

M		12
MAEVE		
Magie	Article Natrovissus (Jean Piette) Texte Marcel Chassaing	
Maillet Marteau		
Main	Main rouge de l'Ulster mutilation rituelle	
Maison		
Malédiction	Bâton d'infâmie, tour contre le soleil	
Mamelles		
Manannan	Dieu de la mer 3 jambes	
Manuscrits	Voir aussi Livres	
MARCHAL Morvan Artonovios	Bio Voir bibliographie Carte du ciel naissance	
Mariage	Mabinogion Rituel Tristan et Isolde Trad mariage pays nantais	
Marais marécage		
Massue		
Matière		
Médecine Legis Guérisseur Iaccitaros		
Mémoire	des Anciens, des Celtes	
Mog Ruith	Le royaume du milieu	
Monde Bitus		
Métallurgie		
Milieu (du monde)		
Monde (autre)	Sur terre (Celtes)	
Monisme	Doctrines druidiques, opposées au dualisme Lettre à Léo Paquette	
Monothéisme Polythéisme		
Morale		
MORDIERN Mevenn	Mélanges à L. Fleuriot	

MORT Passage

MUSIQUE

Article instruments

Autre dans Ogam

Mutilations rituelles et
symboliques

MYTHE Mythologie

Notes + biblio

Maeve

MAEVE :

MEDB - (irl. Mève).

Dans le Cycle d'Ulster, elle est dite être la fille du Haut roi Eochaid Feidlech. Elle épouse Ailill de Connacht.

Elle joue un rôle majeur dans l'histoire de la bataille du Raid de Cuailnge (Tain Bo Cuailnge).

La Reine Meave du Connaught, qui n'est autre qu'une ancienne déesse celtique est censée avoir son palais de l'Autre Monde dans ce qui n'est autre qu'une énorme tombe ou tumulus, située sur le plus étonnant des reliefs, duquel on découvre le mieux le Pays de Sligo.

KNOCKNAREA (Comté de Sligo « Irlande ». vieux celtique CNUCCO « tertre, petite colline ».

Knocknarea est connu comme le Cairn de la fameuse et ardente Reine légendaire Maeve.

En 45 minutes de marche l'on peut rejoindre le sommet du Knocknarea. C'est au sommet de celui-ci, « Colline des exécutions » d'une hauteur de 329 mètres avec une importante terrasse en plateau calcaire, qu'est situé l'extraordinaire Tumulus de la Reine Meave, un monument de pierres de 10 mètres 50 de hauteur et de 61 mètres de diamètre. Ce tumulus recèle très probablement un dolmen à couloir, proche de celui de New-Grange.

Des fouilles livreraient probablement les éléments de l'origine du peuplement irlandais, mais en dehors des problèmes techniques et du coût d'une pareille investigation, les Irlandais, par respect religieux pour ce monument de leur histoire, se sont toujours refusés à y entreprendre quelque recherche.

Les irlandais préservent précieusement cette œuvre mythique et prestigieuse en entretenant la croyance d'une malédiction à ceux qui violeraient ce site. Ils défendent jalousement ce trésor inestimable, vraisemblablement issu de la deuxième moitié du IVème millénaire avant notre ère ?

Medb est un de plus hauts symboles de la souveraineté du Connacht, représentative de la fierté Irlandaise. Car elle est une ancienne Déesse de la Terre d'Irlande qui procure l'ivresse à celui qui détient son pouvoir.

Guerrière et stratège redoutable, elle n'est jamais sans prétendants, ne s'offre que d'héroïques amants, et « *n'est jamais sans un homme dans l'ombre d'un autre* »

Déesse païenne elle subira le sort navrant que supporteront les anciennes divinités des Celtes, elle deviendra mortelle avec l'arrivée du christianisme et il lui faudra bien ce tombeau prestigieux et fier pour se réfugier à l'abri des crosses de la nouvelle foi.

MAGIE

MAGIE :

Dans les sociétés traditionnelles anciennes, la magie est un ensemble de connaissances et d'actions empiriques préservées par le secret, ensemble disponible aux seuls initiés. Elle est une science de correspondance entre le monde physique et le monde hyper physique. La mentalité magique apparaît d'après Lévy-Bruhl comme étant un mode de pensée « prélogique » ne recouvrant pas l'expérimentation, mais adoptant rapports analogiques, choses ou objectifs qui échappent à toute logique rationnelle, mais qui n'en existent pas moins.

La magie, par son universalisme et son ancienneté, si ce n'est par son aspect informel, côtoie toutes les civilisations et toutes les Epoque. L'on n'en continuera pas moins à en nier l'efficace sous le nom de « superstition ». En cela les recherches métaphysiques et le phénomène magique se heurteront sans cesse à des faits abondants non résolus qui prouvent à l'évidence leur réalité.

Nous retrouverons partout chez les Celtes la dialectique de ces deux attitudes : sacrées et magiques. Et s'il en est une sur laquelle il convient de placer l'accent c'est sur la seconde. Nous avons vu que l'Irlandais conçoit les dieux comme des super magiciens, qu'il réduit donc le Sacré au Magique. (Marie Louise Sjoestedt Jonval)

La magie est liée au cours des fleuves et en particulier de la Boyne et de Shannon « cf. La légende relative à la formation de ce dernier fleuve dans le Didshenchas » (Revue Celtique – XV 456 et Gwynn. Metr. Dinds. III, p. 286/294). C'est l'art de la magie, la science mystique que Sinenn vient chercher à la source de la montagne de Segais (IMMAS NA SEGSA) : LUID IARUM SINEND DO SAIGID IN IMBOIS, AR NI TESTA NI FUIRRI ACHT SOAS TANTUM (Revue Celtique XV – 456) NI THESTA MAIN BAD MAITH LINN FOR IN-SAIR-SIN ... ACHT IMMAS SOIS (E. Gwynn – op. cit. p.288, V.45). Sur le fleuve auquel elle donna son nom, Sinenn trouva des « bulles magiques » formées de jus de noix (DO SUG NA CNO DDGNIAT NA BOLCA IMMMAISS, (ibid. – p. 294) Les bulles produites par le soleil sur les plantes donnaient l'inspiration poétique : IMBUS GREINE .I. BOLG GREINE IMFUILNEGES INGRIAN FOR WA LUIBHIBH >CIPE CAITHE IAT BIDH DAN AIGI). Il n'est pas douteux que nous ayons affaire ici, au même mot IMBAS. (cf. Joseph Loth – Revue celtique XXXVII, 311 et suivantes) et (Revue Celtique – p. 96 – vol. XXXVIII J. Vendryès – exudation des plantes, sous forme de mousse blanche).

Magie : Soitos – Soibos « ensorcelé » :

Vieux Gallois HUD « sorcellerie, charme » *SOITOS Hud-Aw « enchanteur » ? Vieux. Cornique HUD-OL « magus », mot apparenté en vieil Islandais SEIR « nom d'une forme de magie.

Existe dans des noms propres tels : GWEN-HIDWY pour GWEN-HUDWY, nom d'une MORFORWYN « sirène galloise propriétaire d'un troupeau dont les vagues moutonnantes étaient les brebis et la neuvième vague le bélier ». Le premier terme signifie Blanche et le second seul - HUD- donne un sens. (Pour le suffixe -WY (-W) V. (. Jackson, Language and History in Earl Britain – 1953 – p. 376). Soit une forme *VINDOSOITA (Etude Celtique vol. VIII, fasc. -p. 277).

Un autre nom contient également ce terme, c'est le nom bien connu de la fille du roi Gradlon DAHUD, composé de DA+HUD, soit DAGOSOITOS « bonne magie ».

L'Univers fantastique des Mythes : Les presses de la connaissance, Paris 1976.

AMBIBRICSTA – irl. AMBRACHT « formule de contrainte ».

ANAVOS – Anaw « inspiration » Pedersen (v. gr. II 670) – cf. LLYWANW « conducteur de l'inspiration » = LEVIO- Cynddelw (m.a., 257) ; Eivri ANAWKYRD – « Eivri inspiration des artistes, ou aux poèmes inspirés » (Mab. Livre Rouge – 265, 14).(Lot- Notes Ety et lex. P. 57 – vol. WWWVIII. 1920-1921 - *LEVIOANAVOS = IYWANN

AWEIDO – Son sens habituel est Souffle Ardent Véhément et aussi Ardeur - Gallois AWYD – P.51.

AGLIONES, Irlandais AG. Gallois EILON « daim » - p.52 - COM. AGNATU – Gallois moyen KYVAENAD « réunion » p. 53.

ATIBIO – irlandais moyen AITHBE : Gall. ETFYN « reflux, déclin ».

ATIRECIA – Irlandais moyen AITRECH « repentant » - AITHRIGE – Gallois ATTROC – P. 54.

ANVOSTOS – Irlandais Moyen ANFOSS « turbulence, agitation » -Moyen gallois ANWAS-

CAMBASSOS Irlandais moyen CAMAS « coude d'une rivière, baie » - Gallois KAMAS – p.60.

CUMBERIA « brièveté » - Irlandais CUMBRE – CUMBAIR « court, bref » P.60

ATABALLO – Vieil Irlandais ATBAILL - Gallois Moen ADVEIL : ABALLU « qui meurt », « je meurs », Irlandais moyen ATBAILIM « Je meurs » - p. 61).

BRIXTIA – irl.moyen BRICHT «incantation, charme, magie – BRICHT au nominatif – BRICHTA au génitif – ancien thème en –U- = BRICTU
BRICTA ou BRIXTA parèdre du dieu de Luxeuil (LUXOVIOS - LUSSOUIUS ou LUXOUIUS) irlandais BRICHT – neutre puis masculin soit *BRICSTON « formule magique, incantation, sort, objet pourvu d'un pouvoir magique Irlandais, nom pluriel BRÉCHTAI – BRECHDA (Revue celtique XII – 106. 23)

BRICHTA DRUAD « enchanteur des druides » - BRIXTA DRUID

BRECHTA DRUIDECHTA « des charmes druidiques » = BRIXTU DRUIDIACHTA

BICTOM « magique » (Larzac) pour *BRICTON .

SUOUNOBRICTA – irl. SUANBREACHT, v.irl. SUAIN-BRECT « charme qui endort » (Revue Celtique XLIII – 36 § 33)

natrouissus



INTRODUCTION

Magie et Divination celtiques

Il est peu de domaines aussi mal connus que celui de la tradition celtique, qui fut pourtant celle d'un peuple que la majeure partie d'entre nous peut physiquement réclamer pour ancêtre. Cette méconnaissance ou cette incompréhension est peut-être plus grande encore à l'égard des sciences traditionnelles secondaires qu'à l'égard de la doctrine proprement dite; si cette dernière a été l'occasion de bien des sottises, au sujet des premières c'est en général l'ignorance pure et simple. Le présent article, qui ne vise à aucune originalité en ce qui concerne la documentation (pour laquelle nous avons

eu recours aux ouvrages classiques de Dottin, Hubert et surtout Joyce, ainsi qu'aux textes de l'ancienne littérature irlandaise et galloise et aux écrits des auteurs grecs et latins concernant les Celtes), a pour but de dissiper un peu cette ignorance, non en traitant le sujet à fond, ce qui exigerait un volume, mais en présentant quelques aspects de la magie et des sciences divinatoires chez les Celtes anciens et chez leurs descendants, notamment dans cette Irlande préchrétienne qui à bien des égards représente l'aspect le plus complet et le plus original de la civilisation celtique.

Il est bon, croyons-nous, afin d'éviter des confusions ou des équivoques, de commencer par définir rigoureusement ce que nous entendons par tradition et sciences traditionnelles secondaires, d'une part, et par civilisation celtique, de l'autre.



Toute Tradition comprend une doctrine essentiellement métaphysique (là où, pour des raisons contingentes, elle se présente sous une forme différente, cosmologique ou religieuse, il est toujours possible de retrouver l'aspect métaphysique par une transposition convenable) et des applications qui constituent les sciences traditionnelles secondaires, lesquelles ne sont pas des disciplines indépendantes mais des développements particuliers de la doctrine métaphysique qui contient «*principiellement* » toutes les connaissances possibles. Ces sciences secondaires embrassent toutes les choses qu'il est utile à l'homme de connaître, dans des domaines plus ou moins contingents — en somme toutes les «*sciences* » et tous les «*arts* », mais elles diffèrent des sciences et des arts profanes (conceptions comparativement ré-

centes) par le fait qu'étant toujours rattachées aux principes, elles peuvent à l'occasion même de leur pratique, servir de point d'appui pour la compréhension et la réalisation de la doctrine métaphysique — c'est sur ce fait que se fondent, entre autres, les « initiations de métiers ».

La magie et la divination appartiennent précisément à ce domaine des sciences traditionnelles secondaires ou contingentes. Le terme de « magie » est malheureusement, dans la pratique, l'un de ceux qui donnent lieu au plus d'erreurs et de confusions. Pour les uns, qui puisent leur érudition dans le Larousse, il s'agit d'un ensemble de pratiques bizarres par lesquelles des simples d'esprit ou des exaltés cherchent en vain à obtenir des phénomènes contraires aux lois naturelles; tandis que les autres ont tendance à faire entrer pêle-mêle sous cette étiquette toutes les connaissances en marge de la « science officielle », depuis la lecture dans le marc de café jusqu'à la « métapsychique », en passant par l'astrologie et la radiesthésie. Pour certains, qui se piquent d'esprit scientifique, la magie est le premier balbutiement des sciences physiques et naturelles, comme l'astrologie est la mère folle de cette fille sage qu'est l'astronomie ; pour d'autres, par contre, — ceux qui ont lu Bergson — la magie est à l'origine de la religion, à moins que ce ne soit l'inverse. Autant d'opinions, autant d'erreurs.

En toute rigueur, la magie se définit comme une science traditionnelle secondaire et contingente ayant pour but l'action sur les forces du monde subtil. Nous croyons nécessaire de rappeler ici quelques notions de métaphysique. La manifestation corporelle ou grossière procède de la manifestation subtile, qui procède elle-même de la manifestation informelle, laquelle prend sa source dans le Principe non-manifesté. Chaque « plan » étant sous la dépendance du plan immédiate-

ment supérieur, l'action sur le subtil, par exemple, peut produire des effets en mode corporel : c'est là le principe même de la magie. Ce monde subtil, qui n'est autre que ce que les occultistes (1) appellent bizarrement « plan astral » est peuplé de « formes » non spatiales et de « forces errantes » souvent qualifiées d'« esprits » — terme on ne peut plus inadéquat. D'autre part, l'Homme est un « microcosme » ou un résumé analogique de toute la Manifestation (*byd bach yw Dyn* « l'homme est un petit monde », dit le *Barddas* gallois) et comme le Macrocosme il comprend trois « corps » informel, subtil et grossier. Il est donc également possible, dans le domaine microcosmique, d'agir sur la forme subtile pour obtenir des effets corporels : c'est ce que l'on fait en particulier pour l'envoûtement. Après la mort, de plus, la partie subtile peut dans certains cas survivre plus ou moins longtemps à la dissolution du composé humain, et il est possible d'utiliser ce « cadavre psychique » à des fins magiques : la magie prend alors le nom quelque peu impropre de « nécromancie ».

La Magie est donc une science très positive et même essentiellement « expérimentale ». Mais son expérience diffère beaucoup de l'expérience profane : elle fait appel à des *rites* (ce qui explique dans une certaine mesure la confusion si commune avec la religion, les rites religieux étant les plus couramment connus), le rite étant proprement la mise en conformité avec l'« Ordre universel » (en sanscrit *rta*). L'emploi des rites caractérise toute activité traditionnelle ; on conçoit donc qu'il existe, outre les rites magiques et les rites religieux dont nous venons de parler, des rites métaphysiques, initiatiques, sociaux, médicaux, etc...

(1) Ce qu'on appelle couramment « sciences occultes » est un résidu de connaissances traditionnelles secondaires adapté aux préjugés modernes et à la mentalité scientifique ; quant à l'« occultisme », il est à la métaphysique ce que les sciences occultes sont aux véritables sciences traditionnelles.

La magie est donc une science d'application d'ordre assez inférieur; elle présente de plus de réels dangers, et ce à deux points de vue. D'une part, les effets immédiats, en modes subtil et corporel, des opérations magiques sont loin d'être sans risques pour le magiste, qui est comparable à un dompteur de fauves ou à un manipulateur d'explosifs; toutefois, sachant en principe à quoi il a affaire, il conserve une attitude active, bien supérieur en cela aux spirites et aux psychanalystes (voire aux radiesthésistes), qui, maniant les mêmes forces sans en connaître la nature, sont des ignorants qui descendent nus dans la fosse aux lions ou fument dans un magasin de poudre. D'autre part, l'attrait des « phénomènes » risque d'amener le pratiquant de la magie à s'arrêter au plan intermédiaire et à négliger la recherche spirituelle, seule chose qui compte vraiment — c'est-à-dire en somme, à prendre le moyen pour la fin. Lorsqu'une civilisation traditionnelle est entrée dans sa phase de décadence, la magie y prend généralement une importance démesurée; et cet envahissement de la magie, conséquence d'une déviation de l'esprit traditionnel, devient à son tour une cause de décadence en précipitant l'évolution de la civilisation vers la déchéance finale. René Guénon a montré que ce fut le cas de la civilisation égyptienne; nous croyons que la remarque peut également s'appliquer à l'Irlande païenne, ainsi que nous le dirons plus loin.



La divination ou connaissance des choses cachées dans le temps ou dans l'espace n'est peut-être pas, en dépit des apparences, beaucoup mieux comprise que la magie par les esprits modernes. Cette connaissance peut avoir trois sources :

Tout d'abord, l'inspiration directe du plan spirituel,

qui constitue proprement la fonction de « prophétie ». Ce genre de divination est évidemment en dehors de notre étude; mais notons en passant que par prophéties nous entendons exclusivement les « prophéties scripturaires » contenues dans les livres sacrés des différentes traditions, et non les pseudo-prophéties modernes, toujours suspectes même quand elles paraissent émaner d'une source spirituelle.

En second lieu, certains procédés particuliers permettent à des individus spécialement doués ou entraînés de pénétrer le plan subtil, et par là de connaître des choses cachées du plan corporel. Cette pénétration peut avoir lieu passivement, comme dans les phénomènes que le jargon scientifique contemporain désigne sous les noms de « métagnomie » ou de « cryptesthésie », ou activement, grâce à des procédés dont le plus connu est la *catoptronomie* ou « lecture » dans un miroir (qui peut être remplacé par un globe de cristal, une coupe pleine d'eau, etc...). Ce genre de divination s'apparente à la magie, en ce qu'il fait appel à la dépendance du plan corporel par rapport au plan subtil, et présente les mêmes dangers que cette dernière, encore aggravés par l'attitude « passive » qu'il suppose même dans les procédés tels que la *catoptronomie*, qui ne sont « actifs » que d'une manière toute relative.

Enfin, la connaissance des choses nécessaires aux sens peut encore être obtenue par l'application de certaines sciences traditionnelles secondaires, dont les plus connues sont l'astrologie (appliquée, la véritable astrologie étant la science du symbolisme des corps célestes), la géomancie et la chiromancie. En fait, ce procédé se combine souvent avec le précédent, la matière de la science divinatoire (horoscope, figure géomantique, main, etc...) servant en même temps de « support » pour une « inspiration » du plan subtil. Mais il convient de signaler une chose presque toujours perdue de vue :

que l'exercice de ces sciences secondaires, pour présenter quelque chance de succès, exige tout comme dans le cas de la magie, l'accomplissement de rites qui supposent eux-mêmes une « transmission » régulière, analogue dans son ordre à ce qu'est l'initiation dans le domaine spirituel, et dont on peut trouver une survivance dégénérée dans les procédés de la sorcellerie des campagnes.



La classe sacerdotale celtique, reflet de la société (il serait plus juste de dire: archétype de la société) se divisait en trois « ordres » correspondant aux trois classes : les Druides proprement dits, conservateurs de la Tradition et instructeurs du peuple; les Bardes, poètes, musiciens et historiens; les vates, sacrificateurs, magiciens, devins et médecins. Ce schéma, gravement altéré en Gaule à l'époque de César, s'est conservé intact en Irlande jusqu'à l'introduction du Christianisme, mais la tradition celtique pure, parallèlement au polythéisme (1) gréco-romain, était arrivée au bout de son cycle et la classe sacerdotale, surtout dans sa subdivision la plus élevée, donnait à la magie cette importance démesurée que nous avons signalée comme la marque d'une dégénérescence traditionnelle: le vieil-irlandais *druí* (génitif *druid*, pluriel *druad*) ne désigne plus que des sorciers d'assez bas étage. L'arrivée « providentielle » d'une tradition nouvelle brise définitivement le pouvoir des Druides, mais le véritable enseignement de la tradition celtique, loin de disparaître, a été conservé en grande partie sous le voile du christianisme, jusqu'à une époque qu'il est tout à fait impossible de préciser

(1) Précisons que « polythéisme » signifie le fait — tout à fait légitime — de « personnaliser » les divers aspects de l'Unique, et non le fait de reconnaître littéralement « plusieurs Dieux », ce qui n'a jamais pu être que l'œuvre d'erreurs individuelles.

tant soit peu. Au Pays de Galles, cette conservation fut l'œuvre des Bardes, avec pour conséquence une certaine déviation de la doctrine druidique dans un sens « sentimental » ou tout au moins « bhaktique », conforme au caractère de la classe bardico-guerrière, et qui est bien visible dans l'enseignement du *Barddas* ou livre des Bardes gallois du Moyen-Age. En Irlande, le même rôle a été joué par les *filid* (au singulier *file*: du vieux celtique *ueles*, *-etos*) qui ne sont autres que les « vates » Colum Chille (Saint Columba), l'un des « Pères » du christianisme irlandais et écossais, était un *file*. Le « Livre sacré » des *filid* était l'*Auráicept na n-Eces*. Ici, la conséquence de cette « relève » des Druides par les « vates » fut une certaine orientation vers les sciences traditionnelles secondaires : magie, divination, médecine — raison de plus pour nous adresser surtout à l'Irlande dans la présente étude.



Les anciens, notamment Cicéron (*De divinatione*) et aussi Diodore et Justin, nous ont présenté les Celtes comme des maîtres en science augurale, à l'égal des Etrusques : comme ces derniers, ils pratiquaient l'*entéoscopie*, ou examen des entrailles des victimes animales ou humaines, l'*oniromancie* ou explication des songes, la veillée prophétique auprès des tombeaux, l'interprétation du vol des oiseaux, surtout du corbeau : c'est un vol prophétique de corbeaux qui aurait déterminé l'emplacement de la ville de Lyon, et l'image de cet oiseau figurait sur les monnaies de la cité. Aucun texte, à notre connaissance, ne fait mention de l'*astrologie* : mais on a trouvé à Coligny (Ain) un calendrier celtique gravé sur tables de bronze, dont l'établissement (il s'agit d'un calendrier luni-solaire comme le calendrier juif) a dû requérir des connaissances astronomiques fort

étendues — et dans une civilisation traditionnelle, l'astronomie n'est que la partie « technique » de l'astrologie.

L'Irlande et le Pays de Galles du haut Moyen-Age nous apportent confirmation de ces données, naturellement avec beaucoup plus de détails et d'exactitude, et nous instruisent de procédés divers dont les uns relèvent des sciences traditionnelles secondaires, tandis que d'autres font appel à l'intervention du plan subtil.

L'*astrologie* était pratiquée en Irlande sous diverses formes : l'astrologie généthliaque, encore en usage à l'époque chrétienne (un horoscope fut dressé à la naissance de Colum Chille) — mais nous ignorons malheureusement tout de la façon dont les Druides établissaient et interprétaient les horoscopes. On connaissait aussi une astrologie horaire, employée notamment pour déterminer le moment le plus favorable à la construction d'une maison (et sans doute aussi à la fondation d'une ville) et aussi l'heure de la conception d'un enfant : c'est ainsi que Conchobar ou Conor, roi d'Ulster et l'un des principaux personnages du cycle héroïque, avait été conçu à un moment déterminé par son père le druide Cathba. Dans un ordre d'idées voisin, une histoire assez curieuse est celle de Fiacha Muillethan : le druide Dil avait prédit que s'il naissait pendant la nuit il serait un sage druide, et un grand roi s'il voyait le jour le lendemain matin ; sa mère, peu soucieuse de gloire spirituelle, s'assit sur une pierre et parvint à retarder la naissance jusqu'à l'aurore. Enfin, il existait une astrologie lunaire, d'application surtout médicale ; quelques bribes de cette science (qui bien entendu n'est pas spéciale aux Celtes) survivent dans les croyances populaires relatives aux remèdes qu'il ne faut pas prendre durant telle ou telle phase de la Lune.

La vieille littérature galloise ne contient guère d'allusions à l'astrologie, mais les *Triades de l'Île de Bre-*

tagne (1) parlent des « trois grands astrologues (*sywydyddion*) de l'Ile de Bretagne : Idris Gawr (Idris le géant), Gwyn fils de Nudd et Gwyddion fils de Don. Si grande était leur science des astres qu'ils connaissaient tous les événements à venir jusqu'au Jugement ». Le *Barddas* mentionne également le barde Talhaiarn (« Front de fer ») comme « le plus grand astrologue » (*Talhaiarn y sydd — Mwyaf sywydydd*).

L'*entérocopie* était pratiquée en Irlande : dans *Togail Bruidne Da Derga*, l'événement qui fait le sujet de ce récit, la destruction de la forteresse de Da Derga (287 A. D.), est annoncé par le devin Fer Caille grâce à l'examen des entrailles d'un porc sacrifié aux dieux.

Les exemples de *rêves* prophétiques abondent dans les anciennes littératures celtiques, soit qu'il s'agisse de « prémonition » des événements futurs comme dans le Songe de Macsen Wledic (l'un des *Mabinogion*) où Macsen (Maxime) voit en rêve les événements qui feront de lui l'« Empereur » (*gwledic*) — curieuse association du « mythe arthurien » (2) et de l'histoire de l'aventurier celtic Maxime, éphémère empereur de Rome ; soit que le rêve ait un caractère symbolique, comme celui où Peredur (le Perceval des romans français) voit apparaître une lance d'où coulent trois ruisseaux de sang — symbole dont l'apparente nature chrétienne masque (ou exprime — « révèle » en somme) un sens métaphysique profond, puisqu'il s'agit, comme le dit Guénon, d'une forme de la « rosée de Vie » tombant de l'« Arbre du Monde ».

L'importance divinatoire des *oiseaux* était aussi grande en Irlande et en Bretagne qu'en Gaule : il paraît qu'il

(1) Ces Triades (*Triooedd Ynys Prydain*) : qu'il ne faut pas confondre avec les Triades théologiques et métaphysiques du *Barddas* sont une sorte de « répertoire » des *Mabinogion*, où les personnages et les événements sont répartis plus ou moins artificiellement par groupes de trois.

(2) Cf. NATROVISSVS, *Le Mythe arthurien et la Légende de Merlin*. « Ogam », numéros 7 et suivants.

existait en Irlande des livres sur le vol et le chant des oiseaux prophétiques, dont les plus importants étaient le corbeau et le roitelet. Le dernier se nomme en irlandais *drean* et en gallois *dryw*; ces termes sont identiques au breton *drev* « joyeux » et expriment le caractère vif de ce petit oiseau (cf. son nom breton *laouenan*, diminutif de *laouen* « joyeux ») mais les Irlandais interprétaient « niruktiquement » *drean* par *druí éin* « l'oiseau-druide » ou « le druide des oiseaux ». Le roitelet était d'ailleurs naguère, en Galles et en Bretagne, l'objet de superstitions fort étranges — presque d'un culte — dont l'examen détaillé serait d'un très grand intérêt mais nous éloignerait complètement de notre sujet. En tous cas, le corbeau et le roitelet se trouvent associés dans le folklore gallois d'une manière qui montre l'importance presque sacrée de ces oiseaux: un *pennill* (proverbe rimé en quatrain) dit en effet : « Celui qui déniché le nid du corbeau ira dans l'enfer de feu; celui qui déniché le nid du roitelet ne verra pas le visage de Dieu. »

On pratiquait aussi en Irlande une sorte de divination au moyen d'une *roue* en bois d'if. Le *Cóir Anmann* (« la convenance des noms », sorte d'encyclopédie irlandaise) parle d'un druide de Baile Innse (« Valentia ») qui ainsi que sa fille s'était rendu célèbre dans cet art; ce druide est nommé Mog Ruith < *magus rotes* « famulus rotæ ». Aucun renseignement ne nous est parvenu sur ce procédé; mais peut-être est-il possible d'en rapprocher l'oracle populaire qui se pratique en pays de Trégor et de Vannes en interprétant la rotation d'un tamis suspendu.

Nous ne ferons que mentionner quelques autres procédés irlandais dont on ne connaît que le nom; tels que l'examen des racines d'arbres et la manducation des « noisettes prophétiques » (qui rentre peut-être plutôt dans la catégorie des procédés magiques), mais nous

nous étendrons un peu plus sur le plus typique de tous, l'ogam.

On connaît sous le nom d'« inscriptions ogamiques » des inscriptions lapidaires, funéraires pour la plupart, découvertes en Irlande, en Ecosse et au pays de Galles, et dont l'alphabet, très particulier, se compose de barres ou d'encoches, en groupes de 1 à 5, droites

ALPHABET OGAMIQUE

	c	v	o
I			
E			
U			
O			
A			
R			
Z			
Ng			
G			
M			
Q			
C			
T			
D			
H			
N			
S			
F			
L			
B			

ou penchées, situées de part et d'autre ou des deux côtés de l'arête de la pierre (voir figure ci-contre). Quelques phrases écrites en ogam sur parchemin nous sont également parvenues (une ligne tirée dans toute la longueur de la page faisant alors l'office de l'arête), et l'on sait que cet alphabet s'employait couramment sur le bois (les « coches » de boulanger, encore employées en Bretagne, peuvent en donner une idée). Mais il est hors de doute que cet emploi de l'ogam pour des inscriptions alphabétiques d'usage profane constitue une dégénérescence tardive et que ces étranges groupes d'incisions constituaient à l'origine non point un alphabet, mais un système de signes susceptible d'une interprétation symbolique à différents niveaux (l'*Auraicept na n-Eces*, tout tardif qu'il est, a conservé d'importants lambeaux de cette science des ogams), depuis la plus haute métaphysique jusqu'aux applications magiques et divinatoires. Le caractère traditionnel de l'ogam est affirmé par son origine, puisqu'il fut « inventé », disait-on, par le dieu *Ogme*, qui n'est autre que l'*Ogmios* des Celtes d'Asie que

Lucien dépeint comme enchaînant ses auditeurs par des chaînes d'or partant de sa langue — symbole évident de l'enseignement traditionnel (1). Quant à son emploi divinatoire, il est surabondamment attesté dans l'épopée irlandaise, où nous voyons par exemple Cûchulainn, pour ne citer que lui, « tailler des ogams » dans toutes les circonstances graves, afin de savoir quelle conduite tenir. Cet emploi de caractères gravés sur bois à des fins divinatoires n'est pas sans donner lieu à des rapprochements, notamment avec les *runes* dans le domaine germanique, les *theraphim* des Hébreux et l'oracle de Préneste sur morceaux de bois dont parlent les Anciens.

L'ogam tel que nous le connaissons est une chose spécifiquement gaélique (les inscriptions ogamiques du Pays de Galles sont l'œuvre de *settlements* irlandais), mais rien n'interdit de penser qu'il a été l'apanage commun de toutes les branches de la tradition celtique, peut-être avec des variantes, — après tout, l'ogam lui-même ne nous serait jamais parvenu s'il n'était pas sorti de son emploi primitif, et il est loisible d'admettre que ses répondants brittonique et gaulois ont disparu sans avoir jamais été gravés sur pierre, et par conséquent sans laisser de traces. Toutefois, le calendrier de Coligny contient en plusieurs endroits l'inscription abrégée PRIN : LAG :, et ces deux mots peuvent fort bien renfermer la racine des termes bretons *prenn* « bois » et *lakaat* « mettre, poser » ; les jours ainsi désignés seraient alors les dates favorables à la consultation de « l'oracle du bois », mais bien entendu cela n'est pas assuré. D'autre part, la langue bretonne conserve deux termes curieux qui semblent eux aussi attester un ancien emploi prophétique et magique du bois : *prenndenn*, de *prenn* et de *tennan*, « tirer », c'est une

(1) Certaines monnaies gauloises figurent un dieu de la bouche duquel sort un serpent, symbole du Verbe.

sorte de « tirage au sort », et *teurel prenn* « jeter du bois », c'est jeter un sort à quelqu'un. D'autre part, le *Barddas* consacre plusieurs pages à expliquer l'origine des lettres à partir du « Nom Divin » / ʷ (étrangement semblable aux signes ogamiques), et comment les Sages notèrent ces lettres sur des bâtons qui devinrent le *coelbren*, insigne des Bardes ; mais ceci sort de notre sujet.

Les procédés magiques de divination par intervention directe du plan subtil sont moins nombreux ou moins connus. Citons la *capnomancie* pratiquée en Irlande au moyen de la fumée du bois de frêne (cf. *infra* le rôle magique de cet arbre), et qui semble se rattacher à la fois aux deux catégories que nous avons définies, en ce sens qu'elle faisait sans doute intervenir et la connaissance de règles traditionnelles pour l'observation de la fumée, et un effet stupéfiant développant le sens subtil.

Mais la méthode de divination la plus courante peut-être dans l'Irlande de la fin du paganisme, en tous cas la plus singulière, est l'*imbas forosnai* ou « illumination par les paumes ». En voici le rituel : le devin mastique un morceau de chair crue de chien (1) parfois de chat ou de porc, qu'il recrache ensuite et dépose sur une pierre plate au pied d'un arbre consacré ; puis il s'assied à côté, la tête entre les paumes des mains (c'est là, semble-t-il, l'essentiel du rite), invoque les dieux et s'endort dans cette position : il obtient alors en rêve la connaissance des choses cachées. Nous avouons n'être point

(1) Il faut noter que les anciens Irlandais étaient cynophages : parmi les *geasa* (« tabous » de Cúchulainn « le Chien de Cú-lainn ») figure l'interdiction de manger la viande du chien, son homonyme. De façon générale, les Celtes tenaient le chien, compagnon du guerrier, en haute estime, et l'épithète de « chien », loin d'être une insulte, était pour eux éminemment laudative — témoins les patronymes bretons *Tanguy* « chien de feu », *Menguy* « chien de pierre », *Gourguy* « homme-chien », etc.

assez versé en magie « cérémonielle » pour comprendre dans le détail les raisons de cette pratique étrange. Un procédé analogue, le « festin du taureau » (*fled tairbh*), permettait de désigner le futur roi selon la « volonté du Ciel » : on immole un taureau sacré qui est ensuite dépecé et mis à cuire dans un chaudron ; un devin (*file*) mange de sa chair et boit du bouillon, puis s'endort tandis que trois autres chantent des incantations autour de lui ; à son réveil il désigne le roi et prophétise à son sujet.

Ces procédés font nommément appel aux divinités de la tradition celtique préchrétienne ; aussi comprend-on qu'ils aient été sévèrement proscrits par Saint Patrice qui, par contre, toléra et laissa subsister une autre pratique, le *dichétal do chennaibh*, littéralement « leçon (chantée) sur les bouts (des doigts) », consistant fort simplement à improviser selon l'inspiration une prédiction psalmodiée tout en « comptant » sur le bout des doigts. Le *dichétal* a dû connaître des répondants ou des analogues dans le monde latin, si l'on en juge par les expressions française « sur le bout du doigt » et latine « *ad unguem* ».

Nous ne savons pas davantage que penser du procédé divinatoire personnel à Finn, le chef des Fenians (le « Fingal » de Macpherson) : lorsqu'il est dans l'embarras, il se fait apporter de l'eau et se lave les mains, puis il place son pouce sous sa « dent prophétique » et le mâche « de la peau à la chair, de la chair à l'os, de l'os à la moelle, de la moelle au jus », et par cette bizarre manducation, il est inspiré sur la décision à prendre.



La *magie*, dans le domaine celtique, est moins connue dans le détail que la divination, pour des raisons faciles à comprendre. Ce que nous en savons de positif est sur-

tout de source irlandaise ; le merveilleux des romans gallois se réfère rarement à des techniques magiques précises, bien que son appoint ne soit nullement négligeable, non plus que l'étude prudente des « superstitions » conservées jusqu'à nos jours, ou peu s'en faut, dans le folklore des pays de culture celtique.

L'art magique s'appelle en vieil irlandais *corrquinecht*, et le magiste *corrquinech*, nom interprété « niruk-tiquement » comme signifiant « homme de puissance ». Ses incantations sont « chantées » ou « criées » ; l'incantation chantée est dite *cétal*, et ce mot, comme le breton *kentel* qui lui est identique, signifie aussi « leçon » et se rattache à la racine KAN « chanter » — détail qui nous rappelle que l'enseignement des Druides, purement oral comme tout enseignement vraiment traditionnel, était versifié et chanté (alors que le latin *lectio* vient de *legere* : l'enseignement latin est visuel et « livresque » — déjà !).

Les instruments essentiels à la pratique de la magie, on le sait, sont l'épée et la baguette — celle-ci jouant le rôle de « condensateur » pour les forces errantes que celle-là dispersera, protégeant le magiste contre les graves dangers que nous signalions au début de cette étude. L'une et l'autre sont mentionnées dans la littérature celtique. En Irlande, la baguette est ordinairement en bois de frêne ; cette essence, en effet, avait la réputation de gouverner les « esprits » (au sens courant et impropre du terme), et elle l'a encore dans le folklore irlandais actuel ou récent. Dans les *Mabinogion* également il est question de baguettes magiques : dans le récit *Math fils de Mathonwy*, ce sont celles des deux grands magiciens, le roi Math et son neveu Gwyddion — d'après les *Triades*, la magie que Math apprit à Gwyddion est une des trois magies primitives de l'île de Bretagne, et nous avons déjà vu Gwyddion (dont le nom signifie « savant ») cité par le même texte comme

un des trois grands astrologues. Dans un autre *mabino-gi*, celui de *Manawyddan fils de Llyr*, une baguette magique est mentionnée, mais elle est aux mains d'un évêque — entendons : un druide christianisé — auquel elle permet de « désenchanter » sa femme que Manawyddan avait changée en souris.

Comme nous l'avons signalé quelques lignes plus haut à propos des croyances irlandaises concernant le bois de frêne, le folklore des pays celtiques (et des autres aussi) a gardé des traces du rôle magique de la baguette (il n'est que de lire le premier « conte de fées » venu), mais le fait le plus étrange dans ce domaine (du moins, nous croyons que c'est dans ce sens qu'il faut l'expliquer) est le pouvoir extraordinaire attribué par le folklore breton au *skarzhprenn*, petite fourche en bois (de coudrier, le plus souvent) qui sert à nettoyer le soc de la charrue ; qui garde cet instrument sur soi n'a rien à craindre des « esprits », se promenât-il dans les champs pendant la nuit de la Toussaint, où — comme la nuit de Samain dans l'Irlande préchrétienne — les « esprits » envahissent le monde des vivants (1).

Sur l'épée, complémentaire de la baguette, le texte le plus explicite que nous ait légué la littérature celtique ancienne est un passage de *La Bataille de Mag Tuired*, texte mythologique irlandais. Dans ce récit, qui est une sorte de « titanomachie », le dieu Ogme, dont nous avons déjà parlé et qui n'est pas sans analogie avec le Gwyddion gallois, s'empare d'Orna, l'épée du roi des Fomôire Tethra (les *Fomôire* sont en somme les *Asuras* de la mythologie irlandaise) ; il la nettoie et l'arme se

(1) Fort probablement, le *skarzhprenn* associe à la valeur de la baguette magique (et au sens symbolique du « bâton fourchu ») le caractère sacré attaché à tout ce qui a rapport avec la charrue (et en particulier le soc), et qui dérive lui-même du caractère sacré de la terre : en Bretagne, lorsqu'on est surpris la nuit par un fantôme ou un revenant, il faut se déchausser rapidement, afin « d'être homme de la tête aux pieds » ; de même le prêtre qui conjure les revenants doit opérer pieds nus pour être « prêtre jusqu'à la terre ».

met à parler et à conter ses exploits, car, dit le texte, « en ce temps-là les démons parlaient dans les armes, et elles servaient de sauvegarde ». On ne saurait mieux exprimer le rôle de l'épée dans la lutte du magiste contre les « forces sombres », et le folklore irlandais recommande le port d'une épée — voire d'un simple couteau bien affilé — à qui veut n'avoir rien à craindre des revenants.

Il nous faut dire ici quelques mots d'une question assez particulière à la magie celtique, celle des *postures magiques*. Nous avons tout à l'heure fait allusion aux *Fomôire*, adversaires des « dieux », qui représentent en quelque sorte les « forces d'en-bas » ou les entités de l'« Astral » ; ces êtres sombres et malfaisants sont décrits comme des géants ou des nains, parfois à tête de chèvre ou de cheval, mais le plus souvent comme étrangement dissymétriques : ils n'ont qu'un pied, une main et un œil (*letcois ocus letlam ocus letsuil*). Or, toute difformité et plus encore toute dissymétrie, trahissant un déséquilibre profond de l'être psychique, est une disqualification pour toute initiation (on pourrait ajouter qu'il en est de même pour le sacerdoce et la royauté) ; mais par contre, elle constitue une qualification à rebours, si l'on peut ainsi s'exprimer, pour l'exercice de la basse magie ou de la sorcellerie qui tendent à réaliser des états infra-humains (2) — états qui précisément sont personnifiés par les *Fomôire*. On conçoit donc que les magistes irlandais essaient, dans leurs opérations, de réaliser momentanément cette « structure fomoréenne », et telle est la raison de cette singulière posture si souvent décrite : « avec un pied, une main et un œil », c'est-à-dire à cloche-pied, avec un œil fermé et une main derrière le dos. C'est dans cette posi-

(2) On trouvera des détails sur cette question dans René GUESNON, *Aperçus sur l'Initiation*, ch. XIV ; *Le Règne de la Quantité et les Signes des Temps*, ch. XXXIX.

tion que Lug, le chef de l'armée divine des Tûatha Dé Danann, fait le tour de ses troupes en chantant des incantations; c'est également ainsi qu'agit Cûchulainn, fils de Lug et d'une mortelle, dans des circonstances analogues. Et Cûchulainn sera lui-même vaincu par la magie de son ennemie la reine Medb : utilisant la rancune des trois fils et des trois filles de Crann Calatîn jadis tué par le « Chien », elle fait subir à ceux-ci une mutilation magique qui les rendra aptes à triompher du fils de Lug, aussi habile magicien qu'intrépide guerrier: on leur coupe le pied droit et la main gauche et on leur crève l'œil gauche. Ils réalisent ainsi l'identification avec les Fomôire, non plus temporairement, mais définitivement, comme ces magistes imprudents qui se laissent irrémédiablement entraîner vers les bas-fonds du domaine subtil jusqu'à la dissolution totale de leur être psychique.

L'une des opérations les plus couramment réalisées par la magie est l'*envoûtement*. Comme bien d'autres, ce terme est souvent l'objet dans le langage courant d'emplois tout à fait abusifs; restreint à son sens « technique », il désigne la possibilité de capter la forme subtile d'un individu au moyen d'un objet ou *voût* (on écrit aussi *voult*, *volt*), toute opération sur le voût ayant alors sa répercussion sur l'individu visé (qu'il s'agisse d'un envoûtement d'amour, de haine, ou — bien rarement — de guérison). Naturellement, la matière et la forme du voût ne sont pas quelconques. Dans la magie classique en Occident, c'est ordinairement une poupée de cire, appelée *dagyde* (dont la ressemblance avec la personne qu'on envoûte n'a aucune importance, contrairement à ce qu'on croit fréquemment); « la cire, en effet, a la propriété », nous dit J. B., « de fixer assez facilement l'*ego* d'une personne », pour peu qu'on noie dans la masse de la figurine quelque chose de la victime, cheveux, rognures d'ongles (d'où la précaution,

assez générale autrefois, de ne pas laisser traîner celles-ci), sang, fragment de linge sale, etc... Ce genre d'envoûtement était jadis aussi courant en Bretagne que n'importe où ailleurs. Le dagyde se nomme en breton *bugel-koar* « enfant de cire ». On sait que la figurine doit être « baptisée », c'est-à-dire recevoir le nom de la personne sur laquelle on veut agir, et qu'elle ne doit pas voir la lumière du soleil, mais seulement celle de la lune ou des cierges; or une *gwerz* (ballade) bretonne commence ainsi : « Si les gens de Tréguier avaient voulu — Fermer à clef la porte de leur église — Un enfant de cire n'aurait pas — Eté baptisé à la clarté de la lune », ce qui est la description exacte d'un rite d'envoûtement par dagyde. Là ne se borne pas, d'ailleurs, l'emploi magique de la cire en Bretagne. L'étranger qui visite la basilique de Notre-Dame du Roncier à Josselin, l'un des pèlerinages bretons les plus célèbres, n'est pas peu surpris de voir les murs tapissés d'*ex-voto* d'un genre tout particulier, consistant en bras, jambes et têtes de cire, à la dimension de membres de poupées; ces objets ont été déposés là par des personnes à qui l'intercession de Notre-Dame du Roncier a fait obtenir la guérison de maladies de la partie du corps correspondante, et ce dépôt de membres en cire, outre sa valeur d'*ex-voto*, constitue aussi une sorte de « contre-envoûtement », la maladie étant fixée « subtilement » par la cire et neutralisée par le dépôt du voût dans un lieu sacré (3). Enfin, nous devons mentionner encore un rite fort étrange, spécial à l'île d'Ouessant (nous ignorons s'il est encore pratiqué, mais cela est peu probable),

(3) On pratiquait jadis en Bretagne une fixation subtile analogue au moyen du *beurre*, qui a des propriétés magiques comparables à celles de la cire : lorsqu'une personne mourait du cancer, on laissait près du lit une motte de beurre qu'on enfouissait au retour de l'enterrement, et qui était censée avoir fixé la maladie. D'autre part, on dit couramment que le *miel* attire les « âmes », ce qui est une façon d'exprimer encore la même propriété.

et qu'on pourrait appeler un « envoûtement funéraire » : il s'agit du *proella* (corruption probable des paroles latines *Pro illa anima...*). Lorsqu'un marin est mort en mer sans qu'on ait retrouvé son corps (ce qui n'est que trop fréquent dans cette île), on procède à un enterrement fictif dans lequel le défunt est représenté par une petite croix faite au moyen de deux fragments de cierges bénits le jour de la Chandeleur ; c'est sur cette croix que le prêtre prononce l'absoute, et c'est elle qu'on porte solennellement sur une civière, ni plus ni moins qu'un cercueil, jusqu'à un monument spécial élevé au centre du cimetière. Il est clair, là encore, que l'intention originelle de cette pratique est de capter l'« âme » (au sens propre) du noyé, en lui fournissant un support adéquat, afin de pouvoir accomplir les « rites de passage » nécessaires, et c'est encore la cire qui est appelée à jouer ce rôle (4).

Le rituel d'envoûtement dans l'Irlande ancienne est tout différent : le voût consiste en une pièce de viande, ordinairement de chien ou de cheval, embrochée sur une branche de frêne — le bois magique par excellence. Si d'autre part on rapproche cette utilisation de la chair de certains animaux des nombreux récits où les « âmes en peine » sont enfermées dans le corps de chiens ou de chevaux (souvent noirs), on en conclura que, fort probablement, ces deux animaux, dont l'intelligence est d'ailleurs si proche de celle de l'homme, et qui sont ses compagnons, ont une particulière aptitude à s'intégrer, en quelque sorte, des éléments psychiques humains, ce qui constitue proprement le phénomène appelé *métempsychose*, lequel n'a rien à voir avec la « réincarnation » ; on comprend ainsi l'utilisation de leur chair à des fins d'envoûtement.

Cette remarque nous amène à parler d'un rite qui n'est pas sans analogie avec l'envoûtement : celui de la

(4) A. LE BRAZ, *La Légende de la Mort*, t. II, pp. 33 et ss.

vitalisation par le sang. Ici, il s'agit de fixer, non plus une partie de l'être subtil d'un individu humain, mais des « formes subtiles ». Ces formes ont une attirance remarquable pour le sang (et aussi d'autres liquides organiques comme le sperme) qui leur fournit un support de « corporisation ». La forme la plus courante de cette vitalisation est la coutume, jadis très répandue dans toute l'Europe, de sacrifier un animal ou même un homme à l'érection d'un édifice, ou encore de l'enterrer dans les fondations (5) (il paraît même qu'en Danemark la coutume existait encore au XIX^e siècle, d'enterrer vivant un cheval dans les fondations d'une église : son spectre, disait-on, allait chercher les âmes des morts). Quand Colum Chille fonda le célèbre monastère d'Iona (v. 565) son disciple le Breton Odran se sacrifia et fut enfoui tout vif dans les fondations pour contrecarrer les démons qui infestaient l'île; encore aujourd'hui, dans les Hébrides, beaucoup d'édifices passent pour avoir été bâtis de la sorte, et en fait cela doit être vrai dans beaucoup de cas.

On connaît, d'autre part, cet épisode de l'enfance de Myrddin (nom gallois de « Merlin l'Enchanteur »). Le tyran Vortigern (milieu du V^e siècle), voulant, pour se défendre de ses divers ennemis, bâtir une forteresse dans les monts d'Eryri, consulta ses magiciens qui lui conseillèrent d'en arroser les fondations avec le sang d'un enfant sans père; on finit par découvrir cet enfant qui n'était autre que Myrddin, et qui confondit si bien, par sa science, les magiciens, qu'on l'épargna. Si les sacrifices humains de cet ordre disparurent d'assez bonne heure dans les pays celtiques, il n'en est pas de même des sacrifices animaux; au début de ce siècle, il était encore courant, dans mainte région de la Bretagne (en

(5) Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue que de telles opérations n'ont pas seulement une valeur magique, mais aussi un sens sacrificiel — la fondation d'un édifice étant à un certain point de vue l'analogie de la « création du monde ».

particulier à Quimperlé et à Nantes), de ne prendre possession d'une maison neuve qu'après avoir immolé un coq et avoir arrosé de son sang toutes les pièces de la demeure.

Nous ne nous étendrons pas sur les *charmes*, d'amour ou de haine, qui relèvent surtout du domaine du folklore proprement dit. Le recueil historique et judiciaire irlandais dit *Senchus Mór* (« Grand Livre des choses anciennes ») mentionne des châtiments à l'endroit du *sênnaire*, c'est-à-dire celui qui fait des charmes d'amour (*sên*). Le fameux ouvrage de Carmichael, *Carmina Gadelica*, contient un grand nombre de formules appartenant à la magie populaire pratiquée au XIX^e siècle en Haute-Ecosse. A côté des charmes, on peut à la rigueur placer les « satires » (*aer*) pratiquées par les bardes ou plutôt les *filid* irlandais : lorsque l'un d'entre eux avait ou croyait avoir à se plaindre de quelqu'un, fût-ce le roi suprême lui-même, il le menaçait de chanter contre lui une satire et de le déshonorer, et cette menace, suivie ou non d'exécution, terrorisait généralement la victime. Il est difficile d'admettre que les Irlandais fussent à ce point susceptibles ; en fait, l'*aer*, comme le montrent de nombreux exemples, était beaucoup plus qu'une « satire » : un véritable charme maléfique, appelant sur celui qui en était l'objet une gamme de maux variés, allant de l'éruption de boutons sur la figure jusqu'à la perte des biens et à la male mort. La plus terrible des satires était le *glamh diccin* ou « malédiction criée ». Il est probable qu'à l'origine c'était un rite à la fois religieux et social, correspondant plus ou moins à l'excommunication, et destiné à retrancher de la communauté un individu gravement coupable envers elle ; mais quoiqu'il en soit, à la période épique, et conformément à cette dégénérescence que nous avons notée dans la société irlandaise traditionnelle, le *glamh diccin* est devenu une « dévotion » (au sens étymologique),

un rite magique appelant sur quelqu'un la colère des puissances d'en-bas. Il se pratique par plusieurs *filid* — voire le corps entier — qui s'assemblent sur une colline d'où on peut voir la maison de la victime, et « crient » successivement, dans l'ordre hiérarchique ascendant (l'*ollamh* ou chef en dernier) une formule de malédiction, en lançant une pierre ou une branche épineuse dans la direction de la maison. Dès lors, le coupable — ou si l'on veut la victime, car les *filid* abusèrent plus d'une fois de leur pouvoir et de la crainte qu'il inspirait — n'a plus rien à espérer : tout ce qu'il entreprendra échouera, ses biens périliteront, et lui-même et les siens mourront à brève échéance.



Nous terminons ici cet aperçu d'une matière fort riche, mais aussi fort épineuse — et en tous cas peu connue en général de ceux qui s'intéressent aux connaissances traditionnelles, mais qui, la plupart du temps, ne possèdent de documentation que sur les formes appartenant à des traditions méditerranéennes ou proche-orientales. A ceux-là, nous espérons avoir montré que les Celtes — les Latins eux-mêmes le proclamaient — ne le cédaient à aucun peuple dans la pratique des connaissances traditionnelles secondaires — non plus d'ailleurs que dans le domaine métaphysique et cosmologique, mais cela est en dehors du sujet de notre étude et demanderait encore de plus longs développements.

NATROVISSUS. (Jean Piette). Rijssel 1921 - Aberystwyth 1971. Membre de la Gorsedd et de la Kredenn Geltiek, co-fondateur de la revue *Ogam*. Martiniste, puis Franc-maçon au G.O. (Volney, Laval), reconnu comme celtisant de valeur, aussi bien dans le domaine linguiste que dans celui de la Tradition celtique. Collaborateur de la revue *le Symbolisme*, il assumera par ailleurs la direction de la revue bretonne *HOR YEZH*, et occupera à l'Université d'Aberystwyth (Pays de Galles) le poste de lecteur de celtique. Marié et père de trois enfants, sa vie s'achève le 18 Décembre 1971 à Aberystwyth.

Geriadurig a Hudouriezh

Petit vocabulaire magique français-breton

- AMULETTE : hudtraez, g. -où.
ARCANE : rinenn, gg. -où.
ASTRAL : (cosmique) sterved g. ;
(individuel) stergorf g.; luner g.
BAGUETTE : gwalenn, gg. -où.
CERCLE DE PROTECTION : kelc'h-gwarez, g. kel-
c'hiou-g.
CONJURATION : karm, g. -où.
CONSACRER (en gén.) nevedin ; (à qqch.) gous-
flan v.
CONSECRATION : nevedadur g. ; gouestladur g.
DAGYDE : bugel-koar, g. ; bugale-goar.
EGGREGORE : eneveg, gg. -i
ELEMENTAL : elfennad, g. ed.
ENVOUREMENT : hudenebin a.v.
EPEE : kleze g. -ier.
ESOTERIQUE : rinek ; kevrinek a.g.
EVOCATION : dec'halv g ; dec'halvidigezh gg. -iou.
EXECRER : eznevedin v.
EXORCISER : diwallaat a.g.
EXOTERIQUE : amrinek a.g.
GNOME : firad, g. -ed ; korrigan, g. -ed
GRANDE OPERATION : breou-meur l.
HEXAGRAMME : c'hwec'h-lun, g. -iou.
INCUBE : duz, g. -ed.
INITIATION : deskoni gg.
INITIE : deskoniad, g. -idi.
INITIER : deskonian v.
LARVE : gouver, g. -ed.
LUSTRAL : -glanaat a.v.
MACROCOSME : meurved g. - MANABITH.
MAGIE : hudouriezh gg.
MAGIQUE : hud ; hudouriel a.g.
MAGISTE : hudour, g. -ion.
MEDITATION : deal g.
MICROCOSME : bac'hved g. - BECCOBITH.
OCCULTE : amguzh a.g.
OCCULTISME : amguzhouriezh gg.
OCCULTUM : hudva g. -où.
ONDIN, NE : dourad, g. -ed ; moeren, gg. -ed.
PANTACLE : holligenn, gg. -où.
PARCHEMIN : oangen g.
PARFUM : mog, g. -où.
PENTAGRAMME : pemplun, g. -iou.
PROFANE : anrinek a.g.
PURIFICATION : glanadur g. ; glanidigezh gg.
!! SALAMANDRE : tanad, g. -ed.
SILPHE : aerad, g. -ed
SORTIE EN ASTRAL : ermaeziadur ar stergorf.
SUCCUBE : duzez, gg. -ed.
TALISMAN : tilzam, g. -où.
TAROT : tarrod gg.
VOUT : hudeneb, g. -où.
VOYANCE : spiswelerezh g.

RUNACOS

ANRUNACOS

DUSIOS

MANABITH

BECCOBITH

MUC

ANRUNACOS

GERIOU DIAES PAJENNOU BREZHONEG "OGAM".

ANDEGANNA = nature.

RECHTAICHO "droit naturel." REKTU ADGENITOU.
nature.

- AN IEN gg. : nature.
 ANDELVEK : informel.
 an ANDON g. : le Principe.
 ANAT : manifeste.
 ANATAAT : (se) manifester; -taet : manifesté.
 ANADENN gg. : chose manifestée, élément de la
 Manifestation.
 ANADEG gg. : l'ensemble des choses manifestées,
 la Manifestation.
 BEDONIEZH gg. : cosmologie.
 BENA BEN, ar VEN gg. : la Femme (opposée à Gour Homme).
 KELC'H BEDEL : cycle cosmique.
 KEMENTAD g. : quantité.
 DELVA DELV g. : form.
 DENELADUR g. : incarnation.
 DERC'HVOUD g. : substance.
 DOAREAD g. : qualité.
 DOUREL : de la nature de l'Eau, aqueux.
 DREISTVEDONIEZH gg. : métaphysique.
 EZAMZEREL : hors du Temps.
 GALLUSTED gg. : potentialité.
 UOBÉROS GOUVER g. un "Fomoré".
 HANVOUD g. : essence.
 HENGOUN-KENT g. : la Tradition Primordiale.
 C'HWELER g. : artisan. * CINTU-SENOCASTU
 LOUNOS LUN : forme; luner : corps subtil. LOUNOS, LUNOS
 LEBER g. corps grossier.
 LUSK-KALON : oraison; "prière" par élan du coeur.
 MATIR MOER gg. : la Mère (Hengeltiek Mâtir).
 PALER g. : lance à long fût.
 REG HAG AZREG : prière de supplication.
 DEDMA REIZHVEUR : la loi Suprême, le dharma des hindous.
 TANEL : de la nature du Feu, igné.
 TEUREL-MEIZ : méditation, "prière" d'attention aux
 mystères divins.

Goulennit diskleriadurioù hiroc'h, mar kirit;
 skrivit da OGAM gant un timbr evit ar respont.

ANDEDMA - anomal, illogique
 ANDEDHOS - non usuel, anormal
 ANDEDMATOS - inutile, sans intérêt
 DEDMATOS - avantageux, intéressant



**MAILLET – MARTEAU - MASSUE - *LORGA – Vieil irlandais LUIRG
« massue, trique » :**

La Massue, conjointement avec la pierre, paraît avoir été l'arme initiale des premiers hommes. Son caractère éminemment archaïque, en tant que prolongement de la main, permettait de maintenir une distance respectueuse entre deux adversaires.

Elle était, par excellence, l'attribut des plus anciennes divinités masculines. On la trouve aux mains des principaux dieux indo-européens comme gage de leurs pouvoirs et de leur supériorité sur l'espace et le temps. Elle marque l'antériorité du dieu qui la possède. Elle est l'attribut du DEUS PRIMUS, la puissance physique et sexuelle. Tenue en poing et dressée vers le ciel, prête à frapper, elle est un symbole d'autorité sexuelle évident.

Parmi les armes contondantes la massue de bois primitive, mais efficace dans les combats rapprochés, paraît avoir fait partie de la panoplie ancestrale des combattants celtiques. Leurs plus anciens dieux sont nantis de cet attribut archaïque et martial, signant de la sorte leur antériorité sur les jeunes divinités aux techniques de combat et à l'armement plus sophistiqué dans lequel entre, notamment l'usage du fer.

C'est armé d'une massue que DAGDA, le premier des dieux de l'Irlande dit « Père de tous », se présente à la bataille de Moytura et se propose, avec elle, de faire des os de ses adversaires une pluie de grêlons. Cette massue, nous apprend un autre texte, était si grande et si lourde qu'il fallait pour la déplacer la munir de roues.

Le poète Lucain parle d'un dieu gaulois nommé Ogmios, que l'assimilation romaine transformera en Hercule, vieillard chauve à la peau tannée et ridée, dont la massue était également une de ses particularités. On sait que son homologue irlandais, le dieu OGMA, frère du dieu DAGDA, déjà cité, s'il n'apparaît pas comme pourvu de cette arme, fait toutefois figure de TRENFER, c'est-à-dire « d'homme fort » et de combattant de métier.

Sur la stèle à panneaux sculptés de Kervadel, dit aussi menhir de Kernuz (Finistère), apparaît, entouré d'autres divinités, un personnage nu brandissant une massue de la main droite à la manière du Géant de Cerne Abbas, autre figuration ithyphalle au caractère menaçant, que les Celtes firent figurer dans une colline crayeuse du Dorset.

Cet équipement guerrier, hérité de la plus lointaine préhistoire était probablement l'arme de prédilection d'une tribu du nord-ouest du Pays de Galles les ORDOVICES « ceux qui combattent avec le maillet ».

Instrument rituel :

LORGA – « Massue », arme du DAGODEVOS DIS-ATIR. La trace de sa massue qui creuse le sillon, est le symbole du cheminement qui mène à la Connaissance et représente la méthode.

Réalisée dans le bois VIDU, symbole de connaissance et de science, capable de détruire mais aussi de créer (vie, mort) creux et rejet (élévation), la trace de la massue LORGA « marque, empreinte » crée la Voie, le Chemin, mais aussi par les rejets de son sillon, les Frontières qui contiennent et délimitent l'espace sacré du profane (creux et pleins du sillon (1)).

La LORGA est associée au chaudron PARIOS qui est interprété comme le symbole féminin et incarne la nourriture de la Science. Associé l'un à l'autre, ces deux symboles reflètent la dualité de la réalité phénoménale, dont la médiation est seule capable de venir à bout.

La LORGA, comme le maillet ORDOS, est l'instrument rituel du maître qui connaît parfaitement ses armes, ses outils et ses méthodes et devient capable de les transmettre à d'autres.

La résonance sexuelle de la massue est évidente. Montée sur deux roues, elle apparaît graphiquement comme un phallus nanti de ses deux attributs. Elle ouvre et creuse ses sillons dans la Terre-Mère. La massue en tant qu'araire (symbole mâle) ouvre la Terre (symbole féminin). Le membre viril, LORG en irlandais, marque bien s'il le fallait l'aspect éminemment masculin et sexuel de la massue.

Le rapport de LORG – LORGA « massue » avec le membre viril est attesté par le langage où l'irlandais LORG est l'un des termes qui désigne l'organe sexuel (pénis) (ERIU IV 26-11 - Etudes Celtiques III 370).

Origine de la Massue du DAGDA :

Le fils de Dagda ayant été tué par un mari jaloux, Dagda explore, cherche un remède pour rendre vie à son fils. C'est alors qu'il rencontre trois frères en possession de trois objets merveilleux :

« *Quels sont ils ?* », demande le Dagda, « *une chemise, une massue et un marteau* », répondirent-ils, « *Quel est leur pouvoir ?* », demanda le Dagda.

« *La massue que tu vois possède une extrémité douce et l'autre dure, la première ressuscite les morts, la seconde tue les vivants* ». « Montrez-moi la massue dit le Dagda », et ils la lui prêtèrent. Aussitôt il les frappa tous les trois avec le mauvais bout et il les tua, puis il toucha son fils avec le bon bout et celui-ci se leva plein de vie.

Finalement le Dagda se servit de la massue par le bon bout pour redonner vie aux trois frères, exigeant d'eux qu'ils la lui abandonnent. (Aodh Abaidh Ea Easa Ruaidhmise = Bergin 1927).

Le Chaudron déjà aux mains du Dieu-Père DAGDA – dieu souterrain – il dispose ainsi des deux attributs Essentiels : Le Chaudron et la Massue.

Ce dernier symbole axial et primitif de l'arme, apparaît comme une étape indispensable à la venue de la Lance. Cette dernière se substituera à la précédente car symbole tout aussi axial que la massue, mais d'essence supérieure car plus dynamique. Arme sublimée, marquant une évolution, ou révolution, dans l'art de combattre au corps à corps. La lance devient avec la massue une arme de distance, symbole tout aussi orageux que l'est la massue bruyante. Elle traverse ou parcourt le chemin du Ciel avant de trouver sa cible, sur laquelle enflammée elle communique l'incendie du feu céleste.

Notes :

Notes sur la massue de Locmeltro et le meurtre des vieillards à charge à leurs héritiers (J. Loth, in Revue celtique, vol. XXV – 365)

La massue bénie de Locmeltro (Morbihan) et le meurtre des pères par leurs enfants (vol. XXV – 441).

1. Morzhol Thorr. = vajra Indra (=l'écraseur) a le manche trop court et doit être tenu par un gantelet de fer. ...

Le maillet ou marteau et l'épée tenus par un cavalier sur une monnaie des Baiocasses (cf. initiation maç.°.)

"Etudes Celtiques", vol. 2, nov. 1936; "la Cailleach Bheara" par A. Haggerty Krappe, pp. 292 à 302: la cailleach a pour attribut un marteau qu'elle est censée jeter sous un houx: tonnerre donc fertilité (??)

"Mythol. Franç.", p. 13: Gargantua lance son marteau qui tombe à l'endroit où sera bâti Bourges.

B.S.M.F., n° 7, p. 24: Gargantua jette son marteau qui tombe à Livry (Nièvre).

B.S.M.F., n° 14, p. 42: St. Dieu-le-Père jette son marteau qui tombe à Mauvagnat (Hte.-Loire).

B.S.M.F., n° 14, p. 45: St. Martin lance son marteau de Candes à St-Louans; - et à Ligré.

B.S.M.F., n° 2, p. 19: St-Mazeran jette son marteau à Broût-Vernet (Allier) et à l'endroit où il tombe jaillit une source qui guérit la fièvre.

D.R.M.F., p. 103: le géant de Guérande armé de trois marteaux.

Le "Mell beniget", in Ogam n° 16, pp. 164-166.

Les autels nîmois.

Sukellos.

R.C., XLVI, 1929, p. 279: Le géant du Mont St. Michel de Cornwall a un marteau et le géant de Trecobben un autre; ils se les lancent l'un à l'autre (même légende dans les Montagnes Noires, Finistère). Le géant du Mont St. Michel a un oeil au milieu du front et vole les vaches.

Ogam, n° 16, p. 168: arme de l'Ankou (Arzel Even: "l'Ankou")

"Le paganisme contemporain chez les Peuples Celto-Latins" par Paul Sébillot (Paris, 1908): p. 199: les vieux maçons du Nord de l'Ecosse accomplissaient encore assez fréquemment au siècle dernier une sorte de figuration de la coutume barbare qui consistait à étendre vivantes sur le sol des victimes humaines, pour assurer la solidité des murs que l'on bâtissait ensuite sur leur corps. Lorsque la tranchée pour les fondations avait été creusée la première pierre était posée sur le bord et le plus jeune apprenti, - ou à défaut, le plus jeune ouvrier -, se couchait la tête enveloppée dans un tablier, sur le fond, droit au-dessous de la pierre; on répandait sur sa tête un verre de whisky, et lorsqu'on avait crié trois fois: "Préparez-vous!" deux maçons faisaient le geste de placer la pierre sur le dos du compagnon couché; et un autre ouvrier lui frappait par trois fois les épaules avec un marteau (en 1849, à Ballaster, comté d'Aberdeen)

"La Geste de la Branche Rouge" par Chauviré, p.110 : "Ils (les trois fils d'Usnech) s'en vinrent donc jusqu'à la porte d'Emainn et, frappant avec le marteau de bois un coup retentissant, ils demandaient qu'on leur ouvrit"...

B.S.M.F., n°16, p.100: le "marteau d'or" qui allait et venait, sous les rayons lunaires, des bords de l'Estrigueil aux rives de l'Indre, pour parfaire l'oeuvre entreprise, orner les toitures, décorer les autels,...

d° 1, n°16, p.103: St. Martin lance son marteau à Candés.

d° 1, n°16, p.112: St. Viâtre jette son marteau qui fait jaillir une fontaine miraculeuse.

"Le Paganisme contemporain chez les Peuples Celto-Latins" par Paul Sébillot: p.281: en frappant avec un marteau dans la direction voulue sur l'une des sept cupules du dolmen de Roh en Aod, près de Quiberon, on obtient le vent favorable au retour du marin,...

Rev. Celt., XLVII, 1930: p.431: provenç. et Hautes-Alpes: touroun =

"fontaine, source", - Castres: teroun = "fontaine, source, tuyau".

Et les noms du TONNERRE:

Rev. Archéol. 1917/1, pp.72-86; gall. taran = tonnerre, et dans le

Midi de la France: taroun, troun.

B.S.M.F., n°2, p.22ter: à Viplaix (Allier), la fée de Courzadet lance son marteau qui fait jaillir une source d'eau chaude, puis, mécontente, emporte la source dans son tablier jusqu'à Nériss.

D. & R. de M. F. : p.103: les trois marteaux de fer du géant de Guérande; les trois marteaux de Merlin sur la montagne d'Orient.

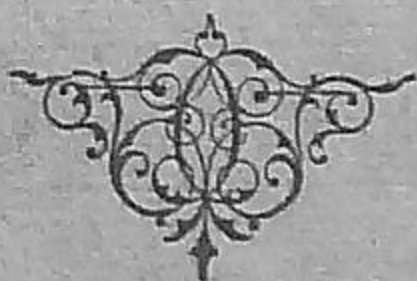
Roger Vaillant - Catarnos

Extrait du compte rendu du Congrès préhistorique de France
Monaco, 1959.

De l'origine possible du maillet
en tant qu'attribut d'un Dieu
" Gallo-Romain "

PAR

Marcel CHASSAING



LE MANS
IMPRIMERIE MONNOYER
12, PLACE DES JACOBINS, 12

1960

*à mon humble collègue Dufosse
le meilleur hommage
Chassaing*

De l'origine possible du Maillet en tant qu'attribut d'un Dieu "Gallo-Romain"

PAR

Marcel CHASSAING



Nous tenons tout d'abord à prévenir le reproche qui pourrait nous être fait d'avoir voulu rajeunir de façon abusive l'objet du présent congrès : si le dieu dont nous allons vous entretenir a été qualifié de « gallo-romain » à cause des nombreuses images qu'en a fournies l'iconographie de la Gaule romaine, il n'en est pas moins spécifiquement gaulois et se situe à ce titre dans le cadre chronologique de nos propres disciplines.

Le maillet qui est l'un de ses attributs essentiels est un idéogramme du tonnerre.

Ce dieu est donc tonnant.

Mais il convient ici de rappeler que la divinité qui produit le bruit du tonnerre est aussi celle qui lance la foudre : c'est ainsi que les épithètes les plus courantes associées au nom du Jupiter romain sont : FULGUR et TONNANS.

La foudre, comme le tonnerre, a ses idéogrammes; ils évoquent, les uns, tels que la spirale et le foudre, ses effets lumineux, les autres, tels que la hache, ses effets mécaniques.

Or, les divinités de l'orage sont généralement accompagnées, non de signes tonnants, mais de signes fulgurants : le Zeus crétois, le Zeus carien et le grand dieu de Doliché portent la bipenne, le Zeus grec et le Jupiter latin, le foudre; le Thor scandinave lui-même a pour attribut la simple hache, et s'il est possible, comme l'a fait Saxo Grammaticus, d'évoquer ses fameux marteaux, il n'est pas permis pour autant de croire à la réalité archéologique de leur existence (1).

On est en droit dans ces conditions de se demander pour quelles raisons le dieu national gaulois fait exception à cette règle en s'accompagnant d'un attribut qui est un signe tonnant et non un signe fulgurant (2).

(1) Voir les ex-votos de Thor du musée historique et archéologique de Stockholm (Fig. 1); voir aussi une gravure rupestre représentant Thor armé d'une hache et fendant en deux le Monde.

(2) Sans doute convient-il d'observer que cette règle n'est pas absolue : sur certaines monnaies gauloises des Namnètes notre divinité a comme attribut, à la fois le maillet, signe tonnant et la spirale, signe fulgurant (voir

Il est généralement admis que le dieu gaulois au maillet a emprunté son attribut à CHARUN, démon étrusque de la mort. Nous considérons cette hypothèse comme très vraisemblable.

Massimo PALLOTINO observe fort justement que les Etrusques ont été les premiers à donner leur forme aux religions italiques, et ceux dont l'action, dans ce domaine, s'est exercée avec le maximum de puissance. Il ajoute que la religion romaine s'est imprégnée de la civilisation étrusque au point d'opposer une solide résistance à l'assaut des influences helléniques (3).



× Fig. 1. — Hache ex-voto originale de la province de Scanie (Musée historique et archéologique de Stockholm, n° 161).

Dès le iv^e siècle, les Gaulois établis sur la rive gauche du Pô eurent d'étroits rapports avec les Etrusques; ces derniers exercèrent sur leurs mœurs une influence d'autant plus profonde qu'ils furent le premier des peuples imprégnés de la civilisation hellénique avec lesquels les Gaulois entrèrent en contact (4). Sur le plan des croyances, cette

H. de la Tour, Atlas des Monnaies gauloises, Pl. XX, 6721 et 6722; voir Fig. 5, n° 4); sur un autel gallo-romain de Karlsruhe, la longue hampe du maillet placé dans la main du dieu, porte en outre, une bipenne (Esp., Germanie 352); sur maints autels de la Narbonnaise, il est évoqué non par un maillet, mais par une double hache (voir les autels de Saint-Gilles et de Bagnols, Esp. I, 497 et 511, 2).

(3) M. PALLOTINO. — *Etruscologia*, Milan 1955, p. 215.

(4) DÉCHELETTE. — *Manuel d'Archéologie*, III, pp. 17-20.

influence est particulièrement apparente : malgré notre imparfaite connaissance des deux religions, nous sommes amenés à constater l'existence entre elles d'un grand nombre d'aspects communs, d'après les renseignements qui nous sont fournis tant par l'archéologie que par les textes.

I. — De toutes ces concordances, les plus manifestes apparaissent dans l'iconographie :

Il convient de constater tout d'abord que les 12 *DII CONSENTES* étrusques se trouvent reproduits en Gaule sur l'autel de Mavilly (5).

Un certain nombre d'animaux tels que le griffon, le dauphin, le taureau, le lion et surtout le serpent, sont abondamment représentés dans l'art funéraire des deux peuples. Il en est de même des signes apotropaïques solaires ou tonnants : cercle, croix, swastika, spirale simple ou double, roue, rosace, hache.

Certains symboles moins répandus sont également communs aux deux iconographies :

Le lituus, qui sert d'attribut à celui des quatre dieux désignés sous le nom de *GIOVE* (Jupiter), sur une frise en terre cuite du *vi*^e siècle de Velletri (6), est placé dans la main d'un personnage armé du maillet sur des monnaies des Namnètes (7).

L'ancre qui décore la tunique du dieu au maillet de Viège (8) et de deux images de cette divinité originaires du Châlonnais (9) est tenue par une déesse étrusque (10), et exaltée à l'extrémité d'une hampe verticale, sur une peinture de Tarquinia (11).

La triple flamme qui surmonte la tête d'une statuette de Montepulciano, conservée au musée archéologique de Florence (12) se retrouve semblablement placée sur certains reliefs gallo-romains (13).

Ajoutons enfin qu'il n'est pas interdit de supposer que la présence fréquente de la pomme de pin sur les monuments funéraires de même origine, peut, en dehors de son sens symbolique très ancien, s'expliquer par le fait que « la graine de pin servant de condiment aux gâteaux confectionnés à l'occasion des funérailles, la pomme de pin est en Italie, depuis l'époque étrusque, un symbole essentiellement funéraire » (14).

(5) Esp. III, 2067; les images de certaines de ces divinités sont inspirées de modèles « archaïques ou étrusques » (*Ibid.*).

(6) GIGLIONI. — *L'Arte Etrusca*, Milan, 1935; tab. XCIX, 1.

(7) Voir H. DE LA TOUR, *supra* n. 2 (Fig. 5, n° 4).

(8) SALOMON REINACH. — *Bronzes*, Fig. 145.

(9) Nos 351 et 352 du catalogue du musée de Chalon-sur-Saône; voir aussi notre propre étude : *Le Clou et l'Ancre du Dispatier de Viège*, la Nouvelle Clio, VII, VIII, IX (1955-56-57), pp. 229-246.

(10) MICHALI. — *Antichi Monumenti*, pl. XXII.

(11) Reproduite dans le Larousse du *xx*^e siècle s. v. Etrusque, p. 328, n° 20.

(12) GIGLIONI. — *Op. cit.* tab. CCCXII, 1.

(13) Voir l'autel de Vignory conservé au musée de Langres (Esp. IV, 3219), un fragment de stèle du Bolar (Esp. XIII, 8220) un bronze d'Hercule non publié du musée archéologique de Vienne (Isère).

(14) LINCKENHELD. — Deux nouvelles stèles du dieu au cerf du Donon, (mémoires de la S.N.A.F., 1944, p. 173, n. 1).

II. — Certaines pièces appartenant au mobilier funéraire ou cultuel sont communs aux deux peuples :

Des urnes cinéraires étrusques affectent la forme du tonneau, et chacun sait combien les barillets en bronze, en terre cuite ou en verre sont abondants dans les sépultures de la Gaule romaine; ajoutons que la masse du maillet gaulois peut revêtir cette forme (15) et que le tonneau lui-même accompagne le dieu au maillet sur maints reliefs gallo-romains (16).

Il a été trouvé à Gundestrup (Danemark) un chaudron en argent orné de scènes en relief au repoussé et dont l'origine celtique et le caractère religieux ne sont pas contestables. Un chaudron de bronze porté sur un trépied de fer et orné de têtes de griffons est conservé au musée de Châtillon-sur-Seine. De semblables ustensiles en terre cuite, de dimensions réduites et pourvus parfois de leur trépied, ont fait partie du mobilier de certaines tombes gallo-romaines du Hainaut (17). Jean GRICOURT a récemment signalé la présence au musée d'Avesnes d'un petit chaudron votif en terre cuite (18). Ajoutons qu'un chaudron est figuré sur un demi-statère d'or des Unelles ou des Baïocasses (19).

Or, dans la tombe étrusque de Regulini-Galassi, à Cerveteri a été trouvé un chaudron de bronze en tous points semblable à celui de Châtillon (20).

III. — Certains modes de sépulture paraissent avoir été pratiqués par les deux peuples : les puits funéraires de la Gaule romaine (21) ont été précédés par ceux des époques proto-étrusques I (1000-800) et II (800-700) (22).

En Etrurie, la Tombe del Duce, de Vetulonia datée du ^{vi} siècle avant Jésus-Christ est une sépulture à char, et ce mode d'inhumation se pratique à la même époque en Suisse, en Gaule orientale et en Allemagne du Sud (23).

(15) Voir les « Barillets de Dispater », petits cylindres en bronze piqués de cinq petits maillets (notre propre étude : Les Barillets de Dispater, *R. A.*, avril-juin 1956, pp. 158-190); voir aussi le bronze d'Orpierre (H. HUBERT, *R. A.*, 1915, 5^e série, pp. 266 sq.) et les maillets en bronze veufs de leur statue, de l'Hôtel de Ville d'Autun (en instance de publication) et du musée de Vichy (D^r Morlet, *Vichy-Revue*, n^o 47, septembre 1953).

(16) Esp. II, 1621, III 2216, 1843, 2025, 2034, 2750, etc...; Voir à ce sujet deux études de M. E. Thevenot : deux figurations nouvelles du dieu au maillet accompagné de tonneau ou amphore. *Gallia*, XI, 1953, pp. 293-306. Sur les Figurations du « dieu au tonneau ». *R.A.E.*, 1957, pp. 311-314.

(17) G. FAIDER-FEYTMANS. — Le Culte celtique du foyer dans la cité des Nerviens. *Doc. et Rapp. de la Société d'Archéologie de Charleroi*, XLVII, 1948-49, pp. 99 sq.; A propos des chaudrons celtiques, *l'Antiquité classique*, t. XXI, 1952, pp. 409 sq.).

(18) J. GRICOURT. — Chenêts et chaudron votif en céramique du musée d'Avesnes, Nord (*Ogam*, 1956, pp. 409-410, Pl. XLIII).

(19) H. DE LA TOUR. — *Op. cit.*, Pl. XX, 6931, voir fig. 5. 1).

(20) DÉCHELETTE. — III, p. 23.

(21) Voir par exemple Abbé Ferdinand BAUDRY et Léon BALLEBEAU. — Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée). 2^e édition, La Roche-sur-Yon, 1873.

(22) DÉCHELETTE. — *Op. cit.*, p. 22.

(23) *Ibid.* p. 25.

chaudron

IV. — Le culte de l'arbre semble avoir été commun aux Etrusques et aux Gaulois : au chêne en pierre érigé par les premiers sur la colline vaticane (24) correspondent en Gaule les arbustes d'essences diverses trouvés dans les puits funéraires et les arbres représentés sur certaines monnaies gauloises ainsi que sur beaucoup de stèles et d'autels gallo-romains (25). arbres

V. — Rappelons qu'à l'époque gallo-romaine, le dieu national gaulois armé du maillet était généralement représenté sous les espèces de certaines divinités du Panthéon classique, notamment d'Hercule et de Mercure (26). Or, nous assistons dans le monde étrusque à une contamination de CHARUN, lui-même, rappelons-le, armé du maillet, par ces deux divinités.

En ce qui concerne Hercule :

A) Voir une peinture représentant le sacrifice de Polixène sur le sarcophage dit « du Taureau », trouvé à San Severo et conservé au musée d'Orvieto (27); la scène du sacrifice est flanquée à gauche et à droite de deux démons semblables, dont l'un est armé du maillet, l'autre de la massue.

B) Voir aussi un bronze d'Hercule de VULCI : le héros, tient un maillet à manche court dans sa main droite abaissée (28).

La contamination par Mercure, est mise en lumière sur un vase peint de VULCI de la fin du IV^e siècle, conservé au Cabinet des Médailles, et décoré d'une scène représentant Admète et Alceste entre deux démons (29) : le démon placé à gauche et qui tient des deux mains un lourd maillet à long manche est pourvu de talonnières comme Mercure (voir Fig. 2).

VI. — Hercule a été honoré en Etrurie et en Gaule sous les mêmes aspects, et il en a été de même pour Mercure. Chez les Etrusques, le côté infernal du premier de ces dieux apparaît à travers son identification à CHARUN; mais il est en outre considéré comme régnant sur l'élément humide : créateur de lacs, associé aux sources, présidant aux thermes, son culte est étroitement lié à celui des eaux (30).

(24) Pline l'Ancien, Histoire Naturelle, XVI, 44 (87), 237.

(25) Pour les puits funéraires, voir Abbé F. BAUDRY, *op. cit.*, pp. 34, 44, 105, 185; BAUDOIN, 6^e congrès préhistorique, p. 799; pour les monnaies, voir Dictionnaire Archéologique de la Gaule, I n^o 74 (Carnutes) et n^o 87 (Senones); pour les stèles et autels, voir Esp. II, 862, 864; III, 1832, 2257; VI, 4684, etc.

(26) La contamination du dieu au maillet par Mercure paraît déjà s'affirmer antérieurement à la conquête : sur les monnaies de Grande-Bretagne inspirées du statère d'or de Philippe II de Macédoine, l'aurige parfois fulgurant des monnaies d'Armorique est remplacé par un maillet sommé d'une paire d'ailes (voir par exemple, Evans V, 8 et 9, Pl. XLIII).

(27) E. GALLI. — *Monumenti Antichi dei Lincei*, Vol. XXLV a, 1916).

(28) Salomon REINACH. — Répertoire de la Statuaire II, Vol. I, p. 232, 6.

(29) Inventaire n^o 918; reproduit par Daremberg et Saglio, Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, S. v. VASA, fig. 7322, p. 654, et par Martha, l'Art étrusque, Paris, 1889, p. 487, fig. 324 (voir Fig. 2).

(30) J. BAYET. — Hercule funéraire, Mélanges d'Archéologie et d'Histoire, 1923, p. 81; voir aussi A. GRENIER. — La religion étrusque, Mana III, Paris, 1948, pp. 40-41.

Or, Hercule est surtout honoré en Gaule sous ce double aspect funéraire et aquatique.

Les sépultures étrusques semblent bien, d'autre part, par certains détails de leur décor, mettre l'accent sur le caractère funéraire de Mercure.



Fig. 2. — Vase peint de Vulci
(Cabinet des Médailles, n° 918).
Photo B. N.

Nous avons vu que sur un vase peint de Vulci conservé au Cabinet des Médailles, celui des deux démons qui est armé du maillet était pourvu de talonnières; mais il en est de même de celui qui lui fait pendant, à droite de la composition, et qui ne porte pas de maillet (31). Nous retrouvons ces talonnières chez les démons noirs, ailés, armés de pics-marteaux, de la tombe du Cardinal (32).

(31) Voir *supra* n. 29 et *Fig. 2*.

(32) Voir les tableaux des « Ames errantes » et de la « Danse étrusque de la mort » (F. Weege, *Etruskische Malerei*, Halle 1921, *Fig. 31* et *33*).

Il n'est pas sans intérêt, d'autre part, de faire un rapprochement entre la présence de ces talonnières sur un petit bronze étrusque du Cabinet des Médailles, représentant un danseur (33) et l'importance numérique des scènes de danses sur les cippes étrusques (34).

Mentionnons enfin, une statuette en bronze de lasa (35), conservée au Muséum Fridericianum de Cassel : la déesse est coiffée d'un bonnet muni de deux courts ailerons de tête (36) en tous points semblable au pétase, tel qu'il est figuré sur certaines images gallo-romaines de Mercure (37).

La prolifération de l'effigie de ce dieu sur les stèles gallo-romaines prouve surabondamment que les Gaulois, eux aussi, dans le culte qu'ils lui ont voué, ont retenu, moins le caractère de dieu des marchands du Mercure romain que les fonctions de conducteur d'âmes de l'Hermès hellénique.



Fig. 3. — Le sacrifice des prisonniers troyens
(d'après M. PALLOTINO, collection SKIRA,
La Peinture étrusque, Paris, 1952, p. 115).

VII. — Il convient enfin de rappeler que le Panthéon étrusque compte 3 divinités de premier rang les *DI INVOLUTI* et que le nombre 3 occupe une place importante dans la pensée sociale et religieuse des Celtes.

Toutes ces concordances, dont nous avons, de propos délibéré, fourni une énumération non exhaustive, pour ne pas avoir toutes, peut-être, le même caractère de certitude et la même force probante, n'en constituent pas moins un imposant faisceau de présomptions en faveur de l'influence exercée par la civilisation la plus évoluée sur la civilisation la plus fruste, sinon dans le domaine des croyances proprement dites, tout au moins dans celui de leurs manifestations extérieures.

(33) S. CLES-REDEN. — Les Etrusques, Traduction B. Arthaud, Paris, 1955, Fig. 30.

(34) Voir GIGLIONI. — *Op. cit.*, tab. CXLIX, CL, CLI, CLII, CLIII.

(35) Les lasae sont des divinités subalternes qui auraient exercé des fonctions de servantes, et qu'Herbig et Ducati ont assimilées aux Heures et aux Charites (cf. C. CLEMENS, *Die Religion der Etrusker*, Bonn, 1936, p. 20).

(36) GIGLIONI. — *Op. cit.*, tab. CCCLXVIII.

(37) Voir par exemple, Esp. IV, 3001; V, 3852; XII, 7828; XIV, 8591.

En raisonnant par analogie, nous serions en droit, d'ores et déjà, de compter le maillet au nombre des emprunts que les Gaulois ont pu faire aux Etrusques.

Mais certaines autres constatations d'ordre iconographique touchant plus spécialement à cet attribut viennent renforcer la vraisemblance d'une telle hypothèse.

C'est tout d'abord l'abondance des images du maillet dans l'art religieux des deux peuples :

Il convient en premier lieu de constater que le décor funéraire étrusque nous a livré un certain nombre de peintures ou de bas-reliefs représentant CHARUN se préparant à frapper un mort de son maillet (38).



Fig. 4. — La « tombe du Magistrat » (d'après Hermann LEISINGER, *Les peintures étrusques de Tarquinia*, Lausanne, 1953, Pl. VII).

Mais, en dehors du maillet brandi par CHARUN dans un geste de menace, les sépultures étrusques abondent en images de cet outil symbolique :

A TARQUINIA :

Une guirlande peinte est couronnée de petits maillets plantés verticalement de place en place (39) ;

D'un cortège funèbre figuré sur la tombe du Typhon, émergent des maillets à masse courbe tenus par des démons (40) ;

Sur d'autres peintures de même origine nous voyons représentés :

une LASA tenant un maillet dans chaque main (41),

la rencontre de deux défunts, le père et le fils, entre deux démons armés du maillet (42),

(38) Voir par exemple, une peinture représentant « Le Sacrifice des prisonniers Troyens » sur la Tombe François à Vulci (M. Pallotino, *La Peinture Etrusque*, Edition Skira, 1952, p. 115) ; (Fig. 3) ; voir aussi le bas-relief qui décore le sarcophage de pierre de Laris Pulena dit « du Magistrat », à Tarquinia (Hermann Leisinger, *Les Peintures étrusques de Tarquinia*, Lausanne, 1953, Pl. VII ; S. CLES-REDEN, *op. cit.*, Pl. XII et XIII (Fig. 4) et un vase peint de Vulci (*supra* n. 29 et Fig. 2).

(39) Hermann LEISINGER, — *Op. cit.*, Pl. CII.

(40) Monumenti II, Pl. V ; MARTHA, *op. cit.*, p. 415, fig. 280 ; F. VEEGE, *op. cit.*, p. 43, fig. 39.

(41) GIGLIONI, — *Op. cit.*, tab. CCCLXXXIII, 1.

(42) F. VEEGE, — *Op. cit.*, fig. 37.

un horrible démon au nez fortement busqué, assis, avec un énorme maillet posé sur son épaule gauche (43).

Des urnes cinéraires de CHIUSI nous montrent :

un personnage imberbe tenant appuyé sur son épaule droite un gros maillet et gardant la porte de l'enfer en compagnie d'un Cerbère monocéphale (44),

un démon ailé et souriant accoudé du bras gauche sur l'extrémité emportant des femmes, et dont le manche aboutit à la gueule d'un lion (45),

Un démon ailé et souriant accoudé du bras gauche sur l'extrémité d'un maillet dont la masse repose sur le sol (46).

On sait le nombre important des reliefs gallo-romains sur lesquels le dieu national gaulois est accompagné du maillet ou évoqué par l'image de cet attribut.

Mais on paraît généralement ignorer la prolifération du maillet sur les monnaies de la Gaule indépendante (47).

En fait, les reliefs de cette sorte sur lesquels le dieu gaulois est effectivement représenté, ou évoqué par le maillet ne se comptent pratiquement pas : c'est le cas notamment, en dehors de deux demi statères d'or bien connus des Unelles ou des Baïocasses (48), de beaucoup de monnaies des Osismii et de Grande-Bretagne inspirées, elles aussi, du thème de l'aurige emprunté à la tétradrachme macédonienne (49), et de certaines monnaies des Namnètes (50) et des Cadurques (51). (Voir Fig. 5).

Les monnaies ne sont d'ailleurs pas les seuls reliefs gaulois antérieurs à la conquête à nous fournir une image du maillet : ce dernier figure entre les mains d'un personnage accroupi, sur un poinçon d'épée de la Tène II trouvé à Chaussin (Jura) (52).

A côté de la place importante, tout au moins par le nombre, qu'occupe cet attribut dans les iconographies des deux peuples, il convient de constater, que dans l'une comme dans l'autre, il y affecte un certain nombre de formes correspondant aux plus courants de ses usages en tant qu'outil.

(43) *Ibid.*; fig. 38.

(44) GIGLIONI. — *Op. cit.*, tab. CCCCIV, 4.

(45) *Ibid.*, tab. CCCCIV, 2.

(46) *Ibid.*, tab. CCCI, 3.

(47) C'est ainsi que P. M. DUVAL, dans ses « Dieux de la Gaule » (Paris, 1957, p. 60) affirme que « nous n'avons aucun document qui concerne le dieu au maillet avant l'époque gallo-romaine »; l'éminent mythologue ajoute « qu'il ne suffit pas que le maillet figure isolément sur une monnaie gauloise des Unelli pour qu'on y voie un attribut divin ».

(48) H. DE LA TOUR. — *Op. cit.*, Pl. XX, 6929 et 6932.

(49) *Ibid.* Pl. XXI, 6504, 6506, 6516, 6518, 6530, 6535; Evans IV, Pl. XLII, 10, V, Pl. XLIII, 4, 5, 8, 9.

(50) H. DE LA TOUR. — *Op. cit.*, Pl. XX, 6721 et 6722.

(51) *Ibid.*, Pl. XII, 4369 a.

(52) J. FEUVRIER. — Note sur une épée de la Tène, trouvée à Chaussin, Jura. *Homme Préhistorique*, 1905, p. 88, fig. 51; DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 623, fig. 462.

D'autre part, il n'est pas sans intérêt d'observer que chez les Etrusques comme chez les Gaulois, le maillet peut être remplacé par certains outils de silhouette plus ou moins voisine, et qui sont généralement utilisés dans les industries de la pierre. C'est ainsi qu'on voit des pics-marteaux entre les mains de démons ailés sur deux peintures de la



Fig. 5. — Monnaies gauloises.
 1, 2, Baïocasses ou Unelles; 3, Namnètes; 4, Cadurques;
 5, Osismii.

Tombe du Cardinal à Tarquinia : celle dite des « Ames errantes » (53) et celle où il est convenu de voir une « Danse étrusque de la mort » (54). En Narbonnaise, le dieu au Maillet est évoqué sur certains autels par l'escoude provençale » utilisée encore de nos jours pour l'extraction de la pierre (55).

Waldemar DEONNA nous invite à voir le plus souvent dans les outils pouvant servir à l'exercice des métiers de maçon, de carrier ou de tailleur de pierre, figurés sur certaines stèles, non pas les outils professionnels du défunt, mais des symboles funéraires (56). La signification symbolique de ces outils est étroitement liée au culte particulier dont le dieu infernal gaulois était l'objet de la part des travailleurs.

(53) Voir *supra* n. 32.

(54) *Ibid.*

(55) Voir par exemple, *Esp.* I, 511, I.

(56) W. DEONNA. — « *L'Ascia* », *R.A.E.*, VII, janvier-mars 1956, p. 30.

de la pierre (57) : leur contact permanent, soit avec l'intérieur de la terre qui était un des lieux où les Anciens situaient l'Au-delà, soit avec les produits qui en étaient issus, explique la ferveur de leur dévotion au dieu du monde souterrain; les outils dont ils se servaient acquéraient par contamination un caractère sacré d'essence infernale : c'est la raison de la prolifération de leurs images sur les stèles funéraires et de leur présence effective dans les sépultures (58).

Ainsi, en Gaule comme en Etrurie, les outils en usage dans les industries de la pierre avaient d'étroites affinités avec l'Au-delà.

Signalons encore la présence de la croix de Saint-André sur le maillet tenu par CHARUN sur le panneau décoratif représentant « Le sacrifice des prisonniers Troyens » (59) et sur un maillet votif en pierre trouvé à Bouze (Côte-d'Or) (60).

Ainsi que le note fort justement M. Albert GRENIER, « il paraît difficile d'imaginer une origine indépendante et une simple rencontre fortuite entre le maillet étrusque et le maillet gaulois si semblables » (61).

Il semble bien, d'autre part, qu'il n'y ait eu aucun décalage dans le temps entre les figurations étrusques et les figurations d'origine gauloise du maillet :

Dès la fin du IV^e siècle avant notre ère, au moment où s'accuse le déclin de la puissance étrusque, l'angoisse et le pessimisme commencent à succéder à la joie dans les représentations de l'Au-delà; c'est surtout au cours de la période qui va suivre et qui ne prendra fin que dans la deuxième moitié du I^{er} siècle que nous voyons le maillet brandi dans un geste de menace par CHARUN ou TUCHULCHA, et que, d'une façon générale, les peintures et bas-reliefs nous fournissent en abondance des images de cet attribut. Or, les anciennes copies gauloises du statère d'or de Philippe II de Macédoine qui constituèrent l'essentiel du numéraire indigène dans la Gaule Centrale, l'Armorique, la Belgique et les pays du Rhin, appartiennent pour la plupart au III^e siècle (62).

(57) Voir les maillets votifs trouvés à Glanum dans le quartier des carrières; voir aussi à Saint-Béat, un autel dont les dédicants sont des marbriers : sur la face antérieure est représenté Sylvain, divinité latine à laquelle le dieu gaulois a été bien souvent identifié, et sur la face latérale gauche des personnages munis de marteaux, débitant ou sculptant des blocs de pierre. (Esp. XIII, 8122, Pl. XIX); signalons enfin la découverte faite vers 1867, dans une carrière située entre Wörth et Obernburg (Germanie supérieure) d'une inscription généralement restituée comme suit : Herculi Maliator (i) (C.I.L. XIII, 6619) (traduction : à Hercule armé du maillet); or Hercule est une des divinités gréco-latines dont le dieu gaulois au maillet a bien souvent emprunté les apparences.

(58) Une houe à pic et un pic-marteau ont été trouvés dans les puits funéraires du Bernard (Abbé F. Baudry, *op. cit.*, pp. 47-48 et 112); une plaquette en terre cuite, ex-voto, sur laquelle est figurée en relief une sorte de laie de maçon, a été découverte sur l'ancien emplacement d'un camp de légion près de Nottingham (J. M. Heichelheim et J. E. Housman, *Sucellus et Nantosuelta dans la Mythologie celtique médiévale. l'Antiquité classique*, t. XVII, 1948, pp. 314, n. 2 et 315); le sens funéraire qu'ont acquis les outils de la pierre au contact du dieu infernal gaulois nous paraît être la clef du problème de l'« Ascia ».

(59) Voir *supra* n. 38 et Fig. 4.

(60) Esp. III, 2076.

(61) A. GRENIER. — Le dieu au maillet gaulois et Charun, *Studi Etruschi*, Vol. XXIV, série II, p. 124.

(62) DÉCHELETTE. — *Op. cit.*, IV, pp. 1072-1073.

Le motif du revers de ces monnaies subit rapidement de la part des Gaulois de très graves altérations : l'aurige notamment devint parfois un dieu fulgurant et un maillet fut représenté à l'extrémité de l'éclair issu de sa main (63). De semblables documents suffiraient donc à eux seuls à attester l'existence, en Gaule, de l'image du maillet en tant qu'attribut divin, à l'époque où elle envahit le décor funéraire étrusque.

Il convient de constater enfin que le « maillet est propre aux représentations étrusques du génie de la mort et qu'on ne lui connaît pas de modèles grecs » (64).

Telles sont les raisons pour lesquelles nous devons, semble-t-il, admettre jusqu'à preuve du contraire, que le dieu national gaulois, qui, de même que le Jupiter Sérapis Alexandrin, est non seulement céleste, mais infernal, a emprunté son maillet à un démon étrusque de la mort.

**

Il nous a paru intéressant, pour compléter notre étude, de rechercher la raison d'être de la présence du maillet dans l'art funéraire étrusque, et tout d'abord de tenter de fournir une explication raisonnable aux scènes sur lesquelles le démon de la mort brandit cet attribut comme une arme visiblement destinée à frapper le défunt, debout à ses côtés (voir *Fig. 2, 3, 4*).

Il est généralement admis que CHARON est un bourreau qui s'apprête à assommer le mort (65). Il faut convenir que, parmi les peintures ou bas-reliefs qui semblent le représenter dans l'exercice de pareilles fonctions, ceux sur lesquels il apparaît sous un aspect terrifiant et monstrueux, apportent une contribution non négligeable à l'atmosphère de pessimisme et d'effroi qui, depuis la fin du IV^e siècle, envahit le décor funéraire (66).

Mais on conçoit mal, pour autant, l'intérêt que pourrait avoir un dieu ou un démon infernal à exercer à l'encontre du défunt des fonctions de bourreau, et on en vient irrésistiblement à penser que de telles représentations ne peuvent s'expliquer uniquement par l'effroi qu'elles sont susceptibles d'exprimer : les ressources imaginatives des Etrusques leur eussent aisément permis de traduire ce même sentiment de terreur au moyen de tableaux inspirés d'un thème différent et qui auraient eu sur les premiers l'immense avantage de ne pas évoquer un acte dépourvu, en apparence, de toute signification en soi. Il est d'ailleurs remarquable que le démon qui s'apprête à frapper le défunt n'est pas toujours représenté sous des traits monstrueux (67).

(63) Voir *supra* n. 48, 49 et *Fig. 5*, n^{os} 1 et 5.

(64) A. GRENIER. — *La Religion étrusque*, Mana III, Paris 1948, p. 66.

(65) Voir ROSCHER. — *Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, s. v., Charon.

(66) Voir par exemple « Le sacrifice des prisonniers Troyens » (*Fig. 3*) et « Admète et Alceste entre deux démons » (*Fig. 2*).

(67) Voir par exemple la tombe dite « du Magistrat » (*Fig. 4*).

A notre avis, l'artiste, tout en donnant à cette sorte de représentations un caractère adapté à sa propre conception plus ou moins sombre de l'au-delà, a voulu matérialiser l'acte de résurrection :

Comme tous les peuples du monde antique, les Etrusques croyaient à la renaissance dans la vie éternelle et la mort était à leurs yeux « non une extinction, mais une modification du plan vital » (68). Cette résurrection comportait deux phases : tout d'abord, l'abolition des formes organiques que revêtait le défunt au terme de sa vie terrestre, ensuite, l'accès du mort à la vie éternelle sous de nouvelles apparences (69).



X Fig. 6. — Partie gauche de l'une des plaques du chaudron de Gundestrup, d'après *Latomus*, XIII, 1954, fasc. 3, Pl. II, fig. 3 (J. GRICOURT).

Arbre coloré IF 7

C'est à cette double opération que nous fait assister la scène qui décore l'une des plaques d'un chaudron celtique en argent trouvé à Gundestrup (Danemark) (voir Fig. 6). Le décor est divisé en deux registres superposés, séparés par un cordon rectiligne horizontal; le registre inférieur nous montre des guerriers armés du bouclier et de l'épée, allant à pied, à gauche, vers un personnage debout, précédé d'un chien et que sa taille gigantesque nous oblige à considérer comme un dieu. Ce dernier au fur et à mesure de leur venue, plonge dans un grand vase les fantassins qui reparaissent plus haut, sous la forme de cavaliers allant à droite. L'artiste, en plaçant ces derniers dans le registre supérieur s'est visiblement inspiré de la croyance suivant laquelle « la mort est une transcendance de la condition humaine » (70).

loup —

(68) Mircea ELIADE. — *Traité d'histoire des Religions*, Paris, 1949, p. 155; L'ETRUSCA DISCIPLINA enseignait que, pour devenir dieu, c'est-à-dire, pour acquérir l'immortalité, l'âme humaine devait d'abord se présenter aux Divinités qui gouvernent les Enfers (cf. B. NOGARA, *Les Etrusques et leur civilisation*, Paris, 1936, pp. 119-120).

(69) « Les morts attendent le retour à la vie sous une nouvelle forme » (Mircea Eliade, *op. cit.* p. 300).

(70) *Ibid.* p. 96; pour notre distingué collègue, Jean Gricourt, cette scène représente l'héroïsation de guerriers tués au combat; si, sur quelques points de détail, on peut ne pas partager l'opinion de l'auteur, ce dernier, n'en a pas moins eu le rare mérite de reconnaître dans ce panneau une réalisation plastique de l'acte de résurrection (Jean GRICOURT, *Sur une plaque du chaudron de Gundestrup*, *Latomus* XII, 1954, pp. 356-383).

X Dans le chapitre de la vie animale et végétale, faite d'une suite infinie de morts et de renouveaux, régnait sur l'élément humide. « Les traditions de déluge se relient presque toutes à l'idée de résorption de l'humanité dans l'eau et à l'institution d'une nouvelle époque avec une nouvelle humanité » (72). Pour Jean CHRYSOSTOME, le baptême représente la mort et la sépulture, la vie et la résurrection (73). Les stoïciens considéraient la chaleur partout répandue et qui a tout formé, comme la Cause suprême. Le Kronos mithriaque « qui produit et détruit toutes choses, était parfois assimilé à une lumière ou à un feu primitif » (74). Au mythe du renouvellement par le feu, se rattachaient dans le monde méditerranéen d'antiques coutumes comme celle qui consistait à éteindre une fois l'an, à Lemnos, tous les foyers de l'île, et à ne les ranimer qu'au bout de 9 jours, au moyen du feu apporté de Délos par un navire (75). Dans un ordre d'idées très proche, « l'histoire du chaudron de Médée qui transforma sous les yeux des Péliades, un vieux bélier en agneau », atteste, suivant l'opinion de Salomon REINACH, « l'existence d'un rite de rajeunissement par la cuisson » (76). X Les Celtes d'Irlande connaissaient le puits de résurrection (77) qui supposait directement l'intervention de l'eau, et les Celtes du pays de Galles, le chaudron de résurrection, qui, devant être chauffé préalablement à tout usage, supposait indirectement l'intervention du feu. Aussi, importe-t-il peu que le vase dans lequel le dieu plonge les guerriers du registre inférieur sur la plaque du « chaudron de Gundestrup » que nous venons de décrire (78), soit lui-même un chaudron, ainsi que Jean GRICOURT nous invite à le croire, ou plutôt, étant donné l'importance relative de la hauteur du vaisseau, un simple récipient à contenir l'eau; en tout état de cause, l'interprétation de notre savant collègue garde toute sa valeur. Or, la foudre est le feu divin. Il est donc vraisemblable que le geste qui consiste de la part d'un démon ou d'une divinité à frapper un mort avec une arme qui est l'un des idéogrammes de la foudre, ait précisément pour but de lui permettre d'accéder à la vie éternelle. On pourra nous objecter tout d'abord que le maillet est un signe tonnant, et non un signe fulgurant et que, dans l'hypothèse que nous avons formulée, CHARUN devrait se servir d'une hache plutôt que d'un maillet. Mais il est aisé de réfuter cette objection :

(71) Mircea ELIADE. — *Op. cit.*, p. 168.
 (72) *Ibid.*, p. 185.
 (73) SAINT-YVES. — *Corpus*, 149.
 (74) F. CUMONT. — *Les mystères de Mithra*, Bruxelles 1913, p. 108; sur un relief de Modène, Kronos est représenté debout entre les deux moitiés d'un œuf d'où s'échappent des flammes. (*Ibid.*, Fig. 12).
 (75) Charles PICARD. — *Daremberg et Saglio*, s. v. Vulcain.
 (76) *Cultes, mythes et religions*, II, p. 133, cf. J. GRICOURT, *ibid.*
 (77) M. L. SJOESTEDT. — *Dieux et héros des Celtes*, Paris 1940, p. 14.
 (78) Voir Fig. 6.

La foudre et le tonnerre sont liés au même phénomène météorologique qui est l'orage, et leurs idéogrammes respectifs, la double hache et le maillet sont interchangeable (79).

Rappelons au surplus, qu'il existait chez les Etrusques un corps de devins, les FULGURIATOIRES, qui étaient officiellement chargés d'interpréter les foudres. Suivant l'enseignement des LIBRI FULGURALES, ils devaient, chaque fois que tombait la foudre, se livrer à une série d'observations tendant à identifier la divinité qu'il convenait d'apaiser et à assigner au phénomène sa juste place dans la complexe hiérarchie des foudres (80). Il va sans dire que le bruit qu'elles produisaient était, de tous les phénomènes concomitants à leur chute, celui qu'il était le plus facile d'observer. Or ce bruit, avait le maillet pour symbole. Tel est, croyons-nous, une des raisons pour lesquelles, la foudre était figurée chez les Etrusques par un idéogramme comme le maillet qui correspondait à ses effets acoustiques, plutôt que par la hache qui évoquait ses effets mécaniques (81).

Quant à l'objection tirée du postulat suivant lequel seules les divinités ouraniennes pouvaient lancer la foudre, elle ne résiste pas davantage à l'examen :

Caecina et Pline l'Ancien rapportent la croyance des Etrusques en l'existence de foudres issues de la terre et qu'ils nommaient « infernales » (82). On peut donc, en toute logique, compter le dieu du monde souterrain au nombre des 9 divinités fulgurantes (83).

Ainsi, dans l'état actuel de nos connaissances, rien ne nous interdit, semble-t-il, de supposer, que si les scènes représentant un démon frappant un mort de son maillet, peuvent, dans certains cas, contribuer à « la matérialisation des angoisses de la mort » (84), elles ont pour raison d'être, l'évocation, non pas des tourments infernaux, mais de l'accession du défunt à la vie éternelle.

(79) Rappelons que la foudre est désignée en grec, sous les noms d'ASTROPELEKIS et de KERAUNIE qui signifient l'un et l'autre « Hache du Ciel », et qu'en langage populaire, en France, les haches en pierre polie appartenant à l'époque néolithique ou à l'âge du bronze sont appelées « pierres de foudre »; d'après de très anciennes croyances encore répandues dans beaucoup de nos campagnes, elles sont considérées comme ayant été apportées sur la terre par l'éclair; or, il convient de rappeler que sur certaines monnaies de la Gaule indépendante, inspirées du statère d'or de Philippe II de Macédoine, l'éclair s'échappe de la main de l'aurige sous la forme d'un cordon sinueux dont l'extrémité aboutit sur le sol, non à une hache, simple ou double, mais à un maillet (voir *supra* n. 49 et Fig. 5, n° 1). Cette interchangeabilité se réalise d'autant plus facilement qu'il existe fréquemment un grand air de parenté entre les silhouettes des deux attributs.

(80) Les divinités fulgurantes étaient au nombre de neuf et les Etrusques connaissaient onze sortes de foudres (Sénèque *Quest. Nat.* II, p. 52).

(81) Il est possible d'ailleurs que l'arme de CHARUN ne soit pas toujours un maillet; sur un décor funéraire reproduit dans les *Annali dell'Institute.* (51, t. V; voir aussi ROSCHER, *op. cit.*, fig. p. 887) la masse placée au bout de la longue hampe tenue par le démon paraît avoir une face supérieure plane et une face inférieure concave; l'amincissement ainsi réalisé au centre convient mieux à une double hache qu'à un maillet.

(82) SÉNÈQUE. — *Op. cit.*, pp. 49 à 54.

(83) C'est ce que n'a pas manqué de faire Thulin (*Arsskrift* 11, 5, 34); ajoutons à ce propos que VEIOVIS, une des divinités spécifiquement autochtones du Panthéon romain était généralement considéré comme une hypostase souterraine de Jupiter.

(84) M. PALLOTINO. — *Op. cit.*, p. 223.

Dans cette hypothèse, on serait en droit de considérer que tous les autres maillet du décor funéraire étrusque sont autant d'allusions à la résurrection, et par voie de conséquence, qu'en plaçant dans les mains du défunt, sur certaines stèles funéraires, le flacon ou le vase, récipients de l'élément humide et le maillet évocateur de la foudre, l'artiste gallo-romain a voulu tout uniment traduire l'idée d'immortalité sous les espèces de ces deux agents de résurrection que peuvent être indifféremment l'eau et le feu.



Main

MAIN (droite et gauche) :

Chez les Celtes il est d'usage et recommandé de donner la main droite DECSIVA.

DECSOLAMACTA : désigne la dextérité et l'adresse.

Pour les Celtes, comme pour beaucoup de civilisations, la main droite est considérée comme la meilleure. C'est elle qui est chargée de remettre les dons et offrandes aux dieux, comme aux personnes que l'on désire honorer.

C'est elle aussi, qui dans les épreuves de vérités (ou ordalie) sera soumise à l'épreuve de l'eau ou du feu.

C'est encore cette main qui sera éventuellement sacrifiée pour acquérir la souveraineté de la Terre ou d'un Royaume (Conf. Nuada).

Elle sera engagée dans les serments :

Cf. les deux mains unies dans les contrats sur les tessères Celtibères (Michel Le jeune).

L'expression « *Par ta main* » est une formule de serment dans l'épopée irlandaise (Le petit Hotel d'Allen).

Serment de Caireall : « *J'en jure par ta main* » (Contes Ossianiques, Chauviré p.231).

« *Et ils se prirent les mains, jurant de ne pas rompre leur promesse jusqu'à l'aube du jugement* » (Geste de Cúchulainn – R. Chauviré, p. 194).

« *et Scathach avait joint nos mains* ». (Geste de Cúchulainn, P.203)

LA MAIN ROUGE DE L'ULSTER



Sur les armoiries de l'Ulster (partie Nord de l'Irlande encore soumise — de très mauvaise grâce — à la domination britannique) figure une main rouge qui ne manque pas d'intriguer les curieux visitant cette verdoyante et pittoresque contrée. Comme l'on pouvait s'y attendre dans une île dont les citoyens ont toujours été de farouches et individualistes mâles, et où la dynamite et la mitraille parlent encore toutes les semaines sur la frontière de l'Ulster et de la République irlandaise, l'histoire de cette main est aussi curieuse que sanglante.

En l'an 1015 de notre ère, un « chieftain » (chef de clan) scandinave, du nom de Heremon O'Neill, organisa une expédition maritime pour prendre possession de la côte Nord de l'Irlande. L'incursion fut combinée avec un autre chef viking dont le nom a été oublié. Les deux

« chieftains » se mirent préalablement d'accord pour reconnaître que la couronne du nouveau royaume serait placée sur le front de celui qui toucherait le premier — et de la main — la terre convoitée.

Les deux flottes nordiques prirent la mer et, après une longue et houleuse navigation, arrivèrent en même temps en vue des côtes de l'Irlande du Nord. A ce moment, les rameurs du bateau rival de Heremon O'Neill se mirent à l'action avec une telle ardeur que leur embarcation dépassa bientôt irrésistiblement celle de O'Neill, dont les efforts de l'équipage demeurèrent vains.

Voyant un royaume lui échapper, O'Neill — qui était probablement gaucher — saisit une hache et se trancha la main droite d'un seul coup. Puis, il saisit la main sanglante et la jeta de toutes ses forces vers le rivage. La main de O'Neill décrivit un grand arc et toucha le rivage de l'Irlande du Nord un court instant avant celle de l'autre Viking.

C'est ainsi que le prompt et vaillant Heremon O'Neill devint le premier roi de cette contrée qui est aujourd'hui la province britannique d'Ulster, composée des six comtés irlandais d'Antrim, Armagh, Down, Tyrone, Fermanagh et Londonderry, avec Belfast pour capitale. Une brumeuse cité de cinq cents mille habitants, où siège un « gouvernement » d'Irlande du Nord, du genre de ceux que les Anglais traitent de gouvernements de marionnettes dans les pays où ils ne tirent pas les ficelles.

Avec le courageux Heremon commença la dynastie O'Neill, qui régna sur l'Ulster pendant de nombreux siècles. Et son geste héroïque, probablement unique dans l'histoire du monde, est immortalisé dans les armoiries de la province, lesquelles comportent : « une main droite rouge dans un écusson intérieur argenté, posé sur une croix rouge ».



R. D.

Maíson

LA MAISON :

(Cf. article sur la maison textes et iconographies de Serj Pineau, dans Ar Gelled Kozh N° 3 – Editions An Alarc'h Embannadurioù)

L'habitation est assimilée au Cosmos. Elle constitue comme le sanctuaire une image du monde IMAGO MUNDI, un univers en réduction que l'homme se construit en imitant la création exemplaire. Il habite ainsi un espace consacré qui semble obéir à un symbolisme constructif.

Comme pour le sanctuaire c'est le cercle qui semble, dès l'âge du Bronze, avoir eu la prédilection des constructeurs. Le plan de la Ferme de Little Woodbury, près de Salisbury, peut être comparé à celui des premiers temples celtiques. (Cf. le sanctuaire de Crozon avec sa double enceinte et son ouverture à l'Est).

Constitué de deux cercles concentriques, ces maisons étaient délimitées par de solides pieux servant de points d'attaches aux murs, ou de palissades d'osier enclosant la demeure. Le centre de celles-ci était occupé par quatre poteaux disposés en carré qui étaient chargés de soutenir le faite de la toiture. Celle-ci était percée d'un oculus par où la fumée du foyer, placé au centre exact de la demeure, s'échappait. L'ouverture de la demeure était précédée par un vaste vestibule orienté à l'Est.

Le diamètre moyen des maisons circulaires de l'Age du Bronze est d'un maximum d'environ 15 mètres.

Dans la Gaule de l'Est, comme dans les autres parties de la Gaule, l'habitation rurale a pour origine la hutte indigène. Dans la région de Sarrebourg en Lorraine (pays des MEDIOMATRIQUES) les fonds de cabanes se présentent toujours sous la forme de trous circulaires de 10 à 40 mètres de diamètre. Ces excavations montrent que certaines de ces demeures étaient à moitié souterraine, afin d'assurer une protection efficace contre le froid ou la chaleur.

Nous sommes très mal renseignés sur l'élévation de la toiture de ces grandes huttes qui atteignaient parfois 40 mètres de diamètre, comme l'indique les énormes poutres rencontrées au fond de ces excavations. Le toit était soutenu de l'intérieur par des colonnes verticales taillées dans des arbres et couvert de paille et de terre. Certaines trouvailles montrent que ces chaumières étaient encore fréquentées à l'époque romaine et peut-être bien au-delà.

Le célèbre relief du Louvre qui représente un barbare défendant sa cabane donne une idée assez nette d'une de ces huttes. Un bas-relief de la déesse Nantosuelta (fouilles de Sarrebourg) montre une de ces huttes circulaires des MEDIOMATRIQUES surmontée par une toiture en forme de coupole et recouverte d'un matériau disposé en écailles. Sa jante ressemble à une roue avec ses rayons et son moyeu. Chacune des extrémités de ces compartiments donnant accès au foyer.

Explications donnant lieu au rituel de consécration de la maison.

Principal axe et motif essentiel du rite, la maison comme le temple est considérée comme se situant au Centre du monde. Reproduction réduite de l'Univers elle est le lieu et le « foyer » de condensation et de coexistence des forces opposées, d'où part le mouvement de l'un vers le multiple, du non manifesté au manifesté, de l'éternel au temporel. Tous les processus d'émanations et de divergences passent par elle et là se rejoignent comme en leur principe tous les processus de retour et de convergence dans les recherches de l'Unité.

Plus prosaïquement la maison est le reflet de l'image primitive, de la caverne, elle-même considérée comme ventre maternel. Elle est lieu de gestation, de vie et de sommeil, abri, refuge. On y stocke la nourriture, y prépare les repas. La femme y met au monde ses petits, les y abritent, les nourrit, les élève.

Tout concourt à faire de la maison TEGSOS « ce qui couvre, protège » le lieu privilégié de la mère. Si dans la plupart des cas l'homme prépare, édifie la demeure, c'est la femme qui en est la véritable maîtresse, la gardienne et l'ordonnatrice. C'est avec des matériaux essentiellement liés au monde symbolique féminin que se construit la maison : la terre, l'eau, la pierre, le bois. Ce sont les matières matrices parmi lesquelles s'élaborera et se développera toute cellule familiale TEGSOSLOUGA. Espace clos et protégé VALIAS (On notera en celtique le rapport sémantique entre le « mur, l'enclos : VALON-VALIA et le « lit » VALION -VALIA) et le ventre maternel, la maison assure la paix, la nourriture et la sécurité à l'embryon humain.

Dans le déroulement d'un rituel de protection de la maison, la femme sera donc la « Première » CINTA à prendre possession de la demeure, car elle et éventuellement sa progéniture sont identifiés à la maison. La femme est de plein droit la Demeure de l'Homme.

Ses enfants placés autour d'elle (si elle en possède) ou seule elle en franchira le seuil la première, écartant symboliquement les bras, les deux mains dressées en avant vers le ciel, touchant les deux montants, jambes ou piliers (COIRTUS) de la porte (DORA). Elle poussera ensuite l'huis et pénétrera en sa demeure refermant sur elle le battant. Seule ou entourée de ses enfants, elle se placera au nord, face à l'entrée (ici au sud). Il n'y aura dans son attitude aucune déférence particulière, non plus que témoignage d'irrespect ou d'arrogance par rapport au lieu, car elle EST la personnification de l'espace lui-même qui couvre et protège. Elle se tiendra debout en attente d'accueillir les officiants, déité et puissance tutélaire, gardienne du foyer, mère des hommes et de la demeure des hommes.



mannationos

ESUERTOS

MANAUIONOS - Dieu de la Mer, Fils de l'Océan.

MANAWYDDAN, fils de LLYR, dans les Mabinogion t.I, est le même personnage mythologique que le MANANNA, MAC LIR des Irlandais. Du MANAWYDDAN gallois dérive le nom de MANAW, nom gallois de l'île de Man. Les irlandais disent du personnage qu'il était un géant et qu'il avait trois jambes. Il habitait une île qui a disparu et que, cependant, quelques personnes ont encore vue le matin du 1er Mai avant le lever du soleil si celui-ci tombait un dimanche. Le Géant roulait comme une roue sur ses pieds et sur ses mains ; il n'avait pas de tête et venait entouré d'un nuage se promener sur les montagnes de Man. Il protégeait l'île contre les flottes ennemies (Recherches sur le Folklore de l'île de Man par M.C. Roeder, Manchester, publiées dans the journal of the Isle of Man, Natural History and Antiquarian Society vol.III, part.IV).

Dans les Triades galloises c'est un des princes LLEDDV « obliques », ainsi appelés parce qu'ils ne recherchaient pas de domaines et qu'on ne pouvait cependant leur en refuser (Myv. arch. 304, 20 ; 404,38). Dans le Livre Noir, il devient compagnon d'Arthur et on y vante la sagesse de ses conseils (Skene, Four ancient books II, p.51).

Les poètes des Iolo mss. (p.236) lui attribuent la construction de la prison d'Oeth et Anoeth. C'est après la destruction complète des envahisseurs romains par les bretons que MANAWYDDAN, fils du roi LLYR, fit rassembler de toutes parts leurs ossements et en mêlant la chaux aux os, qu'il fit une immense prison destinée à enfermer les étrangers qui envahiraient l'île et les traîtres à la cause de la patrie. La prison était ronde ; les os les plus gros étaient en dehors ; avec les plus petits, qui étaient en dedans, il ménagea différents cachots ; il y en eut aussi sous terre, spécialement destinés aux traîtres.

MANAWYDDAN est une forme développée de MANAWYDD qu'on trouve dans la vieille poésie galloise ; MANAWYDD = *MANAUIIU, au génitif *MANAUIIONOS = manan ; de ce génitif dériverait le nom divin irlandais de MANANNAN, fils de LER (mac Lir), tandis que le MANAWYDDAN gallois dérive du nom. acc. *MANAVIONEN D'après la Tain bo Cualnge (L.2587), MANANNAN est donné comme le roi de la Terre de Lumière (TIR NA SORCHA), qui est la même que la Terre de Promesse (TIR TAIRNGIRE), où MANANNAN aurait sa ville suivant l'Acallamh na Sénorach,(l.3786 et suivantes).

D'après le Coir Anmann, 156 (I.T.III, 356) et le glossaire de Cormac (éd. K. Meyer n°896) qui fournissent la même information : « Manannan mac Lir était un

merveilleux négociant qui vivait dans l'île de Man ; c'était le meilleur pilote qu'il y eut à l'ouest du monde. Par sa connaissance du ciel, c'est-à-dire en regardant l'aspect du ciel, c'est-à-dire de l'air, il savait où il y aurait du beau temps et du mauvais temps et quand il y aurait changement de l'un à l'autre. C'est pour cela que les Scots et les Bretons l'appelaient dieu de la mer et qu'ils disaient qu'il était Fils de la mer, c'est-à-dire Mac Lir. Et c'est de lui que l'île de Man tire son nom ».

LeDindshenchas le présente à la fois comme « druide », artisan et négociant (DRUI, CERD, CENNAIGE).

Dans le Tochmarc Luaine (R.C.XXIV, 274,18) il est également donné comme un druide des Tuatha De Danann.

MANAUIA

Une appellation primitive de l'île de Man est MENAUIA (ou mieux MANAUIA, d'où son nom gallois MANAW) ; or MENEUIA qui est presque identique, est le nom ancien de Saint David ou Ty Ddewi, centre spirituel chrétien du Pays de Galles, situé à la pointe sud-ouest du pays de Dyfed, où les Mabinogion situent précisément le refuge de MANNAWYDDDAN.



Vase de Gundestrup. — Plaque extérieure.

Manannan. Mac Lir

MALEDICTION

MALEDICTION :

Expression gaélique : MY AGAS-SON AN BARTH CLETH
« Je vous signe du côté gauche »
« Je vous maudis » (BM 3420)

Antonyme « Je vous signe du côté droit »
SINA « signe présage » généralement favorable du côté droit.
MY AGAS-SON AN BARTH DESS ;

En Ecosse le tour à gauche appelé du nom saxon WITHERSHINS « marche contre le soleil » passe pour un puissant sortilège. Les sorciers l'accomplissent quand ils veulent préparer des maléfica ou proférer des malédictions, ou encore se rendre au sabbat.

Les vieux highlanders pratiquent le DEASIL, le tour à droite pour favoriser les entreprises. Le tour à gauche dans la direction opposée ou Withershins, est considéré comme infortuné, maléfique, signe de mauvais sort et de malédiction.

MAMELLES

MAMELLES :

Deux couples de hautes collines arrondies s'inscrivent dans la topographie de l'Irlande païenne comme les « mamelles CHICH » d'une seule et même grande Déesse s'illustrant sous deux hypostases distinctes.

L'une dont les seins sont désignés par le gaélique DA CHICH ANNAN « les deux mamelles d'Anu » est connue comme la Mère des Dieux et des hommes. Elle présente aux yeux de ses adorateurs un aspect favorable de nourriture d'abondance, de protection et de secours.

La seconde dont la poitrine est désignée par DA CHIH MORIGHNA (les deux mamelles de la grande Reine).

La poitrine est pour les Celtes le réceptacle de la nourriture aussi bien maternelle que spirituelle, premier contenant des éléments nutritionnel des mammifères. Elle est porteuse de ressource et par là symbole des richesses naturelles qu'elle conserve. Les seins sont l'image de ce qui fait croître les vivants, le dignes récipient de la première nourriture.

Manuscrits

MANUSCRITS :

Leabhar Gabhala Erenn :

Traduit du Livre des invasions : Celui-ci est composé à partir de différents manuscrits, lesquels ont été complétés dans le 17^{ème} siècle par Michaél O'Cléirigh.

Livre de Ballymote :

Manuscrit du 14^{ème} siècle, conservé à la Royal Irish Academy. Il contient notamment : The Book of Rights (livre des Lois).

Leabhar na Huidre :

Connu sous le nom de Livre de la Vache Brune – Celui-ci est un manuscrit du 11^{ème} siècle, apparemment compilé à Clonmacroise. Il est maintenant à la Royal Irish Academy.

Leabhar Laigneach ou Lebor Lagin – Livre de Leinster ou de Glendalough :

Manuscrit du 12^{ème} siècle compilé dans un monastère de Terryglass, Comté de Tipperary, conservé à la royale Irish Academy. Il contient entre autre les Dindseanchas, la science des noms de lieux. Il concerne la topographie de l'Irlande. Véritable guide d'une géographie mythologique, il contient aussi une version du Leabhar Gabhala.

Le Livre Jaune de Lecan :

C'est un ouvrage manuscrit du 14^{ème} siècle conservé à Trinity Collège – Dublin.

Le Grand Livre de Lecan :

Daté du 15^{ème} siècle (manuscrit) – Il est à la Royal Irish Academy.

Rawlinson – MS. B502 :

C'est le nom d'un important catalogue de manuscrits, conservé à la Britain's Bodleiam Library.

MANUSCRITS.

A. IRLANDAIS :

- "Razis de Cualnge", rédigée en 647 par Senchan Torpeist, chef-poète d' Irlande.
- "Libur Dromma Snechta" = livre au dos de neige : début du VIII^e siècle : perdu.
- Livre des Droits : par Cormac mac Cuilennán, roi-évêque de Cashel (tué en 903 ou 908).
- "Lebar na hUidre" = le livre de la vache brune : fin du XI^e siècle, transcrit par Moelmuiré fils de Celechar, tué en 1106.
- "Lebor Lagin" = livre de Leinster ou de Glendalough : vers 1150/1160, transcrit en partie par Find mac Gorman, évêque de Kildare.
- "Lebar na Gabala" = livre des invasions : vers 1168.
- Livre de Ballymote : vers 1400.
- "Lebar Brecc" = livre tacheté : XIV^e siècle.
- Livre Jaune de Lecan : fin du XIV^e siècle.
- British Museum : Harleian 5280 : XV^e siècle.
- Livre de Lismore : seconde moitié du XV^e siècle.
- "Lebar Fermaige" : XV^e siècle.
- British Museum : Egerton 1782 : XV^e siècle.
- Livre du doyen de Lismore : 1512-1518, par le doyen James Mac Gregor.
- Manuscrit XL de la bibliothèque des avocats d' Edimbourg : XVI^e siècle.
- Duanaire Finn = florilège de Finn : 1626, par le capitaine Sorley Mac Donnell.
- Additional 13747 : XVIII^e siècle.

B. GALLOIS .

- Livre de Llandav : XII^e siècle.
- Livre Noir de Carmarthen : vers 1175.
- Livre Noir de Chirk : vers 1200.
- Livre Blanc de Rhydderch : XIII^e siècle (1225 à 1285 environ)
- Livre d' Aneirin : vers 1250.
- Livre Rouge de Hergest : fin du XIV^e siècle.
- Livre de Taliessin : I^e moitié du XIV^e siècle.

Article tiré de lalou N°5
SAMONIOS 3863



Iconographie : Esinertos

ARTONOVÍOS

Un Maître de la pensée celtique

3770/3833

Il est bon d'arpenter de temps à autre la galerie des "ancêtres", lointains ou proches, et de méditer devant tel ou tel portrait. *"Les vrais hommes de progrès, écrivait Renan, sont ceux qui ont pour point de départ un respect profond du passé"*. C'est dire combien intelligente doit être notre fidélité, à l'exemple justement de nos devanciers qui ont su, par leurs recherches, leur savoir et leur sagesse, être les vivants relais d'une tradition pérenne. Tel est le cas, parmi bien d'autres, de Morvan Marchal, dont nous avons choisi aujourd'hui d'évoquer la vie, l'oeuvre, le souvenir, c'est-à-dire, bien entendu, l'éternelle présence parmi nous.

Maurice Charles Lucien Marchal - devenu plus tard Morvan Marchal - est né à Vitré le VIII Equos de l'année celtique 3770 (13 juillet 1900 de l'ère vulgaire), un an avant la mort d'un des plus illustres de ses concitoyens, l'historien de la Bretagne Arthur de la Borderie. Son père, contrôleur des Postes, était vosgien, originaire de Gérardmer et sa mère, bretonne, de Lohéac (Ille-et-Vilaine).

Il suivit ses études secondaires au collège Saint-Martin de Rennes, puis au lycée jusqu'à l'obtention du baccalauréat "latin-sciences" en 1917. Il s'inscrivit alors à l'école des Beaux-Arts de Rennes, puis à celle de Paris, et y obtint en 1924 le deuxième prix de Rome d'architecture avec le diplôme D.P.L.G. en présentant notamment un projet de cathédrale bretonne de style néo-celtique, dédiée à saint Judikaël, roi de Bretagne. Projet qui fut du reste quelques années plus tard, en 1928, couronné d'une médaille au Salon des Artistes français.

De par son ascendance bretonne, de par son lieu de naissance et d'enfance tout chargé d'histoire, de par ses lectures, notamment celle de la revue "Breiz Dishual", et sans doute encore de par quelque mystérieuse prédisposition inscrite dans son ciel astrologique, le jeune Maurice Marchal s'intéressa très tôt aux divers aspects de la culture bretonne, ou plus largement celtique. A 18 ans il avait fondé avec des camarades étudiants le Groupement régionaliste breton : l'idée de régionalisme était certes, à la fin de la Grande Guerre, une présentation prudente pour un authentique nationalisme breton. Cette association, qui deviendra dès l'année suivante, en janvier 1919, "Breiz Atao", compta bientôt, sinon en son sein, du moins dans sa mouvance, nombre de personnalités du Mouvement breton ou de l'idée bretonne d'entre les deux guerres, dans les domaines aussi bien artistique et littéraire que politique : Job de Roince et Henri Prado, qui étaient les deux autres co-fondateurs de B.A. ; puis Olier Mordrel, Yann Brickler, Francez Debeauvais, Yann-Vari Perrot, François Vallée, Camille Le Mercier d'Erm, Loeiz Herrieu, Roparz Hemon, Youenn Drezen, Jakez Riou, René-Yves Creston et bien d'autres.

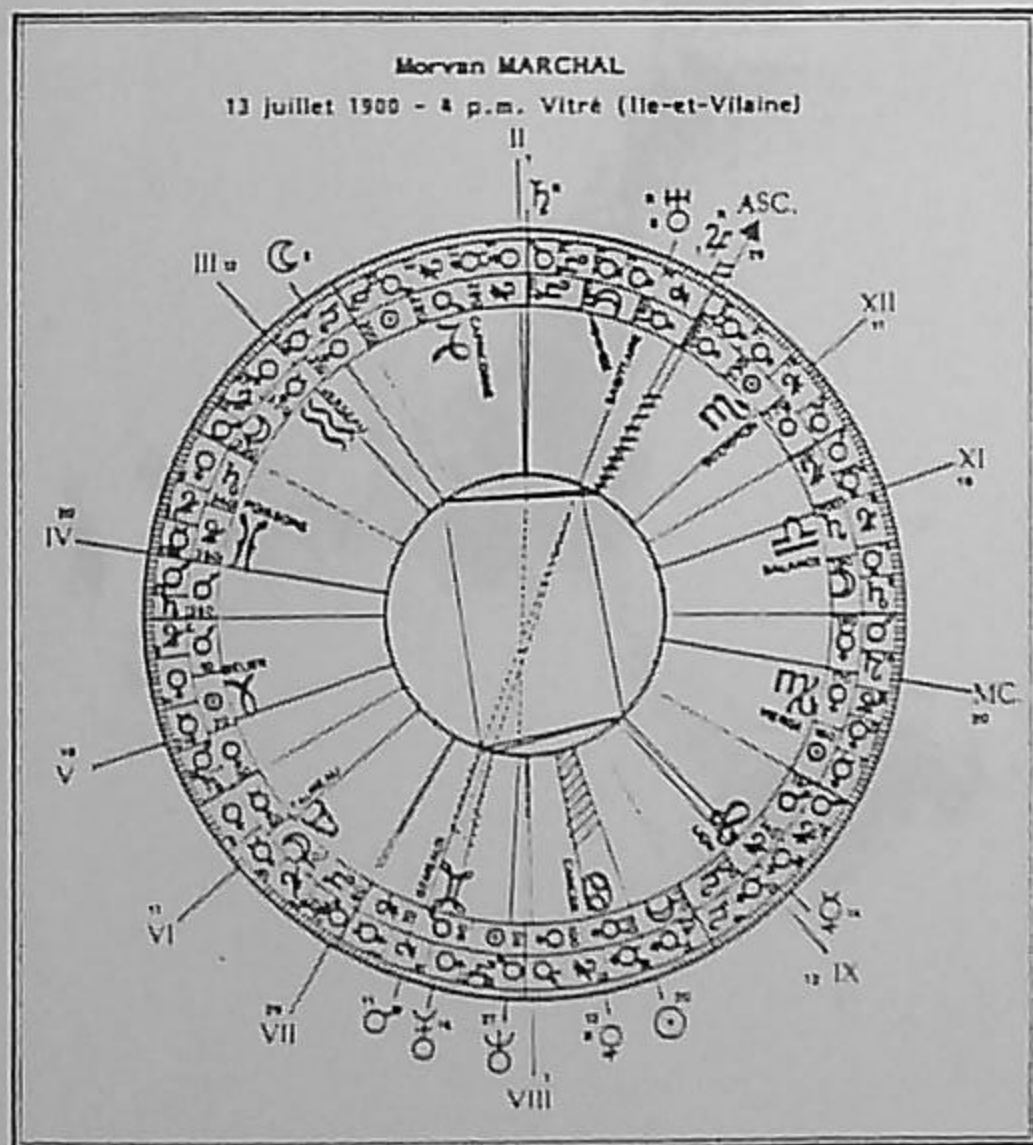
Ceux qui ont connu Marchal à cette époque le dépeignent comme un être doué d'une personnalité singulière et d'une brillante intelligence, doté d'une culture celtique aussi vaste que sourcilleuse, comme un bon vivant au rire facile, à l'humour caustique, à la répartie vive, mais également comme un homme au caractère assez imprévisible. Sa rivalité avec l'autre personnalité marquante de "Breiz Atao", Olier Mordrel, n'explique pas seule son parcours aux lignes brisées, qui fut celui de toute son existence avec cette succession d'enthousiasmes et de ruptures, de réalisations remarquables et de cuisants échecs, ces débuts fulgurants et ces surprenants retraits. Peut-être faut-il y voir, outre les effets d'un éthylisme hélas précoce, plus profondément la marque d'une hérédité celtique avec tout ce que celle-ci présuppose d'individualisme, d'amour de la liberté, de recherche de soi, de goût progressif pour les spirales et les entrelacs de l'aventure intérieure, toutes composantes portées ici à leur extrême.

Ainsi donc, nombreux furent les faux départs, les créations avortées, les fuites et le silence, l'apparent détachement, dans l'existence de Morvan Marchal. A côté de réussites

éminentes, dont il ne sut ou ne voulut, en un mélange de pessimisme et de sage résignation, jamais tirer parti sur le plan social. Avec davantage de constance, de rigueur ou d'ambition peut-être, l'éveilleur qu'il savait être eût été également un meneur populaire d'envergure. Mais le goût amer de l'échec, de l'échec mesuré du moins à l'aune de notre société - et l'on sait ce que vaut pareil étalon ! - a toujours eu chez les Celtes ses fervents, voire ses prosélytes : pour ceux-ci l'imagination est reine, seuls comptent les projets, les rêves, les mises à l'eau, et que vogue ou coule ensuite le fameux navire ce n'est plus leur affaire, quand eux-mêmes ont déjà tourné le regard vers d'autres grandes idées, d'autres horizons et chimères où définitivement se perdre.

A cet égard, bien sûr la tâche du biographe n'est pas facile, surtout dans le cadre d'un simple article de revue. Il doit se contenter d'égrener des repères, ou des souvenirs. Nul n'ignore, par exemple, que c'est Marchal qui a créé en 1923 le drapeau

breton moderne, le fameux Gwen-ha-Du aux neuf bandes noires et blanches et au quartier d'hermines. Cet emblème flotta dès 1925 à l'Exposition internationale des Arts déco à Paris. Mais son créateur ignora toujours, avec une superbe indifférence, l'exploitation commerciale qui en fut faite par la suite.



En 1924, Morvan Marchal est chargé de cours à l'Ecole des Beaux-Arts de Rennes. Il continue de collaborer, par à-coups, au gré de son humeur, à "Breiz Atao" et de diriger l'association qui en est issue, l'"Unvaniez Yaouankiz Vreiz". En 1925, il se rend en Irlande en compagnie de Mordrel, de Taldir Jaffrennou et de Youenn Drezen pour participer au premier congrès interceltique. Deux ans plus tard il représente, avec Mordrel et Debeauvais, la Bretagne au Comité central des Minorités régionales de France.

Ces activités toutefois ne doivent pas faire illusion. A cette époque Marchal est en proie à une révision doctrinale, il est en train de se retirer plus ou moins progressivement de ses engagements. Il ne se sent plus en phase avec ses compagnons de militantisme, de Breiz Atao particulièrement, ceux-ci lui apparaissant par trop réactionnaires. Pour sa part, il se tourne peu à peu vers le fédéralisme, laïc et marqué à gauche, jusqu'à fonder avec Ronan Klec'h et Goulven Mazeas la Ligue fédéraliste de Bretagne qu'accompagnera bientôt, à partir de 1931 et sur sept numéros, la revue "La Bretagne fédérale, Breiz Kevredel". Le train de la guerre s'annonce au loin, se rapproche ; aussi les fédéralistes bretons, pacifistes, "pénétrés d'un idéal de fraternité", lancent-ils dans chaque numéro comme à chacun de leurs congrès de vibrants appels "pour une France fédérale, une Europe fédérale, seuls moyens de bâtir la paix entre les peuples...". Pour Marchal les minorités nationales, au premier rang desquelles la Bretagne, seraient fatalement laminées par un conflit européen ou mondial. Aussi multiplie-t-il les appels pour que les Bretons, eux au moins, réprouvent la guerre, défendent le droit contre la violence.

Mais n'est-il pas la voix qui crie dans le désert ? Il approche de la quarantaine, âge des bilans et des retours sur soi. Il s'est beaucoup dépensé, par la parole et par la plume, il a donné sa jeunesse, pour un résultat qui lui paraît bien en deçà de ses espérances ; et puis les événements s'emballent, sur lesquels l'intelligence et la bonne volonté d'un homme n'ont que peu de prise. Morvan Marchal, vers 1936-1938, abandonne peu à peu l'engagement militant, il se retire de la politique active et entame ou, plus exactement sans doute, élargit, accentue une quête initiatique sur les chemins jumelés du symbolisme et du celtisme.

En fait, c'est là une autre façon, plus spéculative et plus secrète, mais peut-être aussi opérante, de servir la Bretagne : "Pour que celle-ci continue d'exister, dit-il, il lui faut une âme intégralement celtique". Ce sera là, désormais, sa motivation essentielle. Comme pour le pousser plus avant sur cette voie intérieure, le destin l'amène sur le plan professionnel à une sorte de dérive : le voilà qui doit abandonner pour manque d'assiduité, vers 1931-1932, ses cours aux Beaux-Arts de Rennes ; qui doit fermer un cabinet d'architecte qu'il vient d'ouvrir dans cette ville ; et le voici qui en ouvre un autre à Laval.

C'est à Laval, précisément, que Morvan Marchal effectua une démarche qui devait le marquer pour tout le restant de ses jours : sa demande d'admission en franc-maçonnerie. Il fut initié le 1er mai 1938 au sein de la Respectable Loge "Volney", atelier relevant du Grand Orient de France. Des trois coups de son épée flamboyante sur la tête et les épaules de l'impétrant selon les anciens rites de chevalerie, le Vénérable Maître faisait tomber "de Keugant en Announ, sur la substance obscure et passive les particules actives créatrices de vie" (1). Le maçon opératif qu'était Morvan Marchal en tant qu'architecte de métier devenait ainsi maçon spéculatif ; cette double qualité lui permettait de cheminer profondément sur les voies du symbolisme. Une telle recherche n'avait rien de gratuit, ni de stérile : Marchal au contraire, qui considérait la franc-maçonnerie soit comme un surgeon des plus anciennes traditions celtiques et druidiques, soit comme un tronc sur lequel on pouvait greffer les dernières tiges de ces traditions, eut le constant souci d'appliquer sa tournure d'esprit maçonnique, et particulièrement en matière de symboles, à la philosophie druidique ; et inversement. En témoignent les travaux qu'il fut amené à présenter en atelier comme les articles qu'il publia, soit sous son nom, soit sous le pseudonyme de Maen Nevez, dans la revue maçonnique "Le Symbolisme" (animée par Marius Lepage, parrain de Marchal lors de son initiation) : "Les arcanes de la philosophie druidique", conférence lors du solstice d'été 1938 ; "Notes sur l'Epée flamboyante de la Tradition celtique", article de mai 1939 ; "La Croix couverte", août-octobre 1952, etc...

Marchal, reçu compagnon le 23 avril 1939, ne devait jamais être élevé à la maîtrise (mais il en possédait intellectuellement et spirituellement le degré depuis longtemps !) : la guerre, l'Occupation, la législation du Gouvernement de Vichy sur les sociétés secrètes allaient interrompre toute activité maçonnique, cependant qu'à la Libération il se voyait interdire, par une injustice scandaleuse, son retour au sein de quelque obédience que ce fût.



AN AZVEDIGEZ

BR. DE LYAVE

Avant d'aborder cette dernière période, particulièrement douloureuse, il nous faut opérer un bref retour en arrière. En 1936, à la veille de son initiation, Morvan Marchal avait resserré ses liens d'amitié avec Rafig Tullou, sculpteur-statuaire, lui-même initié de l'Ordre martiniste, qui venait de créer, sous le nom druidique Neven Lewarc'h ("le Jeune"), la revue "Kad" ("le Combat"). Ce fut le début d'une collaboration au cours de laquelle, de 1936 à 1939, puis de 1949 à sa mort, Marchal - Maen Nevez ou Artonovios ("Pierre Nouvelle") - publia un certain nombre d'articles de fond qui, selon les termes mêmes de Tullou, jetaient "les bases d'un celtisme spirituel et rituelique riche de promesses d'avenir" (2). Marchal s'y affirmait résolument celte pré-chrétien, c'est-à-dire païen : "La mort unique, écrivait-il, le paradis ou l'enfer éternel, conceptions qui nous sont absolument étrangères ; nos Dieux se passionnent pour les actions des hommes, les aident et parfois y interviennent, mais n'ont pas le souci médiocre de les juger et de les condamner. N'est-ce pas l'homme lui-même qui tisse par ses actes le canevas de ses existences futures, n'est-ce pas lui qui par ses actes bons ou mauvais conditionne sa réincarnation ? C'est l'inéluctable loi du Karma, pour les Hindous comme pour les Celtes".

Le troisième pilier de la revue "Kad" était le comte Francis Bayer du Kern, barde Veroestrumnis ("l'Occidental"), qui avait participé avec Célestin Lainé au dynamitage de la voie ferrée d'Ingrandes en 1932 et qui trouvera la mort sous les drapeaux en juin 40.

Neven Lewarc'h, Artonovios et Veroestrumnis fondèrent en 1936 la "Breuriez Spered Adnevezi" ("Fraternité de l'Esprit du Renouveau") : il s'agissait de créer une organisation druidique païenne, en opposition avec la Gorsedd de Bretagne trop inféodée à l'Eglise catholique comme à l'ensemble de l'établissement. Dans son manifeste, la nouvelle Fraternité revendiquait le "néo-druidisme, où nul dogme imposé n'entrave le libre examen, où nul merveilleux enfantin ne s'oppose à la raison, où se réconcilient, en ce qu'ils ont de plus élevé, le sentiment religieux et le nécessaire rationalisme. Etre catholique en Bretagne, c'est plus qu'une paresse, c'est une régression !".

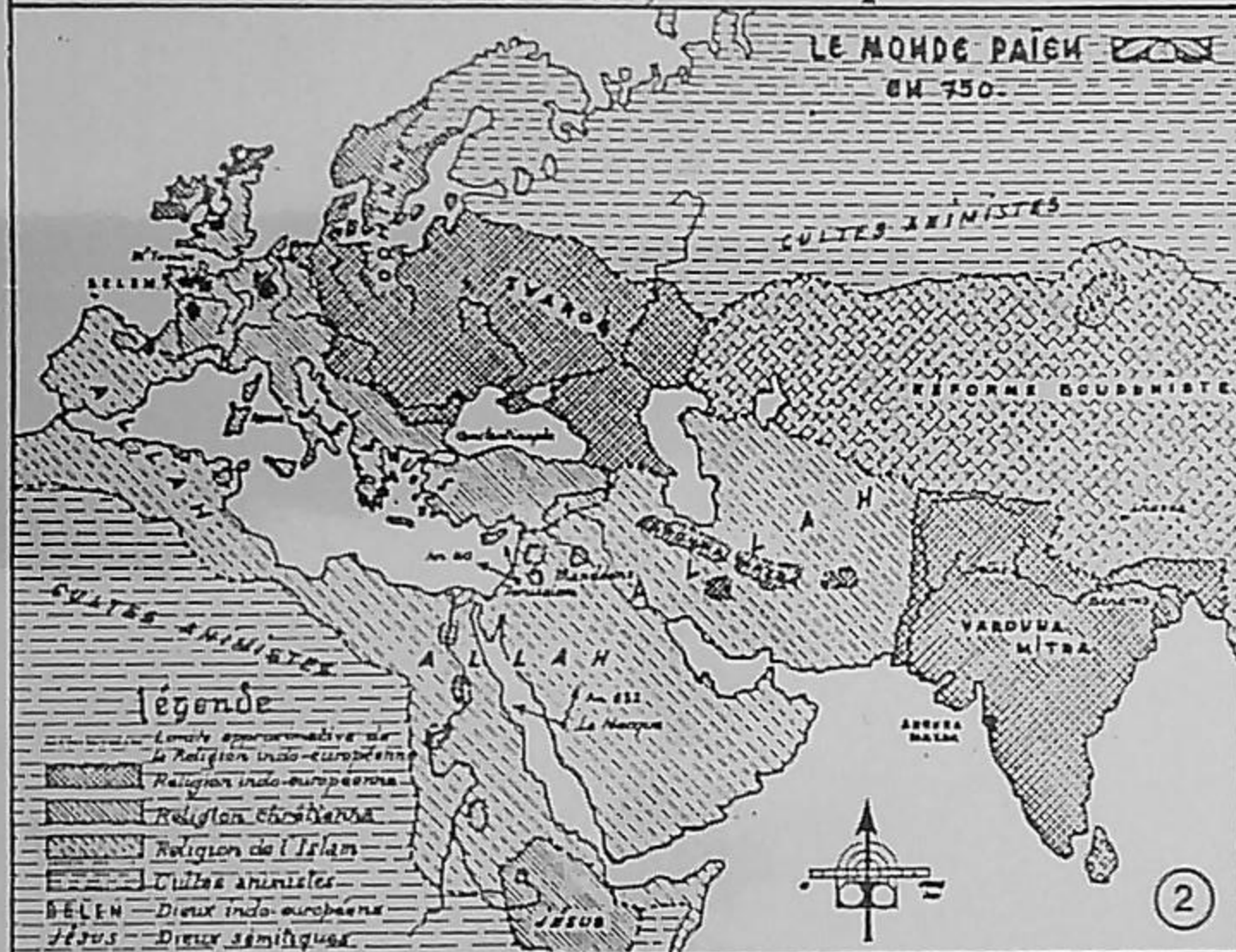
Une telle revendication du paganisme, tout en étant l'aboutissement d'une longue réflexion, constituait une véritable rupture pour au moins deux des fondateurs, Marchal et Bayer du Kern, issus tous deux du catholicisme traditionnel, et dont le second avait même commencé en sa jeunesse des études de théologie...

C'est cette Fraternité qui devait donner naissance quelques mois plus tard à la Kredenn Geltiek* ; et c'est Morvan Marchal, druide Artonovios, qui devait en être proclamé le premier Ri-Drevon (Roi-Druide) aux Fonts de Barenton le 1er mai 1937.

De l'aveu même de ses fondateurs Artonovios et Neven Lewarc'h, la Kredenn Geltiek avait pour objectif d'élaborer la synthèse d'un mysticisme et d'un civisme breton, "afin de contribuer à la réalisation d'un ordre nouveau bien celte, ayant cette volonté de débarrasser notre Bretagne de (ses) miasmes mortels, pour apporter à nos frères un message de Vie et de Progrès (...). Nous voulons que la cité bretonne soit le sanctuaire de Dieu, que la pensée du Breton soit sur sa terre (...). L'avenir d'un peuple est dans



Trois cartes réalisées par Artonovios, montrant de l'an 50 av. l'ère vulgaire, jusqu'en 1950, la régression des religions indo-européennes, au profit des religions islamiques, judaïques et chrétiennes.



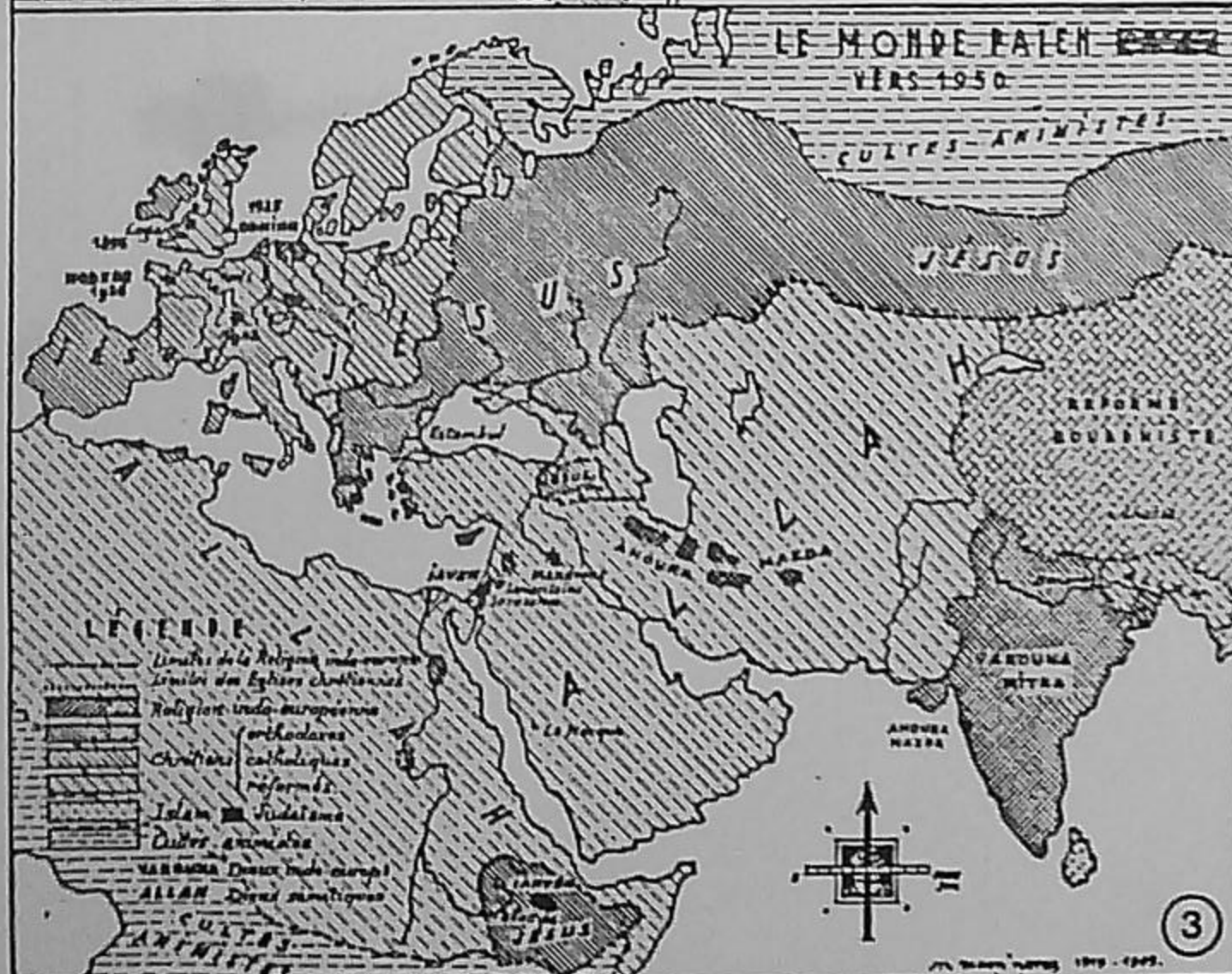
NEMETON

Revue d'Études druidiques

AUTOMNE 1943

Deux couvertures dessinées par Artonovios, ci-dessus, NEMETON "Sanctuaire", revue d'Études druidiques, créée par l'auteur en 1942.

Ci-dessous, "LE SYMBOLISME", conçue et réalisée en 1952 par Artonovios à la demande de son directeur Marius Lepage.



LE SYMBOLISME

REVUE BIMESTRIELLE

N° 120 AOUT-SEPTEMBRE 1952

Fondateur : OSWALD WIRTH (1912-1943)

SOMMAIRE :

André KOUSSÉLY. — Segues	313
Fred MACE. — La Parole Perdus	314
André BOUTON. — Les Neo-Templiers	317
ARNOLD GRENILLY. — La Loge et la Zodiacque	323
Bibliographie	350
Table des Matières et Table de la Bibliographie	353

DIRECTION :

Le Symbolisme, s. 65, rue Margite, Laval-Haut-Perret (Sarthe)

REDACTION ET ADMINISTRATION :

Marius LEPAGE, 22, rue André-Lohéac, Laval (Mayenne)

la pleine conscience de sa personnalité, doublée à la base d'un concept métaphysique indispensable... Nous sommes de ces Celtes d'un autre temps. Nous annonçons à l'encontre de la thèse chrétienne que la terre n'est pas une vallée de larmes : que la vie n'est pas uniquement préparation à la mort...".

Alors que "Kad" cessait de paraître pendant toute la durée de la guerre, Marchal, qui avait été démobilisé dès septembre 1940, le remplaça par "Nemeton" ("le Sanctuaire"), revue trimestrielle d'études druidiques. "L'Europe occidentale et nordique, écrit-il dans le premier numéro (second trimestre 1942), "était une forêt bruisante et échevelée, où l'if, le bouleau et le chêne voyaient chaque jour, depuis des siècles, leur part de soleil, d'air et de vie dévorée par d'exotiques et voraces compétiteurs. Mais la hache de lumière est sur les lianes gourmandes et, dans le cercle recouvert de la clairière, les Celtes peuvent à nouveau se réunir". Il revient à la charge dans le numéro 2 (3ème trimestre 1942) en s'élevant contre "l'orientalisation de nos peuples par la Rome de la décadence et les théologies judéo-chrétiennes" et en rappelant l'ancienne coutume du cri perçant, du "diaspad", par lequel "tout Breton pouvait protester, par clameur, contre une déchéance de propriété, contre un détournement de patrimoine".

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que "Nemeton" fût un vulgaire brûlot dirigé contre ce qu'Artonovios appelait "les phantasmes exotiques". L'objet réel et essentiel de la revue était bien la quête de la philosophie et du symbolisme druidiques. Les titres mêmes des différents articles sont éloquentes sur ce point : "Le druidisme et les traditions initiatiques", "Symboles celtiques", "Le druidisme et l'hermétisme", "Essai sur la théodicée celtique", "D'une astrologie celtique", "Les sources métaphysiques de l'Ancien Monde et la rupture de l'unité aryenne", "Les peuples nordiques et le druidisme", "Des mégalithes et de leur signification", etc... Outre Marchal-Artonovios, qui était l'âme et la cheville ouvrière de cette revue d'érudition, on trouvait notamment les signatures de Neven Lewarc'h (Tullou), de Kornovios, de l'occultiste Jules Boucher, de Robert Ambelain, et d'un certain barde laktimagus : ce dernier n'était autre que G.B.K., Gwilherm Berthou Kerverziou, ingénieur chimiste, écrivain, journaliste, poète, celtisant distingué, maître ès études traditionnelles.

Le cinquième numéro de "Nemeton" paraissait à l'automne 1943. Ce fut le dernier, comme pour obéir une fois encore à la fatalité oblitérant chacune des entreprises de Marchal. Les conditions de la guerre y étaient pour quelque chose ; sans doute aussi quelques tribulations d'ordre personnel.

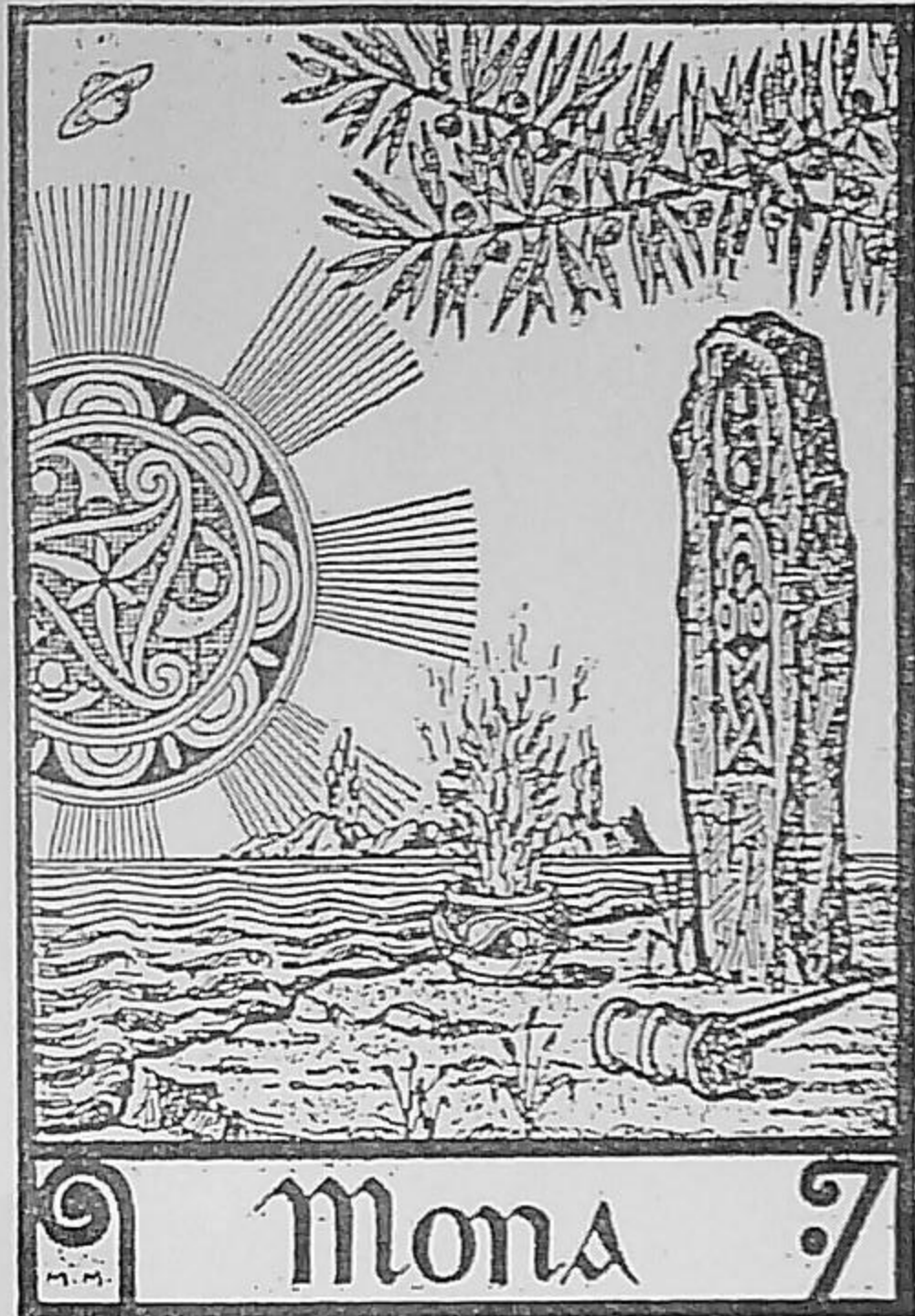


Longtemps célibataire, Morvan avait fréquenté avant la guerre une jeune fille issue comme lui du pays gallo, Françoise, qu'il épouse le 2 novembre 1940, peu après sa démobilisation. Une petite fille, Fantig, était déjà venue égayer leur foyer. Or, sous le gouvernement de Vichy, Françoise, qui était agent des Postes, avait été mutée dans un village mayennais éloigné du chef-lieu, et Marchal, esseulé, perturbé par ses difficultés sans nombre, en proie de nouveau à l'alcoolisme, s'était mis à fréquenter - ceci expliquant cela ou vice versa - une tenancière de bistrot, Joséphine Roger. Mme Marchal était alors partie, en 1943, comme travailleuse volontaire en Allemagne, avec sa fille. De telles circonstances, qu'elles fussent d'ordre collectif ou privé, ne facilitaient guère la réflexion intellectuelle et spirituelle...

La libération ne devait pas améliorer les choses pour Morvan Marchal, bien au contraire. N'avait-il pas été l'un des fondateurs de Breiz Atao ? N'avait-il pas farouchement milité, avant guerre, pour l'autonomie de la Bretagne ? N'avait-il pas traité, dans sa revue "Nemeton", de thèmes aussi suspects que le celtisme et le druidisme ? Il n'en fallait pas tant, aux

yeux des épurateurs intolérants, nouveaux maîtres du jour pour vous condamner soit à la peine capitale, bien des fois par contumace heureusement, soit au cul-de-basse-fosse au propre comme au figuré. Ce fut le sort de Marchal : "Lui le plus inoffensif des hommes, le plus détaché des vaines querelles politiques, fut jeté dans un camp de concentration, sous le prétexte aussi faux que stupide d'une soi-disant collaboration", écrit Marius Lepage (3) qui ajoute : "Morvan, dont les préoccupations habituelles n'étaient guère de ce monde, ne comprit jamais ce qui lui arrivait. Il subit, sans même récriminer... Il fut libéré, assez rapidement, lorsque de vrais juges étudièrent son dossier, vide de tout délit, même d'opinion, et lui infligèrent, pour la forme, une sanction qu'ils croyaient être bénigne dans les conditions du moment, mais qui, en fait, ruinait l'homme, moralement et physiquement".

Marchal, en effet, n'était rien moins qu'empêché, par les censeurs iniques de ce jury d'exception, d'exercer sa profession d'architecte. Lui le maître d'oeuvre, l'érudit, le penseur lumineux, le voilà qui devient, pour subsister, employé du Gaz de Ville ou plus précisément de la "Compagnie des Compteurs" à Montrouge, en banlieue parisienne. Le voilà dessinateur de 10ème classe, exécutant 54 heures de travail hebdomadaire. Lever à 4h.30, pointage à 7h.10, repas de 13h. à 14h.15, rentrée au domicile à 20H.30 au plus tôt. Les Dieux de



δ.η. 11509

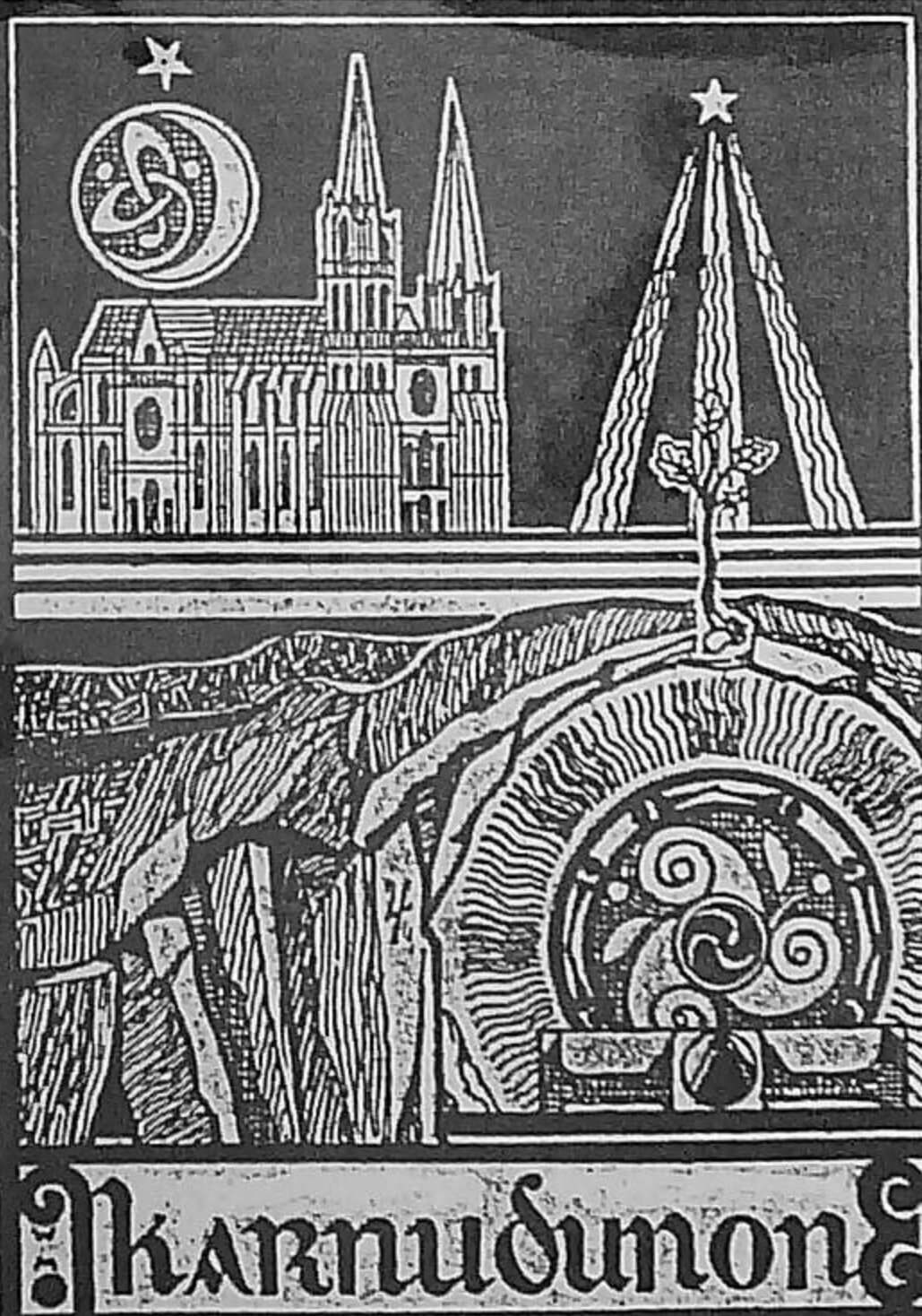
■ m. n. u. l. y. v. ■

l'antique Celtie ont de ces dérisions cruelles pour ceux qu'ils aiment ou qui les aiment! Ou comme l'écrivait plus sereinement Morvan lui-même, "les Dieux, auxquels je crois, prennent plaisir, du haut de l'Olympe grecque ou de l'Erery britannique, aux efforts des humains que l'implacable loi du Karma, de l'Ananké ou de Gobren a déterminés dans leur forme actuelle" (4).

Un temps, Marchal avait tenté de poursuivre le chemin ouvert par la Kredenn Geltiek : il avait rejoint "Kad" et formé avec G.B.K. et Tullou le Poellgor, conseil de direction de la Kredenn, auquel viendra bientôt se joindre Jean Piette, druide Natrovissus dit encore Arzel Even, directeur de la revue "Hor Yezh", lecteur de celtique à l'Université d'Aberystwyth, franc-maçon de surcroît.

Mais Marchal dut bientôt abandonner, du fait de ses dures conditions d'existence, non sans se voir décerner en 1948 le titre honorifique de Grand Druides de la Kredenn Geltiek.

Sur le plan professionnel c'était la déchéance. Sur le plan maçonnique, ce fut l'amère désillusion. Lui l'initié, qui n'avait pas ménagé son courage pour défendre la franc-maçonnerie dans "Nemeton" en pleine période vichyssoise, se vit fermer, par une application stricte des règlements de l'obédience, les portes du Grand Orient. Même



δ.η. 11502

■ m. n. u. l. y. v. ■

rejet de la part du Rite Memphis-Misraïm où il avait, à défaut, sollicité son admission, ressentant au plus profond de lui-même le besoin du rituel et du cadre maçonniques. Il dut alors se contenter d'oeuvrer dans la solitude, avec juste l'amitié de quelques frères restés fidèles : c'est ainsi qu'il publia dans "Le Symbolisme" divers articles tels que "Le triangle et l'hexagramme" (déc. 1946-mai 1947), "Le triangle ponctué" (déc. 1950-janv. 1951), "La croix couverte (août-oct.1952), qui témoignent de sa science tant opérative que spéculative. "Si vous comprenez bien votre art, l'avait averti au jour même de son initiation l'Orateur de la loge, qui était Marius Lepage en personne, vous pourrez être corporellement seul. Vous n'en recevrez qu'avec plus de bénéfice la visitation de l'esprit. L'Ordre, puissance mystique, vous soutiendra dans vos épreuves" (5). C'était là un discours de bienvenue passablement prémonitoire... et qui n'empêchait pas Marchal de soupirer contre son exclusion effective.

Avant de trépasser il eut cependant la joie d'apprendre l'imminente création de la Grande Loge de Bretagne et des Pays Celtiques avec comme premier Grand-Maître Gérard Toublanc : celle-ci eut lieu cinq mois plus tard, par la constitution d'un atelier spécifiquement breton, à Dinard, le 26 janvier 1964. L'une des premières décisions de cette obédience bretonne fut d'élever à titre posthume Morvan Marchal - dont un atelier portait d'ailleurs le nom - à la dignité de Grand-Maître d'honneur.

Les dernières années de Marchal furent conformes, si l'on peut dire, à son existence toute remplie de difficultés et de malheurs. Après des attaques répétées, la paralysie finit par avoir raison de lui : il survécut ainsi presque une dizaine d'années, esprit lucide dans un corps inerte, incapable d'écrire, et même de parler, sinon par monosyllabes, assistant à la lente consommation de son calvaire, jusqu'à ce qu'un cancer des poumons lui fit fermer les yeux pour les lumières de Gwened. C'était le 14 août 1963. Il fut inhumé le 19 au cimetière parisien de Pantin, sans même que sa volonté d'incinération pût être respectée, sans même que sa dépouille mortelle pût reposer dans cette Bretagne qu'il avait tant aimée et servie.

Ainsi disparaissait celui qui avait ardemment souhaité, "devant la tradition brisée, recommencer à épeler les signes de nos ancêtres", approcher les "symboles lointains et muets échappés à la triple destruction de notre monde celtique" (6) ; et qui, toujours selon ses propres termes, "ivre d'espoir, d'inquiétude et d'amour" (7) s'était efforcé tout au long de sa vie d'arracher "l'oeult aux mains des lépreux" (6).



∞ Dressicos.

- 1 - "Le Symbolisme", mai 1939 ; notes de Morvan Marchal "sur l'épée flamboyante de la tradition celtique".
- 2 - "An Tribann", n° 33-34, 1963.
- 3 - "Le Symbolisme", "In memoriam", 1963.
- 4 - "Le Symbolisme", décembre 1950.
- 5 - "Le Symbolisme", juin 1938.
- 6 - "Le Symbolisme", 1946-1947, "Le triangle et l'hexagramme".
- 7 - "La ronce de fer", poème de Morvan Marchal.

* association mère de la Comardiia Druidiacta Aremorica.



Source de nos illustrations : Clichés d'archives C:D:A: - Cette biographie est illustrée par des œuvres graphiques d'Artonovios, conçues et réalisées pour l'ornementation des cinq numéros de la Revue d'Etudes druidiques NEMETON, parus pendant la guerre ; elles sont souvent signées des initiales M.N.L.Y.V, qui constituent les trois pseudonymes sous lesquels écrivaient Morvan Marchal : "Maen-Nevez" (Pierre Nouvelle) - Raffig Tullou : "Lewarc'h Yaouank" (Lewarc'h le Jeune), et Bayer du Kern : "Veroestrumnis" (l'Occidental). Ce trio constituait le Comité directeur de la "Fraternité de l'Esprit du Renouveau" (Breuriez Spered Adnevezi) qui donnera naissance à la Kredenn Geltiek (Croyance celtique).

DIEUX VIVANTS

*Souvent je songe à vous, Dieux oubliés des hommes
Vos temples sont détruits et ruinés vos autels,
Nulle Vierge d'Armor ne vous offre le miel,
A l'arbre consacré nul ne cueille la pomme.*

*Nul Breton, dans son coeur douloureux, ne vous nomme,
Esus au front de chêne, Hu, le Maître du Ciel,
Tarann ne forge plus de son rude martel,
Et la pierre-debout porte la croix de Rome.*

*Jusqu'aux îles d'Arann, jusqu'aux monts de l'Arrée,
L'implacable flot noir des prêtres tonsurés
Vous a chassés du sol dont vous étiez les maîtres.*

*Mais comme Arthur le Grand, gisant sous le Menez,
Peut-être, Dieux vivants et déchus, vous dormez,
N'attendant que l'amour des hommes pour renaître.*

Artonovios.

*(Poème dédié à Lugumarcos, Elembivios 3807 M:T.,
Extrait de Nemeton N°1 - 1942).*



"Depuis près d'un siècle, un divorce total existe entre la Science et la Religion, la faute, sans nul doute, en revient à l'Eglise Romaine. Alors que par l'emploi des méthodes expérimentales et par l'observation, l'humanité européenne pénétrait chaque jour plus avant dans le monde qui l'entoure, le pape de Rome maintenait l'esprit de l'Eglise dans un dogmatisme enfantin, où le miracle, la révélation non discutée, l'interprétation torturée des textes, étaient sous peine de l'Enfer éternel, articles de Foi.

Laissons donc les croyants croire, nous demandons aux Bretons, aux Celtes, de raisonner. Nous proclamons hautement, ici, qu'il n'y a nulle antinomie entre le positivisme moderne, source de toute science et l'esprit religieux, source de tout idéal. Nous proclamons hautement, aussi, que l'esprit religieux, plus que jamais indispensable à l'humanité d'aujourd'hui, doit être totalement dégagé de tout ritualisme, de tout traditionnalisme mort, et faire appel à l'intelligence avant de solliciter le coeur.

La Science fait son oeuvre, admirable pour la civilisation, maudite pour la guerre. La philosophie religieuse, druidique chez nous, a son travail à accomplir, pour le perfectionnement de l'humanité dans la paix.

Artonovios - La Revanche de Kildare.
(Extraits de KAD N°2).

Mariage

MARIAGE :

« Ce que tu es, moi je le suis ! Et toi tu es ce que je suis ! »

« Je suis le Ciel et tu es la Terre ».

Texte tiré du Sankhayanagrihia sutra.

Célèbre l'union de deux en un.

« Se marier » DIUEDO
« Ménage » TEGOSLUGO
« Festin nuptial BENA-VESTIS

Traditionnellement le roi, image idéale de toute la société, pour affirmer sa souveraineté sur la terre (l'Irlande) en fait le tour par une circumambulation rituelle. Circonscrire la possession (la femme par le tour ou les tours rituels, en respectant certains rites vaut prise de possession symbolique)

Avant d'aborder la Terre d'Irlande (considérée comme la femme par excellence), le poète Ameirgin prend soin de prononcer une prière évocatrice « à la Terre ».

A cette demande, la Terre (la femme), la déesse répond soit favorablement, soit négativement. Ceci correspond à la notion populaire de « l'homme propose (demande), la femme dispose » (accorde), ou refuse. Dans le 1er cas où elle répond favorablement, elle le fait connaître au cours de la cérémonie.

CINTU-MANUTERA « Première Main » (première épouse), « demander la main ».

En sanscrit « mariage » se dit PANIGRAHANA « prise de la main ». Lorsque le garçon saisit la main de la fille, c'est le mariage proprement dit : (cf. la locution française « accorder sa main », demander et obtenir la main d'une jeune fille).

C'est à la LUGUNASSATIS qu'on célèbre les mariages, qu'on établit les contrats, et que les liens s'établissent entre les hommes (« l'amitié entre les hommes »).

Le mariage apparaît donc comme associé au thème du contrat et de l'amitié, plutôt qu'à un thème de fécondité. C'est un contrat discuté et passé entre les chefs de famille, pendant que les futurs épousés se tiennent sagement chacun dans l'enclos réservé à son sexe.

C'est donc à la divinité du contrat et de l'amitié qu'est consacrée la cérémonie nuptiale. Le Dieu Dagodévos (Dagda), père de Lugus est le garant des promesses comme de l'amitié.

Lorsque le marié sacrifie, l'épouse pose sa main sur son épaule ou tient un pan de son vêtement. Ainsi elle participe des bénéfices que produit l'acte rituel, (cf. la statuette gauloise : Rosmerta et le dieu au serpent de Nérès-les-bains). La divinité pose sa main gauche sur le côté droit de la tête du Dieu, en un geste de protection.

Au cours d'une cérémonie comportant un banquet, la déesse de la Terre ou de la Fécondité (la femme) en acceptation de l'élu lui offre une coupe remplie d'eau (ou d'hydromel).

Pour le jour des noces, il est confectionné des torches nuptiales à partir des branches de bouleau. Ces torches étaient en Gaule, selon Pline « hist. Nat. 16,30 » regardées comme porte-bonheur, le bouleau étant considéré comme le signe et le symbole de toute naissance.

C'est également pour cette raison qu'il servait à des usages funéraires, pour couvrir les dépouilles mortelles de ses branchages, préparant ainsi le défunt à une existence nouvelle.

Le poème du Kat Godeeu de Taliésin, fait allusion au pouvoir régénérateur de cet arbuste et de son feuillage : « *Le sommet du bouleau nous a couvert de feuilles, il transforme et change notre dépérissement* » (Cf. fiche Bouleau BETULLA).

Le déroulement d'une cérémonie de mariage est donné par le récit tragique du tétrarque de Galatie, c'est-à-dire du roi SINORIX avec la belle CAMMA prêtresse d'Artémis de la Lune (fille de Zeus), en mode celtique BRIGANTIA ; Camma donne rendez-vous à Sinorix dans le temple. Sinorix y arrive à l'heure prescrite, accompagné de toute la noblesse de Galatie, hommes et femmes. Cama va au-devant de lui, lui tend la main droite et le conduit à l'autel de la Déesse. Alors, elle accomplit le rite traditionnel. Elle saisit une coupe d'or pleine d'hydromel, en répand quelques gouttes sur la terre en hommage à la Déesse, puis en boit une partie et invite le roi Sinorix à consommer le reste. (Plutarque, « *Des vertus des femmes, 20 ; De l'amour, 22*).

Cette cérémonie de libation qui, dans un premier temps est offerte à la Terre, dans un second à la femme, marque bien le rapport d'identité et de participation. La Femme-Mère - qui représente la Terre Mère - en offrant la coupe remplie d'hydromel qui est composée des fleurs de la terre - butinées par les abeilles du ciel – associe, une fois encore, les éléments similaires.

C'est cette coupe, composée des éléments du Ciel et de la Terre, qui est enfin offerte à l'homme et qui marque ainsi le pacte entre la Terre et le Ciel.

C'est le terme « Festin de la Femme » * BENAUESTIS Qui désigne en celtique ancien, le fait de contracter mariage : irl. BANFHEISS. Ce terme était vraisemblablement, dans les temps païens, l'acceptation par les futurs conjoints du contrat. Et, la boisson alcoolique versée par la fiancée à cette occasion, signifiait le consentement mutuel de ce mariage.

Pratiquée habituellement à l'époque de la Lugnasad, un étroit parallélisme semble bien avoir existé entre la cérémonie et le rite particulier de l'inauguration royale qui consistait – pour le prétendant – à être reconnu et agréé symboliquement par la Terre-Mère qui le prenait pour époux. Des dons, présents ou sacrifices étaient alors offerts à l'épousée pour laquelle on sacrifiait, à l'occasion de ce festin, un taureau ou à défaut un bélier.

Le mariage était, en fait, associé au thème du contrat et de l'amitié, moyen employé pour assurer des alliances, plutôt qu'à un thème de fécondité. C'était donc aux divinités du contrat : « Dagda » gérant des promesses, et à la « Terre-Mère », qu'était consacrée la cérémonie nuptiale.

Par la suite on observera que les lois, aussi bien gaéliques que galloises, ne font jamais état d'une bénédiction religieuse pour le mariage (Mabinogion, t.II, 27). – cf. Amergin qui montre que le prétendant à la Terre d'Irlande, c'est-à-dire au Royaume, prend soin de solliciter celle-ci pour une invocation.

Des présents sont faits aux solliciteurs à l'occasion des noces de Gereint et Enid par Arthur (Mabinogion, t.II, p. 144-145).

Le Professeur Mac Cana relève une coutume irlandaise relative aux filid, d'après laquelle le poète en chef - Ollamh Dana - d'un seigneur à droit à la toilette de mariage de toutes les jeunes filles qui se marient sur le territoire de son seigneur. Cette coutume n'est attestée que tardivement (poème de Peadar O Maolchonaire, XVII^{ème} siècle, et Irish Grammatical tracts), ainsi que plusieurs récits faits par des Anglais au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle. Il n'en est pas question dans les Lois.

Mais il en existe le pendant exact en Inde, où le brahmane qui a récité l'hymne de Surya pendant la cérémonie du mariage a droit aux vêtements de fête de l'épousée.

Malgré le caractère tardif des témoignages irlandais, il pourrait s'agir de survivances d'une tradition commune indo-européenne. Comme l'a vu T.F. O'Rahilly, le fili chantant son épithalame a pu correspondre au brahmane chantant l'hymne de Surya. En Galles, les Lois indiquent que le pencerdd (irl. Ollamh filed) a droit à un don de noce (kyfarws neithaier) de toutes les vierges que se marient. Or, en Irlande, au XVI^{ème} siècle, le don des vêtements de la mariée pouvait être remplacé par un don en argent.

Privilège à l'occasion d'un mariage : privilège légal du forgeron de la cour qui a droit à la 1^{ère} boisson servie au banquet du mariage. Cela pourrait s'expliquer par la comparaison avec le dieu forgeron irlandais GOIBNIU et son rôle dans le banquet des Dieux.

Comme pour le mariage du Roi avec la Terre-Mère, lors de son intronisation aux Indes, la fiancé, après avoir prononcé le BHUR BHUVAS SUAR qui marque les trois niveaux cosmique, se rend au nord du foyer où une pierre a été placée, et ayant invité ses femmes à se lever en lui disant « viens ma belle », il la fait monter sur la pierre, le pied droit d'abord, en prononçant les formules suivantes :

Sois ferme et solide comme est cette pierre

Résiste à tes agresseurs

Triomphe de tes ennemis !

(Cf. Le Veda, p. 308, rituel du mariage)

Bases de rituel :

Le mariage chez les Celtes, n'est pas un sacrement comme peut l'être le mariage chrétien ou musulman.

C'est davantage un acte « laïc » que religieux où le consentement est mutuel. C'est une simple coutume traditionnelle qui fait office d'alliance entre un homme et une femme, un acte indépendant de toute confession religieuse qui relève en priorité du droit séculier. C'est essentiellement un contrat dont les clauses sont éventuellement susceptibles d'annulation si l'une ou l'autre des deux parties ne tient pas ses engagements, un droit à la liberté de chacun, sous conditions de respecter ses serments. C'est-à-dire un droit au divorce avant la lettre.

MARIAGE.

PRIEDELEZH.

IIII.III

"Mabinogion":

- t. II, p. 27: les lois galloises ne font jamais mention de la bénédiction religieuse pour le mariage.
- t. II, p. 144-145: présents faits aux sollicitateurs à l'occasion des noces de Gereint et d'Enid par Arthur.
- t. I, p. 152-153: Pryderi donne sa mère Rhiannon en mariage à son ami Manawyddan.
- t. II, p. 27: la Dame de la Fontaine épouse Owein, meurtrier de son époux le Chevalier Noir.
- t. II, p. 66: Peredur oblige le meurtrier de son beau-frère à épouser sa soeur.

Roger Vaillant - Catarnos

Explications sur la rituelle du mariage :

Chers amis, parents et compagnons fidèles des mariés (ici noms des mariés), nous vous saluons en tant qu'invités et intervenants dans la cérémonie de ce mariage.

Nous saluons, également, ce lieu lumineux, entouré par cette mer dont sont issues nos destinées humaines. Lieux habités par des déités impalpables, domaine de Morigena (née de la mer), amies des humains, afin qu'elles se penchent avec bienveillance sur les prémices de cette union, comme elles délivrent si bien leurs dons aux chevets des berceaux. (Ici mettre une explication sur le lieu choisi en place de ce paragraphe).

Nous souhaiterions toutefois, avant d'ouvrir cette cérémonie, vous donner quelques vues et commentaires de cette rituelle, sans lesquels celle-ci risque de vous paraître comme privée de tout sens, tel un roman illisible et obscur, ou d'une langue inconnue, aussi ennuyeux que la lecture d'une table de logarithme, pour qui en ignore le fonctionnement.

Il nous faut reconnaître, que ce qui relève du monde celtique au cours des siècles, n'a guère profité à l'éclat de cette civilisation, la nôtre pourtant. Elle n'eut guère de cesse d'être évacuée de nos mémoires, par la volonté expansionniste des religions. Mais ce cas ne fut pas unique, on peut le déplorer pour nombres de civilisations natives. Les druides seront longuement poursuivis dans leur vision personnelle du monde et leur goût de la Nature car, dans un premier temps, ceci sera considéré en Gaule et dans les îles, comme un frein opposé à la pénétration des idées méditerranéennes. Les puissances romaines, suivies de peu par l'Empereur Constantin, tendront à imposer aux étrangers comme à leurs propres peuples, la vision intolérante et acosmique du Christianisme. Celui-ci, finalement, imposera ces doctrines pendant des siècles, ces théories perdurant sans trop d'effort dans l'ensemble de l'Europe, jusqu'à nos jours.

Mais laissons ce qui nous fut négatif, irréductible pour nos anciennes cultures occidentales, et pour beaucoup de celles-ci, définitif. Venons en à cette fête qui conclura l'union désirée par ces mariés où figureront encore aujourd'hui quelques druides et druidesses.

Dans cette rituelle l'on remarquera vite le rôle et la place prépondérante qu'occupera la future épousée (nom). C'est là, le respect de notre lointaine tradition qui voulait que la femme, depuis la période la plus lointaine, soit considérée comme la première hominidé. Les hommes savaient alors, que la Terre était une chose vivante, et mieux encore qu'elle était la Vie. Ils étaient conscients de ce qu'ils devaient à leur créatrice, et de ce fait l'honoraient et la vénéraient sous la forme universelle de la Femme.

En fait la Déesse Mère, que représente ici (nom), est traditionnellement et dans d'innombrables mythes des origines – dont celui des Celtes – l'archétype de la Puissance Suprême que même les Dieux les plus hauts vénèrent et invoquent comme leur étant supérieurs et antérieurs. Car, c'est d'Elle – la Déesse - que sortent les hommes, la nature, et toutes les autres Divinités. Aussi, nous Druides, considérons qu'il n'existe guère de compréhension du druidisme, ou de voie d'accès à celui-ci, si l'on oublie que le premier des Dieux, du plus lointain que nous remontions dans les temps, fût une Déesse, notre Mère, La Terre !

Toute une grande partie de la culture indo-européenne, bien avant le paléolithique, avait conscience que la Mère du Monde était la donatrice de vie. Les Celtes ont pris assise sur cette vision et sur le rôle qu'aura joué la première femme dans leur système social. La femme Celte ne sera jamais une esclave. Toutes les prérogatives fonctionnelles que l'on pouvait croire attribuées exclusivement aux hommes, pour leur force, leur habileté ou leur intelligence - selon les rapports de Plutarque et de César - les Celtes savaient que la femme était capable de les égaler, et parfois même de les dépasser. La liste de leurs talents techniques serait longue à évoquer. Elle couvre totalement le champ de toutes les activités humaines : initiatrices des combattants, guerrières, Reines de Prince consorts, légistes, médecins, forgerons etc. Ce sont elles qui les transcendaient. Par leur valeur sociale, l'altruisme et le pouvoir procréateur. Elles étaient les seules à pouvoir mettre au monde, un être humain. Le seul pivot inépuisable de toute création et de toute souveraineté.

Leur personnalité juridique était parfaitement reconnue, et acceptée de tous. Le poids du christianisme, allié à celui de Rome, pèsera lourdement par la suite, sur le destin de ces femmes. La philosophie officielle, prètera à son tour main-forte, à l'asservissement de cette moitié sublime de l'humanité. Aujourd'hui encore, alors que le sacerdoce entrerait naturellement dans les attributs des druidesses, on observera qu'en plein vingt et unième siècle, les religions existant en Occident sont à des lieux de reconnaître et d'inscrire dans leurs dogmes la notion de parité. Pourtant celle-ci gomme si bien nombre de différences, appelant à la concordance et à l'harmonie, en éloignant les discordances trop vives des inégalités.

Dans la Société Traditionnelle, c'est à dire celle qui ne dépendait que de l'oralité et des « Lois de Nature (ou droit coutumier) la Loi des paysans et des artisans, celle des campagnes, des petits bourgs, loin de l'Urbanité. l'importance du mariage se mesurait à des fonctions économiques, tribales, culturelles, en constantes interactions, qui créaient les liens sociaux indispensable à la Paix et à la bonne entente ».

Le mariage, désigné chez les Celtes comme « Festin de la Femme » Banfeiss, était, dans les temps païens, l'acceptation pour les futurs conjoints d'un contrat qui liait les intérêts vivriers et remplissait des fonctions d'intégration sociale.

Le mariage était un moment de dévolution des biens, un temps exceptionnel de dons et de contre dons, un thème de contrat de réciprocité et d'amitié, assurant les alliances, plutôt qu'un thème de fécondité. Alliances qui soudaient entre les amoureux, des rapports de parenté et de voisinage à la communauté, qui se concluaient par le repas de noce, ou « Festin de la Femme » BENA-VESTIS.

La cérémonie à laquelle vous êtes conviés, en toute liberté, n'aura certes pas l'emphase cérémonielle accordée habituellement au sein d'un temple, ou d'une église, mais elle aura certainement plus de goûts et d'affinités au sein de cet espace ouvert, avec ses vibrantes lumières, et l'approche de notre mère nature, « la mère : l'océan » à travers l'éclat de vos costumes, et la joie d'appartenir à la grande famille de vos deux amis, enfin solidement réunis

Joie à chacun, joie à tous.

Courrier de 2005 de Serj Pineau à Thierry concernant le rituel de mariage.

Cher Thierry,

Je te prie de bien vouloir excuser mon retard, dans la livraison du rituel de mariage promis (je suis un lent) ! tu trouveras, joins à celui-ci, le rituel de la K.G. – une création de Raffig, une espèce de truc caviardé Christiano-républicain du genre Salle de mariage de la Mairie du coin, mais tu pourras, peut-être, en tirer quelque chose ? Celui du Gorsedd n'est pas mieux.

J'ai donc, dans la version (Benna Vestis), avec le peu de matériaux qui nous est laissé, tenté un essai pour remonter de l'abîme où nous sommes.

Je joins quelques notes supplémentaires – ci-dessous – pour étayer et éclairer quelque peu cette tentative.

L'on sait, avec certitude, que c'est le terme de « Festin de la Femme » BANFHEISS ou BANHAIS, vieux celtique *BENA-UESTIS qui désigne le fait de contracter mariage, et que ce festin de la femme était la cerise sur le gâteau de la cérémonie du mariage où, avec la réception des cadeaux, on célébrait le gueuleton clôturant le consentement mutuel du mariage. L'on y sacrifiait un taureau, ou à défaut un bélier, consommé par la noce.

Pratiqué traditionnellement à l'époque de la Lugnasad elle était, comme l'indique son nom, BAN-FHEISS Fête de la Femme, qui était le véritable et principal vecteur de la cérémonie. Un étroit parallèle semble bien avoir existé entre la cérémonie et le rite particulier de l'inauguration royale qui consistait, pour le prétendant au trône, à être reconnu et agréé symboliquement par la Terre-Mère., afin d'y être accepté pour époux de la terre, ou repoussé.

Le mariage était en fait, associé au thème du contrat et de l'amitié. C'était un moyen employé pour assurer des alliances politiques ou des communautés de liens et intérêts partagés.

Cette cérémonie qui était consacrée par la Déesse Mère, dépendait également du dieu responsable des contrats : Dagda.

On observera plus tardivement, que les lois gaéliques, aussi bien que les galloises, ne feront jamais état d'une bénédiction religieuse quelconque, pour le mariage.

L'histoire d'Amerrigin, dans ses détails, serait un paradigme symbolique et édifiant de ce que pouvait être le « mariage » celtique : approche de la Terre d'Irlande, distance de neuf pieds ou vagues, invocation à cette Terre, suivi d'un accord avec promesse de dons, partage de boisson, enfin prise de possession du sol en posant le pied droit sur la Pierre (Terre), etc...

Bon, je te laisse là-dessus, en t'embrassant fraternellement.

Esunertos

« ni vous sans moi, ni moi sans vous »



l'amour passion

Le Mythe de Tristan : l'un des plus grand à coup sûr et des plus tenaces dont se soit bercé le monde Occidental.

Je ne dépenserai pas une vaine érudition à en scruter l'origine. C'est la signification qui importe, et que les siècles n'ont pas épuisée, puisque depuis le Tristan de Wagner, jusqu'à l'Eternel retour en passant par le Partage du Midi, le dernier siècle l'a entre tous exalté.



Dans la légende celtique, il est fait état d'une médiation magique entre Tristan et Yseult : c'est le philtre qu'ils ont, par mégarde, bu ensemble. Mais ce breuvage n'est évidemment qu'un symbole et il ne convient pas d'y attacher d'abord une importance excessive. Tout se passe comme si se déroulait entre les deux êtres prédestinés une scène de reconnaissance. Le philtre n'a fait que les réveiller et leur rendre tout à coup sensible ce qui pré-existait, à savoir qu'ils étaient nés l'un pour l'autre. Désormais, tous les obstacles seront vains, et même l'épée nue étendue entre leurs corps. Ils savent, d'une science qui ne s'effacera plus. "Parce que c'était lui ; parce que c'était-elle". Aucune autre explication n'est possible, ni même concevable. Le mythe platonicien vient ici au secours de la légende celtique. Nous ne sommes que des moitiés d'hommes, et toute âme attend celle qui lui est prédestinée. A partir du moment où la reconnaissance s'est produite, tout est consommé, et le monde

n'existe plus. Les amants en sont sortis parce qu'ils constituent l'un pour l'autre, un univers à lui-même suffisant. Cette femme est tout pour moi et je suis tout pour elle. Sa joie et la mienne sont dans cette totalité réciproque. Plus rien ne peut désormais nous manquer. Les séparations les plus douloureuses ne nous affecteront pas, car il n'y a qu'une seule séparation, une seule absence qui soit irrémédiable. L'insuffisance de l'homme, et ce grand vide en lui qui demande à être comblé, voici qu'elle s'est muée en suffisance, et le vide en plénitude, car si nous souhaitons d'êtreindre l'infini, l'âme humaine est précisément l'infini à notre mesure. Aucun séraphin à l'épée flamboyante ne peut plus désormais défendre les portes interdites d'Eden au couple bien heureux et parfait.

Rien n'est plus éloigné du christianisme, plus anti-chrétien même, qu'un pareil mythe, puisqu'il ne tend à rien de moins qu'à proclamer que l'homme peut se sauver lui-même.



De tels amants n'ont jamais nourri l'illusion que leur amour pouvait bien finir. Ce qu'ils ont désespérément cherché dans les bras l'un de l'autre, ce n'est point la stabilité du bonheur, mais plutôt un instant parfait, fût-il unique. Soumis à la roue du temps et du développement successif, nous aspirons à ce qui l'abolirait, ne fût-ce qu'une seconde, car l'éternel est l'abolition de ce qui dure. Telle est la promesse qui m'a été faite lorsque j'ai aperçu ses yeux si beaux. "Je suis la promesse qui ne peut être tenue, et ma grâce consiste en cela même". L'issue tragique fait donc partie de cette même fatalité qui présida à la rencontre et à la reconnaissance. Si Tristan et Yseult n'avaient pas bu le philtre, ils auraient mené une vie tout ordinaire. Tristan n'aurait été qu'un brave chevalier et Yseult que l'épouse heureuse et respectée du roi Mark. Mais ils voulaient autre chose, et le Paradis tout de suite, dût l'Enfer de la séparation et de la mort lui succéder.



C'est cette nostalgie du Paradis ici même et tout de suite, qui est probablement à l'origine du mythe de Tristan. Quel jeune homme et quelle jeune fille n'ont rêvé de rencontrer l'être prédestiné, quoi qu'il puisse arriver par la suite ? Oui, même si ce qui est, après tout, le risque le plus mortel l'amour ne devait pas être payé de retour. C'est d'aimer que l'on a soif, plus encore que d'être aimé, et de se perdre si totalement en l'autre qu'on ne se retrouve plus. Les conseils de sagesse sont donc parfaitement vains et, parmi les personnes d'âge qui les prodiguent, laquelle, si elle est sincère, consentirait à n'avoir pas vécu ce grand amour, même malheureux ?

J.M.

("l'anneau d'or")



***"Ce que tu es, moi je le suis ! et toi tu es ce que je suis"
"Je suis le Ciel et tu es la Terre"***

(Sankhayanagrihya Sutra)

TRADITIONS DE MARIAGE EN PAYS NANTAIS

Jaqueline HAUTBERT

Secrétaire du Conseil Scientifique de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français

Aucun autre acte de la vie que le mariage, au cours de l'existence, n'a donné lieu à tant de rites, tant d'impératifs. Se marier en Pays nantais, c'est entrer « au Couvent des Quatre sabots sous le lit ». Les coutumes, les usages particuliers, les danses et les chants, les dictats et les interdits sont demeurés très vivaces jusqu'à la guerre de 1914. Ensuite, la pureté des traditions s'est trouvée amoindrie par différents apports et si certaines coutumes sont encore en honneur à l'heure actuelle, elles n'en ont pas perdu l'intégrité de leur ensemble.

La grande affaire pour la fille est de ne pas coiffer sainte Catherine. Il faut dénicher le mari tant souhaité, le meilleur, le plus beau, le plus ardent au travail qui rendra l'élue la plus heureuse possible. La beauté est nécessaire : celle-ci voudrait grandir de quelques pouces, celle-ci se trouve trop grande, celle-là désirerait maigrir de quelques kilos, cette autre voudrait perdre un peu de ses trop riches couleurs. Alors, les petites, les fortes, les rougeaudes adressent au ciel cette prière fervente :

« Sainte Colette,
Faites-moi belle et bien faite »...

Pour ne pas coiffer sainte Catherine, les efforts sont continus. Sainte Colette et saint Nicolas passent pour être les saints les plus complaisants. Les incantations à la lune accompagnent les prières mais doivent être faites solitairement, sous peine de ne pas être exaucées. Les glissades et les frottements sur une pierre mégalithique, les tours de certains arbres (chênes, ormes), la promenade sans parler ni rire autour d'un sanctuaire ou d'une fontaine votive font partie — entre autres — des rites conseillés. La fille à marier peut aussi jeter l'épingle de dos de son fichu dans une source ou une fontaine. Si l'épingle coule la pointe en bas, le mariage est pour l'année. Ces mêmes épingles de fichu peuvent être fichées dans le socle des statues de certains saints (chapelle de Prigny, commune des Moutiers).

A la source de Saint-Martin, en Pornic, la fille à marier doit faire une petite croix de paille ou de jonc et la déposer pieusement dans l'eau. La nuit du 28 ou 29 février au 1er mars, les jeunes filles doivent embrasser trois fois la terre, réciter une invocation et placer cette terre, mise dans un petit sachet, sous l'oreiller.

La Sainte Vierge est particulièrement invoquée : les statues des églises Sainte-Croix et Saint-Similien à Nantes sont spécialement vénérées à cet effet.

Pour voir, en songe, son futur mari, la fille doit (le premier vendredi de chaque mois) poser le pied droit sur le bord du lit en récitant :

« Le premier vendredi du mois,
Je mets le pied sur l'anti-bois,
De l'anti-bois au lit.
Et je prie Dieu et la Vierge Marie
De me faire voir, en mon dormant,
Celui que j'aurai de mon vivant. »

On consulte les feuilles de houx pour connaître son sort. En touchant chacun des piquants, il faut dire : « Fille, femme, veuve, religieuse ». Le dernier piquant donne la réponse.

Si l'on mange une pomme devant une glace, on se marie dans l'année. Il faut manger le fruit en essayant de voir une étoile alors qu'il fait grand jour. Une croix de feuilles de laurier doit être placée sous l'oreiller le premier vendredi du mois : le garçon que l'on aime pensera à la fille... Pour savoir si l'on est aimée, on prend une tête de chardon dont on tranche les fleurons. Cette tête, placée sous une pierre, doit reflourir.

Les animaux sont aussi consultés ou présagent les noces. Si les pies font leur nid dans l'enclos d'une ferme où il y a des filles à marier, l'une d'elles sera épousée dans l'année (canton de Couffé). On peut placer une coccinelle sur un doigt de la main gauche tenu verticalement et dire :

« Vole, vole ma nicole,
De quel côté me marierai-je ? »

La répétition du chant du coucou indique dans combien d'années on se mariera :

« Coucou des bois, des monts de la vallée,
Dis-moi quand je serai la mariée. »

Pour se marier dans l'année, il faut avoir 14 épingles (deux fois 7) prises à la couronne de 14 mariées différentes (canton de Blain).

Si une table boite, signe certain de mariage (Clisson).

En Pays de Retz, un usage fut en honneur jusque vers 1900. Il était regardé comme la survivance d'un ancien culte du soleil : « Une jeune fille qui désire savoir auquel de ses adorateurs le ciel la destine se lève avant le jour du 1^{er} mai. Elle prend un seau qu'elle nettoie avec une branche de romarin et s'achemine sur le bord de la fontaine, fait une prière, plante sa branche de romarin dans un buisson voisin et remplit son seau de l'eau de la fontaine. Elle attend alors le lever du soleil. Aussitôt qu'il commence à paraître sur l'horizon, elle s'approche du seau, en trouble l'eau avec la main gauche et dit ces trois mots mystérieux : "ami rabi vohi"... Elle doit répéter 9 fois la même chose et avoir fini lorsque le disque du soleil paraît en entier. Alors, si elle n'a été vue par personne, ni en venant à la fontaine ni pendant les cérémonies qu'elle y a faites, elle voit, ou croit voir, au fond du seau, la figure de celui qu'elle doit épouser. »

Pour connaître le nom de son futur mari, la jeune fille se promène à la campagne et parcourt trois petits chemins où elle n'a jamais passé. Elle entre ensuite dans une église où elle n'est jamais entrée et y fait une prière à la Vierge. A la sortie de l'église, elle trempe les trois brins d'herbe et les trois petites pierres qu'elle a ramassés dans les trois petits chemins où elle a passé. En se couchant, la fille met son trésor sur une chaise près de son lit avec un crayon et un papier. Le lendemain matin, si le papier est resté blanc, la fille ne se mariera pas. En cas contraire, le nom du futur mari doit y être inscrit.

Le matin du premier jour de l'an, il faut donner un sou au premier mendiant qu'on rencontre et lui demander son nom de baptême. ce sera celui du futur mari.

Les occasions favorables pour établir des relations entre garçons et filles étaient les veillées et les assemblées. Les hommes jouaient aux cartes d'alouette, les femmes filaient ou cousaient. Si une fille laissait tomber son fuseau (Pornic), il fallait qu'un garçon promptement pût le ramasser avant elle, il avait alors le droit de l'embrasser plusieurs fois. Si le dé tombait, la preuve était faite que son amoureux était en train de parler à une autre au même instant. Si une couturière cassait son fil en cousant, elle savait que son amant allait l'abandonner.

Le garçon a des idées précises aussi sur la fille qu'il doit épouser. Quelques expressions les définissent :

- « Elle a une belle conscience, elle est bien pommée. »
- « C'est une belle coiffe. »
- « Elle est haute comme la moitié du diable (personne de grande taille). »
- « On se fait prier, on voit bien que c'est une belle fille. »
- « Elle est belle au coffre et belle dans l'armoire (elle est riche mais laide). »

Quand une fille plaît à un garçon, comment le lui faire savoir ? A la Boissière, durant 15 nuits consécutives, le galant chante sous la fenêtre de la belle :

*« Il ne fait pas clair de lune,
Belle, levez-vous.
Tandis que la nuit est brune,
Venez danser avec nous. »*

La jeune fille, si le gars lui plaît, doit répondre :

*« Pourquoi l'ami, venir ainsi,
Troubler mon sommeil,
Je n'entends pas, quand il fait nuit,
Venez me voir à mon réveil. »*

A Pornic et dans le Pays de Retz, les fiançailles étaient consacrées par les « accordailles ». Au cours d'un repas, généralement un déjeuner, le père du futur marié offrait à la jeune fille les « promesses » consistant en un livre de messe, un chapelet, une somme d'argent ou « couronne » et une bague « l'alliance et la foi » (deux mains unies formaient le chaton). Un verre de vin était servi et le jeune homme puis la promise buvaient tour à tour une gorgée. A Saint-Etienne de Corcoué et en général dans le sud de la Loire, on buvait « à la tuilée ». Une tuile creuse tenue horizontalement par les parents était remplie de vin. Les deux promis buvaient simultanément ce vin d'accord. Les futurs se considéraient alors comme engagés officiellement.

A Châteaubriant, à Béré (nord de la Loire), on fêtait curieusement le ou la délaissé(e). Les jeunes gens allaient porter en procession à la demeure du ou de la refusé(e) une branche de saule. A cette branche pendaient guenilles, savates, mouchoirs, oignons. Des vessies de porc contenaient des chandelles allumées. Les mouchoirs devaient servir à essuyer les larmes, les oignons incitaient à pleurer, les chaussons indiquaient que le refusé devrait rester à la maison.

Quand un amoureux se croit à peu près certain d'être agréé par les parents de la jeune fille, il fait précéder la demande officielle par une visite à date convenue. Le prétendant se fait accompagner par un ami qui lui sert de « chausse-noire » (le bazvalan de Basse-Bretagne). L'accueil est aimable mais volontairement réservé. Au bout de quelques instants, la réponse est donnée.

C'est oui et l'on boit alors « les bouteillées ». Vins, liqueurs, eaux-de-vie. Il est rare que l'on se dédise ensuite.

La demande en mariage ne tarde pas à suivre. Elle est faite par les hommes. Chaque parent fait valoir les avantages de la famille, la considération dont elle jouit dans le village, les biens. Dans le Pays de la Mée (Châteaubriant), le jeune homme avait la réponse à sa demande. Si le feu brûlait clair, il était agréé. Le feu recouvert de cendres indiquait que le projet n'était pas accepté. En Pays de Retz, le garçon était bienvenu si la jeune fille laissait les cordons d'attache de son tablier dénoués. Le tablier noué était un signe de refus. A Blain, si la fille acceptait le garçon, elle faisait rouler le ruban de son tablier sous son doigt.

Contrat et cadeaux

Les parents de la fiancée devaient fournir le trousseau, la bonnetière ou l'armoire. Cette armoire était souvent installée solennellement quelques jours avant la noce. Dans le nord du département, l'installation du futur ménage se nommait « l'agoureur » et les tailleurs et couturières qui avaient cousu le trousseau présidaient cette cérémonie.

Le fiancé offrait à sa fiancée la « livrée » et son bijou. Bijou plus ou moins important suivant les possibilités du promis. La jeune fille devait alors offrir le bijou d'argent que le garçon accrochait à son chapeau (canton de Nozay).

Certains prétendants (Pays guérandais) n'hésitaient pas à offrir des cadeaux à tous les membres de la future famille pour se faire valoir :

*« Ce n'est pas la caille que j'entends chanter,
Mais c'est le rossignol
Falaridaine,
Qui dans son chant disait,
Falaridé. »*

*« Pour savoir plaire aux mères,
Faut savoir leur donner
De belles épingles de coiffes,
Un beau fichu brodé. »*

*« Pour savoir plaire aux pères,
Faut savoir leur donner
Du tabac à priser,
Des bouteilles à vider. »*

*« Pour savoir plaire aux frères,
Faut savoir leur donner
De bonn' bouteilles à boire,
Une fille à caresser. »*

*« Pour savoir plaire aux sœurs,
Faut savoir leur donner
De beaux fichus brodés,
Un amant à aimer. »*

Dans le ménage, l'homme amène les bêtes, et souvent le lit. Les bans étaient publiés en chaire, dans chaque paroisse, trois dimanches consécutifs. Quelques jours avant la noce, les amies de la jeune fille venaient l'aider à confectionner la lingerie et mettre au point tous les détails de la cérémonie. Ce sont les « couteries ».

Choix de la date du mariage

Le mois d'août étant consacré à la Vierge fait les ménages malheureux. Qui se marie en août épouse un « fainiant ». On ne doit pas non plus se marier le jour de la Chandeleur, non plus que le

jour d'une fête quelconque de la Vierge. En pays de la Mée (Châteaubriant), il ne faut pas se marier le jour de la fête d'un saint martyr. Dans tout le Pays nantais, le mois de mai est le plus redouté. Mais les dictons s'opposent et se contredisent :

Varades :

*« Si en mai tu te maries
Le geai bat la pie... »*

alors qu'à Abbaretz on affirme :

*« Dans les mariages du mois de mai,
La pie bat le geai. »*

A Blain, on pensait que lorsque le mariage avait lieu entre les deux Fête-Dieu, les enfants à naître auraient le « cou tord ». Le mercredi est un jour maléfique :

*« On ne se marie pas le mercredi,
De peur d'avoir nom Jean-Jeudi. »*

(Jean-Jeudi est le nom donné à l'époux de la femme volage.)

Le Jeudi est un jour dangereux car c'est ce jour-là que le diable, dit-on, épousa sa mère. On se mariait assez souvent le vendredi en Brière car le poisson, moins cher que la viande, fournissait le repas de la noce.

Si deux couples se mariaient le même jour, l'un aurait le bonheur pour lui, le second serait malheureux.

Invitation à la noce

A Châteaubriant, Blain et le canton, les «*prieurs de nocés*» étaient chargés des invitations. Deux jeunes gens allaient dans les villages inviter aux épousailles. Les chapeaux et les cocardes étaient garnis de rubans et de fleurs artificielles. Devant chaque maison, ils tiraient des coups de feu (en Brière aussi). Ils s'annonçaient en poussant des cris et devaient boire et manger ce qui était préparé sous peine de «*moucher les garçailles*» des futurs époux. Au Loroux-Bottereau, le «*galand et la galande*» invitaient en ces termes : «*Je vous invite à mes nocés qui auront lieu tel jour à telle heure. Je vous prie d'y venir et n'y point manquer. Vous nous ferez honneur et plaisir*».

A Saffré, la jeune fille ne devait point — avant les nocés — venir voir la maison du futur époux. Les parents, eux-mêmes, devaient aller au domicile de la fille avec le galant car c'eût été laisser croire que la future avait eu des rapports avec son fiancé avant le mariage.

Dans le canton de Paimbœuf, le frère et la sœur des futurs époux se chargeaient des invitations. La formule était la suivante : «*Je viens au nom de mon père et de ma mère vous convier au mariage de mon frère (ou de ma sœur). En y venant, vous nous ferez honneur et plaisir*». Cette phrase devait être scandée sans sourire, un baiser donné à chaque mot, sur les joues de celui ou de celle à qui s'adressait le discours. Le café était ensuite offert : autant de maisons visitées, autant de tasses de café.

En pays clissonnais, c'était le père de la fiancée qui allait inviter parents et amis de sa parenté, tandis que la mère et le fiancé allaient inviter les leurs. Le fiancé prenait la main de la personne invitée : l'embrassait trois fois et prononçait les paroles rituelles : «*D'honneur et d'autorité, je vous invite à mes nocés et épousailles, à mon festin qui auront lieu à..., le..., à telle heure*».

A Boussay, et dans presque tous les cantons, la jeune fille, si elle allait faire les invitations, portait un tablier spécialement confectionné à cette intention. Sa coiffe était brodée mais sans les rubans de fête.



Mariée de Clisson en 1912.

Enterrement de la vie de garçon

A Ancenis, Anetz et les bourgs avoisinants, quelques jours avant les nocés, le futur marié conviait ses camarades les plus proches et, au soir prévu, faisait la tournée des cafés en portant un petit cercueil dans lequel étaient placées deux ou trois bouteilles de vin blanc. Libations dans chaque café autour du cercueil placé au milieu de la table. Après la visite au dernier café, le cercueil était enterré dans le jardin des futurs époux. Solennellement, le cercueil était recouvert de terre et il n'était déterré que le jour de la naissance du premier enfant. Les mêmes compagnons venaient alors boire le vin blanc. Cette coutume est toujours scrupuleusement suivie.

Toilettes de nocés

La jeune fille, aidée de sa mère, de sa marraine, de ses amies, prépare la robe, le fichu et le tablier. Le tablier est blanc mais la robe n'est pas forcément de cette couleur. Le fichu est blanc. La coiffe est brodée et le fond présente sept fleurs artistement décorées, chiffre parfait présageant les sept vertus de la femme dans son ménage. La livrée est ornée d'un pendant de fleurs d'oranger artificiel. La couronne est placée sur la coiffe, du même oranger. Un rond d'oranger orne le fond. La couturière prépare des livrées qu'elle offrira, au nom de la mariée, aux femmes et jeunes filles n'en possédant pas. Toutes les livrées portent un brin d'oranger.

Le garçon met son habit de dimanche : sa livrée est ornée d'un long pendant d'oranger. Il a préparé des brins qui orneront les

boutonniers des hommes invités. Il porte au chapeau une petite glace fixée bien au milieu du devant. Ce miroir indiquera, toute la journée, que dès l'instant de la noce, l'homme ne devra plus avoir secrets pour son épouse.

Le fichu de noces et la coiffe serviront rarement aux baptêmes, communions et fêtes de la Vierge. Ils sont gardés précieusement et vêtiront la femme pour la mise en bière lors de son décès (Saffré et Boussay).

Jours de noces

Le premier jour, les époux devront subir quelques épreuves. Le futur devra parfois rechercher sa fiancée qui se cache. La maison est parfois fermée... la porte est close et il devra balayer le seuil avant d'entrer. Survivances du droit primitif où le rapt était une réalité.

La jeune fille, habillée par les filles d'honneur, attend le cortège des parents et amis qui va d'abord chercher le garçon. Le cortège, précédé du violoneux et du sonneur de *veuze*, arrive devant la maison du marié. Avant de boire, tous chantent :

*« Il est neuf heures et demi sonnés,
Sortons-le, le marié (bis). »*

*Ah, sortons-le de son ménage,
Pour le conduire au mariage... »*

Le café est servi, avec des gâteaux. Puis le vin. Le cortège se reforme, précédé des musiciens. Immédiatement derrière les *son-nous*, viennent les parrains et marraines (avant les parents). Devant la maison de la jeune fille, on chante :

*« Il est dix heures et demi sonnés,
Sortons-la, la mariée (bis). »*

*Ah, sortons-la de chez son père,
Pour la conduire à Monsieur le Maire... »*

Avant de quitter la maison, la mariée embrasse tous ceux qu'elle y laisse : malades ou aieules trop âgées pour se déplacer. Des larmes brillent dans ses yeux. Sa condition sera changée quand elle repassera le seuil : elle sera en puissance d'époux.

Le cortège s'organise : les musiciens qui jouent les airs traditionnels des noces, les parrains et marraines, la famille, les amis. La mariée au bras de son père ; le marié donnant le sien à sa mère.

A son arrivée au bourg, les jeunes gens sont conduits à la mairie pour « épouser », puis à l'église. Durant le parcours, ce sont des chants, des salves d'escopette.

M. le Recteur accueille le cortège à la porte de l'église. Les mariages communs, qui eurent une certaine vogue à cause des économies qu'ils apportaient, ne sont plus guère acceptés. Si trois mariages se font en même temps, ils sont tous trois malheureux.

Les chants se sont arrêtés, un refrain était particulièrement chanté ironiquement :

*« Viens, viens, malheureuse, viens,
Voilà le bourreau qui t'emmène.
Viens, viens, malheureuse, viens,
Voilà le bourreau qui te tient. »*

Vers 1830, aux environs de Châteaubriant, la jeune épouse, sortant de sa maison, était accueillie ainsi : le village se rassemblait devant la porte de la fiancée. Les parents des deux futurs époux,

les amis de la jeune fille, les compagnons du jeune homme étaient rangés de chaque côté, en cercle, au milieu duquel s'avancait bientôt la mariée conduite par son père et encouragée par sa mère. La grand-mère de la mariée sortait de la maison tenant dans ses mains une couronne de clinquant et un bouquet de fleurs d'orange artificielles. La jeune fille s'agenouillait devant l'aieule et recevait les attributs de noce. A cet instant, la fille d'honneur s'avancait et chantait :

*« Ecoute, Marie, le rossignol, ce chantre de nos bois.
Ecoute-le une dernière fois car l'époux veut que sa femme
n'ait d'oreilles que pour lui. »*

*Aux murmures de l'époux mécontent, succéderont les cris
plaintifs des nouveau-nés.*

*L'époux aime sa femme le premier jour, le premier mois, la
première année. Puis, il la néglige, la délaisse, la gronde. »*

En entendant ceci, tous les invités de la noce pleurent. La jeune femme s'effraie tant est sombre le tableau de sa future condition. Le chant continue désespérant, suivant la verve et l'imagination de la conteuse. L'ivrognerie, la paresse, l'infidélité sont assez évoquées. Le futur mari essaie de consoler sa future femme. Mais enfin, la chanteuse enchaîne sur des paroles de réconfort :

*« Ne t'afflige pas, ton mari t'aime. Près de lui, tu trouveras
le bonheur dont a joui ta mère, entourée de ses enfants. »*

Puis les invités viennent embrasser la jeune fille en piquant chacun une épingle dans son diadème. Les épingles étaient soigneusement conservées, car elles fixaient le chiffre des personnes venues entourer les mariés.

Présages durant la messe

Celui des époux dont le cierge brûle mal ou se consume le plus vite est celui qui mourra le premier. Quand les deux cierges brûlent bien, une longue vie est assurée aux époux. S'ils semblent toujours prêts à s'éteindre, le ménage sera malheureux et accablé de toutes sortes de maux. Celui des deux mariés dont le cierge flambe le plus haut sera le maître dans le ménage. L'anneau de noce ne doit pas être enfilé trop facilement par le marié, car il aurait trop d'autorité dans le ménage. Pour éviter cette puissance, la femme fait en sorte que l'anneau passe mal et, en tout cas, n'atteigne pas la dernière phalange. Si la mariée a été mère avant la noce, elle n'a pas le droit à la messe et doit se contenter d'une bénédiction tôt le matin. Les cloches ne sonneront pas pour elle.

Les mariés sortent de l'église, salués par des salves, des chants, des cris. A Ancenis, la mariée ne donne pas le bras à son mari mais elle met sa main sur l'épaule de son époux. Symbole de l'appui qu'elle trouvera près de lui et aussi de la soumission à son maître.

Le cortège se reforme. A Saint-Etienne-de-Mer-Morte, les rubans et les bouquets sont installés au haut de perches parfois fort lourdes.

A Clisson, les mariés s'arrêtent devant un mât fiché en terre. Une *bouzine* (vessie de porc) est accrochée au faite, ornementée de rubans et de fleurs. L'homme et la femme prennent une carabine : le premier qui crève la *bouzine* sera le maître dans le ménage.

Le Pays clissonnais fait allumer un feu de joie sur la place de l'église en l'honneur des nouveaux mariés.

Les paludiers de Saillé (en Brière) se rendaient toujours à l'église ou en repartaient montés sur des mules harnachées de blanc. Le marié et la mariée marchaient en tête sur la même mule.

« Adieu, donc, ma mère,
Ma mère que j'aime tant,
Je vais quitter la place
De la maison de mon enfance, etc... »

La mère et la fille pleurent. Mais la gravité fait place aux chants. Pendant ce temps, les quêtes continuent. En Brière, les offrandes sont recueillies dans un grand plat. Si les sommes sont jugées insuffisantes, le plat est repassé au dîner.

Si le marié est un marguillier, les marguilliers et leurs bannières se sont rencontrés entre les deux paroisses. Les marguilliers sont invités de droit au repas de noces ainsi que les « conscrits » du garçon et de la fille. Cette obligation est respectée (pays de Clisson) et les époux doivent leur marquer une attention préférentielle.

En pays de Mauves, la noce se divisait en deux camps. L'un entourait le marié, l'autre la mariée. Généralement, les parrains et marraines s'avançaient les premiers et laissaient tomber dans un plat une pièce. Dès qu'une personne avait déposé son offrande, une femme lui présentait une tranche de brioche et un verre de vin.

Les danses

Le bal commence. Les mariés ouvrent la soirée. Ou bien, la mariée invite un mendiant qui se trouve présent, alléché par les reliefs du repas. Le marié lui se réserve d'inviter la plus vieille femme de l'assemblée. Ronds, bals, danses avec accessoires, en avant deux se succèdent. Les mariés se réservent la pastourelle de Saint-Julien-de-Vouvantes qui est le quadrille traditionnel de la

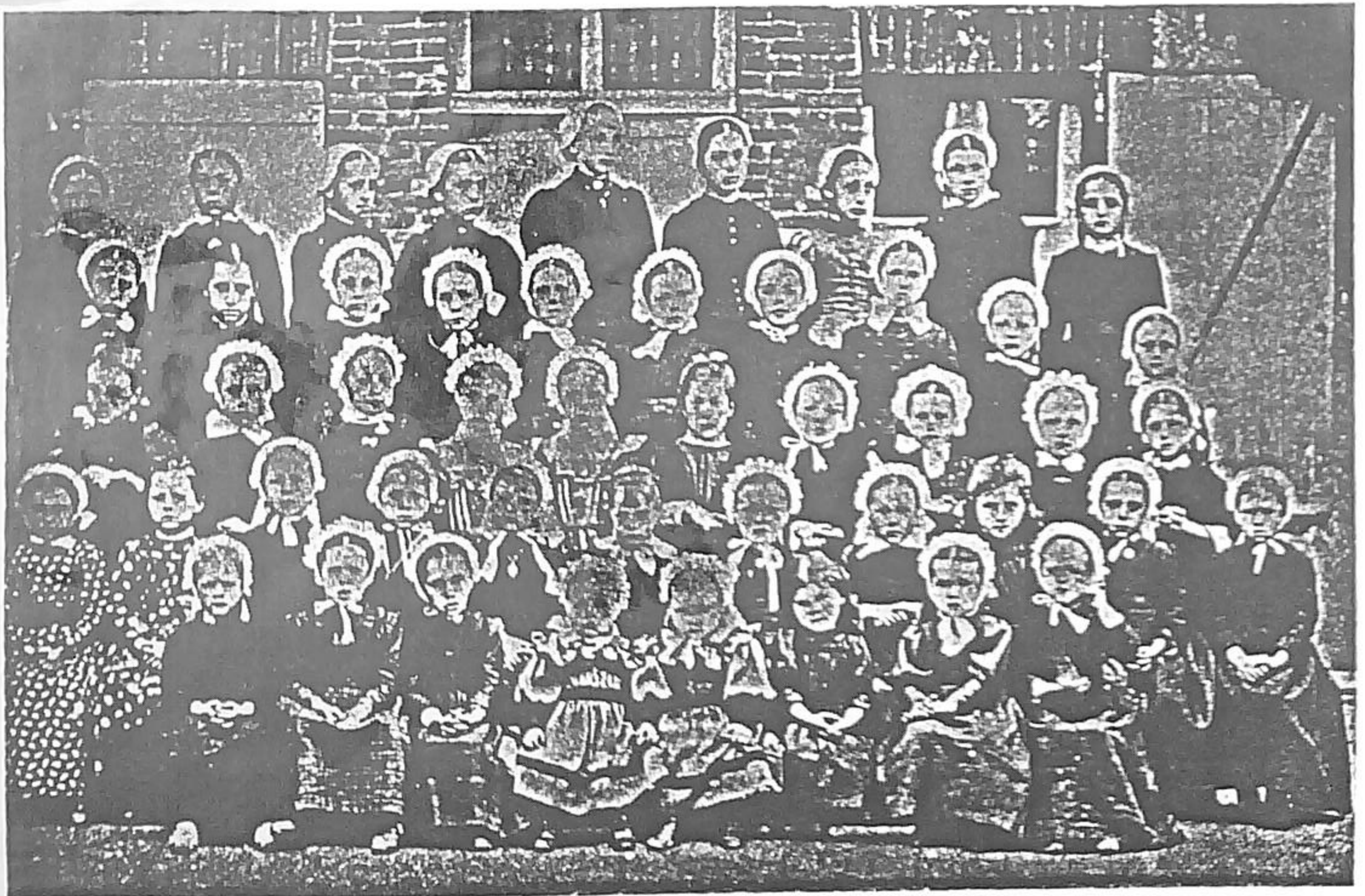
noce. L'« envolée » est attendue par tous car elle est celle que le crieur de danses appelle avec le plus de faconde : « Balancez du côté du marié »...

Les danses se terminent par « Embrassez vos dames » ou mieux (comme à Boussay) : « Aiguisez vos mignonnes ! »

Chaque danseur offre à sa cavalière une galette, une fleur en papier ou (comme à Vertou) du tabac à priser.

Vers la mi-journée, alors que les invités dansent, a lieu la prise de possession de la nouvelle maison. Le garçon d'honneur conduit la mariée à la porte de l'habitation. Les proches parents l'accompagnent et graves, muets, forment une haie. En peu d'instant, la maison est emplie. La jeune épouse s'arrête devant l'armoire ouverte à deux battants. Le moment est presque aussi solennel que celui des promesses échangées le matin en présence du prêtre. L'armoire regorge de linge frais lavé. Les piles de draps sont piqués de rubans et de fleurs en papier. Sur la tablette du milieu est posée une glace. Les amies de l'épouse l'aident. Il s'agit de quitter les vêtements de noces et de revêtir les vêtements de travail qui seront les attributs de la jeune femme au long de sa vie. Le tablier de soie est remplacé par un autre de toile sans garnitures. La coiffe aux sept fleurs brodées est déposée et une autre, brodée toutefois, la remplace. Pourtant la couronne est remie. La journée n'est pas terminée... , ,

Lorsque la mariée a fini de mettre son nouveau costume, elle fait le tour de la pièce pour embrasser ceux qui s'y trouvent. On la verra donc une fois revenue dans la joyeuse ambiance des invités, tous en habits de fête, elle-même en habits plus simples, veiller à tout, courir aux cuisines ou portant un mot aimable aux anciens qui regardent la jeunesse danser, verser à boire, etc... Ne doit-elle pas prouver qu'elle est prête à remplir son rôle de femme et montrer que sa propre mère a bien su lui inculquer les soins de la maison et des autres ?



L'école de filles de Ligné (Loire Atlantique) en 1905.

A un signe du marié, le sonneur de *veuze* ou de violon va chercher la mariée pour la conduire à la place qu'elle occupait durant le déjeuner. C'est le signe pour chacun de reprendre place à table et chacun le fait de très bon cœur.

A la fin du déjeuner, pourtant, se place, en Pays de Clisson, la plantation d'un bois, symbole du foyer qui se forme et qui va fructifier. Un garçon d'honneur sculpte un verre grossier au bout libre du bois. Et chacun doit boire dans ce verre qui est laissé aux mariés en souvenir de la noce. Dans le nord de la Loire, un verre était parfois offert à la jeune femme portant : « A la mariée... A Jeannette, souvenir de mariage..., etc... » Au cours du repas (Ancenis, Couffé, Anetz, etc...) une curieuse scène prend parfois place. Si un frère ou une sœur plus âgés n'est pas encore marié, il doit se présenter avec le « *tribart* ». C'est un triangle formé de trois barres de bois, que l'on met au cou des chèvres, des moutons pour les empêcher d'entrer dans les champs. Or, ce jour, c'est la fille non mariée qui arrive, au cours du repas, portant le *tribart*, enrubanné et garni de fleurs. Signe d'infamie qu'il faut supporter avec le sourire. Des bonbons sont accrochés au *tribart* et les enfants doivent venir les prendre. Le *tribart* est parfois remplacé par une quenouille que le ou la délaissée doit faire le simulacre de filer.

La soirée avance. En Pays nantais, jusqu'à la fin du 18^e siècle, la première nuit était réservée à la Vierge, la seconde à saint Joseph et la troisième aux âmes du Purgatoire. Les filles et garçons d'honneur se faisaient les gardiens de la vertu des mariés et ne les quittaient pas. La noce se continuait d'ailleurs le deuxième et le troisième jour.

Mais, le soir venant, a lieu la séance du « *découronnement* ».

La cérémonie du « *découronnement* », c'est la contrepartie de la cérémonie du « *couronnement* » qui a lieu le matin. Les filles d'honneur appellent la mariée. La jeune femme doit feindre de craindre le soir et la nuit, et c'est à trois reprises que le chant est répété.

Les filles d'honneur :

« *Madame la Mariée,
faut vous déshabiller,
Quitter votre dentelle
Pour aller vous coucher... »*

La mariée :

« *Oh, non, oh, non, dit-elle,
Je n'quitte pas mes dentelles,
Je veux encore danser,
Danser sous la ramure,
Tandis que la nuit dure,
Au son des violons. »*

Enfin la jeune femme rentre. Et se met à geindre et à pleurer :

« *Où est donc ma vieille mère
Que mon cœur aime tant ?
Comme j'aimerais la voir
A mon découronnement... »*

Bien sûr, la mère est présente. La mariée distribue à toutes les jeunes filles des brins de sa livrée d'oranger. Elle leur distribue les épingles qui servaient à attacher sa coiffe, son fichu, son tablier. Ce sont des porte-bonheur dont la vertu est de fournir un mari à celles qui le désirent.

La jeune femme reprend alors :

« *Où est donc bonne marraine
Que mon cœur aime tant ?
Comme j'aimerais la voir
A mon découronnement ! »*

Et la bonne marraine embrasse, en pleurant, la jeune épouse. Et c'était le dépôt solennel de la couronne, du rond de coiffe, de la glace du chapeau du marié sous ce globe, sur la cheminée de la chambre nuptiale et appelé « *Virginité* ».

Au milieu de la nuit, on porte aux nouveaux époux la soupe à l'oignon. Ou encore une soupe de vin chaud dans laquelle trempent des petits morceaux de pain attachés par un fil. C'est un prétexte à de nombreuses facéties. Il faut accepter de recevoir. Et, à cet effet, du vin, du café et des gâteaux sont prêts pour les intrus. Souvent, un dialogue s'établissait entre les chanteurs et la mariée :

« *Ouvrez la porte, ouvrez, nouvelle mariée. »*

De l'intérieur, un chœur de jeunes filles répond :

« *Comment vous ouvrirais-je ?
Je suis au lit couchée... »*

Avant de se séparer ou à la fin du bal, le père fait prier pour que les jeunes époux passent une bonne nuit. Les litanies de saint Joseph et de la Sainte Vierge suivaient... pour que le mariage réussisse. Et le père en concluant : « *Nous dirons un De Profundis pour toutes les personnes défuntées de la famille* ». L'idée de la mort, le souvenir accordé aux parents défunts sont toujours associés aux fêtes les plus joyeuses en Bretagne. Ainsi, au bourg de Batz, quand les mariés pénètrent dans leur nouveau logis, c'est la veuve d'un parent défunt qui leur ouvre la porte et les reçoit au seuil de la maison nuptiale.

En Pays nantais, comme dans toute la Bretagne, les charivaris sont fréquents. Pour un remariage mal assorti, pour un vieillard qui épouse une jeunesse, pour une vieille femme qui prend un jeune not comme mari, pour ceux dont la réputation n'est pas intacte, il vaut mieux choisir la première heure pour aller à la mairie et à l'église. De toutes façons, la première nuit, et bien d'autres sans doute, seront saluées par des pots cassés, des vieux chaudrons frappés, des casseroles bosselées que les manifestants font chanter joyeusement, bruyamment. Un oiseau crevé sera cloué sur la porte nuptiale.

Les nouveaux mariés d'un an sont redevables et doivent régler les droits de soule, le quintaine, de papegai, droits fort peu onéreux : usages abolis par la Révolution.

La jeune mariée jouissait du droit de recevoir, à la grand-messe, la quenouille enrubannée de bleu, à l'Evangile.

En parlant de son mari, la femme dira maintenant : *not'homme not'bourgeois*. Le mari dira : *not'femme, la femme de chez nous, la Jeannette à nous, not'Donatienn, ma Mariée*.

Il faudrait parler des mal mariées dont les chants sont si nombreux. Et ce sujet déborderait le cadre des traditions de mariage. La « *garçaille* » apparaît bientôt au sein du foyer et c'est un nouveau cycle de traditions et d'usages particuliers qui règne à la maison.

Références :

Tradition orale.

Ouvrages consultés :

— Stany-Gauthier, Nantes-Tourisme, 1956, n° 34

— Marquis de l'Estourbeillon, Revue des Traditions populaires, T. VII 1892



MARAIS – MARECAGE – FONDRIERE :

Lieux de séjour qui, pour les Celtes passent pour être caractéristiques de l'Enfer.

De toute évidence, les terrains humides et vaseux sont des lieux de prédilection des germinations invisibles. Là où la mer n'est pas présente, il en possède toutes les caractéristiques. Milieu de la matière indifférenciée passive et féminine il est un riche symbole de l'inconscient et de la Mère Universelle, l'absence de mouvement étant l'état de la Matière Première avant toute création. C'est dans ce placenta naturel que sommeille le monde pré formel. Résidence des formes monstrueuses, les marais, marécages et fondrières partagent, avec les sombres profondeurs des lacs et les abysses de la mer, les formes cauchemardesques que les Celtes baptisèrent du terme de « non dieux », ceux qui en Irlande prirent les formes asymétriques des FOMOIRES : Lieux d'existence de la vie Pré formelle.

UAGNA "marécage, marais" :

Le nom était féminin en gaulois compte tenu de la nature passive de l'eau (lac, marais, vasière). Les eaux vives étaient masculines (OS), telles les ruisseaux, rivières, torrents, fleuves. Il ne faut donc pas s'étonner de l'adjectif féminin qui précède le nom des « Fagnes », lui-même au féminin « les Hautes Fagnes » (eaux stagnantes).

Séjour des Mondes Inférieurs, de la matière non différenciée aux potentialités germinatives, du retour à la mer, il est à la fois réceptif et liquide, plasticité du Monde avant son organisation, abîme où s'évanouissent les formes sous les couches de brouillard qui le recouvre.

En Bretagne, le marais du Yeun Ellez, ou marais de Botmeur, situé au pied du mont Saint-Michel-de-Braspars, possède la réputation d'être l'accès à l'univers infernal où règnent en souverains les anciens dieux chtoniens. Ce séjour est considéré par les bretons comme IFERN IEN « l'Enfer Froid ».

MARCASIOS est l'un des noms gaulois du marais. Cf. UERNA - BALTA - LITA - LUCSO - LUTA - LATIS - TUNDACA - GRONNA.

MARECAGE – PALUD (p. 96 La Femme Celte).

médecine

MEDECINE – LEGIS –
GERISSEUR – IACCITARIOS :

Cf. BRETHA DIANCECHT (p. 6 § 2 et 7)

Depuis la médecine primitive, elle était partout tout simplement une branche de la magie, attendue qu'elle était aux mains des druides, et ce pouvoir semble être confirmé par César dans son histoire de la Gaule et ses institutions. (De Bello-Gallico. VI – 16).

Nous pouvons aussi penser que, semblables aux hommes de lois, les médecins «vivaient» ensembles ? Ils pouvaient avoir formé une caste séparée, avec ses écoles, et possédaient également une hiérarchie de grades.

En effet, nous trouvons dans URAICCECHT BECC, le médecin inclus avec l'artisan, le forgeron, le travailleur du métal « bronzier », le juriste et le druide (de ce temps un seul magicien ?)

Parmi le EAS DANA, les gens de l'art qui possédaient le statut de SAERNEMED (c'est-à-dire un personnage « sacré et libre ») faisaient dans le droit Irlandais partie de la noblesse ou FLAITH. Les Maîtres de ces différentes matières et fonctions recevaient le titre d'OLLAM.

Dans un authentique vieux texte « Les Faux Jugements de Caratnia » (Ed. Turneysen – ZCP. XV 335 § 27) il est fait référence au pronostic d'un SU LEGA « Sage médecin » que Thurneysen traduit « un savant médecin érudit » ce qui cache vraisemblablement un médecin de très haute valeur.

Et sous l'année A.D. 861, les Annales d'Ulster enregistrent la mort de Maclodar ua Tindred, SUI LEIGHIS GOIDMEN « Sage médecin gaélique ».

Dans le domaine médical : trois formes de médecines archaïques :

- 1 « Médecine sanglante » : C'est à dire la chirurgie, amputations trépanations.
- 2 « Médecine des plantes » : Tout ce qui concerne la phytothérapie.
- 3 « Médecine du chant » : Médecine comprenant l'incantation, la musicothérapie, le Carmina, méthode proche du CARMEN latin, ou les sons racines contribuaient au rééquilibrage fonctionnel.
Probablement identiques quant à leur mise en Œuvre aux mantras, syllabes chargées d'énergie du Monde Védique

métallurgie

METALLURGIE :

Les irlandais connaissaient différentes sortes d'or, distinguées par la couleur : qu'ils pratiquaient en alliant à des degrés divers l'argent ou le cuivre. Un mot comme IARN AITHLEGTHA laisse supposer qu'on arrivait à fondre le fer.

(B.G. « Goldworking terms in Early Irish writings », in Zeitschrift Für Celtische Philologie – t. XXXVIII – 1981 – p. 242-254).

Medu

MEDU- « hydromel »

SK. MADHU – VIDYA = en celtique MEDU – VIDIA

Sanskrit MADHU : « « miel, Soma ». C'est sous l'effet de cette boisson qu'est acquise la « Connaissance » MADHU-VIDYA, connaissance du jeu divin (Lila) engendrée par la force créatrice (Shakti) de Brahman.

Dans l'Inde : le MADHU ou SOMA est réservé à VARUNA
Le lait est ce que l'on offre à MITRA.

MADHVÍ « mielleux » : épithète privilégié des Asvin.

Le SOMA ou MADHU est apparenté à la lune « là est le Roi Soma » (Varuna).

« Par ce sue énergique et puissant qui vient du ciel (MADHU) Grand Varuna impossible à tromper pour qui sort de la voie droite ».

MARX. J'

MARX Jean :

Ministre plénipotentiaire, ancien directeur des œuvres Française à l'étranger. Éminent spécialiste des Etudes celtiques « Roman de la Table Ronde ». Directeur des Etudes celtiques, puis de l'histoire des Religions à l'école des Hautes Etudes. Mort à 88 ans fin avril 1972, né en 1884.

MATIERE

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

MATIERE (première)

Matière primordiale dans les récits cosmogoniques, représentée souvent comme préexistante à la Manifestation sous la forme des Eaux Primordiales ou d'une matière amorphe qui leur ressemble.

Cette matière première antérieure à toute mise en ordre de l'Univers apparaît dans la formation de cet ordre cosmique comme le matériaux idéal pour la création, œuvre d'un artisan qui façonne un objet. C'est le cas du dieu portier égyptien Khnum, ou encore pour celui de Visvakarman dans le mythe védique qui le décrit comme un artisan divin, forgeron ou charpentier (Rig Vêda 10.81).

Matière / Esprit :

« Descartes a profondément marqué notre langue. Et, depuis ses écrits un fossé total sépare les notions de matière et d'esprit en une antinomie rigoureuse que le Moyen Age ne concevait pas encore. A plus forte raison, les gaulois d'il y a 2000 ans et plus, aux yeux desquels il n'était de matière où ne se jouât quelque esprit pour la pénétrer des réalités véritables » (André Varagnac « L'Art gaulois » Zodiaque 1956 – p.218).

Danzev-kent :

1 – T. Burchhardt : « Considération sur l'Alchimie de la Matière première » (E.T. 275 (avril 1949).

2 - = « materia prima » (J.B. SM/34, 158 n, 24).

3 – La Materia prima peut être envisagée sous deux aspects, celui de la « Vierge Universelle » ou celui du « chaos » qui est à l'origine de toute manifestation. Prakrti est aussi ou bien la Sub-stance absolue, hors manifestation, ou un aspect de la Cakti (La Mère Divine).



MEMOIRE - *COMMENIA :

La mémoire exceptionnelle des Celtes est comparée à la pérennité, à la dureté du roc AIL (GI) (Ailgi est pour Ailche le nominatif pluriel de Ail « roc ») – vieil irlandais ANSCUICHTHI « inébranlables mémoires ». La possession de la mémoire est une des vingt sept vertus qui confèrent valeur et dignité.

La mémoire est le fait obligé d'une civilisation orale.

... « (Les druides) apprennent par cœur, à ce qu'on dit, un grand nombre de vers, aussi certains demeurent-ils vingt ans à leur école. Ils estiment que la religion interdit de confier ces cours à l'écriture, alors que pour le reste en général, pour les comptes publics et privés, ils se servent de l'alphabet grec. Ils me paraissent avoir établi cet usage pour deux raisons, parce qu'il ne veulent ni divulguer leur doctrine, ni voir leurs élèves se fiant à l'écriture négliger leur mémoire, car il arrive presque toujours que l'aide des textes a pour conséquence un moindre zèle pour apprendre par cœur et une diminution de la mémoire. (B.G. César – VI – XIV).

« (Avec l'écriture) tu donnes à tes disciples (les disciples de Socrate) l'ombre de la science et non la science elle-même. Quand il auront appris beaucoup de choses sans maîtres, il croiront être bien savants et ne seront que des ignorants pour la plupart et de Faux Sages insupportables dans le commerce de la vie ». (Platon – Phèdre).

L'écriture n'apparaît pas comme un phénomène indo-européen. Dans Phèdre, Platon ne manque pas de s'élever avec véhémence contre ce procédé. L'usage de la lettre y étant considéré à long terme comme le plus sûr moyen de tuer l'esprit.

Groix l'île des Tonniers (Dominique Duviard) Atelier Alphe Bleue – 1992).

Extrait de « La vieillesse et la Mort » :

« **Les aïeux** font partie intégrante de la société traditionnelle de Groix, où ils jouent un rôle extrêmement important dans l'éducation des enfants ».

« **Ce sont eux, en effet, qui transmettent l'histoire orale de l'île.** Il ne nous appartient pas, ici, de faire le procès de la politique française en matière de scolarisation pendant la IIIème république : de talentueux auteurs l'on fait avec brio. Mais il est certain que l'abandon imposé du breton a ôté aux enfants la possibilité de recevoir l'héritage culturel auquel ils pouvaient prétendre ».

« **Cette suppression inqualifiable de droit au patrimoine oral n'est sans doute pas étrangère** à la crise de personnalité que vivent aujourd'hui les premières générations de Groisillons non bretonnants »... « et que traduisent un conservatisme aveugle, un chauvinisme exacerbé et un curieux mélange de xénophobie et de souci de profiter du tourisme... » (Docteur Lejanne T.C.M. (1885) – Contribution à la géographie médicale, l'île de Groix (Morbihan).

orale. Comme les celtisants ont beaucoup à apprendre des spécialistes d'hagiographie et d'histoire, il n'est pas mauvais d'attirer l'attention de ces derniers sur certains traits des sociétés brittoniques, et plus généralement des sociétés celtiques. Ce sont des sociétés pourvues pendant des siècles de « professionnels de la mémoire ». Une des phrases classiques de l'école hypercritique est celle-ci : « écrivant trois siècles après la vie de son héros, l'auteur ne sait rien; il n'a que quelques noms propres et de lieux à sa disposition et il brode là-dessus ». F. Lot, grand historien, mais peu au fait des particularités des sociétés dont nous parlons, a exprimé assez lapidairement l'opinion suivante, dans « Bretons et Anglais aux V^e et VI^e siècles », *Proc. Brit. Acad.* t.16, 1931, p.330 : « Quant à croire que les

[EC t.22 p.226]

traditions populaires pourront conserver à travers les siècles, le souvenir précis, soigneusement daté, d'une suite compliquée d'événements, c'est une supposition qui ne mérite pas qu'on s'y arrête. *Le peuple ne se rappelle rien. Les plus grands événements glissent sur lui sans laisser aucune trace* ».

Dans les sociétés celtiques, jusqu'à la fin du Moyen-Âge au moins dans certains pays brittoniques, jusqu'au XVIII^e siècle, plus tard encore parfois, en Irlande et en Écosse, il existait dans la société des catégories de lettrés, qui, sous des noms divers et dans des mesures inégales, contribuaient à garder un souvenir précis des généalogies des chefs ou des grands événements qui avaient atteint la communauté. La place de ces lettrés et poètes dans la communauté déclina peu à peu, surtout quand les groupes dirigeants abandonnèrent les langues celtiques, mais on peut encore, presque jusqu'à nos jours, trouver des traces de cette habitude tenace de chanter et de conter les grands et petits événements. Les spécialistes du folklore breton notamment D. Laurent peuvent encore citer nombre de chansons se référant à des événements des XVIII^e XVII^e, parfois du XVI^e siècle. Non seulement, la trame des événements est contée avec une précision extraordinaire, mais les noms des personnages sont conservés avec fidélité. Le passage constant de l'écrit à l'oral et de l'oral à l'écrit est fréquent en Bretagne, comme il l'était en Écosse, ainsi que le souligne J. Macinnes dans « The oral tradition in scottish gaelic poetry », *Scottish Studies*, t.12, 1968, p.29-43.

Dans la même revue, D. S. Thomson, étudiant les « Gaelic learned orders and literati in medieval Scotland », p.57-78, donne des précisions sur les familles de médecins, d'ecclésiastiques, de musiciens, de scribes, de poètes, et, ce qui nous importe le plus ici, les familles d'historiens et de généalogistes, les liens étant d'ailleurs très étroits entre poètes et historiens.

Les sociétés celtiques, par certains côtés archaïques, étaient par d'autres d'une culture raffinée conservant quelque chose du prestigieux héritage des druides. Même chez les peuples bien plus primitifs, la tradition orale ne saurait être négligée. D. P. Henige dans son livre *The chronology of oral tradition*, Oxford, Clarendon Press, 1974, nous donne des foules d'exemples d'erreurs commises par ces traditions, leurs approximations, leurs lacunes, mais il est bon de se souvenir d'une des phrases de la conclusion p.191 : « no one who has worked extensively with oral materials will deny their value as historical sources ». Pour retourner à l'Europe, de temps à autre, les archéologues mettent au jour des objets ou des inscriptions qui, la plupart du temps, confirment de vieilles traditions orales ou écrites. R. Bloch, dans un article récent intitulé « A propos de l'inscription archaïque trouvée à Satricum », *Latomus*, t.42, 1983, p.362-371, inscription mentionnant un « Popliosio Valesiosio », souligne les discussions à propos des rapports de ce personnage avec Publius Valerius Publicola, un membre de la « gens » qui a, selon la tradition, joué un rôle essentiel dans l'établissement de la république romaine. Il exprime en conclusion, p.370, l'opinion suivante : « la valeur de la tradition me semble s'en trouver largement renforcée ».

[EC t.22 p.227]

Dans le même sens C. Sterckx souligne l'importance de la tradition orale dans *Ludus Magistralis*, publié sous la direction de J. H. Michel, Bruxelles 1983, p.28. Parmi les publications récentes soulignant ces échanges constants, déjà évoqués, entre traditions orales et textes écrits, citons l'importante étude de H. Moisl « Anglosaxon royal genealogies and Germanic oral tradition », *Journal of Medieval History*, t.7, 1981, p.215-248, R. P. C. Hanson a d'excellentes pages sur la tradition orale dans son *Saint Patrick* (Oxford, Clarendon Press 1968, p.94-96).

Rapprochons-nous maintenant du monde celtique avec ce texte traduit par C. Guyonvarc'h, dans les *Druides*, Ogam Celticum, 1978,

antérieure à la langue de la plus grande partie des gloses, nous aient été conservés dans des manuscrits du XVI^e siècle.

Ce que l'on sait moins, c'est que la Bretagne armoricaine posséda jusqu'au XII^e siècle au moins ses « chanteurs historiques » pour reprendre l'expression de Giraud de Cambrie. Quand une tradition nous est connue sous des formes très voisines de part et d'autre de la Manche à propos de saints, de rois, d'événements marquants, on devrait regarder à deux fois avant de la traiter de légende. Le cartulaire de Quimperlé nous montre un de ces gardiens de la tradition dans ses œuvres. La vie de saint Gurthiern nous donne la « genealogia sancti Gurthierni ... quam quidem laicus fidelis nomine Iuthael filius Aidan, demonstravid, non pro terreno munere, sed pro celesti » (p 42 de la 2^e éd. de L. Maître et P. de Berthou). Nous avons cité ce fait, et d'autres, ayant trait à la conservation des généalogies dans le BCS t 26, 1974, p.1-6. On a noté l'allusion à un salaire, un paiement,

[EC t.22 p.229]

« munus », fait normal dans le monde celtique. Le poète recevait paiement pour ses œuvres, mais ici Iuthael est prêt à attendre la vie future pour le recevoir. Il nous apparaît vers 1100, ce qui n'a rien d'étonnant car, un peu plus tard, Giraud de Cambrie nous montre des « cantores historici » parmi les très nombreux Bretons armoricains passés en Grande-Bretagne avec leurs alliés normands. Ils formaient le groupe le plus important après les Normands proprement dits et se retrouvèrent possesseurs d'une part plus grande du sol anglais que celle qui était restée entre les mains des Saxons. Leur importance fut également très grande dans le domaine littéraire et Geoffroy de Monmouth, Robert Pulan, Alfred de Beverley, sans doute aussi Gaimar, étaient des leurs. On trouvera maint détail sur ces Bretons dans l'ouvrage ancien, mais encore précieux de E. A. Freeman, *The Norman conquest*, Oxford, Clarendon Press, 1875, copieux ouvrage de six volumes. Robert Pulan, qui enseigna à Oxford, est par exemple nommé t 3, p 314, t 5, p 319-363. Nous avons plusieurs allusions de Giraud de Cambrie à ces chanteurs bretons armoricains, différents des Cambrenses, ainsi qu'il nomme ses compatriotes. Nous sommes alors vers la fin du XII^e siècle. Breton et gallois sont devenus langues distinctes bien que proches encore. Giraud, dans un passage souvent cité de ses œuvres (éd. G. F. Warner, Londres, 1868, t 6, p 177) décrit

d'ailleurs excellement la situation qu'il connaît, si l'on peut dire, de l'intérieur. « Cornubia uero et Armorica Britannia lingua utuntur fere persimili, Kambris tamen, propter originalem conuenientiam, in multis adhuc et fere cunctis, intelligibili » Giraud est un témoin de valeur exceptionnelle. On trouvera les extraits de ses œuvres se référant aux Bretons armoricains dans Chambers, *Arthur of Britain*, Cambridge, New York, 1927, ouvrage reproduit en 1964, avec des additions. Nous lisons p 270 « rex Angliae Henricus Secundus, sicut ab *historico cantore Brittone* audierat antiquo », plus loin p 273 « ... dixerat enim ei pluries, sicut ex gestis Britonum et eorum *cantoribus historicis* rex audierat ». Dans un autre passage Giraud se réfère à une autre catégorie de poètes, les « jöculatores », « jongleurs », dont nous avons le nom en vbr *amharitan*. Ce sont des poètes errants qui ne sont pas attachés à un seigneur et ils devaient être très nombreux chez les Bretons, contant sur les routes maintes fables pour gagner leur vie. Giraud y fait référence, parlant des « *fabulosi Britones et eorum cantores* » (Chambers, p 272). Ce passage est si connu qu'il a fait oublier ce que Giraud nous dit ailleurs sur les « *cantores historici* » des Bretons.

Nous connaissons mieux l'activité des « *fabulosi Britones* » que celle des « *cantores historici* » du genre de Iuthael fils d'Aidan. S'il existait souvent une base historique à la base des lais bretons, il est hors de doute qu'ils étaient mêlés de fées et transformés au cours des âges. Nous avons nombre de textes à ce sujet et souvent il est fait référence à la mémoire, au fait que les lais sont composés sur des événements réels et qu'ils sont transmis plutôt par l'oral, tantôt par l'écrit. Il y avait des écoles de lais et un fragment du lai de Naboreis, conservé partiellement en ancien scandinave le dit claire-

[EC t.22 p.230]

ment « ceux qui tenaient une école pour composer des lais composèrent un beau lai à propos de Naboreis et ils appelèrent le lai de son nom » (R. Cook et M. Tveitane, *Strengleikar*, Oslo, Norsk Historisk Kjeldeskrift-Institut, Oslo, 1979, p 251). Sur le contenu et la forme des lais bretons on cite souvent les prologues des lais de Franklin et de King Orfeo. Le premier dit, entre autres « *Thise olde gentil Britouns in hir dayes / of diverse adventures maden layes / rymeved in hir firste briton tonge, / whiche layes with hir instrumentz*

Métaphysique

PHILO-METAPHYSIQUE :

Il est assez connu que, dans la vision indo-européenne de la Cosmologie, le corps humain était censé être à l'instar du monde, identifié à celui-ci. Chacune des parties du corps que délimitaient le collier et la ceinture, marquaient les trois zones supposées de l'Univers : la Tête, chef présumé de l'âme était liée au Ciel ; le torse y inscrivait l'Atmosphère terrestre, la surface habitable de la terre ; et ce qui se trouvait en dessous de la ceinture était assimilé à la terre proprement dite et à son domaine souterrain.

Une démonstration de l'association du corps humain, lié aux trois zones de l'Univers, était parfaitement illustrée par la description du souverain mythique et Haut Roi d'Irlande : Lugaid Reo Nderg « Lugaid-aux-Raies-Rouges » dont le corps était séparé par deux lignes rouges lui entourant le cou et la taille. Pour l'église, ceci était le résultat d'une naissance incestueuse, chacune des trois sections de son corps aurait été composée d'une partie du corps de chacun de ses trois pères putatifs : la tête d'un certain NAR, la poitrine du dieu BRESS, et le bas du corps de LOTHAR.

Il est clair, en fait, que ce roi divin tripartite est une image transcendante et symbolique des trois fonctions sociales et cosmiques, représentant chez les anciens Celtes, comme pour tous les autres secteurs du monde Indo-européen, la totalité du monde manifesté.

A travers la figure de cet étrange personnage et de son véritable symbolisme, nous comprenons mieux l'importance que le héros au combat pouvait attacher au collier et à la ceinture qui, vus de l'extérieur, ne pouvaient être que deux bijoux ostentatoires marques de la vanité des Celtes.

L'importance sacrée et pour le moins magique du port de ces bijoux, est bien mise en lumière dans la vieille littérature insulaire. Certaines des métamorphoses dont elle a le secret ont été conservées soigneusement, même sous la plume des compilateurs chrétiens. La permanence

d'idées, de coutumes et même la réflexion des leçons païennes y est bien antérieure à la christianisation.

L'une de ces leçons apparaît digne d'être révélée et sauvegardée par son côté moralisateur, ce qui vaudra à son acteur - païen notoire - le mérite d'être sauvé de l'enfer lors de la christianisation de l'Irlande.

C'est celle du Druide et Juge MORANN, fils du Roi Cairpe Cenn Cait qui dit-on vécut au 1er siècle de notre ère. Il possédait un torque qui avait la particularité de se resserrer autour du cou, comme pour l'étrangler, lorsqu'il prononçait un jugement inique ; par contre ce torque s'élargissait lorsque le jugement était sincère et équitable.

Ces deux mouvements : contraction et relâchement, du collier de Morann sont des images parfaitement lisibles des résultats dépendants d'attitudes entre la vérité et le mensonge. Le premier est à l'évidence un élargissement de la conscience, tandis que le second fait d'iniquité et de tromperie entraîne un obscurcissement et un rétrécissement de cette même conscience.

A la fin de la période gauloise, les torques n'étaient plus portés, semble-t-il, que par les femmes ; ils demeureront néanmoins l'image sacrée par excellence des chefs et le principal objet d'offrande aux Dieux.

Mílieu

MILIEU - MEDION (cf. Centre – Partition – Uisnech)

Thème privilégié de la géographie sacrée, l'existence à la croyance d'un Centre, nombril, ou milieu de la Terre, est parfaitement bien attesté chez les Celtes.

Pour autant, à proprement parler, cet espace particulier ne constituera jamais pour ceux-ci un centre de décision politique à l'échelle de la Nation. Pas plus qu'il ne donnera naissance à un véritable développement d'un espace d'urbanisation, ou de vie collective permanente.

Réservé au sacré, ce Milieu - en celtique *MEDION - était primitivement et définitivement un lieu de rassemblement périodique, où se réunissaient à certains moments de l'année, sous le patronage des druides, un grand nombre d'individus de la nation pour y célébrer et commémorer les grandes étapes de l'année.

C'est à l'intérieur de ce lieu sacré (Locus consecratus) que pouvait se manifester, avec la plus haute intensité, la rencontre des dieux, des hommes et du monde souterrain. On y venait pour y commémorer, entretenir et régénérer les liens intangibles entre le Ciel et la Terre, dans l'espoir d'être assuré d'un bon fonctionnement de chacune des sociétés, divines, humaines et infernales qui en constituent les trois niveaux symboliques. Au cours de ces occasions exceptionnelles, un grand nombre d'individus profiteront de l'autorité suprême du Sacerdoce, pour y porter leurs différents et les soumettre à son jugement.

Le Royaume du Milieu en Irlande :

La division de l'Irlande en cinq provinces, paraît très antérieure à la Tradition qui la faisait remonter aux conquêtes des Tuathal Techtmar, chef de Goidels, qui y installe son siège au centre du Pays en le prélevant aux dépens des quatre provinces, seules existantes à l'origine. L'on sait qu'il n'en est rien. Bien avant Tuathal Techtmor, l'Irlande avait la notion d'une partition traditionnelle en cinq royaumes. En cela, la division du monde horizontalement en cinq "directions" se trouve illustrée dans de très anciennes traditions védiques, égyptiennes et chinoises. La terre y est divisée en quatre orient, le monde rendu habitable par l'expulsion des forces cahotiques aux extrémités de ces quatre directions rendant le cinquième point, celui du Milieu (MEDION), habitable. C'est là que se tient la personne qui parle, en Irlande le ARD RI (ARDURIGOS) "Roi Suprême".

Les quatre Orient y sont appelés CETHAR AIRD "les quatre points (du monde, de l'Irlande)". L'on a parfois, dans les dialectes CUIG AIRD "les cinq points" qui représentaient le Centre. Primitivement, avant que ce centre religieux ne soit déplacé plus à l'est, à Tara (cf. ce nom), la hauteur d'Uisneach (cf. ce nom) assurait le rôle Sacral de point fixe prestigieux de Mide, c'est-à-dire de "Province du Milieu".

La Petite Bretagne à travers les devinettes rapportées par Luzel a une semblable énigme :

"Où est le Centre du Monde (La Terre) réponse "Ici, si vous ne me croyez, mesurez !".

MIDE = *Medion – Milieu (prononcer M.T.) Irlandais moderne MIDHE, anglicisé en Meath.

"Mide, d'où vient son nom?"

Pas difficile à dire, Midhe fils de Brath, fils de Deoth, - Il fut le premier à avoir allumé un feu en Irlande pour le clan de Nemed, il resta six années enflammé et c'est à celui-ci que les principaux feux de l'Irlande furent allumés.

C'est pour cette raison que Mide et ses successeurs ont droit à un sac de blé, avec un cochon de chaque toit d'Irlande. Et les Druides d'Irlande dirent : "C'est une mauvaise fumée (mi-dé) pour nous, que ce Feu qui inonde de sa lumière le pays".

Version de Loth : C'est pourquoi le successeur de Mide a droit de chaque toit d'Irlande à un sac de (blé) et un cochon. Les Druides d'Irlande dirent alors : "Voilà une mauvaise fume pour nous (mi-dé) que ce feu qui a été allumé dans le pays." Les Druides d'Irlande furent alors réunis dans une même maison, et sur l'avis de Mide leurs langues furent coupées de leur têtes, et Mide les enterra dans la terre d'Uisnech, et lui, Mide, le Druides et l'Historien chef d'Irlande, s'assit au-dessus d'elles. Gairech, fille de Gumoir , mère nourricière de Mide dit alors : "élevé (uais) 2 et celui (Neh) qui est ici, cette nuit. D'où (les noms) d'Uisnech et de Mide." (The Rennes Dindsenchas) Mide 7 – Whitley Stokes in Revue Celtique tome XV, 1894).

HAMP (Eric P;) – "Les lieux centraux (Uisneach) et les Frontières" – (Cf. in Etudes Celtiques , vol. 15 – p.374).

Le bon fonctionnement de toute l'Irlande dépendait de ce lieu saint, régulateur, siège du pouvoir politique et magico-religieux (le Roi, le Druide).

Les quatre provinces d'Irlande se rencontraient sur la colline de Uisneach. Le district qui l'entourait semble avoir été assez mal défini. Il recevait naturellement le nom de MEDION, vieil irlandais MIDE, aujourd'hui MEATH, et son territoire conçu comme une province supplémentaire -puisque prélevée sur les quatre autres- portait le nom de COICED "cinquième", désignant l'ensemble de l'Irlande.

Dans le 2ème fascicule du tome VIII de Eriu, M.J Baudis débute un article sur *"on the antiquity of the Kingship of Tara"* (p.101 à 107). Il a pour objet de prouver qu'avant l'arrivée de Milésiens en Irlande, Tara était déjà un lieu important comme capitale d'une sorte de royauté sacerdotale. Le roi de Tara était investi de pouvoirs surnaturels ; il était soumis à une série d'interdictions (GESA) mais aussi longtemps qu'aucune infirmité ne diminuait sa puissance (voir fiche RIX) il exerçait une action sur le monde physique, sur la marche du Soleil, sur la végétation, sur la fécondité des troupeaux.

Détermination du Centre :

On déterminait la place de l'autel du feu, en se tournant vers l'Est et en jetant une pique de joug (Camaya) : là où la pique s'enfonçait dans le sol, et restait debout, était le Centre (Pancavimca Brahmana, XXV, 10/4 et 13/2).

Liam Gogan d'Irlande demande : *"Est-ce que la pierre commémorative de la victoire de Culloden, maintenant au Centre de l'Irlande, est déracinée de son milieu ?"* (Nota Bene, Liam Gogan est un poète Gaélique et le Conservateur en chef du National Muséum de Saint Kildare. Il a également été élu lecteur chef et conférencier). Il constate que l'Irlande a vraiment une forme géographique et topographique irrégulière et particulièrement découpée. Les anciens druides ont, pour différentes raisons, exigé de connaître le Centre de leur pays afin de les aider à accomplir leur travail de Druides dans l'ordre. Ils établirent deux points : BIRR et UISNEACH.

Quand fut construite la première radio-station d'Irlande, on rechercha le même point central. Les recherches aboutirent aux mêmes conclusions que celles données par les druides, mais, par raisons politiques, Athlone qui était une ville triompha dans le débat. Cette ville n'est située qu'à quelques milles de la hauteur de UISNEACHT.

Un grand nombre d'années plus tard, lorsque Gogan préparait une conférence sur UISNEACHT, il eut l'idée de rechercher ce point par de nouveaux moyens. Il découpa très exactement la forme extérieure de l'Irlande dans un carton, avec ses découpes naturelles, ses baies, ses péninsules, ses estuaires, ses caps effondrés, et rechercha, à l'aide d'une aiguille, le centre de gravité de son carton. Le point d'équilibre qu'il reporta sur la carte, est situé sur une petite île du lac Ree (RIBH), 2 milles à l'ouest de UISNEACHT.

En Irlande l'idée de l'Axe du Monde peut être confronté avec l'énigme suivante : *"Où est le Milieu du Monde (la terre) ?"* La réponse correcte est *"Ici !, Où vous êtes placé"* (Lehar Sheain I Chonaille, éd. S.O. Duilearga - Dublin, 1948).



Le ROYAUME DU MILIEU

E PELEC'H EMAN KREIZ AR BED ?
- AMAN - MAR NE GREDIT KET,
MESURIT.

" Où se trouve le Centre du
Monde ?- Ici - si vous ne le
croyez, mesurez ".

C'est un fait un peu connu
que lorsqu'une société tradi-
tionnelle prend possession
d'un territoire, pour y cons-

tituer un établissement indis-
pensable et durable au dévelop-
pement de son existence, cette
société organise au milieu d'
un espace chaotique, le plus
souvent hostile, mal connu, ét-
ranger, un univers construit,
élaboré selon les données de sa
cosmologie. Espace protégé, li-
mité, défendu par une clôture
ou levée de terre, isolation
qui lui permettra de se dévelop-
per, de vivre dans une certaine
sécurité, et d'étendre progres-
sivement, par des courses cen-
trifuges, son occupation terri-
toriale et de parfaire la con-
naissance du monde étranger et
chaotique qui l'entoure.

Lorsque les limites du monde
choisies par cette société
sont atteintes, le Centre du
développement reste toujours
le pôle attractif auquel les
éléments dispersés auront cou-
tume de revenir, pour y puiser
sacralité et énergie.

Cet espace primitif organisé
par la société, selon ses pro-
pres conceptions, selon les

données de ses connaissances religieuses, n'aura le plus souvent été "choisi" par l'homme, mais "découvert" par ses soins.

En effet, dans une société traditionnelle, l'on ne s'installe pas n'importe où, n'importe comment, n'importe quand. Le choix de l'emplacement n'est pas affaire humaine, mais manifestation du "sacré", révélation d'une réalité absolue qui trace une orientation, ou décide d'une conduite à adoptée, qui marque l'aire destinée à l'établissement du groupe humain, qui indique le "point fixe", où se manifeste, se concentre le mieux et avec le plus d'intensité l'atmosphère du sacré - sans laquelle l'homme traditionnel ne saurait vivre pleinement.

En occupant cet espace, en le façonnant, l'homme des sociétés archaïques, répète l'oeuvre des dieux, élabore à nouveau l'Univers, le modelant à son échelle, organise comme "à l'origine" le Chaos en un univers habitable, structuré, en un mot "cosmisé", où la communion permanente avec

la sacralité lui est assurée.

Le monde des anciens Celtes était distinctement de ce type.

Situer aux sources de la sacralité et par là, de la Puissance cosmique, l'existence de la communauté toute entière, conformer les réalisations humaines à celles du Cosmos dont elles constituent un rouage appréciable, participer ainsi à sa toute puissance et à sa pérennité, furent longtemps objets des spéculations et des préoccupations religieuses des Celtes.

Ceci, ressort clairement des textes qui eurent la bonne fortune d'être sauvegardés et ce, grâce à l'isolement géographique qui préserva l'Irlande (au moins jusqu'au début du V^e siècle) des influences méditerranéennes et barbares, lui permettant ainsi de conserver et de développer des traditions du monde celtique ancien, qui par ailleurs et particulièrement sur le continent sombrèrent sous la marée des cultures étrangères.

Là, ne se limite pas pour autant, la validité, la garantie certaine et durable des nouveaux occupants; cet espace nouvellement acquis, participe toujours au chaos; un retour en force des éléments subjugués reste possible, tant que ce monde n'aura pas été transformé symboliquement - " On ne fait "sien" un territoire qu' en "le créant" de nouveau, c'est-à-dire en le consacrant" (2)

Aussi s'agit-il pour l'homme traditionnel, d'organiser l'inorganique - ou considéré comme tel - de mettre en forme et en ordre ce qui précédemment était anarchique, de conformer l'espace humain au modèle exemplaire que lui présente l'Univers et d'assumer sur terre cet ordre cosmique.

Pour cela, l'espace conquis sur le domaine et sur la puissance non négligeable des dieux ou des démons asservis ou propices, sera, après une véritable sublimation, mis au service de l'ordre nouveau.

C'est ainsi qu'en édifiant

sur d'anciens sanctuaires païens, le christianisme ne fera à son tour qu'adopter l'attitude magique de l'homme traditionnel. L'église s'attribuera de la sorte, un monde chargé de l'énergie des anciens dieux, utilisera à son profit l'efficacité et la permanence d'une sacralité renouvelée par "ses" rites de consécration.

Dans le cas des premiers envahisseurs de l'Irlande, ce n'est qu'en un point particulier de l'Ile, là, où se sera manifesté avec le plus d'intensité cette énergie (3), là où la présence d'une hiérophanie quelconque aura créé une rupture dans l'espace profane, y aménageant une enclave extra temporelle et spatiale, que se situera désormais pour le peuple d'Amairgin, le "Centre" sacré et mythique de l'Irlande.

" Guerriers, soyez ici les bienvenus" dit la divinité, " C'est de loin que vous arrivez; cette île vous appartiendra toujours, et d'ici à l'extrême levant, il n'y aura pas d'île meilleure. Aucune race ne sera plus parfaite que la vôtre (4)".

Quantitativement rares, ces textes dont une bonne partie est antérieure au christianisme, portent témoignage (malgré les entreprises discriminatoires des scribes) d'antiques et vastes conceptions, sur la structuration spatiale et temporelle, sur l'ordonnance de la société des hommes et ses relations avec celui d'un ordre cosmique universel.

Terre immergée, ceinte de l'Océan, l'Irlande présente par analogie avec l'Univers et son océan cosmique, une situation que l'on peut qualifier de "primordiale". Entourée de l'agitation perpétuelle des flots, l'île, évoque au milieu et au-dessus du "Chaos" aquatique, l'idée de "stabilité", d'immuabilité sur laquelle s'établit et s'organise le Monde. Elle est du nombre de ces "îles sacrées" dont parlent toutes les grandes traditions: Ultima Thulé hyperboréenne, Shwètdwipa indienne ou El-Khadrah islamique "contrées Suprêmes" où se manifeste avec

la plus grande intensité et le plus grand rayonnement l'influence spirituelle.

Dans la perspective des sociétés archaïques et traditionnelles qui fut celle des premiers Gaëls lorsqu'ils abordèrent la terre d'Irlande, tout territoire nouveau, étranger ou mal connu, est un espace chaotique, inorganisé, infernal, où règne tout un monde larvaire, de démons ou de dieux (qui ne sont pas des nôtres) qu'il s'agit de se concilier ou de neutraliser.

A cet effet, le premier stade d'implantation consiste, grâce à une mise en scène de tout un rituel propitiatoire, à s'assurer bon grè mal grè, les faveurs ou la soumission des puissances autochtones, considérées comme infernales, pour le moins hostiles.

C'est dans ce sens qu'on doit comprendre l'usage des formules magiques et incantatoires décrites par le Livre des Conquêtes (I) dont, la mise en oeuvre efficace assure au peuple du poète et magicien Amairgin, la possession de la Terre d'Irlande.

Selon la plupart des Traditions, la création du Monde a débuté d'un point ou Centre. Les Celtes, comme un grand nombre d'autres peuples, n'ont point dérogés à cette conception.

Leur monde se développera également à partir d'un Centre, véritable germe ou point de départ de la manifestation dans lequel, la présence d'une énergie spéciale, différente du monde profane, mais révélée à celui-ci, rendra possible toute création.

En projetant cette énergie condensée dans ce Centre, vers la limite de l'espace "chaotique", l'homme traditionnel "consacre" le territoire destiné à l'établissement de son groupe social, aménage un espace "cosmisé" pourvu d'un "Centre", s'intègre à l'Univers et participe de ses modalités.

C'est de la colline d'Uisnech (5), là, où la divinité s'est manifestée au peuple d'Amairgin, que partiront les lignes séparatives des grandes divisions

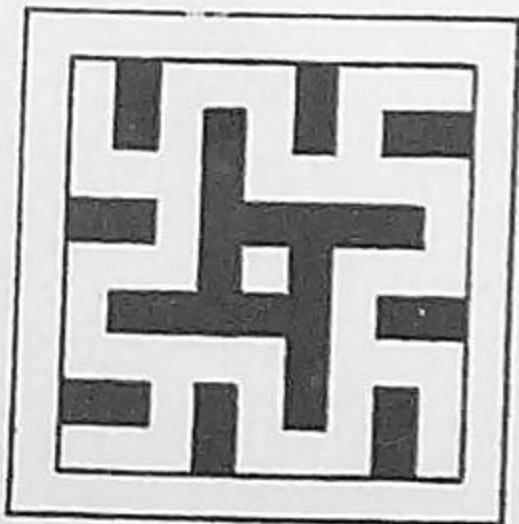
de l'île. A cet endroit, dit le récit intitulé SUIDIGUD TELLACH TEMRA "Apaisement de la Seigneurie de Temra"(6) apparut un géant mystérieux nommé Trefuilngiá (7), "qui était un ange de Dieu, sinon Dieu lui-même", lequel révéla au sage Fintan, comment l'île devait être partagée. Suivant les conseils du géant Trefuilngiá, Fintan y planta une pierre droite dont les arêtes délimitaient les cinq provinces, prélevant et réservant sur celles-ci, le territoire d'Uisnech et de Temra, "qui sont comme les reins dans le corps d'un animal".

Cette province centrale d'Ulster à Fintan projette les horizons et dresse un axe du monde, constituera le lieu de résidence des rois suprêmes d'Irlande. Son nom anglicisé en Meath, irlandais Mide, rappelle qu'elle est située au "CENTRE" du Monde (celtique ancien MEDION) et que sa fonction consiste à servir de "médiatrice" entre le Ciel et la Terre.

(à suivre)

N O T E S

- 1 - Lebor Gabala Erenn (Livre des Conquêtes de l'Irlande) d'après le Livre de Leinster.
- 2 - Mircea Eliade, Le Sacré et le profane, 1965, p.30.
- 3 - C'est au cours de la troisième rencontre avec la déesse éponyme de l'Irlande, que le peuple d'Amairgin, se voit signifier la reconnaissance à la souveraineté de la Terre. L'on connaît l'importance singulière du chiffre TROIS dans le domaine celtique. La "triade" manifeste en effet le "signe" divin par excellence, ce chiffre a la particularité de former un TOUT, dans l'espace, il manifeste le début, le milieu, et la fin, dans le temps, le passé, le présent, et le futur.
- 4 - Lebor Gabala Erenn.
- 5 - Province de Meath.
- 6 - Tiré des Livres de Lecan (fos 740-749) et de Lismore (fos 90).
- 7 - Ce nom, semble comporter l'idée de "division territoriale", cf. breton TREF, TRE, TREVE "division" - gallois TREV "village, demeure".



Militaire

MILITAIRE (vocabulaire) :

STOLOUGON : var. de TOLOUTEGON (Arrien – Tact – XLIII -2) manière de lancer le javelot en retraite, étant à cheval. Dans ce mouvement le trait se lançait en arrière, dans l'axe de la queue du cheval. (cf. Gall. Ystle « retraite », lat. Tego « je couvre » pour couvrir sa « retraite ». Faire une trouée, peut-être de TULLO +TEGO « trouée »).

CATERVA : formation stratégique des Celtes, composée de six mille hommes armés (bret. KADERVENN) peut-être pour *CATU+ERVOS « champ de bataille ».

TRIMARCISIA : « ensemble de trois cavaliers » composé d'un maître et de deux serviteurs.

GAISON : employé surtout au pluriel GAISA « javelots », irl. GAI, GAE « javelot », gall. GWAEW.

GAISATI : bande militaire, combattants employant les GAISA-. DUO-GAISA « deux javelots ».

SUNEMA : Façon de lancer le javelot « bon éclat » NEMASIOS « éclatante » (peut-être) composé de SU- « bien » et NEMA « éclat »)

PETRINA : Chez Arrien désigne une manière de lancer le javelot.

PETRUTRINOS : « combat parfait »

TRINO : « combat ».

TOUGO : « arc ».

CATEIA : « hache de guerre »

Formation militaire par « CANTON » sur le continent :

C'est en formation d'une « centaine » que les gaulois allaient au combat. Dans un récit de l'exil de Labraid Loingsech, il est question du retour en Irlande du chef irlandais accompagné de 3000 gaulois. Hogan attire l'attention sur le fait que les troupes gauloises, selon une version Irlandaise (Lagin I du Dindsenchas de Leinster) formaient trente groupes de Cent (Dub.gaill tricha cét ». « un Tricha cét de gaulois bruns »).



monde

MONDE – BITUS : (cf Albio – Bitus – Dumna).

Il semble qu'il faille distinguer plusieurs approches de Mondes dans l'univers conceptuel des Celtes.

En premier lieu, un monde général englobant l'infinité de ses plans auxquels correspondrait notre mot « Univers ». Celui-là étant considéré comme devant exister à jamais, Monde pour lequel l'on ne pouvait concevoir ni commencement ni fin, même s'il subissait des phases de destruction et recréation périodiques et cycliques.

Ce monde est désigné par le terme celtique BITUS « Monde », également synonyme de « toujours, permanent, continuellement ».

C'est le sens du vieux Breton Hi bit « à jamais, continuellement », du Gallois BYD et de l'Irlandais BITH « permanent ».

Tout en affirmant que les âmes et le Monde étaient immortels, les druides prétendaient qu'un jour prévaudraient le Feu et l'Eau. Mais il est clair que cette dernière partie de phrase fait allusion à une vision de notre système solaire, soumis comme la totalité de l'Univers à des phases de mutation perpétuelles. Sans cesse des centaines de milliards d'étoiles naissent des débris de celles qui sont mortes, le seul continuum étant celui du changement, car rien ne dure qui ne se transforme. Il est certain que notre planète n'échappe point à sa destruction sans que cela n'incommode en rien le destin de l'Univers.

Du rapport des Hommes avec le Monde des dieux et des Non-Dieux :

Ainsi donc, dans cette Tripartition du Monde, il n'y a pas lieu de rechercher une localisation concrète, mais elle doit être comprise comme constituée de plans ou de niveaux d'existences où règnent des Puissances, des entités particulières définies par les Celtes, comme des « Dieux » DEVII ou des super dieux UXEDII, ainsi que des « non dieux » ANDEDII.

De la sorte, les Latins possédaient leurs « SUPERI et leurs INFERI, les uns et les autres résidant respectivement aux deux extrémités de l'Univers.

Les Celtes situèrent le domaine de l'homme au carrefour médian de ces antipodes, constituant et complétant un triple espace ou TRI-BITOUES « les Trois Mondes », intégrant la Totalité de l'Espace qui sera désigné dans la littérature galloise du Moyen Age, comme « les Trois extrémités ou Pointes de l'Univers » TEIR BANN Y VEDYSSAWD ; NEF A DAEAR AC UFFERN. (Ymb. Yr eneit, Heng - Mss.II, 249, XXV 19).

Le premier de ces termes (gallois NEF) conservant sous la forme normalement évoluée le nom celtique de « Ciel » NEMOS, joint aux deux derniers termes de la

topographie sacrée DAEAR, la « Terre », et UFFERN « l'Enfer ». Sous les formes galloises empruntées au latin, elles témoigneront de la vitalité de la vision intrinsèque de ces anciens motifs cosmiques dans la tradition populaire. Nous les restituons donc ici, sous leur termes celtiques anciens de : NEMOS – TALAMU – ANDUMNON.

Cet agencement du monde sur trois niveaux ne possède pas pour autant de frontières irréductibles précisément séparées et étanches entre elles, et l'on y communique assez régulièrement d'un plan à l'autre. En réalité il existe entre ces plans de larges rapports d'échange, de complémentarité et de voisinage, faits de rapports plus ou moins hostiles ou amicaux.

A certaines périodes privilégiées, aménagées dans le déroulement du temps, les frontières relatives de ces Univers s'ouvrent plus largement. Le Monde des humains offre alors accès au Non-Monde et réciproquement, les êtres du surnaturel se précipitent à l'assaut du Monde des Hommes. Les grands courants de vie y circulent faits d'échanges et de dons * sous forme de sacrifices ou de prières, qui trouveront échos dans chacune des sphères auxquelles elles seront adressées. * L'importance du Don (DANON) comme ciment des relations sociales et religieuses est un élément indispensable de l'équilibre du Monde. C'est une chose capitale dans la vie des Celtes anciens.

Par la pratique de certaines ascèses l'homme possédait par ailleurs, le pouvoir exceptionnel de communiquer de façon efficiente aussi bien avec le plan supérieur qu'avec l'inférieur. Ces pratiques permettaient d'accéder à leurs visions ou à contraindre éventuellement les puissances régentes à consentir aux souhaits émis afin d'en tirer bénéfices et richesses, tant sur le plan matériel que sur le plan spirituel.

Pour ce faire l'on mettait en action l'ascèse nécessaire pour accéder à ces niveaux. L'usage du jeûne paraît y avoir été largement employé. Cette pratique utilisée bien antérieurement à l'arrivée du christianisme, faisait parti d'un rite de procédure aussi bien légale que sacrée. Elle était bien connue du Monde indo européen. Son efficacité en était telle, que seule la menace de la mettre en pratique amenait à résipiscence les plus récalcitrants, qu'ils soit Hommes, Démon ou Dieu.

Les anachorètes chrétiens irlandais en reconnaîtront la puissance et le plus grand de ceux-ci, Patrick le Romain, n'hésitera pas à l'employer en jeûnant sur le Mont Aigle contre « Dieu le Père » lui-même, d'où il menacera les plus hautes sphères, celles du Ciel et de son habitant, Dieu mis en demeure dans son paradis, assure la légende, eut peur de voir ses habitants honteux de son entêtement l'abandonner. Aussi entra-t'il en négociation avec Patrick pour lui accorder tous les privilèges désirés. La légende est tirée de la Vita tripartita Patricii – compilation hagiographique de la fin du IX^{ème} siècle. Sur le jeûne on consultera : Czarnowsky – « Le Culte du Héros et de ses conditions sociales » - Paris 1919. Sur le rôle de la procédure de jeûne on pourra consulter l'étude de M F N. Robinson « The Irish Practice », of Fasting –Londres 1909)

Ces Jeûnes pouvaient être poussés jusqu'à la mort afin de contraindre un ennemi au repentir et lui faire perdre la face. En plein XX^{ème} siècle, c'est à cette pratique que le Maire de Cork Terence Mac Swiney se référera, dans sa lutte contre les Anglais, pour le droit de son pays à disposer de lui-même. Ainsi feront aussi, Bobby Sand et les gens de la prison de Long Quesh.

ALBIO : « Le monde Lumineux »

Vue de l'espace humain, cet Univers est en partie concevable comme constituant un aspect à la fois lumineux et obscur. Celui qui se dresse et se présente à nos yeux , comme au dessus de notre planète terre. Il représente le Ciel diurne.

BITUS : « monde »

Vieux Breton Bit « monde, nature », moyen breton BET, breton moderne BED, cornique BIT, irlandais BITH « permanent ».

Gaulois BITU- (BITU-DAGA - BITURIGES – BITU - GNATA)

Le Vieux breton BIT, dans HI BIT paraît signifier « à jamais », « continuellement »

L'Autre Monde Celtique :

Maitre du Monde = ANCAUOS

« *Da vestr ha mestr an holl* » = *Ton maître et le maître de tous* » (Anatole Le Braz « La légende de la Mort »).

Ce n'est jamais un séjour céleste aérien ou sidéral. L'Autre Monde des Celtes est situé sur Terre ou sur Mer. Ce monde peut être proche de la demeure humaine : le Tertre Tumulaire, le Side, ou lointain : les Iles de l'Océan.

Les Dieux eux-mêmes ne résident pas dans un séjour quasi inaccessible dont les chemins empruntent des voies dépassant les capacités physiques de l'humain. L'homme ne dispose pas à son gré d'organes physiques dépendant du corps pour s'envoler comme un oiseau à la conquête des Cieux, même si aujourd'hui par des subterfuges techniques l'homme peut prétendre à la conquête de l'espace pouvant l'emporter jusque dans les planètes, mais il n'est pas assuré pour autant d'y découvrir un « Paradis Céleste ».

Bibliographie :

J. Carey « The Otherworld in Irish Tradition » - Eigse – XIX – 36. 43.

Orbis Alius :

Sur le sens des mots Orbis Alius, chez Lucain – Pharsale – I – 454. 458. Le poète latin dit en parlant des Druides :

Orbis Alius, veut dire « Une autre partie du Monde ». Les irlandais païens se le figurait là ou plus tard on a découvert l'Amérique.

MONISME

MONISME :

Monisme, doctrine druidique opposée au dualisme. Elle ne prône pas la séparation entre le Corps et l'Esprit et considère l'ensemble des choses comme réductibles à l'unité.

La notion de Monisme implique sur le plan éthique d'être soi-même « tout d'une pièce », d'harmoniser la conduite et les principes, par conséquent le mensonge et la fourberie, d'aligner ses décisions en fonction de ce qui est juste et de bon sens, en pratiquant une morale de l'honneur en même temps qu'une éthique de solidarité et de miséricorde « pitié ».

Pour simplifier, le Monisme voit dans une même chose (univers, dieu, élément animal et inhumain etc...), un aspect positif et un aspect négatif inextricablement mêlés et sûrement pas antinomiques. Pour le panthéiste l'univers, la nature sont divinités, et la divinité est l'univers, la nature substance une est nécessaire éternelle et infinie. (IALON N° 17 – p 4 et notes).

Aux deuxième et troisième siècles, le culte d'un dieu ou puissance universelle était répandu dans le monde et pas seulement en Gaule. Cette croyance gardera encore longtemps ses fidèles.

Au quatrième siècle Maximin de Madaure écrivant à Saint Augustus déplore que les chrétiens soient partisans d'un monothéisme farouche et intransigeant refusant d'admettre comme lui-même le fait de l'existence d'un dieu suprême, éternel et tout puissant, mais qui est honoré par des cultes divers et se manifeste sous l'aspect de divinités multiples, celles-ci n'en étant que les membres. (cf LATIMUS – XLVII, 1988 – p. 169)..

Le Monisme et la « Morale » !

Le druidisme est amoral, il remet en question la règle établie de la « morale des justes ». Il intègre la matière spirituelle, il cherche la vérité en se plongeant dans la vie, en acceptant tous ses aspects, car la réalité est un tout ; L'Unité est conçue dans la différence et la différence est dans l'unité.

A l'origine c'est un OUI total à la vie. Il va à l'encontre des religions du néant fondées sur la séparation du corps et de l'esprit. Il est opposé clairement au détachement de « ce monde de misère et d'illusion » aux ascèses les plus dures, au célibat contraint par une morale répressive et aux joies de la Nature.

Le druidisme soutient, lui, que la nature est le chemin de la Connaissance, qu'il ne nécessite pas de lutter contre elle, mais de se l'approprier et de l'exploiter au-delà des besoins simples, qu'elle est un don des Dieux qu'il lui faut préserver autant pour lui que pour les siens. Car elle est la condition sine qua non d'une évolution harmonieuse des humains avec le Tout. Dans ce sens le monde ne peut aller que bien avec tous. Le monde est positif.

Le Druide n'est jamais « contre » le monde. Le Druide se mêle à la vie des autres hommes dont il partage les occupations. Il monte à cheval, porte l'épée si besoin est, il déploie toutes les ressources de sa magie pour assurer la défaite de l'adversaire, et c'est le plus fort qui l'emporte. Il est soumis à des besoins et même des passions. Marié comme eux « Il est un digne père de famille ». Il ne semble soumis à aucune prescription particulière. Son existence est celle des autres hommes. Aucune activité ne lui semble interdite. (CF. Joseph Vendryes).

Monothéisme

MONOTHEISME – POLYTHEISME :

Extrait de lettre de Serj Pineau à Léo Paquette :

... Cela m'autorise, par ailleurs, à flâner sur des idées qui occupent ma petite boîte crânienne, afin de mettre un peu d'ordre dans mon inestimable chaos, objet possible de toute création. Pour le moment, il est occupé par les définitions MONOTHEISME – POLYTHEISME, sujet déclenché par la relecture du courrier échangé entre l'ami Catarnos et le Docteur Bachelier. Courrier qui roule sur six années et qui contient comme il se doit, à la fin de ce long parcours épistolaire quelques réflexions fort intéressantes qui, partant de point de vue différents, finissent par se rencontrer à l'arrivée et auxquels je m'associe pleinement, même si j'ai à mon tour pris un chemin différent.

Trois hypothèses convergentes qui amènent à la même conclusion, me paraissent un commencement de preuves acceptables, pour ne pas parler de « certitudes ». Cette conclusion devrait, à mon avis, aussi intéresser car cela a une certaine importance pour la définition de nos idées et de leurs évolutions.

Je vais essayer ! de résumer (sic) : Les Indo-européens sont généralement définis et classés parmi les peuples dits « polythéistes » qui n'ont pu que développer des attitudes radicalement divergentes du « monothéisme » par le fait même qu'ils reconnaissent une multiplicité de Dieux et ne donnent pas la priorité ou l'exclusivisme à un Dieu Unique.

Il n'en reste pas moins vrai qu'il nous faut considérer les choses avec la prudence habituelle du serpent et éviter certaines affirmations trop absolues. Car si nous regardons bien l'ensemble des « panthéons » indo-européens, où les dieux foisonnent à plaisir, c'est certainement la première impression qui guide notre jugement. La multiplicité et la complexité des images divines dégagent bien, pour l'observation extérieure un « polythéisme » évident. Néanmoins, à regarder de plus près tous ces « panthéons » sont plus proches du Monothéisme qu'il n'apparaît à première vue, puisque chacun de ces ensembles de divinités possède à son sommet une divinité suprême « *Chacun des dieux védiques est en lui-même la totalité du Déva et contient tous les autres dieux* » (Shri Aurobindo).

Lugus résume en une unique personnalité la multiplicité de toutes les fonctions divines et possède à lui seul, tous les arts que les Dieux distribuent. Il est le dieu Summus et pourtant il existe un dieu qui lui est encore « supérieur », plus ancien et unique, que seul le druide connaît et reconnaît comme l'Unique et est le seul à invoquer « *Ô Dieu des Druides, mon Dieu avant tout autre Dieu* » ; reconnaissant par là qu'il est pour lui le plus important de tous, et par conséquent « le plus grand », car il a derrière lui et en lui « tous les Dieux », c'est à dire la Puissance Unique dans son intégralité comme dans sa diversité.

Ainsi voici en quoi le Druide est monothéiste. Et le Brahmane éclairé qui considère qu'Ishavara est tous les dieux, tout en reconnaissant les multiples aspects de la Manifestation Divine, est également monothéiste.

S'il n'y a pas de religion strictement polythéiste, « *il n'y a pas de religion strictement monothéiste* ». Ce dernier entre-guillement est une opinion émise par un nommé Amédée Fromant, selon le Docteur Bachelier, enseignant à la Faculté de Théologie protestante de Montauban, vers les années 1960-1965.

Ce monothéisme de fond « druidique », au même titre que tous ceux de la famille indo-européenne, ne peut certes pas être comparable au monothéisme judéo-chrétien, lequel est un **Dogme** où l'existence du dieu unique entraîne ipso facto le rejet et la négation de toute autre divinité à l'exclusion de son propre dogme, visant à imposer les conceptions universalistes de la religion judaïque, par un prosélytisme intolérant.

Il ne nous paraît pas invraisemblable que les Druides (mais cela mériterait un long développement) aient vu, dans l'univers entier, un Dieu Unique (cf. le « Dieu sans nom » des Celtibères) dont les manifestations étaient multiples, ce qui leur permettait d'être si tolérant vis-à-vis des cultes particuliers dont leur unique divinité recevait les hommages.

Autres courriers :

En relisant le courrier toujours fort enrichissant de mon regretté ami Roger Vaillant (Catarnos) adressé au Docteur Bachelier, Président de la Société académique de Haute Loire, ancien membre d'honneur de la Société Gaule dont je fus promoteur avec le peintre Yann Loth, je trouve ce paragraphe sur la Mère : « *Je crois comme vous (c'est-à-dire le Docteur Bachelier) qu'il y avait affinité entre notre peuple et le Culte de la Vierge Mère, dont il est possible de suivre l'évolution depuis la Terre-Mère de nos statues menhirs et des grottes sépulcrales de Champagne jusqu'aux Trois Mères gallo-romaine. La même conception se retrouve avec les principes chevaleresques : respect de la femme, l'amour courtois, des Romains de la Table Ronde dont l'origine celtique n'est plus à démontrer* ». (courrier du 20 mai 1964)

Monothéisme – Panthéisme – courriers échangés entre le Docteur Bachelier et Catarnos - Tolérance druidique en matière doctrinale :

Lettres du Dr. Bachelier : 22 septembre 1965
 20 novembre 1965
 31 décembre 1965
 30 janvier 1966

Lettres de Catarnos : 11 octobre 1965
 11 novembre 1965
 31 décembre 1965
 16 janvier 1966
 11 avril 1966.

Monothéisme : Un monstre à deux têtes.

Dogme caractérisé par la mise en valeur d'un dieu unique dont l'existence a pour conséquence le rejet de toute autre forme de divinité. Cette exclusion tendant à subordonner tout autre expression spirituelle propre à son dogme. Le monothéisme vise à une conception universaliste de la religion.

Le monothéisme apparaît comme une conception particulière mise en relief par le judaïsme.

Des notions monothéiques existaient dans nombre de cultures indo-européennes primitives, et coexistaient avec les idées polythéistes. Elles ne s'expliquent que par les différentes manifestations ou distinction du Divin qui permet de mettre celui-ci à la portée de la conscience humaine par le biais de ces différents aspects. Les différentes divinités apparaissent comme les émanations ou les membres de l'âme Unique, que la conscience ne peut saisir en raison du caractère illimité de sa vérité totale.

« Le Christianisme, l'Islam, le Bouddhisme sont des religions prosélytes : sauver les âmes des « infidèles » est un devoir majeur et l'on sait que l'Islam, comme le Christianisme n'ont pas hésité à utiliser l'épée séculière pour convertir les récalcitrants »(Jean Varenne).

« L'Inde eut d'ailleurs l'expérience de ces méthodes lorsque les Portugais du XVIème et XVIIème siècles entreprirent de christianiser sur leur territoire de Goa. Et plus encore lorsque, à partir du XIIème siècle les musulmans commencèrent de s'implanter solidement dans le subcontinent indien »(Histoire des Religions – Encyclopédie de la Pléiade III – N.R.F. 1976 – p.218).

« En réalité les horreurs fanatiques perpétrées au nom de la religion ne sont imputables qu'aux adhérents des religions monothéistes, c'est-à-dire au Judaïsme et à ses deux branches le Christianisme et l'Islam. Il n'y a rien de semblable chez les Hindous et les Bouddhistes ». (note Schopenhauer – Parenga en 1851).

Au quatrième siècle, Maximin de Madaure écrivait à Saint Augustin pour *«déplorer que les Chrétiens, partisans d'un monothéisme farouche et intransigeant, refusent d'admettre comme lui-même le fait de l'existence d'un dieu suprême, éternel et tout puissant, mais qui est honoré par des Cultes divers et se manifeste sous l'aspect de Divinités multiples, celles –ci n'en étant que les membres »*. (Cf. LATOMUS – XLVII – 1988 – p. 169).

«J'en conclus que l'idée du monothéisme affiche un désir d'accéder au sommet d'une échelle sans en vouloir emprunter les échelons » (S. Pineau).

Une histoire africaine montre la vanité de ce procédé : un jeune noir ayant abattu un éléphant, devant cette masse de chair immense disponible pour son appétit se demandait comment il arriverait à consommer cette montagne de viande ; faisant part de son dilemme à un vieillard passant par là, celui-ci lui répondit simplement : *« commence par un bout »*.

MORALE

MORALE :

Pour l'occidental contemporain la morale se justifie soit par le dogme religieux, ou par le respect du contrat social qui garantit et rend possible les justes relations humaines. Si la morale peut, en effet, être le garde fou d'une nécessaire préservation de relations sociales dans notre civilisation contemporaine, elle consistait pour les Celtes de la protohistoire à la nécessité de maintenir la pureté intégrale de son image mentale, et par là même servait à garantir l'équilibre physiologique de l'être en préservant sa santé.

La vérité était de la sorte le premier le plus efficace moyen d'entretenir et de conserver ses propres forces physiques. (Cf. « Les bienfaits de l'altruisme »).

Il est reconnu que le temps passant, la corruption prenant le pas sur la vérité « *La Vérité ne sauvera plus la santé* » (Voir le Dialogue des Deux Sages). Ce Dialogue rappelle la nécessaire acceptation de la Vérité afin de préserver le bon équilibre physique.

Amoral :

Qui n'a pas la notion des prescriptions morales.

Amoralisme – Doctrine philosophique selon laquelle il n'y a pas de morale universellement valable, mais seulement des morales, des faits moraux dépendant des pays et des époques.

Faut-il rappeler qu'en démocratie « Ce n'est plus l'intelligence qui fait le pouvoir, c'est le plus grand nombre ». De là la médiocratie !.

Les lois du Ciel, comme de la Nature, peuvent être considérées comme amorales. Les Dieux que servent les Druides ne se soucient ni des vertus, ni des vices de leurs adorateurs, et la vie future que les sacerdoce annoncent accueille indifféremment les bons comme les méchants.

En tant que divinités vivant en des plans différents des humains et de leurs visions habituellement dualistes, les Dieux sont en dehors ou au-dessus de la vision manichéenne du monde. C'est donc une évocation gratuite et fantaisiste que d'attribuer aux Celtes la croyance de dieux « rémunérateurs » attentifs à la conduite des hommes « *Lorsque quelqu'un parle d'un Dieu Celtique, il ne parle pas d'un Dieu moral, et celui qui parle d'un Dieu moral ne parle pas d'un Dieu celtique* » (Ambert Bayet – la Morale des Gaulois – Paris 1930 – p. 31).

Morganwg

IOLO MORGANWG = Edward Williams (1747 – 1826).

Un temps maçon, puis libraire, il amassa de nombreux manuscrits anciens

Créateur en 1792 de l'Assemblée des Bardes de l'Île de Bretagne ou Gorsedd Beirdd Ynys Prydain.

En 1795 il organisa une première Gorsedd au pays de Galles. En 1819 cette Gorsedd fut associée à la tenue de l'Eisteddfod à Carmarthen. Ce n'est qu'en 1858, soit 32 ans après sa mort que les cérémonies de la Gorsedd devinrent parties intégrantes de l'Eisteddfod.

Il collecta des poèmes anciens qu'il attribua à Dafydd ap Gwilym (1320-1370).

De son vivant il publia divers ouvrages de poésie. Il fut aussi l'un des éditeurs de la *Myvyrian Archaeology* (1801-1807) auprès d'Owen Jones (1741 – 1814).

Après son décès parurent deux livres fondamentaux dans l'histoire du néo-druidisme *Cyfrinach Beirdd Ynys Prydain* « le Secret des Bardes de l'île de Bretagne » (1829) et *Iolo Manuscripts* (1848).

Précédemment fut publié, en 1840, le célèbre *Coelbren y Beirdd* « le Destin des Bardes ».

En 1862 John Williams, barde Ab Ithel (1811-1862) ami de Iolo publia le *Barddas*, recueil de triades qui reste aujourd'hui la base d'étude et de référence de certains druides contemporains !

Son travail a soulevé des controverses : les textes qu'il prétendit être de la main même de Dafydd ap Gwilym s'avérèrent être de sa propre main. La langue utilisée, malgré sa qualité, n'était pas celle de l'auteur supposé.

IOLO MORGANWG :

Parmi les reconstitutions archéologiques délicates, qui débiteront par la fraude littéraire de Mac-Pherson : avec « Ossian » (1760-1763), il faut ajouter celle de Sion Cent, vers 1400 : « Les bardes gallois » et le recueil de LLYvelyn Sion (XVI^{ème} siècle) dont Edward Williams (alias Iolo Morganwg) donne un extrait dans ses *Lyric Poems* », publiés en 1794, d'où sortiront les « Triades Théologiques ». Pour ces dernières, la science officielle y voit une œuvre fabriquée, d'inspiration Rosi-Crucienne. Contrefaçon qu'il disait être le travail de poète gallois, ou « bardes du moyen âge » du début de la renaissance. Il construisit une fausse version du « druidisme » à partir de ces faux documents : l'ensemble de ceux-ci furent nommés BARDDAS. Cet ouvrage fut publié dans les années 1860 et dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Il fut finalement prouvé que c'était une forgerie. Dès le 19^{ème} siècle les érudits suspectèrent qu'il s'agissait d'un faux.

Aujourd'hui encore, nombre de gens supposent encore naïvement qu'il s'agit de l'enseignement des anciens druides et utilisent toujours la terminologie et les concepts théologiques inventés par Morganwg (Edward William), qui ne firent jamais partie des croyances celtiques païennes.

En définitive, ni Ed. William – malgré ses promesses –, ni son fils, n'ont jamais communiqué ou publié le texte original de leurs fameux ms. Du Mystère des Bardes.

Aujourd'hui, les Celtistes ne parlent même plus de Iolo Morganwg. L'on a abandonné l'espoir de voir « un jour » apparaître les preuves de l'authenticité de ces curieux documents. Iolo détourne la paternité de son œuvre sur un vieux barde des temps passés. Supercherie ? Inventeur égaré par la passion ? Il se gardera bien de publier les originaux dont il se serait servi pour ces reconstitutions, les fantasmagories bardiques d'Ed. Daves.

En 1963, la revue « An Tribann », organe officiel du Collège des druides Bardes et Ovates de Petite Bretagne, a chargé – sur l'instance de quelques uns de ses membres – le philologue Jord Penaos d'entreprendre une exégèse sur un texte particulier en gallois, connu sous des titres divers comme « Le myson des bardezs, ou Triades des bardes de l'île de Bretagne, pour tenter d'en tirer une doctrine cohérente valable pour « un druidisme moderne » ! Ce Yrys Prydain, l'auteur de ces œuvres Edward Williams (1747-1826) était le fils d'un pasteur qui semble plus connu sous le nom bardique de Iolo Morganwg. Cet article intitulé :

Notes sur les Triades « théologiques »

A Coarer-Kalondan

Un certain nombre de nos confrères, parmi lesquels une place spéciale doit être accordée à Kalondan, sont attirés par les Triades dites « théologiques » dont ils s'efforcent d'explicitier le contenu et de tirer une doctrine cohérente valable pour un druidisme moderne.

A plusieurs reprises j'ai soutenu, à la suite de tous les celtistes depuis un siècle, que ces triades étaient l'œuvre propre d'Edward Williams, dit Iolo Morganwg, qui les publia dans ses *Poems*,

A plusieurs reprises j'ai soutenu, à la suite de tous les celtistes depuis un siècle, que ces triades étaient l'œuvre propre d'Edward Williams, dit Iolo Morganwg, qui les publia dans ses *Poems, Lyrics and Pastoral* en 1794 (voir par exemple, ma courte étude « Vers une philosophie bretonne ? », merdrignac, 1968) Mon opinion n'a pas changé à ce propos.

Quoi qu'il en soit, authentiques ou non, ces textes continuent à être utilisés et à être glosés par plus d'un. Leur caractère concis fait en effet qu'une glose est toujours nécessaire, et notre ami Kalondan excelle dans ce travail.

Cependant, avant de gloser un texte, il faut s'assurer qu'on en comprend bien le sens littéral. Comme on le sait, l'original est en gallois et relativement peu de gens entendent cette langue. Ils sont donc obligés de se rabattre sur des traductions en breton ou en français. Il en existe plusieurs. Voici celles dont je connais l'existence :

La première est celle que Pictet publia en 1853 dans la *Bibliothèque de Genève*. Je la cite pour mémoire, ne l'ayant jamais eue entre les mains et croyant qu'il est actuellement très difficile de la retrouver en dehors de quelque grande bibliothèque ? Il reproduisit cette version dans une brochure intitulée *Le Mystère des Bardes*, tout aussi introuvable, que Jean Raynaud republia dans son *Esprit de la Gaule* aujourd'hui, à juste titre, bien oublié. Cette traduction, au dire de Philéas Lebesgue, auquel j'emprunte ces détails, « se tient parfois un peu loin du texte ».

En 1906, les deux premiers grands druides du Gorsedd, Jean Le Fustec et Yves Berthou (Lemenik et Kaledvoulc'h) entreprirent une traduction plus exacte en breton et en français dans leur livre *Triades des bardes de l'île de Bretagne*.

Cf. : Dans le dossier Druidisme l'article survivance et Renouveau du Druidisme

nais, elle comptait aussi parmi ses ancêtres des comtes italiens), partageait tous les préjugés de sa classe. A son retour à Paris, en 1891, elle déplorait que l'apparence physique de la population fût devenue plus juive, plus méditerranéenne⁹. Dès le début du siècle, Madame de Staël avait proclamé la supériorité des littératures du Nord sur les littératures du Midi. Un demi-siècle plus tard, Gobineau avait lancé le mythe de la supériorité raciale de la race nordique et de ses grands guerriers blonds. Pour Madame Leroux, cet idéal s'incarnait à la perfection chez les anciens Gaulois. Cet enthousiasme trouvait sa justification dans l'oeuvre d'Henri Martin, qui glorifiait notamment le courage et la ténacité manifestés par les Celtes transalpins dans la résistance qui les avait opposés à des forces romaines infiniment plus nombreuses¹⁰. Ils avaient combattu jusqu'au dernier guerrier, de sorte que, de leurs cent tribus, seuls des vieillards, des femmes et des enfants restaient en vie. Plutôt que de se plier au joug romain, les survivants s'en allèrent vers le nord en quête de nouveaux territoires. Meven Mordiern évoque les moments de son enfance où il imaginait cet exode, les chariots traînés par des boeufs, guidés par des femmes ou des vieillards, chargés d'enfants et de vieillards trop faibles pour marcher, et les jeunes filles aux cheveux d'or marchant sur les routes de l'exil¹¹. L'enfant frémissait à la pensée des guerriers gaulois et de leurs expéditions victorieuses à travers l'Europe et l'Asie mineure : *Gounezet holl e voen, kalon, ene, ha spered*¹². Il ne montrait pas moins d'enthousiasme au récit que fait Martin des expéditions menées par des guerriers bretons sur le territoire français. Dans les notes, il avait trouvé mention du *Barzaz Breiz* : l'étrangeté des mots bretons et leur mystère l'avaient fasciné. Les noms des chefs bretons, Konan, Howel, Kadwallon, Gwaroc'h, Judik-Haël, Morvan et Erispoe, lui semblaient particulièrement appropriés à ces guerriers sans peur. Leurs victoires le remplissaient d'une admiration que l'histoire de la chouannerie bretonne devait réveiller¹³. L'enfant aimait également les romans historiques qui avaient pour cadre l'antiquité romaine et où figuraient des Celtes : *Ar Glezeiaterien* [*The Gladiators*], de Whyte-Melville, *Bizou Kaesar* [*L'Anneau de César : souvenirs d'un soldat de Vercingétorix*], d'Alfred Rambaud, *Ar C'hopr-soudarded* [*Les Mercenaires*], de Léon Cahun¹⁴. Meven Mordiern s'est sans doute souvenu de ces lectures quand il a lui-même composé *Skêlla Segobrani*.

9.- EB, 52-53, 221; IBEC'H, 53.

10.- EB, 310; IEC'H, 1-7; ADL, 6, 34-35; SOAT, XLVII-XLVIII.

11.- IEC'H, 29.

12.- IBEC'H, 57; EB, 309.

13.- IBEC'H, 57-58; SOAT, XLVIII.

14.- IBEC'H, 58-59, 222; ADL, 7; EB, 309-310, 325.

Dans la bibliothèque de ses parents, l'enfant avait aussi découvert traduits par Defauconpret, les vingt-cinq volumes des oeuvres de Scott¹⁵. Chez les héros, gallois ou écossais, de *Konnestabl Cheste Betrothed*], *Fulenn Berz* [*The Fair Maid of Perth*], *An Ofiser a Fortu Legend of Montrose*], *Rob Roy*, *Waverley*, *An Hendedour* [*The Anti Redgauntlet*] et *Guy Mannering*, il retrouvait les dignes héritiers des guerriers celtes. Passionné de lecture, le jeune René Leroux achetait chaque année des livres pour ses étrennes. Il s'intéressait tout particulièrement à ceux qui contenaient des illustrations ayant trait aux Gaulois : des guerriers à la longue chevelure et aux moustaches dantes, une druidesse couronnée de feuilles de chêne sacrifiant un allongé sur un dolmen, une prophétesse de l'île de Sein prédisant à Vercingétorix, Vercingétorix se rendant à César. Il appréciait surtout les guerriers, toujours forts et virils, et les druidesses, dont la beauté physique ne manifestait aucune faiblesse féminine. En revanche, il n'aimait pas les druides qui, au lieu d'armes, ne portaient que des harpes et à qui leur longue robe donnait une apparence féminine¹⁶. Il avait largement dépassé sa vingtième année lorsqu'il apprit à quel point ces images des anciens Celtes étaient empreintes de romantisme et qu'il connut les chercheurs qui avaient donné aux études celtiques les bases scientifiques qui leur avaient jusqu'alors fait défaut : Henri d'Arbois de Jubainville, les frères Salomon et Théodore Reinach et leur neveu Adolphe, Joseph Loth et Joseph Déchelette¹⁷. Il n'en reste pas moins que ces images nourrirent les jeux et les rêveries de son enfance. Dans les jardins qui entouraient la résidence de sa famille, à Villiers, il chevauchait, casque en tête, lance au bras droit, écu au bras gauche, à la tête d'une bande de guerriers imaginaires, en lançant à tue-tête ce qu'il croyait être le cri de guerre des anciens Celtes : *Terriben ! Terriben ! Terriben !* Il devait apprendre plus tard que *Terriben* n'était ni du gaulois, ni du vieux celtique, mais tout simplement une déformation du breton *Torr e benn* / 'Casse-lui la tête'¹⁸. Il avait découvert ces mots dans un livre d'images reçu en cadeau. De même, dans le train qui l'emmenait de Vendôme vers la villégiature bretonne de Lokeltas où, de 1892 à 1906, sa famille devait passer les vacances d'été, il se plaisait à songer aux colonies bretonnes que, suivi de ses guerriers, il établirait un jour en ces lieux, regagnant ainsi pour les Celtes les terres qui leur avaient

15.- EB, 25.

16.- EB, 311, 334; IEC'H, 12-15; IBEC'H, 59-60.

17.- EB, 326; IBEC'H, 31, 64, 149; SOAT, III-IV; TB, 123.

18.- IEC'H, 30.

MEVEN MORDIERN MORDIERN MORDIERN

autrefois appartenu¹⁹. Il ne s'agissait pas moins, pour celui qui n'était alors qu'un jeune élève du Lycée Condorcet, que de se rendre propre à jouer un tel rôle. Pour cela, il lui fallait d'abord reconquérir son identité celtique.

Ce processus commença par de petites choses. Il se mit à écrire son nom de famille en deux mots, *Le Roux*, afin de lui donner une apparence qu'il trouvait plus bretonne : c'est en effet, comme me l'indique Gwennole Le Menn, la graphie la plus usitée en Basse-Bretagne, alors qu'en Haute-Bretagne et en France, *Leroux* s'écrit normalement en un seul mot. Lorsqu'il découvrit la ballade de *Janedig ar Rouz* dans les *Gwerziou* de Luzel, il rêva qu'il était du même sang que cette héroïne infortunée²⁰. Pour vivre en Celte, il lui fallait posséder une langue celtique. Le breton était la plus accessible : c'est ainsi que, de 1891 à 1920, René Leroux consacra une demi-heure par jour à l'étude du breton. En 1891, il fit l'acquisition de la *Marie de Brizeux*, qui comporte également l'original breton et la traduction française de *Telemn Arvor* et de *Fumez Breiz*. Au cours des années qui suivirent, sa bibliothèque devait s'enrichir d'autres ouvrages en langue bretonne, notamment le *Barzaz Breiz*, *Le Grand Mystère de Jésus*, la grammaire et les dictionnaires de Le Gonidec, *Bepred Breizad* de Luzel, ainsi que les ouvrages de Lan Inisan *Emgann Kergidu* et *Toull al Lakez*. Il s'était également procuré des ouvrages français ayant trait à la Bretagne, *La Légende de la mort d'Anatole Le Braz*, divers livres d'Emile Souvestre, *l'Histoire de Bretagne* de Pitre-Chevalier, et *l'Histoire des Gaules* d'Amédée Thierry. Son culte de la Bretagne n'allait pas sans discrimination : la *Marie de Brizeux* le laissait froid, et il ne se souciait guère du sentimentalisme avec lequel Souvestre se penchait sur *Les derniers Bretons*. Il préférait le *Barzaz Breiz*, assurément plus conforme à sa vision guerrière de l'âme celtique²¹.

C'est en 1901 que René Leroux, par l'intermédiaire de Maurice Le Dault, découvrit l'existence de l'hebdomadaire édité par Fransez Vallée, *Kroaz ar Vretoned*. Il s'abonna immédiatement. Il emportait le journal dans ses promenades à travers Paris, et, à la fin de la semaine, il le savait par coeur. Il fut bientôt convaincu que, pour ce qui est de la pureté et de la perfection de la langue, Vallée n'avait point d'égal en Bretagne. A cet égard, *Kroaz ar Vretoned* lui paraissait infiniment supérieur aux autres publications bretonnes de l'époque, *Feiz ha Breiz*, *Breiz*, *Dihunamb*, *Ar Vro*

19.- IBEC'H, 161.

20.- SOAT, 3.

21.- EB, 322; IBEC'H, 55; IEC'H, 59; ADL, 6.

ou *Ar Bobl*²². Non que son admiration pour l'oeuvre de Vallée fût dépourvue de réserves. S'il voyait en Vallée un maître incontesté de la langue, il ne pouvait accepter ses perspectives historiques et idéologiques²³. Dès son adolescence, René Leroux avait été fortement impressionné par la puissance de l'empire britannique, qui se trouvait alors à son apogée. Elle manifestait selon lui un esprit de force qu'il trouvait admirablement exprimé dans l'oeuvre de Kipling. Les anciens Celtes possédaient le même esprit. Eux aussi avaient accompli ce que les Anglo-Saxons devaient plus tard réaliser : ils avaient guerroyé, commercé, peuplé de vastes étendues, défriché de nouvelles terres, élevé du bétail, creusé des mines, construit des villes, des forteresses, et des ponts, tracé des routes, envoyé des ambassadeurs, organisé des sociétés, gouverné et administré des sujets de toutes races. Par malheur, ils n'avaient pas disposé des instruments indispensables pour faire d'une langue un moyen de communication durable : une classe dominante suffisamment puissante, et une accumulation de connaissances techniques disponibles par écrit²⁴. Si les Bretons avaient eu des chefs capables d'administrer les territoires jadis conquis par leurs rois Erispoe, Salaün ou Nomenoe, la Bretagne se serait étendue jusqu'à la Sarthe, la Vire et la Beauce et aurait constitué une puissance avec laquelle l'Europe entière aurait eu à compter²⁵. Songeant à toutes les terres qui avaient été jadis l'apanage des Celtes et que les conquérants romains, germaniques ou francs leur avaient arrachées, sur les îles aussi bien que sur le continent, le jeune garçon sentait monter en lui la haine contre les ennemis des Celtes, avec le désir d'élever le plus d'obstacles possibles contre ce processus d'aliénation. Il reconnaissait toutefois l'importance, dans le domaine des études celtiques, de l'apport dû à des individus appartenant à des nations germaniques ou romanes. Sa haine visait ceux qui auraient tout fait pour étendre le domaine des langues romanes et germaniques aux dépens des langues celtiques. A tous ceux qui auraient voulu le prendre à parti pour cette haine, il ne demandait qu'une chose : de se souvenir de la trahison, de l'oppression, des destructions et des massacres dont les conquérants romains et germaniques s'étaient rendus coupables²⁶. Sous le nom de Meven Mordiern, René Leroux n'eut plus qu'un but : restituer à la langue et à la culture des Celtes le respect auquel leur glorieux passé leur donnait droit, et forger les outils capables de leur

22.- SOAT, XII, XLIV, LV-LX, LXXVIII, 103.

23.- SOAT, LXII.

24.- SOAT, CI-CVII; B, non paginé.

25.- SOAT, LIX-LI.

26.- IEC'H, 28-29.

rendre la maîtrise de leur destin. C'est pourquoi Meven Mordiern ne tolérerait pas ce qu'il considérait comme un manque de respect pour la langue de ses ancêtres. C'est pour son breton abâtardi qu'il devait fustiger sans pitié *an aotrou Jaffrennou*, auteur d'une « pauvre thèse sur Prosper Proux et d'un pire dictionnaire »²⁷. Même Roparz Hémon, qui pourtant lui avait généreusement ouvert les pages de *Gwalarn*, recevait sa volée de bois vert. Roparz Hémon avait en effet écrit dans sa *Grammaire*²⁸ que *n'em eus ket bet* devait se prononcer 'meuskebe', conseil qui ne pouvait être, aux yeux de Meven Mordiern, que celui d'un *laosk, gwan, hag izil a gelenner*²⁹. Meven Mordiern devait aussi qualifier de *diezomm, diziazez, diabeg ha didalvoud* la réforme de l'orthographe préconisée par Roparz Hémon. Il préférerait s'en tenir à l'orthographe adoptée en 1908 par l'*Emgleo ar Skrivagnerien*, qui lui paraissait plus proche du breton unifié parlé au Moyen Age³⁰. Ce qu'il admirait le plus, chez Vallée, c'est que ce dernier avait su voir que le breton le plus pur se trouvait dans la bouche des illettrés, et non pas sous la plume des gens instruits, puisque l'éducation de ces derniers s'était obligatoirement faite dans une autre langue que le breton, le français, et, dans le cas du clergé, le latin et le grec. Leur breton avait donc été contaminé. Meven Mordiern rendait l'Eglise et l'Instruction publique également responsables de l'abâtardissement de la langue bretonne. Les instituteurs proscrivaient le breton, les prêtres le corrompaient. Ils disaient *adori* au lieu d'*azeuli, resusita*, et non pas *dasorc'hi*³¹. En consultant les informateurs les plus âgés, soit directement, soit par l'intermédiaire de correspondants répandus dans toute la Bretagne bretonnante, Vallée était parvenu à recueillir les formes, les tournures et les prononciations restées pures de toute contamination. Si la corruption de la langue bretonne irritait Meven Mordiern, il se trouvait encore plus déprimé par ce qu'il considérait comme l'abâtardissement de la race celtique. Les documents historiques indiquaient que le nombre des individus grands et blonds était élevé dans la population bretonne du premier siècle³². Meven Mordiern se désespérait que les hommes et les femmes correspondant à sa conception du type celtique idéal ne se trouvent plus qu'en petit nombre parmi les bretonnants, et que les accidents de l'histoire eussent creusé un tel fossé entre la langue et le type racial chers à son cœur. C'est pourquoi il se plaisait à évoquer la rencontre, sur la route de Lokeltas à Vannes, de paysans du

27.- SOAT, LVII-LVIII.

28.- Brest : Gwalarn, 1941, p.92.

29.- EB, 331.

30.- B, non paginé.

31.- SOAT, LXXII.

32.- BAP, 3.

cru qui avaient l'air d'anciens Gaulois, ou d'une fillette de douze ans qui ressemblait en tout point à une Gauloise de l'antiquité. Afin de rectifier les dégâts produits par cet abâtardissement de la race, Meven Mordiern eût volontiers eu recours à des mesures destinées à protéger les types humains les plus beaux des pires effets du métissage, tout comme on fait pour les chiens et les chevaux³³. Enfin, Meven Mordiern s'en prenait à ceux qui donnaient des anciens Bretons une image déformée par une sentimentalité de mauvais aloi, erreur de laquelle Vallée, croyait-il, n'avait pas su se garder. C'est pourquoi Meven Mordiern n'a pas hésité à critiquer certaines des positions prises par son ami dans *Kroaz ar Vretoned*. Il accuse Vallée de présenter une image infidèle des recherches de Joseph Loth sur l'émigration bretonne en Armorique afin de ne pas offenser l'Eglise. Vallée fait de ces émigrants un peuple doux chassé de Grande-Bretagne par des Barbares germains, lamentant son destin en traversant la mer sous la conduite de ses prêtres. Il peint une Armorique quasi déserte, de sorte que les émigrants purent s'y établir sans violence. Lorsque les saints bretons venaient de Grande-Bretagne en Armorique, ils n'avaient d'autre but que le désir charitable de convertir les païens qui s'y trouvaient. Meven Mordiern juge consternante cette interprétation sentimentale de l'histoire qui lui ôte toute sa couleur et tout son goût, ainsi qu'une bonne part de sa vérité. Tout d'abord, les Barbares germains avaient atteint un niveau de culture comparable à celui des Celtes britanniques. De plus, la Bretagne fut fondée par des guerriers, et non par des paysans pacifiques et timides dominés par des prêtres, par des chefs de guerre, et non par des gens du commun. Ils ne venaient pas du Pays de Galles, mais ils constituaient la population la plus guerrière du sud de la Grande-Bretagne, une région correspondant aux comtés de Devon, Somerset, Dorset, Wilts, et Hants. Les saints bretons venus en Armorique n'ont pas conduit l'émigration, mais sont arrivés plus tard, à l'appel des émigrants, afin de pourvoir à leurs besoins spirituels. Les guerriers bretons qui ont conquis l'Armorique ont fondé une entité politique, le royaume de Bretagne. L'Eglise bretonne fondée par les saints que les émigrants bretons ont invités se sont bornés à renforcer ce royaume en lui donnant une extension spirituelle. Lorsque l'Eglise bretonne fut détruite, aux XI^e et au XII^e siècles, par une conspiration concertée entre Rome et la France, des bandes de moines français se sont abattus sur les monastères bretons. Elles venaient de monastères français qui avaient été par le passé pillés par des guerriers bretons au cours de leurs expéditions

33.- BAP, 2-3.

en territoire français. Ce sont ces moines qui ont détruit les précieuses collections de manuscrits bretons préservés dans les monastères de Bretagne. Les *Komovii* et les *Domnonii* qui s'étaient établis en Armorique appartenaient aux tribus britanniques qui avaient fait partie du système romain de défense contre les bandes saxonnes. Leur enseigne était noire avec un crâne jaune au centre. C'était une enseigne de guerriers, et non de paysans ou d'artisans. Elle était semblable au dragon rouge des Gallois, qui était aussi à l'origine une enseigne militaire portée devant le *Dux Britanniarum*, chef suprême de l'armée de Grande-Bretagne. C'était incontestablement, affirme Meven Mordiern, une enseigne d'origine celtique adoptée par les Romains pour amadouer leurs sujets celtes. Les hommes qui colonisèrent l'Armorique étaient les plus braves de toute la population de Grande-Bretagne, ceux qui avaient refusé de se soumettre aux Saxons. Meven Mordiern reconnaît qu'il existe en breton quelques mots d'origine saxonne, probablement empruntés aux Saxons. Ceci tendrait à indiquer qu'il y eut, parmi les Bretons qui s'établirent en Armorique, des individus qui avaient été en contact avec des Saxons, mais Meven Mordiern refuse d'envisager la possibilité que ces Celtes aient pu être soumis à une autorité saxonne. L'explication qu'il propose convient mieux à l'image qu'il se fait des conquérants bretons de l'Armorique. Il y avait des bandes germaniques qui servaient dans l'armée du *Comes littoris Saxonici*, la force romaine chargée de défendre la côte est de la Grande-Bretagne contre les incursions saxonnes. C'est à ces bandes que les Bretons qui plus tard s'établirent en Armorique avaient emprunté quelques mots.

Meven Mordiern compare les émigrants bretons aux Puritains du XVII^e siècle qui colonisèrent l'Amérique. Ils constituaient une minorité d'élite par rapport au nombre des Celtes restés en Grande-Bretagne et qui étaient encore nombreux dans le sud au cours du IX^e siècle. Le Wessex est demeuré bilingue pendant plus d'un siècle après la conquête anglo-saxonne, tout comme les royaumes germaniques de Sussex, Essex, Kent, East Anglia, Mercia, et Northumbria. L'étude de la toponymie et de l'onomastique montre que cette population celtique finit par perdre son caractère breton en même temps que sa langue. Les nobles bretons restés en Grande-Bretagne trahirent leur héritage national pour un gain matériel ou pour satisfaire de vieilles rancunes ou d'anciennes jalousies contre leurs propres compatriotes. Le menu peuple abandonna son identité celtique par peur, ou peut-être pour tirer quelque avantage matériel d'un changement de maître. Le nom de *Lloegrwys* donné par les Celtes aux Saxons avait d'abord été un péjoratif appliqué aux Bretons qui s'étaient

alliés avec les Saxons. La population celte demeurée en Grande-Bretagne, bien que plus nombreuse que les envahisseurs saxons, n'a pas préservé sa langue pendant plus de deux ou trois siècles. Les Bretons qui s'établirent en Armorique ont pu faire de leur langue la langue dominante de la Bretagne pour plus de cinq siècles. Ceci n'est pas dû au fait que l'Armorique, aux temps de la conquête anglo-saxonne, n'était qu'un désert. Une telle assertion, selon Meven Mordiern, n'a qu'un but : mettre les conquérants bretons du côté du droit. Meven Mordiern rejette ce genre d'hypocrisie. La vérité est plus virile : la force fait le droit, et le droit sans la force n'est rien. Si le droit se trouve du côté des conquérants bretons, c'est seulement parce qu'ils étaient, par la langue et par la nationalité, les vrais fils des Gaulois qui, dans l'antiquité, s'étaient établis en Armorique aussi bien qu'en Grande-Bretagne. Les Gallo-romains qui vivaient alors en Armorique étaient des renégats et des traîtres qui avaient abandonné leur langue celtique pour le latin apporté par le pillard César et par son armée de brigands. Ce que les conquérants bretons ont fait en Armorique était juste parce qu'ils l'ont si complètement receltisée que leur langue y est restée vivante jusqu'au XIX^e siècle, et il a fallu le travail diabolique du système scolaire français et l'ineptie des soi-disant défenseurs de la langue bretonne pour mettre en péril ce qu'avaient accompli les émigrants du Ve siècle. Ces hommes n'avaient que mépris et haine pour le langage romanisé parlé alors en Armorique. Ni eux ni leurs descendants n'ont daigné apprendre le français avant le X^e siècle. Si des générations plus tardives avaient fait de même, la Bretagne serait devenue totalement et absolument bretonne jusqu'aux frontières de la Normandie, du Maine, de l'Anjou et du Poitou. Pour les masses, il n'y a qu'une langue : celle du pain. Si les maîtres bretons avaient refusé de parler français, les masses auraient parlé breton³⁴.

Évaluant le travail accompli par *Kroaz ar Vretoned*, Meven Mordiern observe que ce journal, destiné à des lecteurs dépourvus d'instruction, ne dépassait guère les besoins pratiques d'une population paysanne. En effet, si l'on consulte la liste des articles les plus importants parus dans ce journal, il saute aux yeux qu'un très petit nombre seulement ont trait à l'histoire de la Bretagne³⁵. Les rubriques les plus importantes portent sur l'agriculture, l'élevage du bétail, l'apiculture, et l'hygiène. De plus, Vallée avait à compter avec les autorités diocésaines, car *Kroaz ar Vretoned* se définissait comme 'Kazetenn ar Vretoned kristen', et toute initiative de la

34.- SOAT, LXII-LXXIX.

35.- Gérard Cornillet, *Kroaz ar Vretoned. Ur gelaouenn sizhunieg e brezhoneg. He stourm evit ar yezh (1898-1920)*, Lesneven, Hor Yezh, 1988, p.160-166.

part de l'éditeur qui n'aurait pas eu l'heur de plaire à ces autorités aurait fait l'objet de sanctions immédiates³⁶. Quand il rédigeait les pages où il critique la valeur historique de *Kroaz ar Vretoned*, Meven Mordiern n'ignorait pas la nature de cette publication, non plus que les limites que Vallée ne pouvait franchir. Lorsqu'il en signalait les insuffisances, c'était afin de les corriger. Ses critiques manifestaient ainsi les points essentiels à ses yeux. *Kroaz ar Vretoned*, observe Meven Mordiern, ne parlait pas des Celtes insulaires, Gallois, Ecossais ou Irlandais, de leur histoire, de leur langue ou de leur pays. Il insistait sur la nécessité d'éveiller, chez les Bretons, la conscience qu'ils partageaient avec ces peuples inconnus leur héritage historique, culturel et linguistique. Examinant les pages littéraires de *Kroaz ar Vretoned*, lesquelles se limitaient à des chants, des contes, des nouvelles et des saynètes destinés surtout à amuser ou à distraire des lecteurs peu difficiles, Meven Mordiern concluait qu'elles ne contenaient rien de substantiel, rien qui pût faire progresser la langue.

Enfin, *Kroaz ar Vretoned* ne publiait pas le genre d'écrits nécessaires pour former des chefs. Meven Mordiern compare le peuple breton à un grand troupeau sans bergers, entouré et pénétré par les loups. Le premier but devait être de former les chefs nécessaires pour transformer un troupeau en nation, et ce but ne pouvait être atteint que par le langage : *N'eus ket a vroadelez hep Brezoneg*, dit-il, anticipant ainsi le slogan : *'Hep brezhoneg Breizh ebet'*. Il fallait donner aux élites bretonnes la langue nécessaire à leurs besoins professionnels et sociaux. Les bretonnants de naissance qui avaient à demi oublié leur breton et les francophones qui ne l'avaient qu'imparfaitement appris devaient disposer d'une quantité et d'une diversité suffisantes de textes. Fournir des textes répondant à ces besoins, telle était pour Meven Mordiern la plus pressante nécessité. Vallée était pour lui la personne la mieux qualifiée pour l'aider à remplir cette tâche. Vallée habitait Saint-Brieuc. C'est pourquoi Meven Mordiern, au mois d'août 1920, après la mort de sa mère, vint se fixer dans le village voisin de Sant-Helori³⁷. C'est là qu'il devait travailler à la réalisation de son but :

Kloza a rin an Envoradur-mañ e 1920, gant maro va mamm, pa gimia-dis diouz Paris evit dont da veva e Breiz. N'hellan ket koulskoude tremen hep trugarekaat a greiz kalon Fransez Vallée a zo bet din ar feala eus ar genlabourerien eus 1920 betek hirio. Eus an holl draou kaer a vennen ober em buhez (pa oa ac'hanoun eur paotr bihan o sonjal en e amzer da zont) n'eus nemet unan am eus gallet staga ganti ha kas eun tamm war-raok, hag a drugarez da Vallée eo am eus gallet hen ober : terri ar c'helc'h hud-fall a

hanvale karc'haria da virviken al lennegez vrezonek e-barz tachenn an diste-rachou, ar c'hoariadegachou, ar belbiachou; ec'honaat ha liesseurtaat he dremmweliou; digeri d'ar yez tachennou nevez manet dibleustr d'ezi betek-hen, ha dre skridou e komz-plaen diwar-benn danveziou a veur a zoare la-kaat a-wel an holl binvidigeziou ha galloudeziou a oa enni³⁸.

Il apparaît ainsi que les *Notennou diwar-benn ar Gelted koz* et *Skëtla Segobrani* ont répondu à des intentions militantes précises : tout d'abord, assurer la défense et l'illustration de la langue bretonne en prouvant qu'elle était capable de traiter de n'importe quel sujet. Ces oeuvres offraient surtout une image des anciens Celtes capable de réveiller chez les jeunes Bretons une fierté légitimée par les exploits de leurs ancêtres ainsi que le désir de les émuler³⁹. Les écrits autobiographiques de Meven Mordiern sont aussi l'expression d'un dessein politique bien défini, qui est lui-même la manifestation d'une idéologie dont les valeurs dominantes sont l'idéalisation d'un certain type racial et le culte de la prouesse guerrière. L'image que peint Meven Mordiern de l'occupation de l'Armorique par les Bretons d'outre-Manche devait manifester les mêmes traits. Il semble bien pourtant que la colonisation bretonne de l'Armorique se fit sans trop de violence et que, Léon Fleuriot l'a montré, les Celtes d'outre-Manche n'y rencontrèrent guère de résistance. D'autre part, Léon Fleuriot montre également que les premières migrations bretonnes, antérieures aux invasions anglo-saxonnes, se composaient essentiellement de guerriers. Quant aux saints qui menèrent les secondes migrations, Léon Fleuriot souligne les liens étroits entre eux et les dirigeants politiques. Nombre de ces saints appartenaient aux familles royales. Ils faisaient fonction d'organiseurs et de diplomates. Ils avaient notamment pour rôle d'assurer les concessions, et parfois l'achat, des terres nécessaires aux immigrants. Ce courant d'émigration devait se poursuivre jusqu'au Xe siècle⁴⁰. La vision des anciens Bretons à laquelle se complaît Meven Mordiern tient aussi à des motifs plus intimes. Dans ses *Hunvreou Sant-Helori*, Meven Mordiern rapporte et analyse des rêves inspirés par cette vision, mais il rejette violemment l'enseignement de Freud, en qui il voit un malade. Seul, dit-il, un malade pourrait se passionner ainsi pour l'étude de malades. Il n'en reste pas moins que ces rêves n'offrent aucune résistance à une lecture d'inspiration freudienne. C'est le cas notamment du court récit *Bodadeg ar pevarzekvet*, où le lecteur le moins averti reconnaît sans peine la réalisation

38.- B, non paginé.

39.- SOAT, CXI-CXIII; EB, 264, 318; ADL, 2; TB, préface.

40.- Léon Fleuriot, *Les Origines de la Bretagne*, Paris, Payot, 1980, p.36, 158, 216-219.

36.- Gérard Cornillet, *op. cit.*, p.60-63.

37.- SOAT, LXXI-LXXVII.

MORT, (PASSAGE)

LA MORT :

La mort chez les Celtes n'est pas considérée comme une fin en soi, mais un passage nécessaire entre deux aspects de l'être. Les Celtes ont tôt fait de considérer cette existence comme une sorte de mort-sommeil et le séjour de ceux qui disparaissent devient « Terre des Vivants », ainsi appellent-ils le séjour de ceux-ci.

La mort chez les primitifs ne comportait que la peur physique, impressionnante du mystère inexplicable. Les religions rédemptrices y ont ajouté la peur morale du châtement qu'il faut subir pour gagner le ciel, sans pour autant en expliquer le mystère.

Aux séjours des morts, souterrains d'abord, puis terrestres, est venu s'ajouter plus tard le séjour céleste. Mais même si les lieux changent, l'état demeure le même et l'état géographique du ciel ne change rien au mystère de leurs séjours. Seuls les séjours posthumes de l'âme imaginés par les peuples oscillent entre une image lugubre et sombre et une image plaisante et lumineuse.

Après les batailles les Celtes avaient pour habitude de mutiler les cadavres ennemis en les décapitant. Ils s'approprièrent la tête comme un butin précieux symbole évident de leur propre valeur, mais également comme trésor de puissance de l'adversaire qu'ils feront jouer à leur profit.

Dans l'antichambre de ses hautes maisons le guerrier déposera respectueusement la tête de son ennemi, en espérant récupérer pour son propre compte la valeur de son adversaire. Et lors de certaines cérémonies il déposera, en offrande au cours du festin, entre les dents de la victime un morceau « DANT MIR » *DANTO-MEMSROS qu'il y laissera jusqu'à temps que cette nourriture se décompose. « morceau pour la dent », qui selon Cormac Bodl (30-2), était placé, semble-t-il, entre les dents d'une tête coupée assistant à un banquet. (Laws I. 176-4), il s'agit à l'origine d'un rituel de sacrifice (Vendryes - LEIA, M.54)

« Mais la mort viendra pour le Monde lui-même ; et celui-ci est la Mort, dit-il, en montrant le chat ».

(« Contes Ossianiques » de Chauviré, p.168).

A Rome, aux Lupercales (15 février), le prêtre après avoir sacrifié des chèvres, touchait avec son couteau ensanglanté le front de deux jeunes assistants qui devaient éclater de rire (simulacre de sacrifice des enfants et de résurrection ???).

Dis Atir :

Le caractère ambivalent de ce dieu des commencements, comme ses autres épithètes BELIOS - BELI - BALOR, fait appel au concept philosophique selon lequel la mort aurait créé toute vie pour s'en faire un aliment. Tout ce qui prend vie étant destiné à mourir, vie et mort sont inséparables. Ainsi est il permis de considérer l'une des deux comme la conséquence de l'autre.

Mort :

1 - Marv ar Mestr - J.B. SM/272

2 - Marv Hiram - J.B. SM/252

3 - Marv = ganedigezh war ur blaenenn all

4 - Equivalence métaphysique de la mort et de la naissance ; R.G. V/ch VIII et XVII/149 h. (a-z. ar yin-yang).

Nom celtique : bret. marv ; gall. marv ; corn. marow ; irl. marbh ; écos marbh ; manx marroo.

Bibliographie :

Solange Lemaitre « Le mystère de la Mort dans les religions d'Asie », P.F.U., Paris 1943.

J.T. Adison « La Vie après la Mort », Payot 1936.

MORT.

MARV

III*****IIII

1. Marv ar Mestr .°. J.B. SM/272.
2. Marv Hiram, J.B. SM/252.
3. Marv = ganedigezh war ur blaenenn all.
4. Equivalence métaphysique de la mort et de la naissance ;
R.G. V/ch.VIII & XVII. et XVII/I49 h.(a-z. ar yin-yang).

IIII.III

Nom celtique :

pret. marv -; gall. marw -; corn. marow
ir. marbh -; écos. marbh -; manx marroo.

"Contes Ossianiques" de Chauviré p.108: mais le mort viendra pour le Monde lui-même; et celui-ci est la Mort, dit-il, en montrant le chat.

A Rome, aux Lupercales (15 février), le prêtre après avoir sacrifié des chèvres, touchait avec son couteau ensanglanté, le front de deux jeunes assistants qui devaient éclater de rire (simulacre de sacrifice des enfants et de résurrection ???)

BASI -

DIS

ANCAVOS

BATU -

PALLU -

TRUCS -

Roger Vaillant - Catarnos

Munster

Le Munster est le monde primordial, il est le lieu de l'origine. Sur la côte Ouest se présenteront les divers lieux de débarquement des différentes races d'envahisseurs de l'Irlande mythique, comprenant Dun na m Bare en Corco Duibne ou Cessair débarqua.

Temair Luachra en Munster est la plus éminente des Temair d'Irlande, excepté Tamair Brege (près de Dublin) plus connue sous le nom de Tara.

Dans les deux histoires au sujet des cinq frères, racontant la Souveraineté de l'Irlande, le Roi qui est révélé est dans un de cas Niall, Ancêtre de Ul Neill, l'autre étant Lugaid Laigde, ancêtre de Frainn du Munster. Dans le texte sur lequel nous avons ce chapitre (A Hierarch of Provinces) La lignée des Naill sera pour de nombreux siècles capable de revendiquer des prétentions au titre de Haut-Roi de Tara.

Les attributs du Munster sont presque semblables (pratiquement tous), à ceux de la province centrale qui inclut la connaissance, la sagesse, l'érudition, l'enseignement et l'art poétique, la Souveraineté Warriorship, et la fertilité. Tous ces attributs correspondent à la quatrième « fonction » qui représente un monde en elle-même.

Cette indépendance et l'auto-suffisance du Munster est néanmoins un accessoire de son rôle particulier dans la vaste cosmologie, un rôle qui a de nombreuses facettes.

Le Munster est en rapport étroit avec l'idée et le monde de la Mort. Ainsi La Maison de Donn et le monde de la mort sont liés aux Côtes de l'Ouest du Munster, et une histoire raconte le retour de la mort de Cailte confirmé par un rapport fait par Morgan en Ulster. Il dit qu'il est le premier humain à avoir été entendu approchant de Corco Duibne dans l'Ouest du Munster. (The Voyage of Bran, éd. Et Trad. K. Meyer avec un essai par A. Nutt - Londres - 1895).

« La Maison de Donn »

« La Maison de Donn » est une dénomination afin de désigner le Munster siège de la résidence royale. (Revue Celtique - 43 F).

Mac Neil reconnaît que la majorité des inscriptions ogamiques sur les monuments de pierres, commémoratifs d'Irlande sont localisées dans les

trois Comtés du Sud-ouest : Waterford, Cork et Kerry, et qu'ils sont particulièrement nombreux dans la baronnie de Corco Duibne (Proceedings of The Royal Irish Academy – LV -83 f – Cf. Etudes Celtiques I – 292 (A.H. Krappe), Leabhar Sheain I Chonail, éd. S. O Duilearga – Dublin 1948). Comme s'il s'agissait d'une nécropole pour les envahisseurs qui y périrent en très grand nombre et qui étaient les Compagnons de Cessair et Partolan.

Deuxièmement, le Munster est la province où prédominent les personnages féminins surnaturels. Le Sid de Munster étant connu comme « Le Sid des Blanches Femmes ». L'Irlande est parfois appelée « La Terre d'Anann » et Anann est décrite dans le glossaire de Cormac comme étant la Mère des Dieux de l'Irlande. Elle est commémorée dans le nom donné à deux hautes collines du Munster « Les Seins d'Anann » non loin de Kilarney.

Associée aussi avec le district de Munster, Ebliu, la sœur de Lug. Elle était la femme de Fintan fils de Brochra l'« Océan ».

Aine est également diversement décrite comme la femme et la fille de Manannan Mac Lir, et la petite fille de Donn d'Uisnech. Elle donnera son nom à un hauteur du Munster « Cnoc Aine » colline semblable aux Paps of Anann ». Hauteur qui est sa résidence.

La Cailleach, ou Vieille femme de Beare est connue non seulement en Irlande, mais aussi en Ecosse où elle est dite être « La plus terrible figure dans les mythes gaéliques encore connue de nos jours ». Montagnes, lacs et îles lui doivent leur existence où leur domination et les cairns sont dits être les pierres tombées de son tablier.

Beare est une péninsule le l'ouest du Munster, et une note du Livre médiéval de Lécan dit (que) la Cailleach était la Corco Duibne, à laquelle était léguée cette réputation : « *Elle ne devait jamais être à l'extérieur (au dehors) de quelques prodigieux « admirables, merveilleux » phénomènes. Ceci est pourquoi elle était appelée la Vieille Femme de Beare : Elle possédait en Beare cinquante nourrissons ; elles passait dans (en) sept périodes de jeunesse, tellement (si) cela pour chaque époux (« métaphore pour dire une multitude »).*

CORC « Cork »

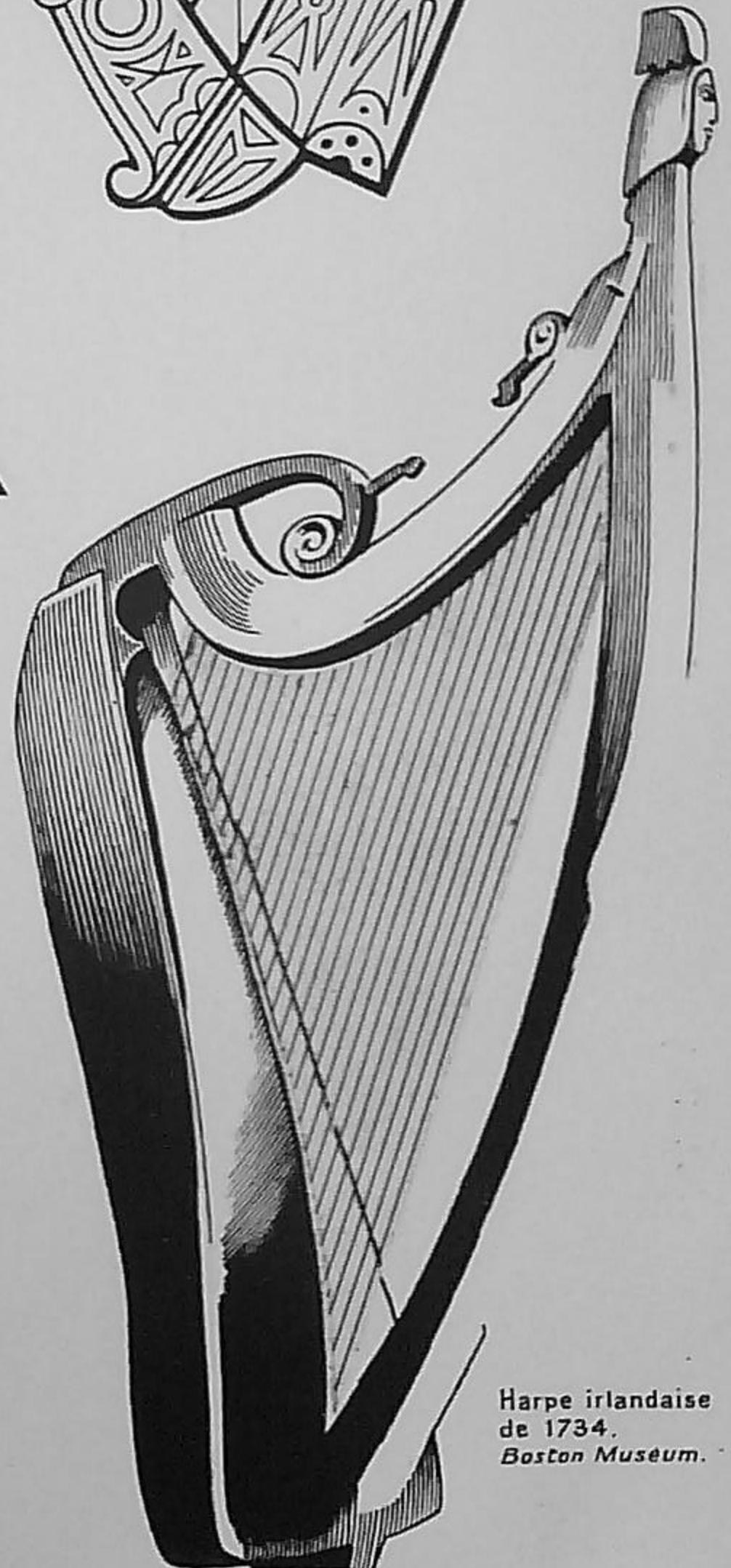
CORCAIOCH n.pl. – IGH – Natif de Cork

CORCA f. hirtor – Race-people

CORCO DUIBNE « la Race noire » (comprendre aux cheveux bruns, il s'agirait de populations autochtones du néolithique).



Fig. 1
Harpe celtique. détail du manuscrit
Cotton Vitellius F.XI. British Museum.



Harpe irlandaise
de 1734.
Boston Museum.



Harpiste sur Croix de Durrow
(Offaly) côté Est.



Harpiste irlandais sur chässe
en bronze de Breac Maadhóg.

Musique

«De toutes les traditions antiques, l'Irlande possède la musique la plus variée et la plus belle ».

(Arnold Bax (compositeur anglais – 1853-1953)

Dès les temps mythiques, illustrés par le monument littéraire irlandais de la "Bataille de Mag Tured", le monde celtique païen plaçait au même niveau la valeur guerrière et l'art bardique. La magie du chant et de la musique s'impose souvent au milieu du concert discordant des combats pour séparer les guerriers et ramener la paix chez les protagonistes. L'historien Ammien Marcellin, d'après Diodore de Sicile évoque ce fait et montre combien les Celtes de l'Antiquité se laissaient prendre facilement à l'artifice des musiciens et des chanteurs. C'est dire que ces fonctions jouaient dans la société ancienne un rôle important de catalyseur dans les conflits et, qu'au moins à ce titre, cette société aimait et protégeait ses musiciens

Situés dans l'orbe de la noblesse, les poètes et musiciens jouaient un rôle considérable, ils exaltaient leurs victoires, leur généalogie, mais étaient aussi capables (et ne s'en privaient guère) de les contrarier par l'emploi redoutable du chant satirique dont les effets et la puissance magique étaient également redoutables

L'enchantement musical du chant n'était pas un vain mot, c'était une véritable arme secrète. L'épopée galloise fait état de chants magiques de Rhiannon qui tenaient pour de longues années sous le charme quiconque s'arrêtait pour les écouter. Pareille aux sirènes hantant les côtes occidentales, la musique apparaît au nombre des trésors que Niam propose au héros Oisín pour l'entraîner avec elle au Pays de l'Eternelle Jeunesse

Pour couronner un fort long apprentissage musical, tout bon instrumentiste se devait de pratiquer trois airs traditionnels dont l'exécution avait pour effet de produire sur l'auditoire "le rire (genntraigí), les pleurs (golltraigí), et le sommeil (suantraigí)"

La Lyre.

La majorité de ces bardes s'accompagnaient d'une Lyre servant à soutenir la voix

Les auteurs anciens ont toutefois laissées bien peu de renseignements sur les instruments de musique dont s'accompagnaient les descendants de ces bardes de Gaule. Diodore de Sicile, en 40 avant notre ère, place dans leurs mains un instrument dont il ne donne malheureusement ni le nom, ni la description. Il dit simplement que ces poètes s'accompagnaient "*d'instruments semblables aux lyres, sur lesquels ils chantaient l'éloge des uns, la satire des autres*" (Diodore, I.V, c 31)

Cette lyre antique figure néanmoins dans la numismatique celtique où elle se révèle à travers les signes monétaires des Redones (Armorique), et des Baiocasses (Normandie). Formée d'une caisse de résonance de forme convexe, prolongée par deux montants en forme de cornes bouletées que relie un joug, les cordes de cet instrument, au nombre

de trois, paraissent tendues entre la table et le joug. Le chevalet ne se distingue pas sur ces monnaies. La caisse de résonance bombée présente une ouïe centrale.

D'après l'étude des images représentées sur ces numéraires, ces instruments rudimentaires paraissent avoir été, confectionnés en métal, probablement à partir de minces tôles de bronze, ou peut-être d'argent, mises en forme et rivetées. Les trois cordes d'égales longueurs qui apparaissent le plus souvent, devaient être pincées à doigts nus ou à l'aide d'un crochet ou d'un plectre.

La faiblesse du registre musical développé par cet instrument rustique, était compensée par l'importance donnée à la voix d'accompagnement. Une évolution de cette lyre pincée figure après l'indépendance, sur un bas-relief gallo-romain découvert à Melun : construite en bois, cette lyre possédait sept cordes fixées, semble-t-il, à un joug mobile et tendues sur le résonateur par autant de chevilles ; trois petites ouïes figurent nettement sur la caisse de l'instrument.

La découverte récente en Armorique, dans les Côtes d'Armor, d'une statuette de divinité cordophone datant de la Tène dont la lyre à sept cordes adopte la forme du U, est à ajouter à l'inventaire, qui suggérait l'existence dans les pays celtiques de l'ouest, d'un modèle de lyre existant à la fin de la préhistoire, tel qu'il fut trouvé dans le quart nord-ouest des Iles Britanniques avec les restes d'une lyre datant du III^{ème} siècle avant notre ère, déposés dans un fossé extérieur du fort de Dinorben au Pays de Galles, et un autre exemplaire daté du II^{ème} siècle de notre ère découvert sur l'ancien site fortifié de Dunan Fheurain, en Ecosse.

C'est au poète et évêque de Poitiers, Fortunat, que nous devons de connaître le nom ancien et celtique de cet instrument. Dans un éloge du sixième siècle adressé au duc de Champagne, il écrivait : *"Que chacun te vante par le procédé ou il excelle, et en s'accompagnant, le romain de la Lyre, le barbare de la harpe, le grec de la cithare d'Achille, le breton de la CROTTA* (Fortunat Carmina, L.VIII – 8)

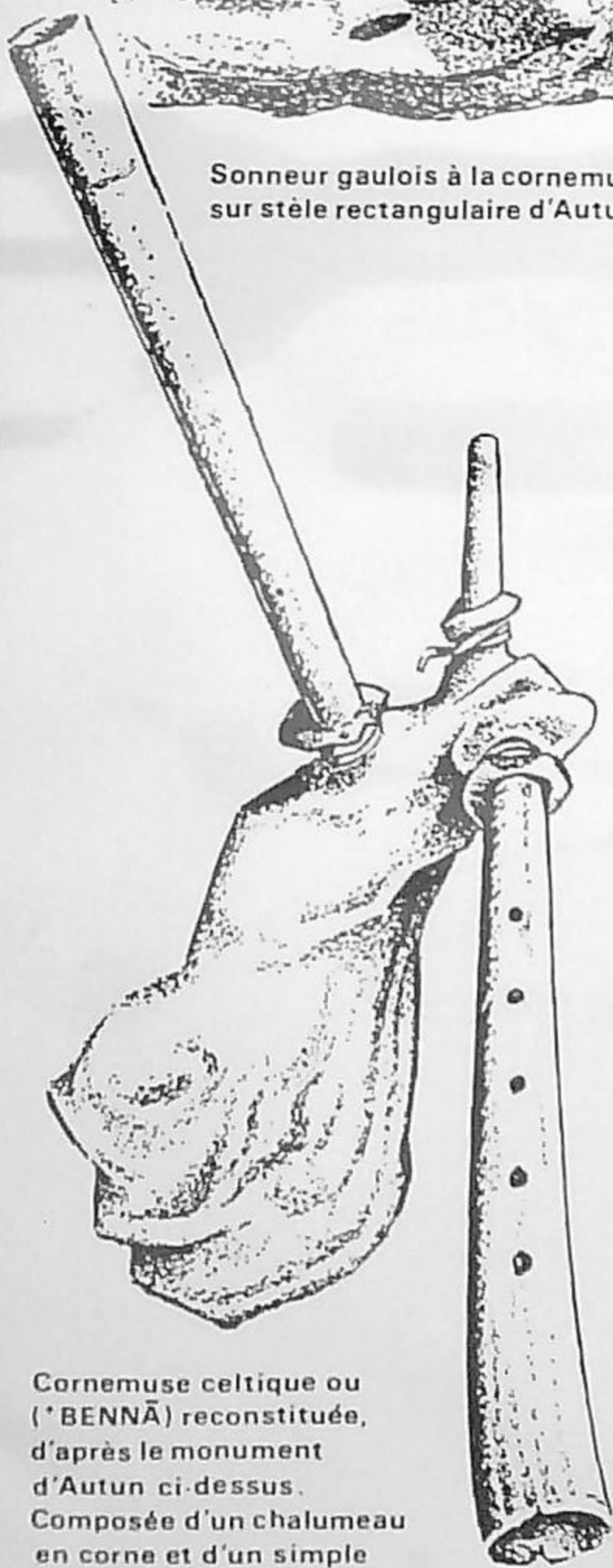
Il semble que nous ayons ici, le premier nom indigène de la Lyre chez les Celtes. L'irlandais contemporain de Fortunat connaissait également et l'instrument, et son nom ; dans une rédaction de l'AMRA CHOLUIMB CHILLI, il est fait mention de la CROTT, terme courant pour désigner un instrument à cordes pincées, qu'il ait trois, six, dix ou douze cordes (C'est à une forme vieille celtique *CROTTA que se rattache l'irlandais CROTT, CRUIT ; le gallois CROTH, CRWTH ; le cornique CROWD ; breton KROUZ., le vieux français ROTE provient du germanique HROTTA, lui-même emprunt, au celtique CROTTA)

C'est une CROTTA à six cordes ou CREAMTHINE CRUIT (quatre touchées avec un plectre et deux sous la touche, soutenues par un chevalet) qui a été découverte en Grande Bretagne dans l'épave d'un bateau du VII^{ème} siècle à Sutton Hoo. Cette Crotta possède la caractéristique des lyres pincées utilisées en Occident par les Celtes Ses montants et son joug sont taillés dans une unique pièce de bois et sa table est de chêne.

Nous avons vu, avec Diodore de Sicile, le patronyme de ces lyres alors confectionnées en métal dans les mains des bardes gaulois de l'indépendance. L'Irlande assigne à la lyre un âge plus vénérable encore et fait apparaître celle-ci à la seconde bataille de Moytura, c'est-à-dire selon les Annales irlandaises peu chiches de précisions, 1871 ans avant notre ère ! Il s'agit, il est vrai, d'une bataille mythique. D'ailleurs, c'est dans une Irlande celtisée et païenne qu'il y est fait allusion : elle est le bien le plus précieux du dieu des druides



Sonneur gaulois à la cornemuse sur stèle rectangulaire d'Autun.



Cornemuse celtique ou (*BENNĀ) reconstituée, d'après le monument d'Autun ci-dessus. Composée d'un chalumeau en corne et d'un simple bourdon.

Trompette courbe en tôle de bronze, (1^{er} s. avant notre ère) découverte dans l'ancien lac Loughnashade, au pied du fort celtique de Navan (aujourd'hui : Armagh, Irlande). (Longueur: 2 m.).



Détail du décor laténien sur le pavillon de bronze de la trompette de Loughnashade. (Diamètre 20 cm.)



Trompette métallique d'un celte, d'après la copie romaine d'un original de Pergame, datant du 3^e siècle av. notre ère. (On notera en haut, la très large embouchure de l'instrument. Cette trompette, mesurait plus de 2 mètres.)

DAGDE < *DAGODEVOS, bien qui lui fut dérobé au cours de cette fameuse bataille. C'est une lyre magique sur laquelle le dieu avait fixé les mélodies de sorte qu'elles ne se faisaient entendre que sur son ordre.

Ce dieu possédait malgré tout, un joueur de lyre ou CRUITIRE < *CROTARRIOS, qualifié pour jouer les trois airs par lesquels se distinguait tous musiciens de talent, qui sont à l'origine des trois grandes divisions de la musique traditionnelle irlandaise : " **L'air du sommeil, l'air du rire, l'air de la Plainte**" (Suantraigi - Genntraig - Golltraig : (Cath Maige Turedh) déjà rencontré. Ces morceaux sont désignés sous le titre de "Lois d'Uaitne", du nom du joueur de Lyre du dieu Dagdé. La lyre d'Uaitne avait deux noms : "Table de chêne" et "Air aux quatre coins" (Daur - dablao : Coir-cethar-chuir (Cath Maige Turedh – 163 /164).

La possession de ce triple talent donnait droit en Irlande, à une position sociale enviable. Comme les bardes gaulois, qui vivaient dans l'orbite des grands et souvent à leurs dépens, les bardes musiciens apparaissent liés à la suite des Rois d'Irlande. Ainsi Conaire Le Grand (33 ans av. notre ère) est entouré de neuf harpistes, que la générosité, du monarque couvre d'or. Au pays de Galles, le barde musicien est le huitième fonctionnaire de la cour du Roi. C'est un de ceux qui s'assoient à sa table (Ancient Laws of Wales -1841, pp.185 – 186).

C'est devant quiconque les écoute, qu'accompagné de la Lyre, le barde fait état des mérites de son patron, en récite la généalogie, clame les hauts faits des guerriers illustres tombés aux combats (Diodore de Sicile - V, 31 - Ammien Marcellin XV, 9-8), et a pour charge de conserver fidèlement, à l'aide de la composition musicale, et afin de les inscrire plus facilement dans les mémoires, les systèmes de lois, de médecine et de poésie (D'après l'Histoire de l'Irlande de Keating (1570 - 1650)

La trompette de guerre.

Si la lyre a joué un rôle important à la cour des rois, dans l'enceinte des camps, aux festins ou aux foyers des guerriers, elle était avant tout l'instrument accompagnant les plaisirs et la mémoire des hommes. Les instruments à vent apparaissent, par contre, comme habituellement associés chez les Celtes aux opérations militaires. Les sons aigus de leurs trompettes, les plaintes des cornemuses entretenues par la percussion des lances sur les boucliers, les clameurs poussées par les combattants, contribuaient largement aux "vacarmes" chargés de semer terreur et panique chez l'adversaire. Parmi ces instruments, l'un des mieux connu grâce aux figurations populaires représentant les gaulois, est le CARNON (Appien, IV-8, Diodore V-30) écrit parfois "CARNYX", sorte de longue trompe droite se terminant par un pavillon recourbé et décoré le plus souvent d'une hure de sanglier ; il figure sur les trophées des victoires romaines, des stèles sculptées antiques, ainsi que sur les monnaies romaines et gauloises. Constitué de trois ou quatre longs tubes en tôle de bronze mis bout à bout, la pavillon épouse la forme du col de cygne et imite la forme de quelque animal sauvage à la gueule grande ouverte. Cette partie du CARNON était soit constituée de plaques de bronze découpées, mises en forme et rivetées comme le montre le pavillon à la hure de sanglier découvert en Ecosse, ou encore coulées en bronze selon la méthode de la cire perdue bien connue des Celtes, comme paraît l'indiquer Eustathe (Eustathe, ad Iliada, S 219), au sujet des CARNI utilisés par les galates d'Asie Mineure. L'embouchure de ces grandes trompettes était constituée de plombs, toujours selon le même auteur, le son que l'on tirait de ces instruments était très aigu.

Le CARNON classique des Gaulois paraît bien avoir remplacé à l'époque de la Tène les trompes courbes, ou grands cors, utilisées à l'âge du bronze dans les Iles Britanniques comme sur le continent.

La courbure de tous ces cors dérive de l'usage que faisait l'homme primitif des cornes de bovidés comme outil de signalisation ou de rituels. Le nom même de la corne chez les Celtes, servira sous diverses formes à désigner toute une série d'instruments à vent plus ou moins élaborés (Les Celtes connaissaient au moins trois mots pour désigner la corne des bovidés ces mots ont tous servi à désigner des instruments à vent plus ou moins élaborés Adarca - "corne" se dit de celle d'un animal, mais aussi d'une trompette Irl ADARC "corne" f gaul ADARCA, moy bret BENNY "cornes, cornemuses" Benna - "corne" et aussi "promontoire" C'est son pluriel BENNAS, qui a donné le nom breton du biniou) Carnon - "corne" et "trompette" gall KARN "sabot de solipède" > *CARNU "corne"

La figurine en bronze d'un petit personnage nu, découverte à Stradonitz chez les BOII, présente un cor à embouchure terminale épousant la forme d'une longue corne, le pavillon complété d'un large disque, préfigure celui qui apparaît orné d'un vigoureux décor, sur le long cor courbe fabriqué à partir de tôles de bronze rivetées datant du 1er siècle avant notre ère et découvert sur le territoire des ULATII dans un lac asséché d'Irlande, au pied du vieux fort celtique de Navan.

Toujours inspiré de la corne, notamment dans ses parties externes, le long cor brisé du "Celte mourant" du Capitole, copie d'une sculpture de Pergame datant du IIIème siècle avant notre ère, est du type de la grande Bucina romaine : il en diffère toutefois par la longueur moindre de son tube, recourbé sur lui-même (environ 2 m.), un pavillon moins évasé et surtout par la forme spéciale de l'embouchure large et aplatie qui semble vouloir épouser la forme de la bouche. Une forte pression du souffle devait être nécessaire afin de tirer de cet instrument quelques notes aiguës.

A l'instar de la Bucina, une lanière de cuir, remplaçant la baguette de bois, permettait au joueur de maintenir son instrument sur l'épaule.

La Cornemuse :

Tiré d'un autre nom de la corne *BENNA (Le nom du biniou, petite cornemuse armoricaine a un bourdon et un "chanter" conserve, sous la forme du pluriel le nom ancien de cet instrument moyen breton BENNI "corne, cornemuse, ce mot est dérivé du vx breton BANN glos "CANORA" choses sonores mélodieuses, gallois BANN (pluriel BANNAU), v Irl BENN - BEANN, gaulois BENNA pluriel BENNAS) la cornemuse était commune à l'ensemble du monde celtique. Un monument découvert chez les AEDUI à Autun, présente l'image d'un joueur gaulois soufflant dans une outre (probablement une peau de chèvre), qu'il comprime sous le bras gauche à l'inverse des joueurs actuels. Insufflé par la bouche, l'air était expulsé par deux longs chalumeaux à anches : celui posé sur l'épaule gauche de l'exécutant est un bourdon, sans trous latéraux qui produisait par son orifice un son grave invariable servant d'accompagnement, l'autre tuyau, pièce la plus importante de l'instrument, avait plusieurs trous pour les doigts (six, sept ou huit ?). L'état du monument ne permet pas de distinguer le nombre de perçes de ce chalumeau. Comme la plupart des instruments anciens de cette famille, le chalumeau servait à exécuter la mélodie, comme le bourdon d'accompagnement, étaient empruntés aux ornements frontaux des grands bovidés à demi sauvages du type de l'YCHENN

BANNOG, légendaires "boeufs (blancs) à grandes cornes" (descendants des aurochs ?) signalés au Pays de Galles.

Dans le texte irlandais de la Bataille de Moytura, déjà cité à propos de la lyre, il est fait mention de la cornemuse ou biniou, comme étant composée d'un sac et de tuyaux... BOLG agus BUIÑNE et faisant partie des biens sur lesquels le dieu des druides Dagd  avait pouvoir et ma trise.

La fl te.

Enfin, parmi les instruments   vent les plus simples on conna tre en Gaule, une fl te de pan d couverte   Al sia. Confectionn e dans une petite planchette de bois, sept tuyaux d'in gales longueurs y sont creus s. La surface est couverte d'un d cor en demi-cercle trac  au compas et s par  par des lignes parall les ; un trou   la base de l'instrument devait permettre sa suspension au poignet ou au cou.

La percussion

A travers cet inventaire, forc ment sommaire, du mat riel instrumental des Celtes, la percussion p tit du peu de documents figur s, capables de nous renseigner sur la vari t  de leurs formes.

Pour autant, il n'y a aucune raison de penser que les Celtes n'aient pas poss d  d' l ments de percussion propres   accompagner une danse, scander une marche ou souligner une m lodie. Nous savons par Appien et Diodore (Appien, IV -8. Diodore, V – 30), que les gaulois de l'ind pendance allaient au combat en chantant, secouant et frappant leurs boucliers en sonnant de la trompe.

On peut conjoncturer de la forme prise par les instruments de percussion d'apr s la description fournie il est vrai    poque tardive, par Servius et Isidore (Originum libris, XVIII – 12) des boucliers ronds et l gers des Bretons et des Celtib riens, constitu s de bandes de cuir non doubl es de bois, qui retentissaient sous les coups dont on les frappait en chantant.

S'il y a eu des instruments con us et  volu s   partir de ces  l ments forc ment fragiles que sont le bois et le cuir, il n'en reste plus trace.

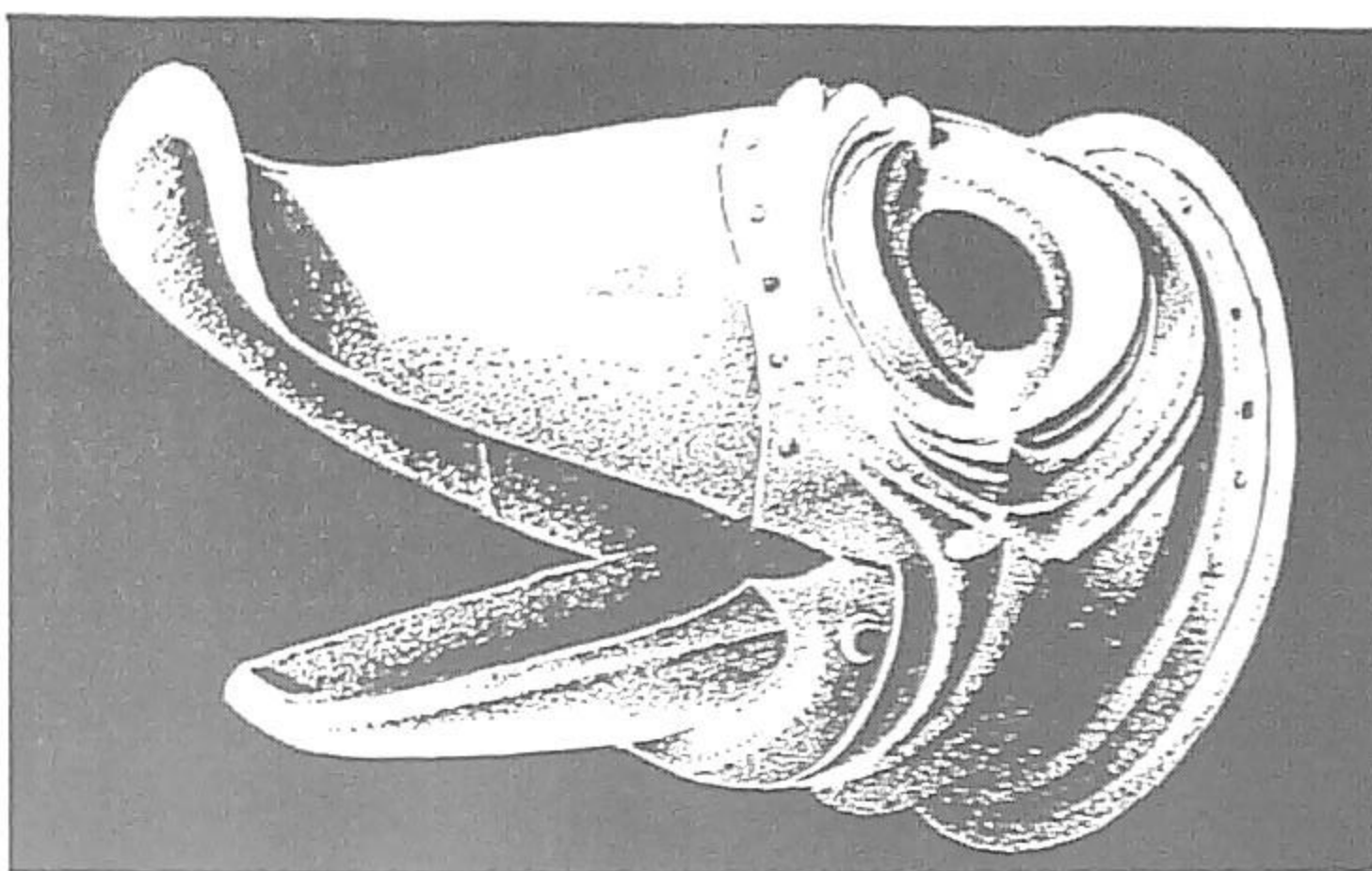
Doit-on voir dans le bodhr n irlandais, sorte de tambourin circulaire fait de peau de porc tendu sur un cadre de bois circulaire, un descendant des petits boucliers ronds des bretons et des celtib res ?

Le bloc d'Autun, porteur du cornemuseur, pr sente obliquement contre l' paule droite de celui-ci un autre personnage qui soutient devant lui une sorte de tambourin sur lequel paraissent les traces d'une baguette boulet e.

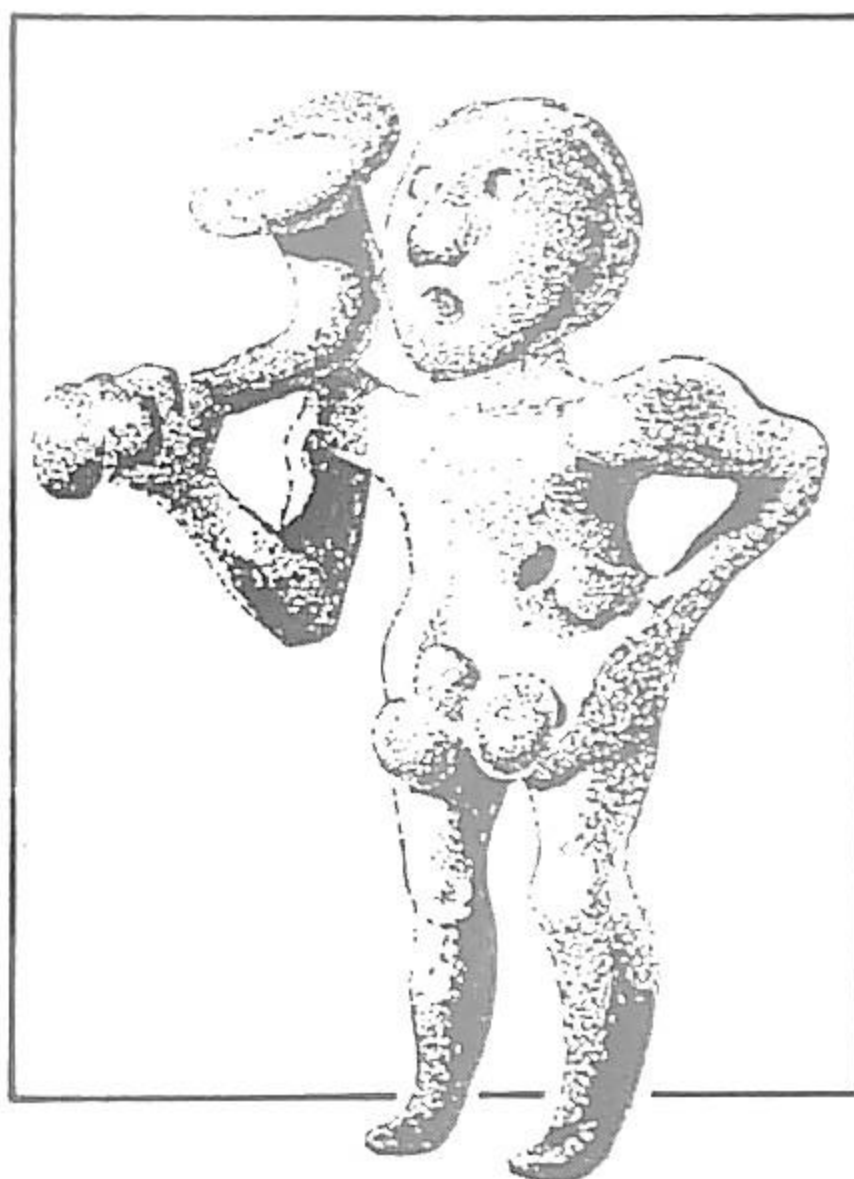
Le taburdd gallois d signe deux types d'instruments   percussion, dont l'un a la forme concave d'un chaudron recouvert d'une peau de veau, de ch vre ou de daim, l'autre la



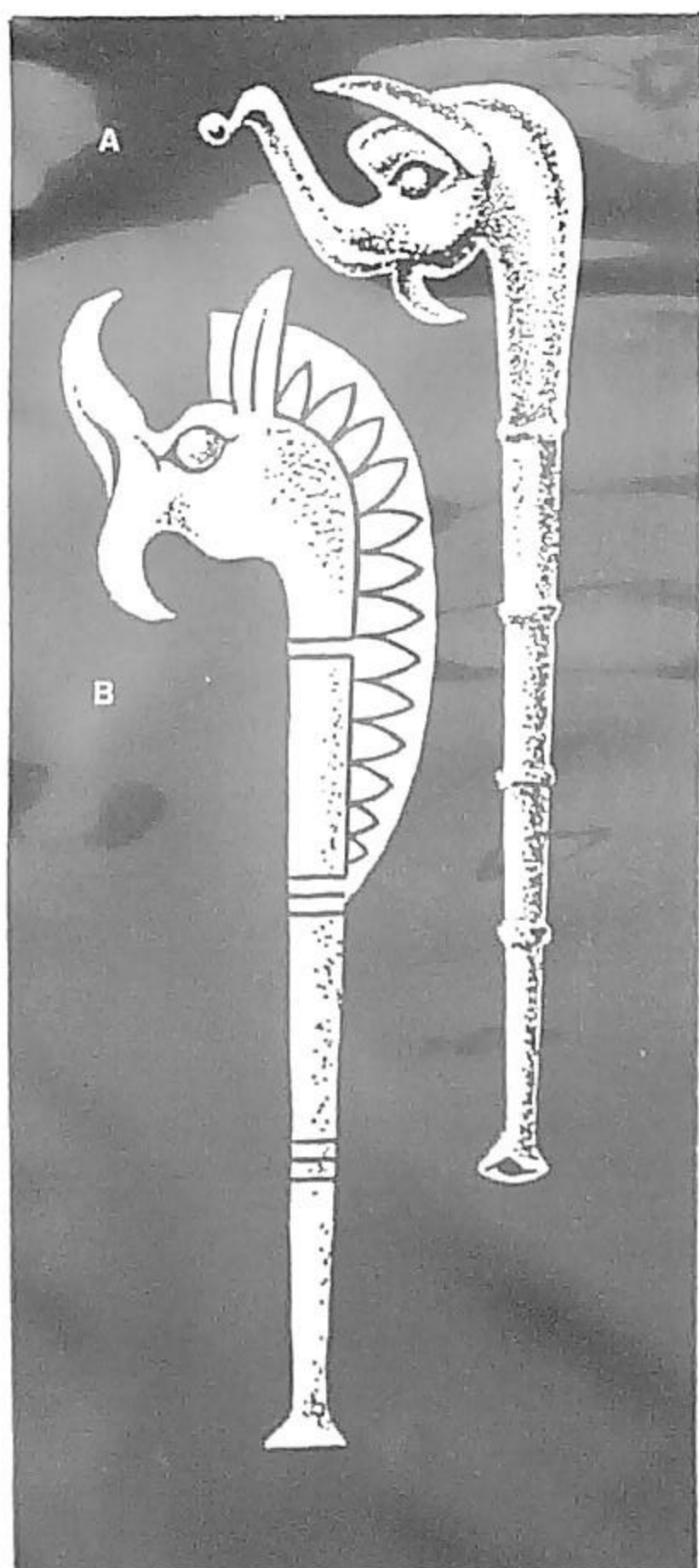
Trois sonneurs de CARNON sur le chaudron celtique de Gundestrup.



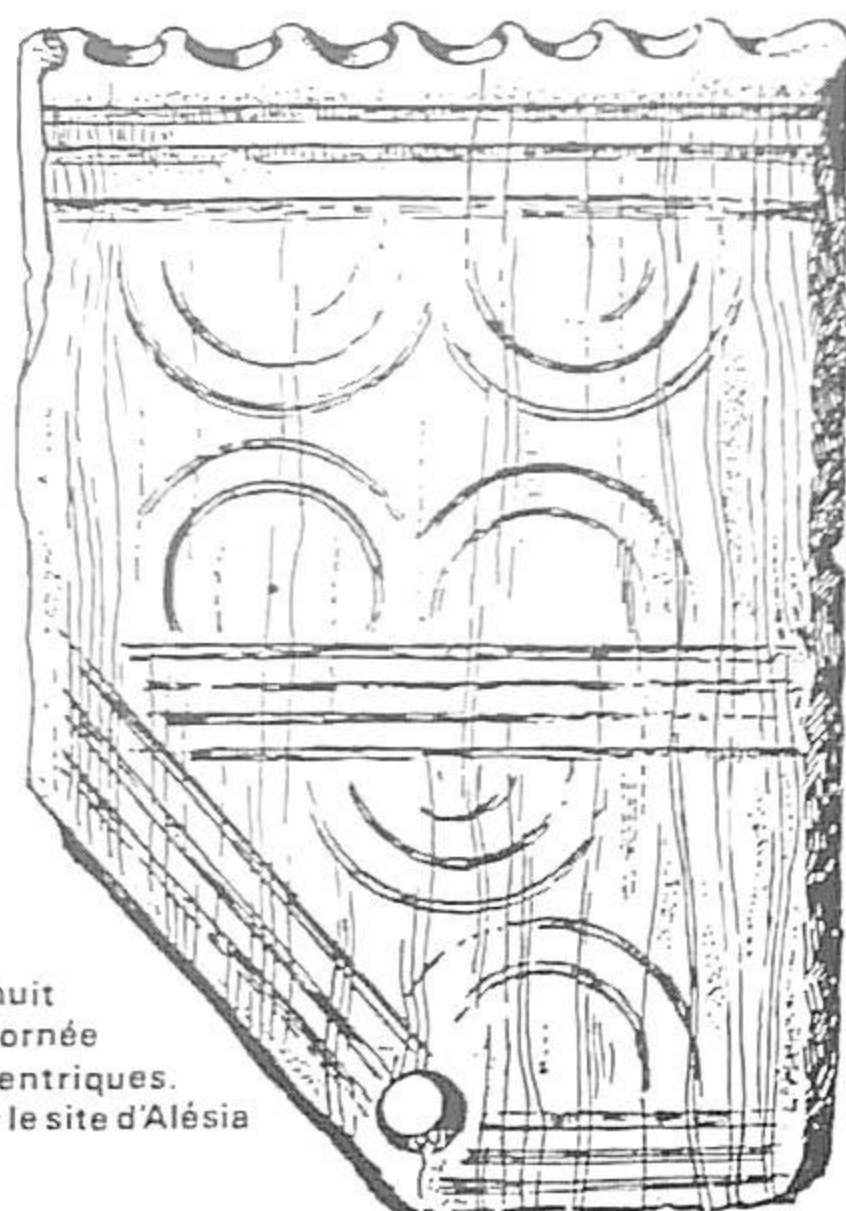
Pavillon de CARNON découvert à Deskford (Banffshire, Ecosse). Hure de sanglier, exécutée en tôle de bronze. Ouvrage du 1^{er} siècle. Longueur : 0 m. 26.



Figurine ithyphallique en bronze, découverte à Stradonitz, Bohême, tenant à la main gauche, une trompette à large pavillon semblable à celles de l'âge du bronze.



Deux types de CARNI
A/ d'après monnaie
B/ d'après un autel de Nîmes.



Flûte de Pan à huit tuyaux en bois, ornée de cercles concentriques. Découverte sur le site d'Alésia

forme du tambourin, ou tambour de basque, semblable au bodhrán irlandais qui était frappé au moyen de baguettes

Dans la Destruction de Dind Ring (Traduit de J. Vendryes – Etudes Celtiques vol.VIII – Fasc. 1 – p. 16 et 396), le barde Craiphtine utilise l'air de la musique de sa harpe pour plonger l'assistance dans un sommeil de mort.

... « Dind ringg, expédition sans combat où retentit l'air de musique de l'instrument à tête creuse » l'expression CEND-TOLL « tête trouée » ou « tête creuse » est une épithète appliquée par ailleurs pour un instrument de musique CO RO SEIND A GEIS CENDTUILL (Revue Celtique XXI – 154§12).

Parmi les divisions en cinq quartiers ou provinces de l'Irlande, dont chaque partie était est symboliquement liée à des fonctions sociales, à des techniques, des saisons et des connaissances particulières, il faut noter que la province du Munster se voit attribuer le musique. Cette province est par ailleurs la région à laquelle est attribuée le domaine des morts, et des personnages surnaturels féminins, c'es à dire un lieu d'origine primordial auquel la musique apparaît liée à l'Autre Monde Cf. A. et B ; Rees – Celtic héritage – London 1972 – p. 134/137)..

Bibliographie.

E. Allain : "l'Etymologie du mot Biniou", in Ar Soner N.98, p. 12 (1956).

R. Cagnat et U. Chapot : "Manuel d'Archéologie romaine", (sur les instruments de musique, cf. t.II, 1920, p.491).

H. Corbes : "Les vieux instruments de musique celtique", in bulletin de la Société d'Emulation des Côtes du Nord (1937).

E. David : "Etudes Historiques sur la poésie et la musique dans la Cambrie", Paris 1884 – Imprimerie Nationale.

Marce-Dubois Claudie : "Les instruments musicaux populaires de France, c.r. in Etudes. Celtiques. IV 181.

Morgant Armel : « La Harpe Irlandaise » - in Artien – février 1997, N° 83 – p. 22/34.

Natrovissus (Jean Piette) : « La Musique dans la Tradition Celtique » - in Ogam N°1 (nouvelle série) P.13/15 – 1949.

S. Pineau : "Harpes des Celtes", in Al Lestr, Nø pp. 16/19.

S. Pineau : "Autour d'une Lyre, cinq siècles de civilisation celte", in lalon Nø3, pp.48/49.

M.W.K. Sullivan : a ins,r,, une ,tude sur le Crott, dans son introduction au livre d'O'Curry, Manners and customs of the ancient Irish, t.1, p.416, cf. p. DXIX.

Les instruments de musique du monde entier - Albin Michel, 1978.

Les diverses variétés de CARNI (trompes) sont reproduites d'après les monuments et médailles, dans Revues et Etudes Anciennes 1907, pl. VI.



musique et chants des celtes

Dès les temps mythiques, illustrés par le monument littéraire de la "Bataille de Mag Tured", le monde celtique place au même niveau la valeur guerrière et l'art bardique. La magie du chant et de la musique s'impose souvent au milieu du concert discordant des combats pour séparer les guerriers et ramener la paix. L'historien Amien Marcellin, d'après Diodore de Sicile, évoque ce fait et montre combien les Celtes de l'Antiquité se laissaient prendre à l'artifice des musiciens et des chanteurs. C'est dire que cette fonction jouait dans la société ancienne un rôle important de catalyseur dans les conflits et qu'à ce titre, cette société aimait et protégeait ses musiciens.

Situés dans l'orbe de la noblesse, les poètes et musiciens jouent un rôle considérable, ils exaltent leurs victoires, leur généalogie, mais sont aussi capables (et ils ne s'en privent guère) de les contrarier par l'emploi du chant satirique dont les effets et la puissance magique sont redoutables. Ces procédés sont connus sous les noms de Glamm Dicin ou Cronan, chants modulés sur un ton si bas qu'ils provoquent chez l'auditeur un déséquilibre psychique important pouvant entraîner la mort.

L'enchantement musical n'était pas un vain mot, c'était une véritable arme secrète ; l'épopée galloise fait état des chants magiques de Rhiannon qui tenait pour de longues années sous le charme quiconque s'arrêtait pour les écouter. Pareille aux sirènes hantant les côtes occidentales, la musique est au nombre des trésors que Niam propose au héros Ossian pour le précipiter avec elle au royaume des morts.

Pour couronner un long apprentissage, tout bon musicien se devait de pratiquer trois airs traditionnels dont l'exécution avait pour effet de produire sur l'auditoire "le rire, les pleurs et le sommeil".

La majorité de ces bardes s'accompagnaient d'une harpe servant à soutenir la voix. Les irlandais lui donnaient le nom de Cruit, les Gallois Telyn, les bretons celui de Telen, ces harpes décorées de riches motifs, dragons, serpents noués en entrelacs, rehaussées de couleurs vives, à la manière des proues des drakkars vikings, possédaient pour la plupart des cordes métalliques vibrantes sous l'ongle ou l'onglet, l'une des plus célèbres, dite "harpe de Brian Boru" comptait une trentaine de cordes et mesurait environ quatre vingt centimètres. (C'est sur ce type de harpe que le chanteur breton contemporain Alan Stivell interprète ses chansons).

Jusqu'au début de la Renaissance, les Celtes d'Irlande gardent sur l'ensemble des pays celtiques une véritable suprématie en matière d'enseignement musical et de poésie. C'est en Irlande que les gallois viennent chercher des éléments (musiciens, thèmes) pour réorganiser l'art musical. L'Ecosse considérait que ses musiciens devaient passer par le moule des écoles de "l'Île Verte" pour parfaire leurs connaissances. La plupart des mélodies écossaises seront alors empruntées au riche fond irlandais.

Le continent lui-même n'échappe pas à cette hégémonie culturelle, par l'intervention des moines irlandais, prédicateurs enlumineurs, mais également musiciens. L'art celtique et les maîtres musiciens s'installent de Nivelles en Brabant, à St Gall en Suisse.

Longtemps considéré comme le phare de l'Europe Occidentale, le monde celtique perdant son indépendance voit s'éteindre par la même occasion son influence civilisatrice sur cette partie du monde.

Suspectés par les Rois d'Angleterre d'être des agents d'un nationalisme virulent qu'il fallait à tout prix étouffer, les bardes musiciens sont chassés par les nouveaux seigneurs et persécutés. Au début du XIV^{ème} siècle, une loi promulguée par le parlement rend criminel tout hébergement d'Irlandais ménestrels, rimeurs ou colporteurs de nouvelles. Un siècle plus tard, une loi identique est appliquée au Pays de Galles, Edouard 1^{er} exprime même l'intention de faire périr tous les bardes de cette contrée. Respectueuse de la tradition instaurée par ses pairs, la grande Elizabeth n'hésite plus à persécuter les harpeurs irlandais dans l'intention d'extirper tout sentiment national. Pourchassé par les lois, méprisé par les notables et les riches bourgeois, censuré par les églises d'Angleterre, l'art celtique musical cherche et trouve refuge dans les classes populaires éprises d'indépendance. Ces classes deviennent alors le véritable conservatoire du patrimoine culturel de la race.

Grâce à cet esprit de fidélité et par le canal des couches populaires, d'importants fragments de la musique celtique ont pu être sauvés et sont parvenus jusqu'à nous. Avec le réveil des ethnies, le monde celtique retrouve la parole, et son chant.

Aujourd'hui même, la poussée surprenante des thèmes celtiques dans la chanson et la musique moderne n'ont pas d'autres sources que celles du peuple, elle assure la continuité d'une tradition capable de survivre et selon laquelle "le monde celte, est un monde de musique et de chants".

SERJ PINEAU

La musique dans la tradition celtique

(Ogam n° 1 ns – avril 1949/cutios 3819 M.T.)

On sait l'importance qu'a la musique dans le Pythagorisme, ainsi que dans la doctrine platonicienne qui en est l'héritière et dans l'Orphisme qui lui est étroitement apparenté. Dans ces doctrines plus cosmologiques que proprement métaphysiques, le cosmos est essentiellement conçu comme une vaste harmonie à la fois géométrique et musicale. Géométrie et musique, en effet, représentent les deux formes possibles de traduction sensible d'un support mathématique, soit en mode spatial ou simultané (symétrie), soit en mode temporel ou successif ("harmonie" au sens originel du terme) (1). Mais de ces deux traductions, la musique, si l'on veut ainsi s'exprimer, possède par rapport à la géométrie un caractère de "primordialité" (2). Toutes les traditions, en effet, les *Upanishads* comme la *Qabbalah* et comme le *Barddas*, affirment la primordialité du son par rapport aux autres qualités sensibles, le son étant la seule qualité que possède le premier élément, l'éther (âkâsha, Nwyfre) (3).

D'autre part, la musique rend sensible, en le transposant sur le plan émotif ou "bhaktique", le caractère qualitatif des "Nombres" pythagoriciens ou nombres principiels, dont les nombres arithmétiques ne sont que le reflet dans le monde de la quantité. Les nombres pythagoriciens étant la même chose que les "Idées" platoniciennes qui représentent les archétypes essentiels des êtres, l'"extériorisation" de ces Nombres par la musique, ou, en d'autres termes, le passage du "bruit", qui n'est soumis à aucun rapport mathématique, au "son" qui est la traduction sensible de ce même rapport, correspond à l'organisation à partir du Chaos, et aussi, dans le plan microcosmique, à la "sortie de l'état profane". La musique peut d'ailleurs être considérée comme ayant par elle-même un pouvoir organisateur, ainsi qu'il appert du mythe d'Amphion.

En règle très générale, dans la plupart des traditions, les instruments à cordes ont un caractère sacré, "sattvique" pour mieux dire : c'est par exemple au son de la harpe que David danse devant l'Arche. Au contraire, les instruments à vent, animés par le souffle de l'homme et dont la justesse dépend principalement de l'exécutant, alors que la vibration de la corde n'est qu'une question de longueur et de tension (donc de mathématique) (4), sont considérés comme ayant un caractère humain ou "rajasique", et lorsque ces instruments figurent dans des cérémonies rituelles, il s'agit ordinairement de cultes ayant un caractère plus extérieur, plus "terrestre" et moins serein : en termes grecs, les instruments à vent sont "dionysiaques", les instruments à cordes sont "apolloniens" (5).

L'importance de la musique semble avoir été grande dans la tradition celtique. L'un des reproches que les Tûatha Dé Danann adressent aux Fomôire et aux Fir bolg – ces derniers, population autochtone subjuguée, répondant à peu près dans la société irlandaise aux Çudras de l'Inde – est de "ne pas aimer la musique" ainsi que le note d'Arbois (*Cycle mythologique*), c'est-à-dire non seulement d'être des barbares, mais encore, étant donné ce que nous avons dit sur le symbolisme de la musique, d'être incapables à sortir du domaine profane, de n'être pas "deux fois nés" (6).

Mais ce qui témoigne le mieux peut-être de l'importance ésotérique de la musique chez les Celtes, et particulièrement les Irlandais, c'est le rôle de la harpe (*crúit*) (7). Tandis que les instruments à vent, notamment le biniou, gardent un caractère populaire et profane, la harpe est un instrument sacré. Dans "les familles de harpistes, elle est un bien héréditaire, pieusement entretenu, et auquel les esclaves n'ont pas le droit de toucher : de plus ses cordes sont faites avec les boyaux du lynx, et le nom irlandais de ce félin est identique à celui du dieu Lug (*lug*, gén. *loga*) (8). Les harpistes, d'autre part, sont tenus en haute estime : ils constituent la subdivision la plus élevée des *bo airi* ou hommes libres non nobles (littéralement "ceux dont les vaches [*bó*] constituent la principale richesse").

Le métier de harpiste (*crúitir*) fait évidemment partie des talents du Samildánach, l'Initié par excellence. Lorsque Lug entre à Tara, il est invité à montrer son savoir-faire musical en jouant les trois airs qui dans l'Irlande légendaire sont le *criterium* classique du harpiste accompli : l'air du sommeil, l'air des larmes, l'air du rire. Or ces trois airs, comme nous avons déjà eu l'occasion de le noter, peuvent être mis en relation avec les "Trois Cercles de Vie essentielle" (*tri Chylch hanfodoldeb*) dont l'étude constitue l'un des points les plus importants du *Barddas*. L'"air du sommeil", c'est *Amnwn*, l'abîme où tout dort dans l'attente du Manred, de l'étincelle divine. L'"air des larmes", c'est *Abred*, le monde de la souffrance et de l'épreuve. L'"air du rire", c'est *Gwynfyd*, le monde de la joie (9) de l'identification suprême. En exécutant ces trois airs, Lug affirme encore sa maîtrise sur les trois mondes, mais cette fois en "remontant", car il s'agit ici d'un point de vue cosmologique, de la Manifestation au Principe.

///NATROUÏSSUS

(1) cf. Jean Thamar, *Notion de la Musique Traditionnelle*, en cours de publication dans les *Etudes traditionnelles* depuis 1947.

(2) cf. l'ouvrage de Guénon, *L'Homme et son devenir selon le Védānta*, où l'on trouvera la référence des principaux textes hindous concernant cette "primordialité" et les questions du même ordre. Pour la tradition celtique, nous renvoyons au début du *Barddas* tel qu'il a été traduit par G.B.K., notamment dans le numéro 6 a.s. (1948) d'*Ogam*.

(3) "Élément" n'est pas une traduction absolument satisfaisante du sanscrit *tanmātra*, qui désigne en réalité les "archétypes subtils" des éléments au sens occidental, lesquels répondent plutôt aux *bhūtas* de la tradition hindoue.

(4) Il s'agit bien entendu des instruments à cordes à tension fixe (du type de la harpe) et non de la famille du violon, qui, usurpant une partie des prérogatives de la voix humaine, ont déjà un caractère quasi-luciférien (cf. J. Thamar, *loc.cit.*). On pourrait ajouter que les instruments à percussion, dont le rôle magique est bien connu et qui participent plus que les autres de l'inertie de la matière, ont un caractère "infra-humain" ou "tamasiq".

(5) L'opposition de la lyre, instrument divin, et de la flûte, instrument humain, s'exprime de façon frappante par le mythe de Marsyas.

(6) Notons ici que le terme de *aire*, pl. *airig*, qui désigne en irlandais tout membre des classes libres, est identique au sanscrit *ārya* qui désigne les membres des trois castes supérieures, dérivant de la tripartition indo-européenne (ceux qu'on appelle encore les "deux fois

JOHN MONTAGUE

PATRIOTIC SUITE



1581

1581

THE DOLMEN PRESS

d'Abordeau

Les magistrats interdirent la tournée des sonneurs le 25 mai 1630.

Jacques Munro était sonneur du Bourg de Canongate en 1783.

Les sonneurs de clan (comme les sonneurs de Bourgs) semblent avoir été hérités: on ne sait à quelle époque cette institution prit naissance.

(Domnkuill)

La famille des Mac Crummen fournit les sonneurs héréditaires des MacLeod. Le plus célèbre de cette famille est Eain Odhar; son fils Donald mourut de mort très jeune. Le successeur de celui-ci fut Patrick Og auquel succéda Malcolm, et enfin John Dubh le dernier de cette célèbre famille qui mourut à 91 ans en 1822.

On ne pouvait être considéré comme un parfait sonneur si l'on n'avait pas été à l'école des Mac Crummen.

Les Mac Arthur, sonneurs des Mac Donald des Îles, étaient presque aussi estimés que les Mac Crummen et comme eux avaient une école. D'après Bonnant qui visita cette construction en 1774, elle était divisée en 4 parties: l'extérieur servait d'abri au bétail pendant l'hiver; dans la 2^e les étudiants répétaient; la 3^e était réservée aux étrangers et la 4^e à la famille.

Les seigneurs envoyaient autrefois leurs sonneurs s'instruire auprès des plus célèbres maîtres et payaient pension et instruction: il fallait 6 à 12 ans pour faire un bon sonneur de "piobaireachd". car le professeur ne permettait pas que l'on

jouât des ceell -

Le sonneur réconfortait les hommes du clan pendant les marches, les menait à la bataille, donnait l'alarme, sonnait le ralliement. Pendant le temps de paix il accompagnait les mariages et les enterrements.

Jacques Reid sonneur d'un régiment rebelle fut exécuté à York le 15 Nov. 1746.

On entendit pour la dernière fois des sonneurs aux funérailles lors de la mort de James Rob Roy en 1736. (Les vieilles femmes chantaient le "coronach" en criant et en claquant des mains) -

état de la guerre.

Après la bataille de Culloden toutes les coutumes particulières des habitants des Hautes Terres furent abandonnées. Pendant ce temps, la musique fut négligée et une grande partie fut perdue.

Jusqu'à un temps très proche, la musique pour cornemuses ne fut pas écrite selon la notation habituelle mais dans une langue propre qui désignait les sons par des mots, sans rapport avec le gélitique. Les professeurs récitait leur vocabulaire sur un ton nasillard qui résonnait étrangement aux oreilles des non-initiés. A partir de 1781 des concours eurent lieu à Falkirk et plus tard à Edimbourg.

La cornemuse des Lowlands, du Northumberland et d'Irlande est gonflée à l'aide d'un soufflet. Le soufflet aurait été introduit à la fin du XVI^e siècle.

La cornemuse italienne est un instrument barbare qui n'a subi aucune transformation depuis le temps de Néron.

treble, G clef: clé de sol - sharp = dièse - flat = bémol -



Mc Cullough's Irish Warpipe Tutor and Tune Book

La cornemuse est mentionnée dans les lois de Brehon. Un manuscrit du VII^e siècle mentionne le "cuisleannach", (cornemuse) et cite les noms des neuf fameux sonneurs de Brega -

Sur la Grande Croix de Clonmacnoise (910) on voit l'image d'un sonneur. Au XIV^e siècle la loi anglaise déclara que c'est un délit pénal d'avoir des sonneurs -

La facture de la Grande Cornemuse (Cethar-Choire) a très peu varié au cours des siècles - on la représente quelquefois avec un seul bourdon, souvent avec deux, rarement avec trois -

Au XVII^e siècle les principaux clans avaient encore leurs sonneurs = les Byrne de Wicklow, les O'Brien de Thomond, les O'Callaghan de Cork, les O'Neill de Tiresoghan, les O'Donnell de Tirconnail, les MacDonnell des Neuf Vallées d'Antrim - on les entendit au siège de Limerick -

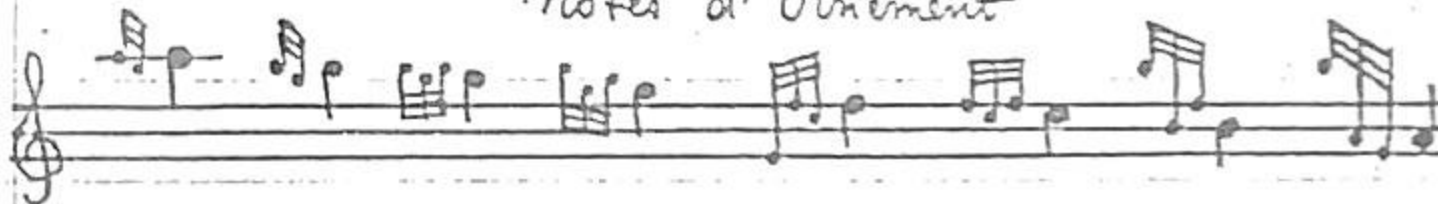
Terminologie anglaise -

stave = portée - cleff = cle' - A = la, B = si, C = do, D = ré
E = mi, F = fa, G = sol -

semibreve = ronde - minim = blanche - crotchet = noire
quaver = croche - semiquaver = double-croche - demisemiquaver = triple croche -

semibreve rest = pause - minim rest = demi pause
crotchet rest = soupir - quaver rest = demi soupir
triple rest = triolet - dotted crotchet = noire pointée -

Notes d'Ornement



Il ne faut jamais se servir de graisse pour entretenir la poche, cela amenant trop de moisture sur les anches. Il vaut mieux employer du sucre brun mêlé à du sirop ou de la bonne mélasse.

Une nouvelle anche de chantour une fois rendue humide par le souffle, doit rester dans le chantour et ne pas être exposée à l'air car on risque de la fausser le jour et d'en corrompre le timbre. L'anche peut devenir plus aiguë en l'enfonçant dans le chantour - Pour rendre l'anche de bourdon plus aiguë on lève le fil sur la languette, et pour la rendre plus grave on l'abat -

Si le fil est mou le timbre n'est pas constant, il faut nouer une nouvelle anche de bourdon avec les lèvres avant de jouer -

reed = anche - drone = bourdon - leake = fuite -

flow-pipe = porte-vent.

→ Irish airs for the War Pipes (de G. de M.H. O'Fen Palmer) →

Les lois de Brehon ont été rédigées au V^e siècle - Le roi Griffith de la Galles du nord organisa un grand Eisteddfod à Caerwys et offrit un prix (une corneuse d'argent) pour les sonneurs irlandais -

Le porc jouant du binou d'après le manuscrit de Dinnseanchus (vers 1300)



D'après les statuts de Kilkenny (1357) c'était un délit pénal que d'avoir ou de maintenir des sonneurs, des poètes, des harpistes -

Les sonneurs conduisirent la charge des troupes irlandaises à Calais (1346), Harfleur (1415), Rouen (1418), Boulogne (1540) -

Sous la reine Elizabeth de nombreux sonneurs furent déportés en vertu des lois pénales -

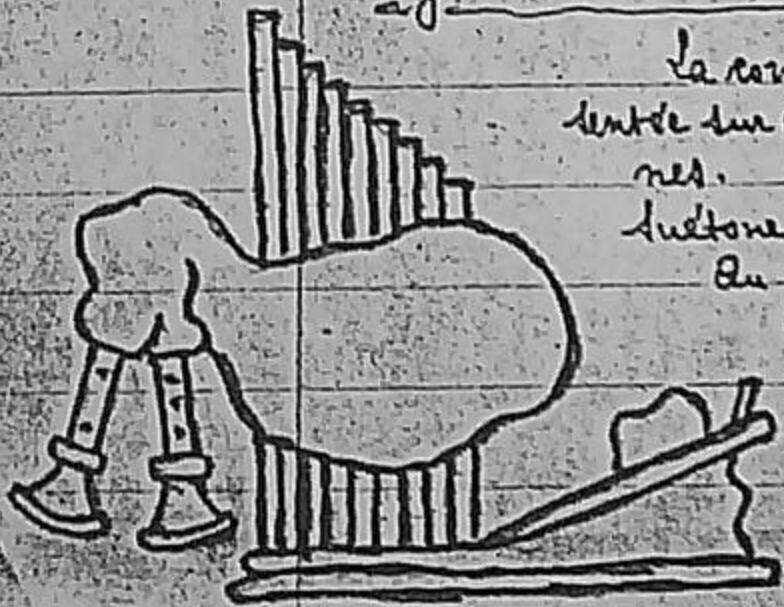


"Histoire de Roy O'More" d'après Devrick, 1578.

D'après la description de Stanhurst en 1584 la corneuse irlandaise comportait deux bourdons et un chanteur perforé de 5 ou 6 trous - ~~Après~~ la corneuse était employée aux armées et aux funérailles - Pendant la guerre civile, les régiments fidèles aux Stuart avaient des sonneurs - En 1649 chacun d'eux recevait 28 shillings par mois - la dernière fois où il est question des corneuses est à la bataille de Fontenoy en 1745 - Il y eut des sonneurs dans un régiment en garnison à New-York jusqu'en 1783 -

Depuis la fin du XIX^e siècle de nombreux régiments irlandais ont repris l'usage de la corneuse -

→ Glen's Collection for the great Highland Bagpipe (I) →



La corneuse remonte à une grande antiquité. On la trouve représentée sur des pièces de monnaie et des sculptures grecques et romaines. Ci-contre fac-similé d'une monnaie de Néron - selon Suetone, Néron lui-même jouait de cet instrument -

Au VI^e siècle, Procope indique que la corneuse était l'instrument de guerre de l'infanterie romaine, la trompette d'autant celle de la cavalerie -

La corneuse a été l'instrument de marche de l'infanterie irlandaise du règne d'Edouard III jusqu'en

P. Macdonald
"Essai sur l'influence de la poésie et de la musique sur les habitants des Highlands"

teniques

XVI^e siècle. Elle était connue des anciens Allemands et est restée populaire jusqu'à une date récente d'après de nombreuses vieilles gravures.

Elle semble avoir été un instrument favori des Anglais. Shakespeare parle des cornemuses et des "mélécites" qui se moquent des sonneurs.

On ne sait pas si la cornemuse est originaire d'Ecosse ou si elle y a été introduite. D'après Macdonald, on croit aux Hébrides que la cornemuse y a été introduite par les Scandinaves qui ont gouverné les îles pendant deux siècles et que des Hébrides elle est passée en Ecosse. D'après Pennant les Normands et Danois ont pu se servir de cet instrument, mais les Ecosseis la ont reçu des Romains qui la tenaient des Grecs. D'autres affirment que ces derniers reconnaissent qu'ils l'avaient emprunté aux Barbares (les Celtes). Pour d'autres la cornemuse a été introduite de Rome en Ecosse par les Bretons.

De toute façon cet instrument est arrivé en Ecosse à une perfection qu'il n'a atteint nulle part ailleurs, et a donné naissance à une production musicale spécialement adaptée à lui.

Il est curieux que nous ne sachions rien sur ses origines ou sur l'époque de l'introduction d'un instrument qui a une si grande vogue.

Les anciens historiens étaient ses ennemis déclarés. Les gens d'Eglise étaient les ennemis des ménestriers qu'ils considéraient comme des rivaux et des intrus, qui détournaient de l'Eglise de l'argent qui aurait pu être employé à des usages pieux ou plus utiles: "Les seigneurs n'ont pas honte de donner de grosses sommes d'or et d'argent et de riches robes brodées à ces ministres du Prince des Ténébres." Ceci est confirmé par les sculptures grotesques que l'on trouve dans certaines vieilles églises.

Les bardes qui étaient les seuls historiens de l'époque étaient les rivaux des sonneurs.

On trouve un bas-relief représentant une cornemuse à l'abbaye de Melrose fondée en 1136. Jacques I assassiné en 1437 jouait de cet instrument. Il semble que la cornemuse n'a été employée comme instrument de guerre qu'au début du XV^e siècle. Auparavant, les bardes chantaient le "prosnacha" (chant de guerre) pour entraîner les hommes au combat. Le dernier fut chanté par Macmhuirach à la bataille de Harlaw en 1411. La première mention de la cornemuse comme instrument de guerre se rapporte à la bataille de Banninburn en 1594, mais d'après la poésie satirique de Macmhuirach il est évident que l'on s'en servait à la guerre deux siècles auparavant.

A la fin du XV^e siècle la cornemuse eut soudain la faveur générale ou tout au moins les mentions deviennent plus fréquentes. On la trouva établie comme institution régulière dans toutes les villes d'Ecosse.

La famille des Hastie forma pendant plus de 300 ans les sonneurs héréditaires de Jedburgh. La fonction de sonneur de ville était généralement héréditaire. Au fur et à mesure de la mort le sonneur faisait une tournée dans son canton. Sa musique lui servait à payer sa pension et lui donnait du grain germé. Ils recevaient un petit traitement de la ville et dans certaines villes une petite terre: "le chef de sonneur".

Cette fonction fut abolie peu à peu.

Mutilations

MUTILATIONS RITUELLES et SYMBOLIQUES :

Les adversaires des « Dieux », êtres sombres et malfaisants, sont le plus souvent décrits comme des créatures dissymétriques : « *Ils n'ont qu'un pied, qu'une main, qu'un œil* » (LETCOIS OCUS LETLAM OCUS LETSUIL). Cf ; dans la mythologie védique, le dieu du mal VRITRA qui n'a ni pieds ni mains.

« Toute difformité et plus encore toute dissymétrie trahissant un déséquilibre profond de l'être psychique, est une disqualification pour toute initiation » (qu'elle soit sacerdotale ou même royale). *Par contre cette dissymétrie constitue une qualification à rebours si l'on peut s'exprimer ainsi, pour l'exercice de la basse magie ou de la sorcellerie qui tendent à réaliser des états infra-humains* » (Arzel Even, Magie et divination Celtique - in Ogam, numéro hors série février 1951, p. 18/19).

Sur les questions de qualification à l'initiation on trouvera des détails dans René Guénon (Aperçus sur l'initiation - chapitre XIV). L'état infra-humain est précisément personnifié par les Fomoirs.

La Bataille de Mag Itha, morceau de mythologie irlandaise publiée dans le Livre de Leinster, Bataille qui fut livrée entre Partholon et un guerrier de la race des Fomoirs, met en scène ce dernier qui s'appelait : CICHOL N-GRI-CEN-CHOS D FHOMORCHAIB CEN-CHOS qui veut dire sans pieds. Les Fomoirs qui prirent part à ce combat sont présentés comme n'ayant qu'une main et qu'un pied : FIR CON-OEN-LAMAIB OCUS CON-OEN- CHOSSAIB ROFHERSAT FRIS-SIN-CATH ;

Cette « structure fomoréenne » n'est complète que lorsque l'œil est également fermé :

Trois niveaux 1 - Tête,
 2 – Poitrine (haut du corps), bras,
 3 – Ventre, jambes (bas du corps)
 Voir LUGUADIS.

On conçoit que les magistes irlandais essaient de réaliser momentanément dans leurs opérations cette posture si souvent décrite : « avec un pied, une main et un œil », c'est-à-dire à cloche pied, avec un œil fermé, une main derrière le dos.

La Reine Medb transforme les enfants de Caltin en sorcières en leur faisant subir des mutilations contre-initiatiques. Elle les rend **borgnes** de l'œil gauche. Toutes les sorcières des légendes insulaires sont borgnes de l'œil gauche.

Dans le DINDSENHAS, une femme du nom de BOAND (voir fiche BOUVINDA) épouse de NECHAAN, parce qu'elle commet l'adultère avec DAGDA et après avoir fait trois fois un tour de droite à gauche près de la source de la SEGAS ou elle était allée pour se purifier, se voit enlevée par trois vagues de cette fontaine sacrée, une jambe,

un bras et un œil. (le tour de droite à gauche étant une manière de mépris), (voir fiche DROITE-GAUCHE).

CONA OENLAIM OCUS OENSUIL OCUS OENCHOISS « avec sa main unique, son œil unique et son pied unique ». (Lebor na h-Uindre – éd. By R/I. Vest and osb, Bergin, Dublin 1929 – 6820). Vieux celtique CANTA OINOLAMA ETIC (AC) OINOSULIS ETIC (AC) OINOCOXA ;

Pour faire des magiciens des trois fils et des trois filles de Crann Calatin, on leur coupe le pied droit et la main gauche, on leur creve l'œil gauche.

BALOR dit « BIRUG-DERC » (= œil perçant), n'a qu'un œil que son petit fils Lugh éborgnera d'un coup de fronde.

La Main Rouge de l'Ulster.

Sur les armoiries de l'Ulster (partie Nord de l'Irlande toujours soumise de très mauvaise grâce – à la domination britannique) figure une main rouge qui ne manque pas d'intriguer les curieux visitant cette contrée. L'histoire de cette main est aussi curieuse que sanglante.

En l'an 1015 de notre ère, un « chieftain » gaélique du nom de Heremon O'Neill, organisa une expédition maritime pour prendre possession de la côte Nord de l'Irlande. L'incursion fut combinée avec un autre chef dont le nom a été oublié. Les deux « chieftains » se mirent préalablement d'accord pour reconnaître que la couronne du nouveau royaume serait placée sur le front de celui qui toucherait le premier, et de la main droite, la terre convoitée.

Les deux flottes prirent donc la mer et après une longue et houleuse navigation, arrivèrent en même temps en vue des côtes de l'Irlande du Nord. A ce moment les rameurs du bateau rival de Heremon O'Neill se mirent à forcer sur les avirons avec une telle ardeur que leur embarcation dépassa bientôt celle des O'Neill, dont les efforts de l'équipage demeuraient vains.

Voyant un royaume lui échapper, O'Neill saisit sa hache et sur le bord de son bastingage se sectionna **la main droite** d'un seul coup. Puis saisissant cette main sanglante il la jeta de toutes ses forces sur le rivage. La main de O'Neill décrivit un arc de cercle pour toucher le rivage d'Irlande un court instant avant celle de son concurrent.

Avec le courageux Heremon commença alors la dynastie des O'Neill qui régnera sur l'Ulster pendant de nombreux siècles. Son geste héroïque fut dès lors immortalisé dans les armoiries de la province. Elles comportent « une main droite rouge dans un écu intérieur argenté, posé sur une croix rouge ». (R.D.)

Mythe

MYTHE – MYTHOLOGIE

Mythe :

Le mythe est un élément essentiel de l'enseignement pour certaines civilisations, et c'est le cas pour la civilisation Celtique. Elle délivre un message important qui remplace l'idéologie et ses philosophies doctrinales.

A ce point de vue le mythe sert de base, de jugement et satisfait à trois exigences :

1 - Il est d'abord sujet de réflexion et à mesure de son approfondissement permet l'éveil de nouvelles compréhensions, dont chacune complète, mais également confirme et précise toutes les précédentes.

2 – Ensuite chacune des réflexions qui enrichissent une nouvelle observation s'encastre naturellement et sans contradiction dans l'ensemble du tableau, pour y contrôler une lacune qui n'avait pas été observée précédemment, mais qui devient évidente lorsque arrive cette nouvelle observation.

3 – Enfin le mythe a la disponibilité de s'adapter de façon toujours cohérente et instructive sur quantités de plans différents, tels que le plan cosmique ou psychologique. Le mythe permet de la sorte une pratique de la méditation en profondeur, technique pratiquement perdue par nos générations.

Le mythe est aussi cohérent et aussi souple que le sont le monde et la vie. Il résiste au temps, même si les croyances auxquelles il fait allusion se sont diluées au cours des siècles, même si les civilisations qui l'ont porté ont depuis longtemps disparues. Aussi vaut-il mieux comme le notait Maryse Choisy, ne jamais se quereller trop longtemps avec les mythes, car d'avance l'on sait qu'ils vous vaincront.

C'est donc à ces Mythes, que faute d'un large doctrinaire philosophique directement transmis par les druides que nous pouvons faire appel. (Nous savons que ce doctrinaire n'existe pas, s'il a jamais existé)

Car ces Mythes constituent une base fondamentale de l'histoire de l'humanité. Ils sont porteurs d'une telle force que l'on ne peut que composer avec eux et s'accommoder, bon gré, mal gré, le leur imaginaire. Ils interrogent, bousculent mais délivrent le plus souvent les messages effacés, les éclairent poussent au choix à la discussion, à l'engagement.

C'est peut-être là, la vraie fonction comme c'est là le seul et véritable héritage de la parole des Druides qui ne sont pas complètement dépouillés des prestiges, ou dénaturés par les fantasmes exotiques imposés par les impérialismes culturels et religieux du Proche Orient.

Tout grand récit du monde, doit pouvoir faire coïncider et coexister les composantes contradictoires de l'existence.

Les récits mythiques apparaissent comme les moyens privilégiés pour exprimer une vision du monde, ou tous les composants contradictoires et paradoxaux de la vie que le langage conceptuel ne permet pas sont acceptés.

Le scientisme « est tout aussi irrationnel et émotionnel dans ses motivations et intolérant dans sa pratique journalière que n'importe laquelle des religions traditionnelles qu'il a supplantées... Il ne se borne pas à prétendre que seuls ses propres mythes sont vrais, il est la seule religion qui ait poussé l'arrogance jusqu'à prétendre n'être basée sur aucun mythe quel qu'il soit, mais sur la Raison seule, et jusqu'à présenter comme tolérance ce mélange particulier d'intolérance et d'amoralité qu'il promet ». (Survivre n° 9 – août septembre 1971)

Sur l'importance du mythe dans le comportement humain :

« La pensée mythique (je veux dire celle qui crée et administre les mythes et sans doute, en principe les contes) est intermédiaire entre la pensée onirique et la pensée verbale, entre le rêve dont elle a le caractère illustre, dramatique et en général symbolique et le discours dont elle a le caractère lucide, articulé et en général cohérent. Mais comme le rêve et comme le discours, (et sans être bien entendu absolument indépendante de l'un ni de l'autre **elle se suffit à elle-même**, elle fait **elle-même** les opérations qui transposées dans la pensée verbale seraient des analyses et des synthèses, mais qui, en elle, comme dans l'intuition dynamique du peintre, du poète ou du romancier, sont plutôt une prise de conscience **immédiatement imagée et scénique** des rapports essentiels (liaison causales ressemblance, oppositions) **sans qu'il y ait à aucun moment dissociation de l'ensemble** ». (Extrait de IN LOKI de Georges Dumézil – Paris 1948 – p 284-285)

« Un mythe, c'est quelque chose qui aide à vivre, un récit justifiant soit des rites, soit des comportements importants dans la société » (Georges Dumézil)

« Il y a une sagesse inhérente au mythe, parce qu'il ne relègue pas ses antécédents dans l'oubli ; il vit spontanément de leur répétition et de leur mémoire » (Alexandre Delamarre).

« Je ne me querelle jamais longtemps avec les mythes, je sais d'avance qu'ils me vaincront » (Maryse Choisy, La métaphysique d'Yoga p 30)

Mythologie :

De MYTHOS (gr : Légende archétypale, personnification des forces de la nature) et LOGOS (gr : verbe, parole, discours, ordre).

1°) Ensemble des traditions préhistoriques (pré rationnelles) d'un peuple sur la genèse du monde (cf. Cosmogonie) sur les divinités majeures et mineures, dont beaucoup sont associées aux astres, sur des héros devenus dieux et sur l'intervention de ceux-ci dans la vie des mortels.

2°) Par MYTHOLOGIE on désigne également l'investigation scientifique du domaine du susdit, notamment la comparaison systématique des traditions mythologiques des différents peuples et continents (Mythologie comparée).

La racine MYTH est, selon toute évidence, l'inversion de THYM (OS), racine particulièrement profonde et tellement riche en significations qu'elle est très difficile à rendre en langage moderne.

Ainsi THYMOS signifie à la fois :

- 1° - émotion, impulsion ;
- 2° - colère, énergie dirigée ;
- 3° - état d'âme, courage.

Ainsi MYTHOS serait (le fruit d') une émotion profonde qui s'approche probablement de l'état mantique. C'est à la fois la faculté génératrice d'images, et leur organisation sous forme de récits, caractérisés autant par la richesse de leur symbolisme que par une insouciance complète à égard de la logique rationnelle. Un intermédiaire entre le chaos tourbillonnaire et pré catégoriel et sa première condensation en images archétypales – ou « idées mères ».

« Beaucoup de peuples ont une PHILOSOPHIE MYTHIQUE fort avancée qui n'ont pas encore, ou n'auront jamais une philosophie doctrinale. La MYTHOLOGIE précède, prépare souvent, en tout cas remplace l'IDEOLOGIE et rend les mêmes services ». (G.Duménil).

Bibliographie :

Mythes :

Aspects du mythe – Mircea Eliade – coll. Idées – 247 pages – Edit. N.R.F. – Gallimard – Paris 1963.

Le mythe de l'Eternel retour- Mircea Eliade – coll. Folio/Essais – 186 pages – Paris 1969.

Mythes, rêves et mystères – Mircea Eliade – coll. Folio/Essais – 289 pages. – Edit. Gallimard – Paris 1957.

Les mythes à travers les âges – Joseph Campbell – 286 page – Illust. Edit. Perennial Library – Canada – Québec – 1993.

Mythe et Epopée (idéologie tri fonctionnelle des Indo-Européens) – T. 1 – Georges Dumézil – 663 pages – Edit. N.R.F.- Gallimard – Paris 1986.

L'Univers fantastique des Mythes – Alexandre Eliot-Mircea Eliade - Joseph Campbell (Detlef – Emil Bühner – 320 pages illustrées – Edit. les Presses de la connaissance – Paris 1976.

Mythologie générale Félix Guirand, - 448 pages – 882 gravures – Editions Librairie Larousse – Paris 1994.

Celtic Mythology T.W. Rolleston, guide illustré – 144 pages – Edit. Studios – Edit. Princess – Londres 1993.

Mythologie Celtique Arthur Cotterell. – coll. Biblioth de la mythologie – 96 pages illustrées - Edit. Celiv – Paris 1997.

Dictionnaire de Mythologie – Myriam Philibert – 282 pages – édit. Maxi-Livres – Profrance 1998.

Mythes et croyances populaires – « L'Aube mystique en Europe. les Celtes » - Peter-Bently – 144 pages illustrées – Edit. Time-Life-Books – B V. Amsterdam 196

Les Centres mythologiques sacrés en Irlande – Jack Roberts – 48 pages 70 illustrations – Edit. BANDIA – Skibbereen – 1996

La France Mythologique – Henri Dontenville – 389 pages. illut et Cartes – Bibliothèque du Merveilleux – Edit. Tchou – Paris 1966

Les Dits et Récits de Mythologie Française – Henri Dontenville – 255 pages – coll Bibliothèque Historique – Edit. Payot – Paris 1950

Dieux :

Les Dieux de la Gaule - Paul Marie Duval – 136 pages illustrées – Collection Mythes et Religions 33 – Edit. Presse Universitaires de France – Paris 1957

Les Dieux des Germains Georges Dumézil – 139 pages - Collect. Mythes et Religions – Edit. Presse Universitaire de France – Paris 1959.

Dieux Mythes et Héros Neil Philip – 60 illustrations - Collect. Les Yeux de la découverte – Edit. Gallimard – Paris 1999

Dieux et Héros des Celtes – Marie-Louise SJOESTEDT – 130 pages (collect. Mythes et Religions - Edit. Presse Universitaire de France Paris 1940.

Les Dieux Gaulois d'après les monuments figurés – J L. Courcel Sencuil

Les Dieux oubliés Les Celtes – Marcel Brasseur – essais – 206 pages – Edit. Terre de brume – Rennes 1996

Les Dieux des Indo-européens – Georges Dumézil – 145 pages – Collect. Mythes et Religions – Edit. Presse Universitaire de France Paris 1952.

Les Dieux des Romains V. Basanoff – 158 pages – Collect. Mythes et Religions – Edit. Presse Universitaire de France – Paris 1942.

Dieux et Sectes populaires de Japon – Jean Herbert – 286 pages – Edit. Albin Michel – Paris 1967.

Le dieu des Sorcières Margaret Murray – 252 pages illustrées - Collect. La Tour St. Jacques – Edit. Denoël – Paris 1957.

Les Dieux Maudits Récits de Mythologie nordique – Jean Mabire – collet Mythes et épopées d'Europe – 250 pages – Edit. Copernic 1978.

Contribution à l'étude de Divinités Celtiques – Pierre Lambrechts – 197 pages, 43 figures, 8 cartes – Edit. Uitgeverij « De Tempel » - Bruges (Belgique) 1942.

Symbolisme :

Symbolisme cosmique et Monuments religieux - II volumes 1 Texte (101 pages, II planches – 174 pages – Musée Guimet – juillet 1953 – Edit des Musés Nationaux – Paris 1953.

Le symbolisme Astrologique – Oswald Wirth – Coll. Du Symbolisme – Edit. Le Symbolisme – 174 pages – Paris 1937.

Images et Symboles (Essais sur le symbolisme magico-religieux) Mircea Eliade – Coll. Tel – Edit. Gallimard 1952.

Le symbolique des animaux – (le Bestiaire Divin) Jacques DUCHAUSSOY – 215 pages – Ed. La Colombe – Paris 1958.

Le Symbolisme dans l'art -René Gilles – Edit. La colombe,- 226 pages – Paris 1961.

Le Symbolisme hermétique – (Alchimie et Franc-maçonnerie) - Oswald Wirth – 224 pages illustrées - - Editions « Le Symbolisme » - Paris 1931.

La Symbolique maçonnique – Jules Boucher – 380 pages – illustr. 125 fig. et XI planches – Edit. Deruy – Paris 1948.

La Forêt des Symboles (Introduction à l'idéographie japonaise) – Georges Bonneau – 248 pages – Edit Paul Guethner – Paris 1933.

Symboles Fondamentaux de la Science Sacré – René Guénon – collection Tradition – 468 pages – Edit. N.R.F. Gallimard – Paris 1962.

Le Symbolisme (dans l'Art) – Michael Gibson – 256 pages – Textes, illustrations et peintures – Edit. Taschen – Cologne 1997.

Initiation :

- Initiations Lamaïques Alexandra David-Neel – gravures – 244 pages – Edit. Adwar – paris 1930.
- Initiation, rites sociétés secrètes – Mircea Eliade – Doll. Folio-essais – 287 pages – Edit. Gallimard -Paris 1996.
- Initiation a la Tradition Druidique – Philip Carr-Gomm – 214 pages – Edit. du Rocher – Monaco 1995.